VIE

DU VÉNÉRABLE

P.-M.-L. CHANEL

1803-1841

PRÊTRE DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE

ET

Premier martyr de l'Océanie

PAR

UN PRÊTRE DE LA MÊME SOCIÉTÉ

SAINT-BRIEUC
L. PRUD'HOMME, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS
BERCHE & TRALIN, éditeurs
69, Rue de Rennes, 69

LYON
VITTE & PERRUSSEL, éditeurs
3 et 5, Place Bellecour

1885



VIE

DU

VÉNÉRABLE P.-M.-L. CHANEL



P. Frola sc

LE VEN. P.-M.-L. CHANEL

prêtre de la Société de Marie
premier martyr de l'Océanie

VIE
DU VÉNÉRABLE
P.-M.-L. CHANEL

PRÊTRE DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE

ET

Premier martyr de l'Océanie

PAR

UN PRÊTRE DE LA MÊME SOCIÉTÉ

SAINT-BRIEUC

L. PRUD'HOMME, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS
BERCHE & TRALIN, éditeurs
69, Rue de Rennes, 69

LYON
VITTE & PERRUSSEL, éditeurs
3 et 5, Place Bellecour

1885

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Je déclare qu'en rapportant dans cette histoire des faits extraordinaires et qui paraissent miraculeux, mais sur lesquels la sainte Eglise ne s'est point prononcée, et qu'en donnant le nom de *saint* ou de *martyr* au Vénérable Pierre-Marie-Louis Chanel, je n'entends le faire qu'au sens et dans la mesure autorisée par les décrets d'Urbain VIII, du 13 mars 1625 et du 5 juin 1631. Je déclare en outre que je soumets cet ouvrage et ma personne au jugement du Saint-Siège, désavouant, à l'avance, tout ce qui, contre ma volonté, ne serait point entièrement conforme à l'enseignement de la sainte Eglise, ma Mère, dans l'obéissance de laquelle je veux vivre et mourir.

ÉVÊCHÉ

DE

St-Brieuc et Tréguier

Saint-Brieuc, le 14 octobre 1884.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a bien voulu me confier le soin d'examiner la VIE DU VÉNÉRABLE PÈRE CHANEL *que vous venez d'écrire et que vous allez publier. J'ai donc lu votre volume avec une scrupuleuse attention; et je dois dire tout d'abord que je n'y ai rien trouvé qui ne fût de la plus exacte orthodoxie. Je me hâte d'ajouter que j'ai goûté un grand charme dans la lecture de ces pages intéressantes, et, en même temps, j'ai constaté qu'il s'en dégage un parfum de piété qui, embaumant l'âme, ne sera pas l'un des moins vifs attraits de votre livre. A force de patientes investigations, vous êtes arrivé à recomposer la trame de cette existence à la fois si courte et si remplie, et vous la faites revivre dans un style d'une élégante simplicité et avec un accent de vérité d'un effet saisissant. Les documents abondent entre vos mains; les correspondances, les témoignages, vous avez su les disposer habilement, sans nuire à la marche du récit, et dans ce cadre apparaît lumineuse la douce et caractéristique physionomie du Vénérable Père Chanel. Votre ouvrage, j'ose le prédire, ne sera lu sans intérêt et sans profit par aucune catégorie de lecteurs.*

Les personnes du monde y verront avec une profonde édification à quel degré d'héroïsme peut s'élever le dévouement inspiré par le Catholicisme. Notre œuvre naissante de la Cléricature *trouvera un modèle à suivre dans cette école presbytérale de Cras où s'est développée la vocation du futur apôtre. Mais votre livre pourra surtout servir de* Manuel *et de guide aux écoliers, aux séminaristes, aux prêtres, aux professeurs, aux missionnaires. Le serviteur de Dieu leur a tracé la voie :* Et quid non potero quod isti et istæ? *Votre publication est donc appelée, d'après mon humble avis, à produire un grand bien ; c'est le meilleur des succès et la seule récompense que votre zèle ambitionne. Elle aura de plus, j'en ai la douce confiance, pour résultat de hâter la béatification du Vénérable Père Chanel, le premier martyr et la gloire de la Société de Marie.*

Daignez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon respectueux dévouement,

A. DUBOURG, *Vic. gén.*

LETTRE DU T. R. P. FAVRE

Supérieur général de la Société de Marie.

Sainte-Foy-lès-Lyon, le 29 Septembre 1883.

Mon cher Père,

J'éprouve le besoin de vous adresser mes félicitations et mes remercîments pour la vie du Vénérable Père Chanel que vous venez d'écrire.

Quoique indisposé j'ai pu parcourir la plus grande partie de ce travail et j'en ai été très content. Le style en est simple et convenable, et la vie du Vénérable telle que vous la racontez, m'a vivement intéressé et édifié. Je ne doute pas qu'elle ne produise le même effet sur la plupart des personnes pieuses qui la liront. Il est à propos de la faire imprimer et de la publier le plus tôt possible ; elle ne peut que servir à la cause de la Béatification que nous attendons dans un avenir plus ou moins prochain. Elle réjouira surtout nos missionnaires de l'Océanie, qui ont tant besoin de consolations et d'encouragement....

Tout à vous en Jésus et Marie,

Julien FAVRE, *Supérieur général.*

PRÉFACE

En 1867, dix ans après l'introduction de la cause de béatification du Vénérable serviteur de Dieu, Pierre-Marie-Louis Chanel, le P. Bourdin faisait paraître sa biographie. Comme il nous le dit lui-même, il n'avait rien négligé pour se procurer les éléments de son travail. « Par une « insigne faveur de la Providence, nous avons vécu, près « de six ans, sous le même toit que notre vénérable « confrère. Durant cette période, l'une des plus intéres- « santes de sa vie, nous avons pu juger, pour ainsi dire, « une à une ses actions, surprendre quelques secrets de « sa belle âme, et entrevoir le degré de sainteté auquel « il est parvenu. A nos propres souvenirs se joignent « ceux que nous avons recueillis, en suivant à la trace « de ses pas le serviteur de Dieu, depuis son bas-âge « jusqu'à son départ pour l'Océanie : nous avons interrogé « de vive voix et par lettre sa famille, ses camarades « d'enfance, ses maîtres, ses amis, en un mot, toutes les « personnes qui, l'ayant vu de plus près, l'ont par consé- « quent mieux connu. A l'égard de son apostolat et de « son martyre, nous avons eu à notre disposition tous les « documents qu'on a pris soin de recueillir sur le théâtre « même de ses travaux et de sa mort glorieuse. »

L'ouvrage du P. Bourdin forme un magnifique volume in-8° de plus de 600 pages. Mais, un livre aussi considérable ne peut se répandre facilement parmi les fidèles. Cependant, la cause de béatification s'avance sans rencontrer d'obstacle et Dieu manifeste par des miracles la puissance de son serviteur. Il devient nécessaire de faire connaître non-seulement le martyre, mais encore la vie sainte de l'apôtre de Futuna. C'est le vœu de tous ceux qui s'intéressent ou qui travaillent à la cause de la béatification. Pour le réaliser il n'y a qu'un moyen : rédiger une biographie moins étendue, mais néanmoins assez

complète. Les supérieurs de la Société de Marie ont cru devoir confier ce travail à celui qui eut l'insigne honneur de commencer la cause et qui vient d'être désigné pour la poursuivre.

Le nouvel auteur n'avait pas à chercher bien loin les matériaux de son livre. Il les trouvait sous sa main ; il n'avait qu'à analyser l'ouvrage du P. Bourdin et à lui emprunter la plupart des récits. Comme il ne se proposait qu'un but : faire connaître et glorifier le serviteur de Dieu, il n'a pas craint d'user largement de la permission qui lui était accordée.

Le lecteur, s'il compare les deux ouvrages, remarquera d'assez grandes différences dans la narration des faits qui se rapportent aux premières années et à la vie apostolique du P. Chanel. L'auteur a dû introduire ces modifications, parce qu'il a eu le bonheur de recueillir de nouveaux témoignages et qu'il a pu se servir des procès apostoliques. Ecrivant la vie d'un saint, il a voulu mettre dans son récit toute l'exactitude possible. Il ne saurait exprimer les joies et les consolations qu'il a goûtées en composant son livre. Puissent ces modestes pages contribuer à la gloire de Dieu et à l'honneur du saint martyr !

Nous croyons devoir reproduire ici quelques documents déposés à la S. C. des Rites.

Documents déposés à la S. C. des Rites

I.

Les parents, les supérieurs, les maîtres, les condisciples et les amis du R. P. Pierre-Marie-Louis Chanel ont témoigné soit oralement, soit par écrit, que son enfance et sa jeunesse se sont écoulées dans la constante pratique des vertus chrétiennes. On admirait surtout en lui une piété douce, une aménité inaltérable, une application généreuse

à l'étude, et par-dessus tout une pureté de mœurs vraiment angélique. Parmi ces témoins qu'il serait trop long d'énumérer, qu'il nous soit permis de citer Mgr l'Archevêque d'Avignon, qui rappelant à son souvenir l'époque où il se rencontra avec le P. Chanel, résume ainsi sa pensée : « *Pieux jeune homme que ses vertus et son martyre feront placer quelque jour sur nos autels.* »

II.

Nous, Alexandre-Raymond Devie, Evêque de Belley, déclarons que M. l'abbé Pierre Chanel, né à Cuet, dans notre diocèse, le 23 juin 1803 (1), et mort missionnaire apostolique de la Société de Marie, à Futuna (Océanie Occidentale), le 28 avril 1841, a rempli successivement, sous notre administration, les fonctions de vicaire d'Ambérieu, en Bugey, de desservant de Crozet, arrondissement de Gex, et de supérieur de notre petit séminaire de Belley. Dans ces différents emplois, M. Chanel a constamment su se concilier l'estime et l'affection de tous ceux avec qui son ministère le mettait en rapport. Sa vie a toujours offert un modèle accompli de toutes les vertus sacerdotales, surtout d'une piété tendre et qui ne s'est jamais démentie, d'un zèle ardent et éclairé pour le salut des âmes ; enfin d'une douceur de caractère inaltérable. Nous sommes heureux de rendre ce témoignage public à la vertu d'un saint prêtre qui a préludé, sous nos yeux, à une carrière toute de dévouement et de sacrifice, où il a mérité de trouver une mort glorieuse aux yeux de Dieu.

Belley, 10 septembre 1843.

† A.-R. Devie, *Evêque de Belley.*

N. Guillemin, *chanoine, secrétaire.*

(1) Le P. Chanel est né le 12 juillet 1803.

III.

Lettre de Mgr Irénée DEPÉRY, Evêque de Gap, au P. Bourdin

Mon Révérend Père,

Depuis longtemps déjà, je faisais des vœux pour qu'une main amie sauvât de l'oubli la mémoire précieuse que le R. P. Chanel a laissée parmi nous, prêtres du diocèse de Belley. Publier sa vie me paraissait tout à la fois une bonne œuvre et un acte de haute justice. Quelle vie, en effet, peut mieux que la sienne inspirer la vertu ? Qui fut plus digne que lui de la sublime vocation de l'apostolat et du martyre ?

J'ai connu presque dans l'intimité cet homme au cœur d'or, à la foi naïve, aux mœurs angéliques ; je l'ai vu dans l'humble presbytère de nos montagnes, puis, s'étant incorporé à votre Société, remplir successivement les fonctions de professeur, de préfet spirituel et de supérieur au collège de Belley. Plus tard, je l'ai suivi, à travers l'océan, dans ses courses apostoliques, avec tout l'intérêt qui s'attache à un compatriote et à un ami ; et partout et toujours, je l'ai trouvé semblable à lui-même, modeste dans ses habitudes, doux et humble de cœur, pratiquant avec la simplicité d'une action ordinaire les suprêmes sacrifices.

Recevez donc, etc....

† Irénée, *Evêque de Gap.*

Gap, 15 mai 1856.

IV.

Extrait des dépositions de Mgr Bataillon

« Depuis l'émission de nos vœux, 24 septembre 1836, jusqu'à notre séparation à Wallis, 7 novembre 1837, c'est-à-dire pendant treize mois environ, nous avons vécu constamment le P. Servant et moi surtout, avec le P. Chanel et dans son intimité : or, je déclare, pour ce qui me concerne, que, durant tout ce temps-là, je n'ai rien remarqué de tant soit peu répréhensible dans sa conduite extérieure et dans ses rapports avec le prochain. Je l'ai dit bien des fois et je me plais à le déposer ici : Je n'ai jamais rencontré un homme plus doux, plus modeste et plus candide. Il ne manquait point de prudence, mais ce qui le distinguait surtout, c'était la simplicité de la colombe, et tout dans sa personne portait à croire qu'il conservait l'innocence de son baptême. »

Par rapport à la vie du P. Chanel, à Futuna, j'atteste « qu'elle a toujours été irréprochable ; qu'il était très assidu à l'oraison et à tous ses exercices de piété ; qu'il disait la messe tous les jours, quand il n'en était pas empêché par les maladies ou les voyages ; qu'il avait une dévotion très tendre pour le Saint-Sacrement et la Sainte-Vierge ; qu'il avait souvent son chapelet à la main, qu'il le récitait dans ses moments de loisir et dans ses courses (ces dépositions sont surtout celles du F. Marie Nizier et les miennes propres), qu'il était d'une douceur et d'une bonté de caractère telles que personne ne se souvient d'avoir jamais remarqué en lui un mouvement d'impatience ; ils n'ont tous qu'un mot en parlant de lui : *Tagata aga malie, l'homme à l'excellent cœur*. J'ai souvent entendu répéter cette parole et elle sera toujours sur les lèvres de ceux qui l'ont connu, soit en France, soit en Océanie. »

† PIERRE, *Evêque d'Enos.*

Rome, 8 avril 1857.

VIE

DU VÉNÉRABLE

PIERRE-MARIE-LOUIS CHANEL

PRÊTRE DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE

ET PREMIER MARTYR DE L'OCÉANIE

CHAPITRE I.

Première Enfance. — Le petit Berger. — Le jeune Ecolier.

(12 Juillet 1803. — Octobre 1816).

Le Vénérable Martyr, dont nous écrivons la vie, naquit le 12 juillet 1803 (1), à la Potière, hameau de Cuet, chapelle vicariale de Montrevel, dans le

(1) Les registres de la mairie de Montrevel marquent la naissance au 23 messidor, an XI, date qui correspond au 12 juillet 1803. Sur le registre du grand Séminaire de Brou est aussi inscrite la date du 12 juillet 1803.

diocèse de Lyon, aujourd'hui dans celui de Belley. Il était le cinquième des huit enfants de Claude-François Chanel et de Marie-Anne Sibellas. Il reçut au baptême le nom de Pierre. Quand il apprit que sa mère l'avait consacré à la Sainte-Vierge, même avant sa naissance, il ajouta à son nom celui de Marie. Le jour de sa Confirmation, désirant se mettre sous la protection spéciale de saint Louis de Gonzague, il voulut en porter le nom.

Notre jeune homme avait été prévenu de la grâce, et, dès la plus tendre enfance, il manifesta les plus heureuses dispositions. Les premiers mots qu'il apprit à prononcer, furent les noms de Jésus et de Marie. A ces noms bénis, il joignait ses petites mains et les élevait vers le ciel avec une expression qui frappait les assistants.

Sa vertueuse mère élevait ses enfants *très chrétiennement ;* elle ne négligeait rien pour leur inspirer l'*amour de Dieu et de la Sainte-Vierge, la crainte de l'enfer et le désir du ciel.* Elle leur recommandait avant tout *de fuir le péché qui offense Dieu.* Ses prières, qu'elle n'omettait jamais, elle les terminait par ces mots : « *Courage, mon âme ; le temps passe, l'éternité s'avance.* » Elle apprenait à ses enfants à prier, leur faisait réciter leurs prières, quand ils étaient jeunes, et, lorsqu'ils avaient grandi, elle s'assurait s'ils avaient rempli ce devoir.

Pierre correspondait admirablement à tous les enseignements de sa mère, et se distinguait des enfants de son âge par sa piété et son heureux caractère.

Sous le toit paternel, il trouva dans sa cousine, Jeanne-Marie Chanel, née le 7 avril 1803, les mêmes goûts et les mêmes dispositions.

« Dès que nous le pûmes, disait-elle à l'auteur de ce livre, le 29 avril 1884, nous allâmes à la messe, quelquefois à Saint-Didier d'Aussiat, le plus souvent à Montrevel. Aimant à imiter ce que nous avions vu, nous sonnions la messe, nous la disions ; nous mangions du pain bénit ; nous faisions des processions, etc. Mon cousin était toujours le premier à proposer les cérémonies religieuses et il les exécutait avec une grâce merveilleuse. »

Quand Jeanne-Marie, à l'âge de sept ans et demi, quitta la Potière avec ses parents pour aller habiter un hameau de la paroisse de Cras, le jeune Chanel rencontra dans sa sœur, Marie-Françoise, née le 1er septembre 1808, des goûts semblables aux siens : aussi s'aimaient-ils d'une affection particulière, affection que la nature et la grâce semblaient justifier : même visage, même caractère, mêmes inclinations, même attrait pour la piété. Ils se plaisaient à partager leurs jeux et leurs occupations ; ils aimaient à prier ensemble, à s'entretenir du bon Dieu et de la Sainte-Vierge, à

représenter les cérémonies de l'Eglise. Chargés de distribuer les petites aumônes de la maison aux pauvres nombreux qui la fréquentaient, ils se livraient entre eux des combats de générosité. L'exemple de l'un devenait la règle de l'autre. Plus tard, comme nous le verrons, ils embrassèrent tous les deux la vie religieuse et eurent le bonheur de vivre et de mourir dans une Société spécialement consacrée à Marie.

L'extérieur du jeune Pierre semblait réfléter la beauté de son âme. Sa taille était mince, sa démarche modeste, ses traits réguliers et candides, son regard doux et intelligent. Une légère pâleur ajoutait à la suavité de sa physionomie. Sur toute sa personne se peignait je ne sais quoi d'angélique, et on ne pouvait le voir sans l'aimer.

Il avait, cependant, à se défendre d'une sensibilité, qui devenait pour lui la source de quelques saillies d'humeur. Ainsi, il ne pouvait voir réprimander son frère ou l'une de ses sœurs sans perdre sa gaieté ordinaire : le front triste et baissé, il se tenait à l'écart et souffrait en silence jusqu'à ce que l'orage fût dissipé. C'était assez qu'on laissât échapper, en sa présence, une plainte ou quelques larmes, pour qu'il en fût vivement affecté. Il ne tarda pas à comprendre, grâce à des avertissements parfois sévères, qu'une trop grande sensibilité lui serait nuisible et qu'il devait s'efforcer

de la vaincre. C'était lutter contre son propre cœur ; mais enfin, après avoir livré bien des assauts et essuyé quelques défaites, il triompha.

Dès l'âge de sept ans, il eut à garder le petit troupeau de son père. Devenu prêtre, il parlait un jour de sa vie de berger. « Il fallait que je me levasse de grand matin. Ma mère (elle était si pieuse et si bonne !) ne manquait jamais de me demander, avant mon départ, si j'avais fait ma prière. Je l'embrassais comme pour recevoir sa bénédiction. Elle me passait au bras un petit panier dans lequel elle avait eu soin de mettre quelques provisions. Puis, elle me recommandait d'être bien sage... Je partais gaiement suivi de mon chien, qui faisait bonne garde autour du troupeau. Le pauvre animal n'était pas joli ; mais, il avait un instinct admirable. Je pouvais me reposer sur lui de la surveillance que j'avais à faire. Pour le payer de ses bons services, je ne l'oubliais jamais à l'heure des repas. »

Tout en veillant sur son troupeau, il savait se créer quelques occupations ou du moins quelques distractions salutaires. Le plus souvent des enfants de son âge accouraient auprès de lui, et alors il prenait part à leurs jeux innocents. Sa piété le ramenait à ses amusements favoris ; il construisait de petits autels, imitait les cérémonies de l'Eglise

et parfois adressait à ses camarades une exhortation composée des paroles du dernier prône.

Dans la belle saison, presque toujours il rapportait, en rentrant à la maison, un bouquet de fleurs qu'il plaçait devant l'image de la Vierge au pied de laquelle, soir et matin, il s'agenouillait pour faire sa prière.

Quand vint l'hiver de 1810, ses parents, qui ne savaient ni lire, ni écrire, songèrent à l'envoyer à l'école primaire de Saint-Didier, la plus rapprochée du hameau de la Potière. Mais, comme la distance était longue et quelquefois même impossible à franchir en temps de pluie ou de neige, il n'assistait point assez régulièrement à l'école pour faire de vrais progrès. Au printemps, il reprenait la garde du troupeau paternel.

Il avait à peine huit ans, lorsqu'il se confessa pour la première fois. Avant de se présenter au prêtre, il fit un sérieux examen. Craignant d'omettre quelques fautes, il dit à sa mère, en lui faisant sa confession : « *Voilà tout ce que j'ai pu trouver ; aidez-moi, je vous prie : vous savez mieux que moi ce que j'ai fait.* » Au sortir du saint tribunal, il s'agenouilla un instant devant l'autel de Marie, et, de retour à la maison, il ne put s'empêcher de manifester sa joie de la manière la plus naïve.

Pendant l'hiver de 1811, il retourna à l'école de Saint-Didier ; mais, comme nous l'avons déjà dit,

il ne pouvait y aller tous les jours. Ces leçons interrompues que personne à la Potière ne pouvait suppléer, n'avançaient guère l'instruction de notre jeune homme. La Providence allait y pourvoir dans son temps. Car, selon la pensée de M. l'abbé Bernard, son ami et son condisciple, « le jeune Chanel était une plante précieuse, semée par le bon Dieu dans un lieu solitaire et gardée par ses anges à l'abri de tout danger. Elle poussait tout naturellement et se faisait remarquer par sa belle venue ; mais pour qu'elle devînt ce que nous savons, il lui fallait un habile jardinier, qui la transplantât dans son parterre et lui donnât tous ses soins. » Ce jardinier, nous le raconterons bientôt, fut le bon curé de Cras.

Dès son arrivée dans cette paroisse, à la fin d'octobre 1811, M. Trompier songea à choisir parmi les enfants du catéchisme ceux qui lui paraissaient les plus capables et les plus pieux, afin de les instruire et de les préparer au sacerdoce, si telle était leur vocation. Ses premiers élèves furent MM. Giroux et Durand.

Le digne Curé avait choisi pour directeur de sa conscience, M. l'abbé Camus, confesseur de la foi pendant la grande révolution et curé de Saint-Didier d'Aussiat. Quand il allait trouver son confesseur, il lui arrivait parfois de laisser le chemin ordinaire et de prendre un sentier qui le conduisait à travers

les champs et les prairies, où le jeune Chanel faisait paître le troupeau de son père. Vers la fin de 1812, M. Trompier rencontra le berger. — « *Comment t'appelles-tu?* « — « *Pierre Chanel.* » — « *Quel est ton âge ?* » — « *Neuf ans et demi.* » — « *Où vas-tu à l'école ?* » — « *A Saint-Didier.* » — « *Que sais-tu ?* » — « *Pas grand'chose.* » De fait, il savait à peine lire. M. Trompier causa un moment avec le jeune berger et fut charmé de ses manières aimables et de la candeur de sa figure. Eut-il dès lors quelque pensée de le prendre un jour au nombre de ses élèves, nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est qu'à son retour, rencontrant Jeanne-Marie Chanel, il lui dit : « *J'ai vu ton cousin Pierre ; il est bien gentil.*

Le curé de Cras, en se rendant à Saint-Didier ou en revenant, retrouva plusieurs fois le jeune berger et chaque fois il fut frappé des heureuses dispositions qu'il manifestait.

« Je fis ma première communion, nous dit Jeanne-Marie Chanel, le 4e dimanche après Pâques, en 1814. J'avais onze ans et un mois. Vers la fin de juillet, je me trouvais à la Potière auprès de ma tante. Un jour je cueillais des prunes avec mon cousin. Tout à coup il me dit : « Ma cousine, que « tu es heureuse d'avoir fait ta première commu- « nion ? Et moi, je ne sais encore rien. » —

« Oh ! oui, je suis bien heureuse. Mais, Pierre, « tu auras ce bonheur. Tu viendras à Cras chez « ma mère ; tu iras à l'école ; tu apprendras bien « et tu feras ta première communion. » Pierre sourit à cette proposition. Il n'oublia jamais ce jour et plus tard il me dit souvent : « *Oh ! ma bonne Jeanne-Marie, je crois que sans toi je n'aurais pas été prêtre.* »

« Peu de temps après, M. Trompier passait par la prairie qui longe un magnifique ruisseau, et rencontrant mon cousin, il lui dit : « *Eh bien ! Pierre, te voilà grand, voudrais-tu venir à Cras?* » — « *Oh ! oui, Monsieur le Curé. C'est tout mon désir.* » Et dans son regard se peignait l'expression du bonheur. M. Trompier, poursuivant son chemin, entra à la Potière, mais il ne trouva que la mère qui accepta volontiers la proposition. Le père ne tarda pas à rentrer et, à son tour, donna son consentement.

« Dès que l'heure de reconduire son troupeau fut venue, mon cousin courut raconter à sa mère ce que M. le Curé lui avait dit. Celle-ci l'interrompit : « *Pierre, sois tranquille : tout est arrangé.* »

« A la Saint-Martin 1814, mon cousin vint à Cras chez ma mère. Il allait à l'école de M. Ménard. Nous l'aimions beaucoup, parce qu'il était bien sage, avait un excellent caractère et était très

studieux. Un de mes frères a pris modèle sur lui et, à son tour, a bien étudié et est devenu prêtre. Ma mère, qui avait une grande affection pour son neveu, lui disait quelquefois : « *Pierre, quand tu seras plus grand, que veux-tu faire ?* « — « *Je veux être prêtre,* » répondait-il sans hésiter. Ma mère rapportait ses paroles à M. le Curé, qui venait souvent chez nous, et disait : « *Allons, mon ami, il faut bien étudier, et puis tu apprendras* monere, moneor, moneo... » Nous ne savions pas ce que cela signifiait ; nous pensions qu'il voulait lui parler d'étudier le latin.

« A Pâques 1815, mon cousin retourna à la Potière, mais il revenait tous les mois se confesser. En gardant son troupeau, il était si studieux que son père et sa mère disaient : « *Qu'a donc notre petit Pierre ? Depuis qu'il est allé à Cras, il veut toujours avoir ses livres.* »

« Comme mon cousin fut heureux, lorsqu'à l'approche de l'hiver il revint à Cras ! Bientôt le bruit se répandit que nous allions perdre notre Curé. Pierre en était désolé. M. Trompier, qui définitivement avait jeté les yeux sur lui pour le faire étudier, proposa à ses parents de l'emmener et de se charger de son éducation. Cette proposition fut acceptée avec reconnaissance. Mon cousin avait bien prié : aussi, quand il apprit qu'il irait à Monsols, il nous dit : « *Ah ! si la Sainte-Vierge*

n'y avait pas mis la main, les choses n'auraient pas si bien réussi. « Vers Noël 1815, M. Trompier partit pour Monsols, emmenant avec lui mon cousin et le jeune Vavre ; mais, ce dernier ne resta pas. »

A Monsols, le jeune Chanel montra une grande ardeur pour l'étude. Dans ses moments de loisir, il faisait ses délices d'une lecture qui pouvait l'instruire et l'édifier. Nul livre ne l'intéressait plus vivement que les *Lettres édifiantes.* Ces annales des Missions étrangères allumèrent dans son cœur le désir de franchir les mers et de se dévouer au salut des infidèles. Nous savons qu'à ces précoces inspirations de zèle, il joignait encore l'espoir de verser son sang pour la foi.

Dans le jardin de la Cure, il avait un petit parterre, qui témoignait de son goût et, en même temps, de sa piété : car, les fleurs qu'il cultivait avec tant de soin, il ne les cueillait que pour en parer l'autel de la Sainte-Vierge.

Quelque part qu'il se montrât, son air de candeur, de modestie et de piété frappait les regards. Aussi tous l'admiraient. Les mères de famille enviaient le bonheur de ses parents et le citaient à leurs enfants comme un modèle. Les enfants, à leur tour, étaient attirés vers lui par le charme de ses vertus. Ses aimables qualités lui conciliaient même l'estime des jeunes gens les moins pieux.

Un jour plusieurs d'entre eux parlaient trop

légèrement de quelques ecclésiastiques : « *Nous avons un Curé,* dirent-ils, *qui ne leur ressemble pas ; et si Chanel devient prêtre, il sera lui aussi un excellent Curé.* » L'ayant aperçu au sortir de l'église, un de ces jeunes gens dit à ses camarades : « *Voulez-vous que nous lui cherchions noise ? — Oh ! garde-t'en bien. Si on le savait dans la paroisse, tu pourrais t'en repentir. Du reste, il a si bon cœur, ce petit Chanel !... Laissons le donc passer en paix.* »

Aux heures de récréation, il se livrait avec une douce gaieté aux délassements de son âge, et, de son côté, l'abbé Trompier se faisait un plaisir de les partager avec lui. Le jeu de boules était le plus ordinaire ; et quand la conversation devait le remplacer, Pierre, désireux de reprendre les boules, proposait ce qu'il appelait *la petite partie.* « Vous verrez, disait-il en riant, que je perdrai encore aujourd'hui. » — « Beau plaisir ! répondait M. Trompier. » « — Oui, sans doute, répliquait l'enfant, et j'en suis tout joyeux d'avance ; car je vois que, lorsque vous gagnez, cela vous fait beaucoup rire. » M. Trompier avait aussi remarqué que son élève, bien que fort attentif au jeu, perdait le plus gaiement du monde.

M. Trompier avait en peu de temps conquis l'estime et l'affection des habitants de Monsols. Mais, le climat des montagnes du Beaujolais éprouvait

tellement sa santé qu'un changement devenait nécessaire. Cras avait eu successivement deux curés, et le dernier était parti au commencement de septembre 1816. Apprenant que M. Trompier devait quitter Monsols, toute la population de Cras s'empressa de solliciter le retour de celui qu'elle avait tant regretté. L'administration diocésaine crut devoir condescendre au vif désir qui lui était manifesté, et nomma de nouveau M. Trompier, curé de Cras.

Les adieux du vénérable curé à la paroisse de Monsols firent couler bien des larmes. Lui-même ne pouvait retenir les siennes ; il s'arrachait à regret du milieu de la foule qui se pressait autour de lui et qui l'accompagna jusqu'aux limites de la paroisse. Le jeune Chanel, profondément ému, marchait à côté de son bienfaiteur. Longtemps on conserva le souvenir de M. Trompier et du bien qu'il avait fait. Mais, ce qui doit surprendre, c'est que l'on n'ait point oublié le serviteur de Dieu, qui n'avait alors que treize ans.

Une lettre de M. Bessy, curé de Monsols, en date du 29 juin 1863, adressée au P. Bourdin, nous apprend que « dans plusieurs familles on avait conservé un précieux souvenir de cet enfant de bénédiction, qui, plus tard, a cueilli la double palme de l'apostolat et du martyre.

« On se rappelle fort bien qu'il était pieux, charitable, modeste, d'une candeur angélique. Le petit Pierre (c'était ainsi qu'on l'appelait) servait

d'enfant de chœur à M. Trompier. Il aimait beaucoup les cérémonies de l'Eglise et chantait à ravir.

« Un nommé Philibert Chatelet, qui assistait avec lui au catéchisme, raconte qu'un jour, obligé de suspendre sa leçon pour se rendre au presbytère, M. le curé recommanda aux enfants d'être sages pendant sa courte absence. Tous, malgré cet avis paternel, sortirent de leurs rangs et se dissipèrent. Chanel seul resta calme et silencieux à sa place.

« Une femme très pieuse (Jeanne-Marie Collonge) raconte aussi qu'elle avait conçu une telle estime de cet enfant, qu'ayant reçu une lettre par son entremise, elle avait encore cette lettre qu'elle conservait non-seulement comme un souvenir, mais comme une relique. »

M. Trompier fut accueilli par les habitants de Cras avec un enthousiasme qu'il serait difficile d'exprimer. Son retour avait lieu vers la fin d'octobre 1816.

Le jeune Chanel, comme on le comprend facilement, goûta un singulier plaisir en revoyant ses parents, ses condisciples, et cette église de Cras où il aimait tant à prier. Bien que son absence n'eût pas été d'une année, on se plaisait à remarquer en lui, avec le développement de sa taille, un air plus réfléchi, un maintien plus grave et des manières plus cultivées.

CHAPITRE II.

Le jeune Chanel à l'école presbytérale de Cras. — Première Communion. — Continuation des études.

(Octobre 1816. — 30 Octobre 1819.)

Notre jeune homme ne retourna plus auprès de sa tante. M. Trompier voulut le retenir au presbytère de Cras. Pierre s'efforça de répondre aux vues providentielles de son bienfaiteur. Laissons parler ici M. l'abbé Bernard : « J'aime à me rappeler cette époque, où n'étant qu'au début de mes études, je rencontrai, au presbytère de Cras, mon cher et saint ami Chanel. Ah ! si j'avais pu prévoir qu'il cueillerait la palme du martyre et que l'Eglise le proposerait à notre vénération, comme j'aurais observé et noté ses moindres actes de vertu ! Je me souviens cependant très bien de lui ; il me semble même le voir encore au milieu de ses camarades, soit en classe, soit en récréation. Quoique d'une santé frêle et délicate, il était fort laborieux. On remarquait déjà en lui une belle intelligence et surtout une grande piété. Dans nos heures de délassement, il s'associait à nos jeux,

quelquefois même il y mettait de l'entrain ; toujours il y apportait de la franchise et de la complaisance. Nous l'aimions tous beaucoup. Avec la douceur, la modestie et les autres vertus que nous lui connaissions, pouvait-il n'être pas aimé ? S'il nous arrivait de le contrister, c'est quand il nous voyait punis ; alors il avait pour nous un mot d'excuse et s'empressait de solliciter notre pardon... L'abbé Trompier s'efforçait inutilement de voiler la prédilection qu'il avait pour cet élève accompli ; nous ne doutions pas qu'il ne nous portât tous dans son cœur, mais il était facile de nommer celui qui en occupait la première place. Cette préférence était si bien méritée qu'elle ne souleva jamais parmi nous le plus léger sentiment de jalousie. Du reste, Pierre était trop bon, trop humble pour nous faire sentir les avantages qui pouvaient tourner à sa louange. » *(Lettre du 16 août 1843).*

L'abbé Trompier cultivait avec soin l'intelligence de ses élèves ; il s'appliquait cependant encore plus à former leur cœur. Il corrigeait leurs défauts, et pliait leurs volontés sous le joug d'une sage discipline. Il les habituait sans contrainte au fréquent usage de la prière et des sacrements. Connaissant toute la force de l'exemple sur les jeunes gens, il aimait à leur rappeler les principaux traits de la vie de ces saints, qui, dans un âge peu avancé, se sont élevés à la sainteté la plus consommée. Nous savons

que le serviteur de Dieu écoutait ces leçons avec un plaisir indicible et qu'il s'efforçait de reproduire dans sa conduite les vertus dont il entendait le récit.

Ne perdant jamais de vue les jeunes gens confiés à ses soins, l'abbé Trompier ne laissait échapper aucune occasion de les former à la vertu et de leur inspirer l'amour du devoir.

Un voisin d'étude sollicita, un jour, de Chanel, l'emprunt de ses cahiers pour transcrire le travail qu'il avait à présenter en classe. Celui-ci, n'écoutant que son cœur, les lui prêta volontiers. Cette petite fraude fut aisément reconnue. L'habile professeur, après avoir puni le plagiaire, n'épargna pas celui qui, par une complaisance déplacée, s'était rendu complice d'un acte de paresse.

Un autre jour, il lui refusa la permission d'aller voir sa famille, parce qu'il avait remarqué dans l'un de ses thèmes quelques traces de négligence. « *Oh ! que nous serions ingrats,* disait Pierre à l'un de ses condisciples, *que nous serions aveugles, si nous ne sentions pas que c'est pour notre bien que l'on fait la guerre à nos défauts.* »

Le jeune Chanel n'était pas du nombre de ces élèves qui n'obéissent que lorsqu'on les surveille. En l'absence, comme sous l'œil du maître, il respectait les ordres qui lui étaient donnés. Un simple trait suffit pour peindre l'estime qu'il faisait de l'obéissance.

Malgré la défense de M. Trompier, quelques

enfants allaient se baigner dans les eaux de la *Reyssouze*. Quant à Pierre, on eut beau lui faire à cet égard les plus vives sollicitations, il répondit toujours : « *M. le Curé l'a défendu.* » — « *Mais, il ne le saura pas* ». — « *N'importe, Dieu nous voit, et cela me suffit.* »

« Nous avions une si haute idée de sa vertu, nous dit M. l'abbé Bouvard, que malgré notre étourderie et notre dissipation, jamais, en sa présence, nous n'avons fait aucune espièglerie. C'était déjà un saint. Nous étions bien légers ; les fidèles de Cras en faisaient la remarque ; mais ils ajoutaient : « *Voyez donc Chanel ! comme il est sage !* »

« La prière avait lieu tous les soirs. Quand M. Trompier était absent, Chanel la faisait à sa place, et lisait, après l'*Angelus,* la vie des Saints. Les fidèles aimaient beaucoup à l'entendre lire ou chanter. Il avait une si bonne figure et une voix si angélique ! »

Il ne se lassait point d'être à l'église. Un attrait particulier le portait à entendre la parole de Dieu. Son œil suivait tous les mouvements du prédicateur et son oreille ne perdait aucune de ses paroles. La voix du prêtre l'impressionnait comme celle de Dieu même. Il en paraissait tout pénétré.

Sa piété était encore plus admirable pendant la célébration des saints mystères. Son extérieur avait

quelque chose de si pieux et de si édifiant que plus d'une fois, nous dit l'abbé Bernard, j'ai entendu M. Trompier et les habitants de Cras faire le plus bel éloge du jeune Pierre et dire de lui : « *Celui-là, à coup sûr, sera prêtre.* »

C'était l'affliger sensiblement que de commettre dans l'église la moindre irrévérence. Un enfant du catéchisme s'amusait, un jour, en entrant, à jeter de l'eau bénite au visage de son voisin. Pierre, qui s'en aperçut, le saisit par le bras et le reprit de son étourderie. « *C'était pour rire,* répondit l'enfant. — « *Il n'est pas permis de rire,* répliqua Chanel, *en manquant de respect aux choses saintes.* » La leçon fut bien reçue et porta ses fruits.

L'esprit de foi dont il était pénétré, se faisait remarquer jusque dans un signe de croix, et même dans une simple génuflexion. Jamais il ne passait devant une église sans la saluer. Il se découvrait également toutes les fois qu'il rencontrait un prêtre, une image de la Sainte-Vierge ou l'auguste signe de notre rédemption.

La veille des fêtes, il sacrifiait volontiers l'heure de sa récréation pour rejoindre le sacristain à l'église et l'aider dans son office. C'était pour lui un bonheur de contribuer à la propreté et à la décoration du sanctuaire. Il s'approchait le plus près qu'il pouvait de l'autel. Une bonne femme lui

ayant demandé pourquoi, à son âge, il se mettait si près du Saint-Sacrement : « *Ah !* lui répondit-il, *je l'aime tant !...* »

Sa charité envers les pauvres jetait chaque jour de plus profondes racines dans son cœur. Il aimait à leur parler, sachant que Jésus-Christ se cache sous le manteau de leur misère et de leurs souffrances. La vue d'un malheureux l'attendrissait jusqu'aux larmes. Un mendiant se présentait-il à la porte du presbytère, il courait aussitôt en informer M. Trompier. « *Mais qui vous presse donc si fort?* lui dit un jour la servante de la cure. « *Il y a un pauvre là-bas,* » répondit-il. Souvent c'était sa propre bourse qu'il mettait à contribution ; à force d'y puiser, l'argent destiné à ses menus plaisirs s'écoulait tout en aumônes. A mesure qu'il voyait s'approcher le jour si désiré de sa première communion, il semblait que son cœur devenait encore plus compatissant et plus généreux.

M. Trompier n'aimait point à admettre trop tôt à la première communion. Il voulait qu'avant cet acte solennel l'instruction fût assez complète. Pierre avait treize ans et demi, et par ailleurs ses dispositions ne laissaient rien à désirer. Il fut donc admis, et le jour fut fixé au dimanche de la Passion. Il s'empressa d'annoncer cette nouvelle à ses bons parents, en leur écrivant une lettre où se

révèlent ses sentiments de piété, de joie et de bonheur. Dès lors il ne pensa plus qu'à la grande action qu'il allait faire.

La veille du beau jour, on le vit prier longtemps avec ferveur au pied de l'autel de la Très Sainte-Vierge.

Le lendemain, 23 mars 1817, dimanche de la Passion, peu après le lever du soleil, la cloche avait réuni dans l'église de Cras les jeunes conviés du Seigneur. Une foule nombreuse était accourue à cette auguste et touchante solennité. M. Trompier célébra les divins mystères et distribua la sainte communion aux soixante enfants qu'il avait préparés avec tant de soin.

« Je n'oublierai jamais, dit un témoin oculaire, le touchant spectacle qu'offrit alors la piété du jeune Chanel. Quoique les enfants qui parurent à la Table sainte, fussent nombreux et édifiants, je ne pouvais m'empêcher d'attacher sur lui mes regards. Il me semble encore le voir à genoux, les mains jointes et le front rayonnant d'une joie céleste, enfin, ayant toute l'attitude recueillie dans laquelle on représente les anges en adoration. Son père et sa mère, qui étaient à quelques pas de lui, participèrent aussi au banquet de l'Agneau sans tache. Leurs yeux, sans doute, se détournèrent plus d'une fois pour contempler cet enfant béni,

devenu en ce moment plus cher encore à leur tendresse. Pour lui, plongé dans un profond recueillement, il tenait les yeux baissés, et, versant de douces larmes, il savourait dans son cœur la joie qu'y répandait la présence du Dieu de toute pureté et de tout amour. »

Afin d'asseoir sur un fondement solide l'édifice de sa persévérance, le jeune Chanel se traça par écrit un plan de conduite que sanctionna M. Trompier.

« Maintenant je ne dois plus être un enfant dont on excuse, en bien des choses, les fautes et la légèreté. Il faut que je sois et plus raisonnable et plus chrétien.

« Ce que j'ai le plus à craindre, c'est le péché. Je ferai tout mon possible pour m'en préserver.

« Sans le secours de Dieu, je ne puis ni éviter le péché, ni pratiquer la vertu ; je tâcherai par conséquent de faire toutes mes prières avec attention et piété.

« Je me confesserai et je communierai aux époques fixées par mon confesseur.

« J'aimerai bien la Sainte-Vierge. Je réciterai tous les jours le chapelet pour l'honorer et me recommander à elle. Je tâcherai de communier le jour de ses fêtes.

« J'éviterai toute espèce de querelle avec mes camarades. Je les aimerai tous comme des frères.

« Toutes les fois que je recevrai de l'argent pour mes menus plaisirs, je le partagerai avec les pauvres. »

A partir du jour de sa première communion, on le vit redoubler d'ardeur pour le travail et de zèle pour le service de Dieu.

Qui le croirait ? Il lui survint, vers l'âge de quinze ans, un soudain et si profond dégoût pour le travail, que malgré de généreux efforts, il ne put le surmonter. Un jour, il partit sans rien dire. Mais, après avoir quitté la cour du presbytère, il rencontra Mlle Benoîte Chambard, qui dirigeait l'école des filles. — « Eh bien ! Pierre, où vas-tu ? » — « Je m'en vais. » — « As-tu parlé à ta tante ?... Au moins, tu as consulté la Sainte-Vierge ! » Les yeux baissés, Chanel ne répondait rien. — « Crois-moi, Pierre ; vas d'abord à l'église et prie la Sainte-Vierge. » Le jeune homme obéit. Bientôt il sort tout joyeux, et tenant ses livres sur sa tête : « *Eh bien ! je reste* » dit-il à Mlle Chambard.

Vingt ans plus tard, reportant sa pensée vers cette époque de sa vie, qu'il appelait l'époque de sa conversion : « Vraiment, disait-il, je ne sais ce que j'avais dans la tête ; je crois que le diable s'y était logé. Le perfide ! peu s'en est fallu qu'il ne m'ait joué un bien vilain tour. J'étais, sans pouvoir me l'expliquer, dans des angoisses et dans une

espèce d'agonie qui touchaient presque au désespoir. Si j'ai recouvré le calme et le courage, je le dois à la Sainte-Vierge. »

Il n'oublia jamais une telle faveur, ni sa bonne conseillère. Depuis lors, il ne passa pas un jour sans réciter son chapelet. Son âme semblait s'être retrempée dans la victoire qu'il venait de remporter. Sa piété et son application à l'étude n'en devinrent que plus solides et plus persévérantes.

Lorsqu'il eut atteint sa seizième année, M. Trompier jugea qu'il serait plus avantageux de lui faire continuer ses études dans un établissement diocésain. Le petit Séminaire de Meximieux jouissait, dès cette époque, d'une réputation justement méritée. Il fut décidé que le jeune Chanel irait y finir ses études.

Le jour de son départ, il se rendit à l'église pour recommander son voyage à la Sainte-Vierge. De retour au presbytère, où l'attendaient sa famille, M. le Curé et quelques amis, on s'aperçut aisément qu'il avait fortifié son cœur au pied des saints autels. Tout le monde était triste. Pour lui, il allait de l'un à l'autre : « Je suis comme un nouveau soldat qui va rejoindre son régiment. Il faut que je fasse mon temps. » Il avait un mot de gaieté pour chacun de ses parents. Quand vint le tour de M. Trompier, il ne put s'empêcher de donner un libre cours à ses larmes.

Sa mère voulut l'accompagner jusqu'au petit Séminaire de Meximieux. Deux incidents de voyage lui donnèrent lieu de montrer par des reparties assez piquantes toute la vivacité de son esprit. S'apercevant qu'il avait trop cédé à l'entraînement de son caractère, il se mit à rougir et garda le silence le reste de la route. Mais à peine descendu de voiture, il reprit son air calme et riant. Quelques heures plus tard il se mêlait à la foule de ses nouveaux condisciples. Toutefois il lui avait fallu essuyer encore quelques larmes aux derniers adieux de sa mère.

CHAPITRE III.

Le vénérable Chanel aux petits Séminaires de Meximieux et de Belley.

(30 Octobre 1819. — Juillet 1824.)

§ 1. — Première année.

La rentrée des classes au petit Séminaire de Meximieux avait eu lieu, cette année 1819, le 30 octobre. Dès les premiers jours, suivant l'usage, les nombreux élèves de cet établissement eurent à faire leur retraite. A la suite de ces saints exercices, le serviteur de Dieu que la grâce avait fortement remué, écrivit les résolutions suivantes :

« 1o Tous les jours, pendant un mois, je réciterai le psaume *Laudate Dominum omnes gentes* et le *Sub tuum prœsidium,* pour remercier Dieu de la retraite que je viens de faire, et obtenir, par l'intercession de la Sainte-Vierge, la grâce d'en conserver les fruits.

« 2o J'observerai dans tous ses points le règlement de la maison, le regardant comme l'expression de la volonté divine à mon égard.

« 3o Au premier son de la cloche pour le réveil, j'offrirai à Dieu, par les mains de la Sainte-Vierge, mon cœur et toutes mes actions de la journée.

« 4° Je ferai mes prières, grandes ou petites, avec esprit de foi et de piété. J'entendrai la sainte Messe avec dévotion, surtout les jours où l'Église m'en fait un commandement; les autres jours, je ne m'autoriserai point à l'entendre plus ou moins bien par la pensée qu'elle n'est pas de précepte.

« 5° Je m'acquitterai avec soin de tous mes devoirs de classe. S'il m'arrive d'en omettre quelques uns, j'en dirai franchement le motif à mon professeur.

« 6° Je serai respectueux envers tous mes maîtres, et j'aimerai chrétiennement tous mes condisciples.

« 7° Je ne passerai pas trois semaines sans me confesser; je le ferai plus souvent si ma conscience en a besoin.

« 8° Je relirai, tous les mois, ces résolutions, et je m'imposerai quelque pénitence afin d'expier les infidélités dont je me serai rendu coupable. »

Ces résolutions qu'il avait prises sous l'inspiration de la grâce et qu'il avait écrites pour ne point les oublier, nous savons qu'il les a tenues, avec toute la fidélité possible, pendant le cours de cette première année. Nous savons que les années suivantes il les renouvela et y ajouta d'autres points de perfection.

Tout en s'efforçant de remplir tous ses devoirs, il n'oubliait pas ses parents. Non content de prier

chaque jour pour son père et sa mère, il leur écrivait assez fréquemment afin de les consoler de son absence. Dans sa lettre de la fin de décembre 1819, il leur témoigne toute sa reconnaissance et leur souhaite la bonne année dans les termes les plus touchants. Puis, s'adressant à sa plus jeune sœur : « Que veux tu, lui dit-il, que je te souhaite pour la bonne année? Je désire que l'enfant Jésus te bénisse et te fasse grandir en sagesse; qu'il t'accorde la grâce d'être toujours bien obéissante à nos chers parents; qu'il te conserve longtemps sur la terre, et que tu n'aies jamais le malheur de perdre l'amitié de Dieu... Ne cessons point de prier l'un pour l'autre. »

Il n'eut garde d'oublier son cher bienfaiteur. Il lui écrivit donc la lettre suivante :

« Monsieur le Curé,

« Permettez que je vienne à mon tour vous exprimer les vœux et les sentiments dont le témoignage est si doux à tous ceux qui sont l'objet de votre zèle et de votre bienfaisance. Je vous souhaite de tout mon cœur la bonne année. Que Dieu vous conserve longtemps pour votre chère paroisse et pour moi! Votre couronne n'en sera que plus belle dans le Ciel, et notre persévérance dans le bien plus assurée.

« Je ne puis vous dire, M. le Curé, combien je

suis heureux au petit Séminaire ; j'ai de si bons maîtres ! Mes camarades, qui sont en grand nombre, ont, pour la plupart, des qualités que je leur envie... L'affection filiale et respectueuse que je ressens pour vous, m'excite à de nouveaux efforts dans l'accomplissement de mes devoirs de chrétien et d'écolier.

« Je me recommande à vos prières, et me ferai toujours un bonheur d'être avec la plus vive reconnaissance.

« Votre très humble et très affectionné,

« P.-M.-L. CHANEL. »

Le serviteur de Dieu s'était présenté pour la classe de quatrième. Dès les premières compositions, son professeur jugea qu'il serait un de ses meilleurs élèves.

Bientôt et par le premier bulletin trimestriel qui leur vint de Meximieux, le père et la mère de Chanel eurent la consolation d'apprendre que leur fils occupait dans sa classe un rang distingué, que son travail était soutenu, son caractère excellent et sa conduite exemplaire.

M. Trompier à qui ce bulletin fut communiqué, peu de jours après, écrivit à M. l'abbé Loras, alors Supérieur du petit Séminaire de Meximieux, et devenu plus tard Evêque de Dubuque, aux Etats-Unis : « L'intérêt que je porte au jeune Chanel,

a doublé la satisfaction que m'a procuré son premier bulletin. Ce cher enfant continuera, je l'espère, à faire votre consolation et la mienne. Je le crois appelé au sacerdoce. C'est une âme d'une candeur et d'une aménité admirables. Je suis heureux de penser qu'elle est entre vos mains. Ne lui ménagez au besoin ni les réprimandes ni les punitions ; vous avez toute liberté : « *Confidens scripsi tibi : sciens quoniam et super id quod dico facies (1).* »

Les notes excellentes de ce premier bulletin, non seulement furent maintenues dans les suivants, mais les expressions *très bien,* etc. indiquèrent toute l'estime et tout le contentement de ses maîtres.

Ecoutons son professeur de quatrième et de troisième. Il écrivait en 1843 au P. Bourdin : « On peut dire de Pierre-Marie-Louis Chanel : « *Dilectus Deo et hominibus.* (2) » Oh ! oui, il était chéri de Dieu, de ses maîtres et de ses condisciples. Quelles précieuses qualités dans ce jeune aspirant au sacerdoce. J'en ai jugé de bien près, l'ayant eu pour élève dans ses classes de quatrième et de troisième. Si alors j'avais pu prévoir sa glorieuse destinée, avec quel intérêt j'aurais observé et recueilli jusqu'aux

(1) « La confiance que vous m'inspirez, m'engage à vous écrire de la sorte, persuadé que votre zèle ira au-delà de mes recommandations. » *Ad Philem.* v, 21.

(2) « Chéri de Dieu et des hommes. » Eccl.. XLV. 1.

plus légères circonstances de sa vie! Je n'aurais perdu aucun de ses actes pour vous les montrer comme les heureux préludes des vertus qui ont fait le saint prêtre, l'apôtre et le martyr.

« En causant de lui avec plusieurs de ses anciens amis, nous avons été d'accord que nulle conduite d'écolier n'avait été plus constamment régulière que la sienne. Je ne crois pas qu'il ait mérité ou reçu un seul reproche de ses supérieurs.

« Il était d'une modestie et d'une docilité parfaites. Il avait le cœur sensible et généreux. Le fond de son caractère était la mansuétude. Cette bonté d'âme était peinte dans ses traits; elle se révélait surtout dans son regard et dans sa parole. Ennemi de tout ce qui trouble la paix et l'union, il n'eut jamais avec ses condisciples la moindre querelle. Sa timidité naturelle le portait à s'éloigner de ces jeux trop bruyants et trop animés d'où naissent d'ordinaire les conflits et les disputes. Une légère teinte de mélancolie lui donnait un air posé sans être trop grave et calme sans froideur... Il tenait dans sa classe un des premiers rangs. Son application avait de la constance, malgré la délicatesse de son tempérament...

« La piété de ce cher élève était réfléchie, solide et tendre. Il me souvient très bien qu'il aimait à épancher souvent son cœur au pied de l'autel de

la Sainte-Vierge. Cette piété filiale envers celle qu'il appelait sa bonne Mère lui a sans doute valu la double faveur, d'abord, d'entrer dans la Société de Marie ; puis, de l'honorer par son apostolat et son martyre.

« En un mot, il réunissait les qualités qui font le parfait élève et rendent douce et facile la tâche des maîtres. »

Tous ceux qui ont connu le serviteur de Dieu pendant son séjour au petit Séminaire de Meximieux, confirment en tous points le témoignage que nous venons de reproduire. Mais, il nous faut entrer dans quelques détails.

Simple dans sa tenue, noble dans son maintien, doux et modeste dans son regard ainsi que dans ses paroles, toujours poli dans ses relations, même avec les petits enfants, le serviteur de Dieu avait cette dignité, cette fleur de bon ton qui plaît à tout le monde. En salle d'étude, en récréation, au réfectoire, partout il se montrait affable et prévenant. Il aimait à prêter les objets dont il pouvait disposer et se faisait un plaisir de partager avec le premier venu les comestibles qu'il recevait pour son goûter. Volontiers il s'associait à ses camarades dans les jeux qui lui souriaient le moins, et il s'offrait au besoin pour compléter le nombre des joueurs. Tout en payant de sa personne dans les amusements

auxquels il prenait part, il donnait toujours quelques nouvelles preuves de son bon esprit et de son bon cœur. S'il surgissait quelque querelle parmi ses condisciples, il se hâtait de remplir l'office de pacificateur.

Plein de respect pour ses maîtres, le jeune Chanel se montrait toujours attentif à leurs leçons et docile à leurs avis. Désireux de les contenter, il s'acquittait de ses devoirs d'écolier avec tout le soin possible. Il ne souffrait pas qu'en sa présence on s'égayât à leurs dépens. Plus d'une fois on l'a vu imposer silence à des langues trop légères.

Le directeur spirituel de Meximieux avait fait choix des élèves les plus fervents, qu'il réunissait de temps en temps au pied de l'image bénie de la Mère de Dieu. Il leur adressait quelques paroles d'édification, leur donnait d'utiles conseils, leur faisait réciter quelques prières et chanter un cantique. Ainsi s'était formée la Congrégation de la Sainte-Vierge, qui devait faire tant de bien et exercer une salutaire influence sur toute la communauté. Le zélé directeur avait remarqué la piété et les autres qualités du jeune Chanel et l'avait admis, dès la première année, dans la Congrégation.

Ainsi, le serviteur de Dieu, en remplissant tous ses devoirs, avait su se concilier l'amitié de ses condisciples et l'estime de ses maîtres.

Quand vinrent les vacances, il reprit le chemin de la Potière, tout heureux de pouvoir se jeter dans les bras de son père et de sa mère. Sans négliger les devoirs qui lui avaient été assignés, il se faisait un plaisir d'aider ses parents dans leurs travaux et de leur rendre tous les services dont il était capable. « J'en ai été le témoin oculaire, dit M. Bernard, son cousin et son compatriote... Souvent M. Trompier m'a fait remarquer les vertus de cet admirable jeune homme ; il le citait comme modèle de piété filiale, et trouvait dans ses relations de famille un des plus beaux commentaires de ce précepte divin : *Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.* Je ne m'étonne pas, ajoutait le vénérable curé, que Dieu le récompense dès ce monde, en lui accordant ce charme de la vertu, cette amabilité de caractère, cet ensemble de qualités et cette abondance de grâces qui le préparent si bien au sacerdoce (1). »

§ 2. — Deuxième et troisième années.

Au jour fixé pour la rentrée, à la fin d'octobre 1820, le serviteur de Dieu retourna à Meximieux et reprit avec une nouvelle ardeur le cours de ses études. Nous savons que ses progrès, grâce à un

(1) Extrait d'une lettre en date du 16 août 1843.

travail constant, furent rapides, et que plus d'une fois il eut à recevoir publiquement la croix qu'il avait méritée. On le voyait alors rougir, tant il se croyait indigne de cette marque de distinction.

Son exactitude à remplir parfaitement ses autres devoirs ne fut pas moins remarquable. La piété qui l'animait dans le service de Dieu, son zèle pour le culte divin et les cérémonies de l'Église attirèrent les regards de ses maîtres. Le directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge le chargea du soin de la Chapelle où se tenaient les réunions. Oh ! que notre jeune homme fut heureux de pouvoir contribuer, en ornant le modeste sanctuaire, à faire aimer l'auguste Mère de Dieu.

« Il aurait certainement obtenu des prix à la fin de la troisième, nous dit son professeur, si une maladie, qui éclata dans le Séminaire, ne nous eût forcés d'interrompre brusquement le cours des études et de devancer l'époque des vacances (1). »

En peu de jours, l'établissement ne fut qu'une vaste infirmerie. Un maître et quelques élèves succombèrent au fléau. On se hâta de rendre à leurs familles tous ceux qui pouvaient supporter le voyage. Notre pieux écolier fut de ce nombre et il reprit auprès de ses parents les travaux dont nous avons parlé.

(1) Extrait d'une lettre de 1843 au P. Bourdin.

Vers la fin d'octobre 1821, l'épidémie qui avait si cruellement éprouvé Meximieux, avait complètement disparu. La rentrée au Séminaire eut lieu avec l'affluence et l'empressement accoutumés.

Le serviteur de Dieu entrait en seconde. Dans le courant de l'année, il écrivit en ces termes à l'un de ces cousins : « Enfin, après une marche longue et pénible au milieu des grammaires, des thèmes et des versions, je suis arrivé dans la région des belles-lettres. Je me crois transporté dans le plus beau pays du monde. On nous met chaque jour en relation avec les meilleurs écrivains des temps anciens et modernes. Nous cherchons à nous rendre compte de leurs pensées, de leurs sentiments, de leur style. Cet exercice d'analyse, à l'aide d'un maître habile, développe et règle l'imagination, la sensibilité, le goût et le jugement. Je suis encore bien novice dans ce travail ; mais, grâce à Dieu, j'ai bon courage.

« Rien de plus varié que les sujets sur lesquels on exerce notre plume : tantôt c'est une description topographique ou le récit d'un évènement ; tantôt c'est une lettre ou une fable, une élégie, une idylle, etc. Il va sans dire que nous étudions encore les langues grecque et latine dans ce qu'elles ont de plus beau et de plus difficile à traduire... Ainsi, tu le vois, le cercle de mes devoirs d'éco-

lier s'est agrandi ; je voudrais bien que ma tête s'agrandît également et qu'elle ne perdît rien de l'instruction que l'on nous donne. »

Le lecteur nous permettra de placer ici différents faits auxquels nous ne saurions assigner une date précise et qui se rapportent aux deux années qui font l'objet de ce paragraphe. Pour ne point revenir sur le même sujet, nous y ajouterons ceux qui regardent l'année de la rhétorique.

Voulons-nous parler de sa vertu de religion, les témoignages recueillis nous font connaître qu'au seul nom de Dieu, le jeune Chanel était impressionné jusqu'au fond de l'âme. Il n'aimait pas que ce nom trois fois saint entrât, comme il arrive trop souvent, dans certaines manières de parler. La rougeur lui montait au front, lorsque, dans les simples débats de la vie écolière, on ne craignait pas d'appeler Dieu en témoignage. Quant au blasphème, il l'avait souverainement en horreur. « Je ne conçois pas, disait-il, qu'il y ait des hommes assez aveuglés, assez dénaturés pour blasphémer Dieu... Le démon parle évidemment par leur bouche. »

Entrait-il dans une église, son maintien, sa tenue et surtout l'expression de sa figure attestaient la vivacité de sa foi et de sa piété.

Assistait-il à une prédication, il prêtait une oreille

attentive comme à la voix de Dieu même. « Que penses-tu du prédicateur que nous venons d'entendre? lui demandait un jour un de ses condisciples. — Mon ami, j'en pense ce que Jésus-Christ veut que nous en pensions, quand il dit à ses apôtres : *Qui vos audit, me audit* (1). — Je sais bien cela, répliqua l'élève ; mais enfin, sans vouloir soumettre à notre critique le caractère et la mission divine du prêtre, ne parlons de cet ecclésiastique qu'au point de vue oratoire. — Ah ! mon ami, reprit Chanel, quand je vais entendre un sermon, je me souviens qu'il y a en moi le chrétien et le rhétoricien. Le chrétien seul entre dans l'église ; quant au rhétoricien, je le laisse à la porte. »

Ce respect pour la parole de Dieu, il le portait jusqu'à ses dernières limites. Ainsi, par exemple, apercevait-il à terre quelques feuillets détachés d'un Nouveau-Testament, il les recueillait, afin qu'ils ne fussent pas foulés par le pied des passants.

Sa piété et sa vertu avaient tellement frappé ses condisciples qu'il fut élu *préfet* de la Congrégation, à l'unanimité des suffrages. Cette promotion ne surprit que sa modestie. « *Je croyais,* dit-il ingénuement, *que ces sortes d'élections se faisaient en conscience.* »

(1) Celui qui vous écoute, m'écoute moi-même *Luc*, X, 16.

Mesurant l'étendue de ses nouvelles fonctions, il s'inspira d'un zèle généreux pour les remplir dignement. Persuadé qu'on doit le bon exemple à proportion du rang qu'on occupe dans une association, il résolut de veiller de plus près sur sa conduite et d'en corriger jusqu'aux moindres défauts.

Sans s'établir juge de la conduite des autres, il ne pouvait voir d'un œil indifférent ce qui était de nature à flétrir la Congrégation ou l'un de ses membres. Rencontrant un jour un de ses jeunes associés qui faisait un *pensum*, il poussa un profond soupir et ne put continuer de prendre part aux jeux et aux conversations. Le lendemain les congréganistes avaient leur réunion. A la suite de leurs pieux exercices, le directeur spirituel demanda au préfet s'il avait quelques observations à faire dans l'intérêt de la Congrégation. « Ah ! mon Père, répondit Chanel d'une voix émue par le souvenir de la veille, nous devrions nous efforcer encore plus d'accomplir tous nos devoirs d'écolier. Nous glorifierions ainsi la Sainte-Vierge ; nous porterions plus dignement notre titre de Congréganiste, et nous nous épargnerions bien des ennuis. »

La pieuse association prit bientôt un nouvel essor. Chanel en fut comme l'âme et la vie. La communauté tout entière devint, en quelque sorte, un champ ouvert à son zèle.

On eût dit qu'il s'était fait comme le petit missionnaire de la Sainte-Vierge. Il aimait Marie plus que sa vie ; il en parlait comme un enfant parle de sa mère ; à son nom seul, il éprouvait une joie et un attendrissement qui se peignaient dans son regard et sur ses traits. Il lui consacrait, dès son réveil, toutes les actions de la journée ; il mettait sous ses auspices tout ce qui lui appartenait et tout ce qu'il faisait : *Auspice Dei Genitrice Maria.* Cette devise se trouve en tête de ses livres, de ses cahiers et de ses devoirs de classe. Il en avait fait adopter l'usage à bon nombre de ses compagnons d'étude.

Plusieurs d'entre eux lui furent aussi redevables d'une pratique de dévotion, qui peu à peu devint générale dans la communauté : nous voulons parler des visites au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge, immédiatement après le dîner.

Lorsque les élèves, en promenade, arrivaient à l'emplacement où ils pouvaient prendre leurs ébats, Chanel, avant de se mêler aux jeux, réunissait quelques-uns de ses condisciples et récitait avec eux l'*office de l'Immaculée Conception.*

Il était rare qu'on s'entretînt longtemps avec lui sans qu'il glissât adroitement quelques mots à la gloire de son auguste et tendre Mère. Du reste, il en avait pris l'engagement. Un jour, s'étant fait

par mégarde une incision à la main gauche, il trempa sa plume dans son sang et écrivit cette résolution, que, dès le bas âge, il avait gravé dans son cœur : *Aimer la Sainte-Vierge et la faire aimer.*

Il y eut entre autres deux circonstances où l'on vit ce que sa parole avait d'empire sur ses condisciples. « Monsieur Alphonse, aux arrêts ! » avait dit un maître. Alphonse se montrant peu docile : « Et il y restera jusqu'à nouvel ordre, » ajouta le maître. Notre jeune homme allait se mettre en colère et crier à l'injustice, lorsque Chanel, en passant, lui dit tout bas : « Vas-y donc par obéissance. » Ce seul mot, accompagné d'un regard de bonté, le rendit plus doux qu'un agneau ; il subit la punition sans délai et d'un air si soumis, qu'à la prière de son sage conseiller, on ne tarda pas à lui rendre sa liberté.

Deux élèves étaient entrés depuis quelques mois à Meximieux. Trop choyés par leurs mères, et naturellement paresseux, ils avaient pris en dégoût les études, le règlement et la table du séminaire. Le langage de la bonté et de la persuasion devenant inutile, on s'était vu contraint, pour les corriger, d'en venir aux réprimandes et aux punitions. Fatigués de cette existence, ils se concertèrent et résolurent d'y mettre fin par une fuite dérobée. Déjà ils franchissaient le seuil de la porte, lorsque

Chanel, informé de leur projet, les saisit au passage. « Halte-là, mes amis, leur dit-il, votre passeport n'est pas en règle. » Puis, fixant sur eux un regard d'indignation : « Petits malheureux ! ajouta-t-il, un pas de plus et vous étiez chassés de la maison !... Quel déshonneur pour vous ! Quelle affliction pour vos familles !... Quand j'étais enfant, j'ai voulu comme vous m'enfuir de l'école ; si l'on ne m'avait retenu, j'aurais fait un coup de tète dont je me serais repenti toute ma vie... Allons, mes amis, rentrez promptement, du courage ! tout ira bien... » Nos deux déserteurs pâles et interdits laissèrent échapper quelques larmes et revinrent sur leurs pas. Chanel ne les perdit point de vue ; il se retrouva de temps en temps avec eux, les encouragea et les affermit dans les meilleures dispositions. En changeant de conduite, ils furent heureux. Douze ans plus tard, ils étaient parvenus au sacerdoce et l'honoraient par leurs vertus.

Persuadé que son exemple et ses conseils seraient utiles à deux jeunes écoliers reconnus, l'un pour paresseux, et l'autre pour étourdi, le préfet de la maison les lui donna pour ses plus proches voisins. D'un côté, c'était un apathique qu'il fallait de temps en temps réveiller et rappeler au travail ; de l'autre, c'était un espiègle qu'il fallait également rappeler au devoir. Ce dernier surtout exerça la patience de

Chanel ; tantôt il le distrayait par ces brusques interpellations : *Ton canif... ta plume... ton dictionnaire...* tantôt il le poussait ou le tirait par son habit, que sais-je encore ? Vaincu par la douce fermeté du zélé moniteur, il prit enfin le parti de se taire et de travailler.

Le serviteur de Dieu s'était tellement rendu maître de tous les mouvements de son cœur, que dans les circonstances les plus fortuites et les plus désagréables, il ne laissait échapper aucune saillie d'impatience. Durant une promenade, un jeune élève, plus léger que méchant, frappa l'eau bourbeuse d'un ruisseau, la fit jaillir et en couvrit les vêtements et la figure de Chanel. Celui-ci se tournant vers l'auteur de cette mauvaise plaisanterie, se contenta de lui montrer un front calme et sérieux ; puis se prenant à sourire : « Pour te punir, lui dit-il, je devrais t'embrasser. »

Il était si bon, si affable, si plein de charité qu'il était impossible de ne pas l'aimer.

Apprenait-il qu'un de ses condisciples était retenu à l'infirmerie par une maladie grave, il éprouvait un sentiment de tristesse qui se peïgnait dans tous ses traits. Il demandait fréquemment de ses nouvelles. Il priait pour lui et allait de temps en temps le voir pour compatir à ses souffrances et l'encourager à les supporter chrétiennement.

Un autre de ses condisciples lui paraissait-il affligé, il l'abordait aussitôt, comme si le hasard l'avait conduit auprès de lui et devenait son ange consolateur. Ayant, un jour, rencontré dans un corridor un enfant seul et tout en pleurs à l'occasion de la mort récente de sa mère, il fut lui-même si profondément ému qu'il mêla ses larmes aux siennes, et ne le quitta point qu'il n'eût calmé sa douleur.

Personne n'ignorait (tant il se plaisait à le redire !) qu'il n'était que le fils d'un honnête paysan ; qu'il avait été berger et que si la providence ne s'était pas servi d'un bon curé de campagne pour le mettre sur la route du sanctuaire, il serait resté dans un petit hameau de la Bresse, condamné à tenir la charrue et à gagner son pain à la sueur de son front.

Un jour, il fut demandé au parloir, en même temps que l'un de ses condisciples. Tous les deux s'élancèrent avec joie dans les bras de leurs mères. Après les adieux de part et d'autre, le serviteur de Dieu dont le cœur était vivement ému, ne put s'empêcher de dire : « Oh ! qu'on est heureux de revoir sa mère ! — Ce bonheur, reprit son camarade, est trop rare et de trop courte durée... Mais quoi ? ajouta-t-il, est-ce qu'elle est ta mère, cette bonne femme de campagne avec qui tu viens

de causer? — Oui, mon ami, c'est ma mère, et je m'en félicite... Tu me croyais donc grand seigneur?... Mes parents ont besoin de travailler pour vivre; ils habitent la Potière, petit hameau de la Bresse, dans les environs de Bourg. »

Un de ses oncles était venu le voir et le félicitait sur l'excellent témoignage qu'on lui avait rendu de sa conduite. « Notre supérieur, lui répondit-il, n'a qu'un défaut : c'est d'être trop bon et trop indulgent. »

Qui le croirait? Les qualités et les vertus du serviteur de Dieu ne le mirent pas à l'abri des épreuves de la vie écolière. Parmi les nombreux élèves de Meximieux, il s'en trouva deux ou trois qu'une éducation première avait déjà viciés, et que leur mauvais esprit fit renvoyer de la maison. Le jeune Chanel eut à supporter de leur part bien des vexations. Ses intentions les plus droites furent travesties, ses prévenances les plus affectueuses repoussées, ses qualités les plus belles méconnues, ses plus minces défauts exagérés et commentés avec une malice qui ne se lassait, ni ne s'épuisait. Toutes ces épreuves mirent en relief sa patience et sa douceur. Un de ces jeunes gens, revenu plus tard à de meilleurs sentiments, lui écrivit une lettre d'excuses si touchante qu'elle semblait avoir été trempée de ses larmes.

§ 3. — Quatrième année.

Au mois d'octobre 1822, le serviteur de Dieu, en entrant dans la classe de rhétorique, vit s'élargir le cercle de ses études littéraires et fit ses premiers essais dans l'art oratoire. Nous n'avons pas à rappeler le programme qui était alors en usage dans les petits Séminaires. Contentons-nous de dire que notre rhétoricien se distingua, comme dans les classes précédentes, par son application à l'étude et par sa conduite exemplaire.

Nous avons déjà fait connaître sa piété et sa vertu. Plus il avançait dans la science, plus il s'efforçait de croître dans la perfection.

Deux de ses condisciples, Claude Bret, de Lyon, et Denis-Joseph Maîtrepierre, de Marboz, qui avaient su apprécier ses éminentes qualités, se lièrent avec lui d'une étroite amitié. Tous les trois voulaient se consacrer aux missions étrangères. Aspirant au même but, ils se réunissaient de temps en temps et s'encourageaient à tendre d'un pas ferme vers la carrière qu'ils désiraient embrasser.

De son côté, M. Loras, supérieur du petit Séminaire, brûlant aussi du désir de tout quitter pour aller dans les missions, travaillait à se décharger de la direction de l'établissement de Meximieux,

Juste appréciateur des qualités et des vertus de ces jeunes gens, le futur évêque de Dubuque les avait déjà choisis, dans le secret de son cœur, pour les associer un jour aux travaux de son apostolat.

Sur le point de recevoir leurs adieux, parce que le cours de leurs études les appelait au collège de Belley, il les fit venir auprès de lui, leur dévoila sa pensée et les espérances qu'il fondait sur eux. Les trois jeunes gens tressaillirent de joie et de bonheur. « Mes amis, leur dit ensuite le vénéré « supérieur, ne précipitons rien ; sachons attendre « le moment de la Providence. Nous aurons des « obstacles à surmonter ; mais ayons confiance et « prions. »

La fin de l'année scolaire fut marquée par un grand événement. Le Concordat de 1817 avait rétabli le siège de Belley ; mais l'exécution en avait été retardée jusqu'aux derniers mois de 1822. Mgr Devie, nommé le 13 janvier 1823, fut préconisé le 10 mars et sacré le 16 juin. Il fit son entrée solennelle à Belley, le 23 juillet, au milieu des plus vives démonstrations de joie et d'allégresse.

Parti de Belley, le 19 août, pour une première tournée pastorale, Mgr Devie s'arrêta à Meximieux, où il fut reçu avec enthousiasme. Le 20, il donna la Confirmation à un grand nombre de personnes,

qui n'avaient pas encore été confirmées. Il y avait dix ans que ce sacrement n'avait pu être administré par suite de l'exil du Cardinal Fesch, archevêque de Lyon. Le serviteur de Dieu fut du nombre de ceux qui furent confirmés, et il s'était préparé à cette grâce inappréciable par un redoublement de foi et de piété. Nous avons déjà dit qu'à cette occasion il ajouta à son nom celui de Louis ; il voulait par là se mettre sous la protection de saint Louis de Gonzague et s'exciter de plus en plus à imiter ses vertus.

Le 21 août, afin d'encourager les études, Mgr Devie voulut bien présider lui-même la séance solennelle de la distribution des prix. Une description de la belle fête dont il fut l'objet, n'irait point à notre but. Contentons-nous de rappeler que, lorsque vint le tour de la classe de rhétorique, Sa Grandeur eut à couronner Pierre-Marie Chanel pour le premier prix de diligence et de vers latins, et à lui donner le premier *accessit* en discours français et le second *accessit* en excellence et en discours latin.

Le même jour s'ouvrirent les vacances. Notre Vénérable ne quitta pas sans une profonde émotion cet établissement de Meximieux où il avait reçu tant de grâces et coulé des jours si heureux.

§ 4. — Petit Séminaire de Belley.
(1823-1824).

A la rentrée des classes 1823, le serviteur de Dieu se rendit à Belley avec ses deux amis, Bret et Maîtrepierre, pour y suivre le cours de philosophie. Le collège de cette ville venait de recevoir le titre de petit Séminaire. Depuis sa prise de possession, Mgr Devie n'avait cessé de réclamer ce titre qui assurait à cet établissement, dès lors si florissant, de précieux avantages. Une ordonnance du 21 octobre avait fait droit à la demande du zélé prélat.

M. l'abbé Guigard, qui dirigeait déjà le collège avant sa transformation, fut nommé supérieur. Il avait toutes les qualités que demande une charge si importante. Il sut bien vite distinguer nos jeunes élèves de philosophie et apprécier leurs qualités. Mais il jeta spécialement les yeux sur le serviteur de Dieu et le chargea du soin de la chapelle et des cérémonies. Celui-ci, tout en se regardant indigne d'une telle distinction, se trouva heureux de pouvoir plus souvent s'approcher du Dieu de l'Eucharistie et il mit tous ses soins à bien remplir sa charge.

Comme à Meximieux, il goûtait la joie et le bonheur. Écoutons-le lui-même dans une lettre à l'un de ses amis : « Tu me demandes quelques

renseignements sur ma nouvelle position ; je suis heureux autant qu'on peut l'être sur la terre. Nous avons d'excellents maîtres ; notre supérieur est un saint ; les élèves sont nombreux et m'ont paru jusqu'ici fort aimables. Quant à la maison, au point de vue matériel, il serait difficile d'en trouver une d'un aspect plus flatteur et d'une plus rare convenance. Des cours et des salles d'ombrage permettent à nos jeux de se dérouler au large. Nous respirons un air pur ; la campagne qui nous entoure, présente les tableaux d'une nature tantôt gracieuse, tantôt imposante. Nous voyons d'assez près les montagnes de la Savoie, et, dans le lointain, les sommets nuageux de la Grande Chartreuse. »

Un de ses condisciples, M. l'abbé Roybier, nous disait dernièrement : « Le cours de philosophie comptait vingt-quatre élèves. C'était une classe modèle ; mais, parmi tous ces jeunes gens, le P. Chanel se faisait remarquer par sa conduite exemplaire et par des manières douces et aimables. »

Plié aux habitudes d'un travail réfléchi, il s'appliqua sérieusement à l'étude de la philosophie. Il donna d'abord tous ses soins à la logique, qui trace la marche du raisonnement et forme l'esprit à cette exactitude et à cette précision qui dégagent la vérité des nuages et la mettent en lumière. Puis il chercha à approfondir les autres parties du cours de philosophie. Quand il posait une question soit

en classe, soit en conférence, c'était uniquement dans le but de s'éclairer, et personne ne discutait avec plus de mesure et de ménagement.

Nous ne dirons rien de sa piété. Il nous faudrait répéter ce que nous avons raconté précédemment en parlant de ses années au petit Séminaire de Meximieux.

Quand vint l'époque de la première Communion, le supérieur le choisit pour surveiller, pendant leur retraite préparatoire, ceux qui en devaient faire partie et entretenir parmi eux le recueillement et la piété. Cette tâche était douce et facile pour celui qui avait su si bien goûter le bonheur de recevoir son Dieu pour la première fois.

Depuis longtemps le jeune Chanel ne pouvait douter qu'il ne fût appelé à l'état ecclésiastique. Les vertus dont son âme s'était enrichie sous le toit paternel, à l'école presbytérale de Cras, à Monsols, à Meximieux et à Belley, ces vingt-une années d'une vie si sainte et si exemplaire, lui donnaient bien quelque droit de se présenter dans l'assemblée des jeunes lévites. Néanmoins, comme s'il eût craint de se jeter imprudemment dans cette carrière, il fit à ce sujet les plus sérieuses réflexions. Il pesa devant Dieu les dispositions de son âme, redoubla ses visites au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge, s'imposa quelques mortifications et consulta le directeur de sa conscience. Celui-ci

était bien persuadé que Dieu voulait que son pénitent fut prêtre. Aussi il lui affirma sans hésiter qu'il devait se préparer à entrer au grand Séminaire. Tout heureux de cette décision, notre jeune homme remercia le Seigneur, et, en se montrant encore plus fervent, s'efforça de mériter la belle vocation qui comblait tous ses désirs.

CHAPITRE IV.

Grand Séminaire.—Ordinations.—Première Messe

(Octobre 1824. — 16 Juillet 1827.)

§ 1. — Première année.

Dès le commencement de son épiscopat, Mgr Devie avait sollicité et obtenu pour son grand Séminaire les bâtiments avec les dépendances de l'ancien couvent des Augustins, au faubourg Saint-Nicolas de Bourg. L'église monumentale de Notre-Dame-de-Brou, si remarquable par son architecture, son jubé, ses stalles, ses mausolées et sa chapelle *de l'Assomption,* devait servir aux offices du grand Séminaire. La première ouverture des cours de théologie put avoir lieu le 11 novembre 1823, sous le patronage de Saint-Martin. Il y avait près d'une année que le grand Séminaire était installé à Brou, lorsque le serviteur de Dieu s'y présenta à la fin d'octobre 1824.

« Je ne puis vous exprimer, disait-il un jour au P. Bourdin, combien je fus impressionné lorsque je me revêtis de l'habit ecclésiastique pour me rendre à Brou. Mon émotion fut autrement vive

quand j'eus franchi le seuil du grand Séminaire. Il me semblait que Dieu avait créé pour moi de nouveaux cieux et une terre nouvelle : *Vidi cœlum novum et terram novam.* (*Apoc.* XXI, 1.) Je retrouvai là bon nombre de mes anciens condisciples. Tous avaient le bréviaire ou la tonsure. Je croyais déjà toucher à quelque ordination; j'entrévoyais le sacerdoce de si près, que j'éprouvais au fond de mon âme, tantôt de la joie et de la confiance, tantôt de la crainte et de l'éloignement. Vint une retraite. Ah! c'est pour le coup, me dis-je en moi-même, que je vais enfin jeter les fondements de ma sanctification. Il en est temps; plus tard, ce serait trop tard. »

Les séminaristes de cette année furent singulièrement impressionnés à la vue de leur nouveau condisciple. Ils admirèrent sa rare modestie, sa régularité, sa douceur, sa piété. « A peine l'abbé Chanel parut-il dans nos rangs, dit M. Bolliat, qu'il frappa mes regards par son air angélique et m'inspira le désir de rechercher sa compagnie. De tous les élèves de son cours, il est le seul que j'aie connu dans l'intimité. J'ai passé, à Brou, deux ans avec lui. Il a singulièrement contribué par ses exemples et ses conseils à mon avancement dans le bien... »

Laissons maintenant parler M. Perrodin, supérieur du grand Séminaire : « Je ne puis voir, dit-il,

sans une émotion douce et profonde un séminariste qui, chaque jour, se rend de plus en plus digne du sacerdoce. Tel se montra l'abbé Chanel. Depuis longtemps il soupirait après le bonheur de vivre au sein de notre solitude. Quoiqu'il semblât à ceux qui l'avaient connu à Belley et à Meximieux, que sa foi ne pouvait devenir plus vive, sa piété plus tendre, sa charité plus active, son amour pour l'étude plus ardent, son caractère plus aimable, tous admirèrent cependant les nouveaux développements que prirent ses qualités et ses vertus. Plus d'une fois, en le voyant, je me suis écrié dans le secret de mon cœur, en empruntant ces paroles de Saint-Jérôme : « *Gaudeat episcopus judicio suo, quum tales Christo elegerit sacerdotes* (1). »

Nulle part la voie de la perfection ne parut au serviteur de Dieu plus douce et plus aplanie qu'au grand Séminaire. « Quoi de plus facile, écrivait-il à l'un de ses amis, que ce que nous avons à faire chaque jour : se lever après sept heures de repos, consacrer les prémices de la journée à la prière, à l'oraison et à la sainte Messe ; nous appliquer ensuite à l'étude du dogme, de la morale et de l'Écriture sainte ; donner quelques instants à

(1) « Que l'évêque se réjouisse de la sagesse de son discernement, lorsqu'il choisit de tels hommes pour être prêtres de Jésus-Christ. »

l'examen de notre conscience, recevoir quelques sages conseils, prendre nos repas et nos récréations à des heures fixes, en un mot, suivre le règlement de la maison ? Pour nous porter à l'accomplissement du devoir, on n'emploie ni contrainte, ni menace ; on n'a besoin que de nous inspirer l'amour de Jésus-Christ : « *Non te teneat catena ferrea, sed catena Christi* (1). » Attachés par ces doux liens, nous sommes entraînés conformément à nos désirs : « *Catena hac vincit, sponte trahimur, et volentes, et optantes* (2). » La nature a beau se récrier. « *Ubi amatur, non laboratur* (3). » Et puis, quelle abondance de grâces nous vient en aide ! Dieu veuille que j'y sois fidèle !... »

Il est inutile de dire que le serviteur de Dieu fut un modèle de régularité. Il s'appliquait à étendre à tout l'extérieur de la vie l'ordre qu'il savait mettre dans sa conscience. Cette conduite exemplaire n'avait rien de contraint, ni d'affecté ; elle était l'expression naturelle d'une âme qui aimait le devoir sans retour sur elle-même. Comme Saint-Basile, « *il ne cherchait pas à paraître le meilleur,*

(1) Soyez retenu non par une chaîne de fer, mais par la chaîne de Jésus-Christ. (*Saint-Chrysostôme.*)

(2) Jésus-Christ triomphe par cette chaîne ; nous sommes entraînés volontiers vers lui, et en le voulant, et en le désirant. (*Saint-Chrysostôme.*)

(3) Où l'on aime, il n'y a pas de peine. (*Saint-Augustin.*)

mais à l'être (1). » C'est la remarque de tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre avec lui.

Ainsi que l'attestent ses règlements de vie, il donnait à Dieu, au moment de son réveil, sa première pensée, lui offrait toutes les actions de la journée et renouvelait souvent, durant le jour, les intentions du matin.

A l'exercice de l'oraison, son maintien, son recueillement montraient la ferveur de son âme et l'intimité de ses communications avec Dieu. Un jour, suivant l'usage, le directeur du Séminaire lui fit rendre compte de sa méditation. Il répondit avec candeur et docilité, expliquant la méthode qu'il suivait, dévoilant ses moindres fautes, comme aussi ses affections, ses colloques et ses résolutions. Il ne se doutait pas que, dans ce compte rendu, il faisait connaître qu'il était déjà fort avancé dans les voies de la perfection.

Cet esprit d'oraison prenait sa source dans une grande dévotion au Saint-Sacrement. Une piété angélique l'accompagnait au saint sacrifice de la Messe et à la Table sainte.

Le serviteur de Dieu exerçait non seulement sur ses sens, mais encore sur les moindres mouvements de son âme une vigilance et une mortification con-

(1) Non optimus videri, sed esse studebat. (*Oraison funèbre de Saint-Basile,* n° 66.)

tinuelle. « Qui peut comprendre, disait-il un jour à l'un de ses plus intimes confidents, tout ce qu'une simple curiosité, une petite raillerie, une légère médisance, un sentiment d'amour propre, causent d'opposition à la grâce, d'affaiblissement dans la ferveur, d'égarement et de dégoût dans l'oraison. »

De là cet esprit intérieur qui réglait sa conduite et se reflétait dans ses traits. Son compagnon de chambre put voir son attention et sa ferveur dans la prière, ses élévations de cœur à Dieu, ses regards tendres vers la croix ou vers une image de la Sainte-Vierge, la composition de son corps suivant les règles les plus sévères de la modestie, et tous les petits secrets de la dévotion qui se révèlent bientôt à un ami, lors même qu'on voudrait les cacher.

Au témoignage de ses condisciples, sa vie simple, unie, *limpide comme le ruisseau au sortir de la source;* sa piété tendre, mais sans aucun apparat; sa vertu douce et aimable; sa modestie parfaite; son cœur si bon et si généreux exerçaient sur tous ceux qui le voyaient, une attraction irrésistible, et on se trouvait forcé de l'aimer. L'un d'entre eux le compare à la *violette qui cache son manteau d'azur sous la mousse et qui embaume la prairie de son parfum.*

« J'ai gardé, écrit le même condisciple, une impression vive et comme une vue de la douce et

souriante figure du bon P. Chanel, de ses traits ayant quelque ressemblance avec ceux de Saint-Louis de Gonzague, de sa piété aimable et de son adresse à insinuer toujours dans ses conversations, par quelques mots affectueux, des pensées et des sentiments de vertu et d'amour de Dieu. Il n'y mettait aucun air de prétention. Tout cela coulait naturellement de son cœur (1). »

Sachant que le prêtre doit être la lumière du monde, il s'appliqua avec tout le soin possible à acquérir la science ecclésiastique. En classe, il prenait des notes qu'il rédigeait ensuite avec une grande précision. « Il travaillait avec méthode, dit M. Perrodin, et répondait avec jugement. Il aimait à prendre conseil de l'expérience. »

Au commencement du mois consacré à Marie, il fut appelé par ses supérieurs et par son directeur à recevoir, à la prochaine ordination, la Tonsure et les Ordres Mineurs. A cette nouvelle il ne put cacher la joie qui inondait son âme. Il allait solennellement prendre le Seigneur pour son partage et franchir les premiers degrés du sanctuaire !... Avec quelle ferveur il se prépara à ce jour béni qu'il appelait de tous ses vœux ! Il n'oublia pas que l'ordination devait avoir lieu avant la fin de mai, et il remercia la Sainte-Vierge de cette précieuse faveur.

(1) Lettre du 3 décembre 1883.

Le samedi des quatre-temps de la Pentecôte, 28 mai 1825, il reçut, dans l'église de Brou, des mains de Mgr Devie, la Tonsure et les quatre Ordres Mineurs. Depuis ce moment, il se crut obligé à une plus grande perfection.

Quand vinrent les vacances, il se dit : « Maintenant que je suis ecclésiastique, il faut que je donne partout le bon exemple, dans ma famille, dans la paroisse, auprès de tous ceux qui me verront. » Nous savons qu'il tint parole et qu'il fut pour tous un sujet d'édification.

M. Trompier voulait que ses anciens élèves allassent le voir, pendant les vacances, après son dîner, pour jouer et converser avec lui. Chaque dimanche, il les réunissait à sa table, et, dans une charmante causerie, contrôlait leurs études, leurs idées, etc. Le serviteur de Dieu n'avait garde de manquer à ces rendez-vous. Il était heureux de reprendre ces rapports intimes avec celui qui avait cultivé son âme comme un pasteur et comme un père.

« Je ne doute pas, écrit l'un de ses condisciples, que ce contact intime avec M. Trompier, énergique dans sa foi, ardent et fort dans son zèle, enjoué et spirituel en conversation, bon et aimable envers tout le monde, unissant la fermeté et la bienveillance pour gagner les pécheurs, n'ait contribué à développer les qualités naturelles, l'aménité de

caractère, les dons de l'esprit et du cœur dont était doué le P. Chanel (1). »

§ 2. — Deuxième année.

Le jour fixé pour la rentrée de 1825, l'abbé Chanel se trouva un des premiers au grand Séminaire. Bon nombre de ses condisciples ont raconté qu'en franchissant, pour la première fois, le seuil de cette maison sainte, ils trouvèrent un jeune abbé plein de douceur et de modestie, qui les embrassa comme d'intimes amis, les conduisit à l'église pour l'adoration d'usage, et ne les quitta point qu'il ne les vît placés. Il se joignait de préférence aux plus simples et aux plus timides. Il semblait arriver lui-même et se trouver là par hasard. Mais on sait qu'il veillait à la fenêtre de sa cellule, qu'il suivait des yeux ses nouveaux condisciples, pour épier l'occasion de leur être utile.

Les directeurs du grand Séminaire avaient reconnu ses aptitudes et l'avaient nommé sacristain. « De toutes les charges qu'exercent nos séminaristes, dit M. Perrodin, celle de grand sacristain est à mes yeux la plus honorable comme aussi la plus importante. Je ne la confie qu'à un élève intelligent et doué d'aptitude pour le service des autels et la

(1) Lettre du 3 Décembre 1883.

direction des cérémonies religieuses. Il faut en outre qu'il soit d'une conduite exemplaire, et que, par son zèle, il soit comme l'âme de la piété parmi ses condisciples. Or, toutes ces qualités, l'abbé Chanel les réunissait au plus haut degré. »

Grâce à la charge qui lui avait été donnée, le serviteur de Dieu s'estimait heureux de pouvoir entrer dans l'église par une porte secrète, surtout pendant la récréation du soir. Après s'être acquitté de son office, il se cachait dans l'ombre plus épaisse d'un pilier, et restait en adoration jusqu'à ce que la cloche l'obligeât de quitter le saint temple.

Sa charité industrieuse lui conciliait l'estime et l'affection de ses condisciples. Plusieurs lui furent redevables de leur ferveur et même de leur persévérance dans la vocation à l'état ecclésiastique. « Sans lui, disait un jour M. l'abbé Martin au vénéré supérieur de Brou, il est très probable qu'aujourd'hui je ne serais pas revêtu du sacerdoce. La première semaine que je passai au grand Séminaire me coûta horriblement ; j'étais si triste, si ennuyé, que je résolus de quitter la maison, sans espoir d'y rentrer. Déjà je me disposais à exécuter mon dessein, quand je rencontrai sur mon passage le bon abbé Chanel. Il comprit d'abord les noires pensées que je roulais dans mon esprit. Nous fîmes ensemble quelques tours sous les cloîtres du Séminaire et il ne tarda pas à dissiper mes ennuis.

Il m'encouragea si bien, que je n'eus, dans la suite, aucune tentation de ce genre. »

Vers le milieu de février de l'année 1826, le serviteur de Dieu reçut une nouvelle qui le fit trembler et qui, en même temps, le comblait de joie. Il était appelé par ses supérieurs à se consacrer au Seigneur d'une manière irrévocable par l'ordination du Sous-diaconat. Il alla se jeter au pied du Saint-Sacrement, pria longtemps, et demanda avec une grande simplicité au directeur de sa conscience ce qu'il avait à faire. Quand il eut connu par la réponse de son confesseur que Dieu voulait qu'il fût prêtre et qu'il acceptât, dès ce moment, l'ordre de Sous-diacre, il ne songea plus qu'à s'y préparer avec toute la ferveur dont il était capable.

Le samedi avant le dimanche de la Passion, 11 mars 1826, les ordinands étaient réunis dans l'église de Brou, et Mgr Devie, revêtu des ornements pontificaux, commençait la messe de l'ordination. Quand le moment fut venu, l'abbé Chanel répondit à l'appel de son nom avec un accent qui trahissait les émotions de son âme. Oh ! avec quel bonheur il s'avançait vers le Pontife, se prosternait à terre pendant la récitation des litanies, et recevait ensuite l'ordre sacré du Sous-diaconat. La joie qui inondait son cœur se peignait sur tous ses traits. Qu'il était heureux de pouvoir réciter l'office divin et d'être consacré au service des autels pour toute sa

vie ! Ses maîtres et ses condisciples comprirent qu'enfin ses vœux étaient satisfaits.

Le mois de mai de la même année lui apporta une nouvelle grâce. Il reçut, en effet, le Diaconat dans l'église de Brou, des mains de Mgr Devie, le samedi des quatre-temps de la Pentecôte, 20 mai 1826.

§ 3. — Troisième année.

En revenant à Brou au mois d'octobre, le serviteur de Dieu se fit cette réflexion : « Voici ma dernière année de Séminaire, celle où probablement je serai prêtre, il faut donc que je fasse de généreux efforts pour croître en piété et en régularité, et pour donner à tous le bon exemple. » Si l'on en juge par sa conduite, on doit dire avec ses condisciples qu'il accomplit parfaitement sa résolution.

Pour ne pas nous répéter, nous nous contenterons de citer le trait suivant qui montre toute l'ardeur de sa foi.

Un jour de fête, après avoir communié le premier en sa qualité de diacre et de grand sacristain, il tint la patène sous la main du prêtre qui distribuait la sainte Communion. Une parcelle d'hostie étant tombée à terre, il marqua l'endroit où il espérait la recueillir après la Messe. Malgré de soigneuses recherches, il ne put la retrouver. Il rentra dans sa chambre, le cœur navré. « Oh ! que vous avez

l'air triste et affligé ! lui dit son compagnon de chambre. Il y a bien de quoi, répondit-il en soupirant ; je n'ai pu retrouver une parcelle d'hostie consacrée. » Il fut impossible au pieux Séminariste de se livrer à l'étude. Il redescendit à l'église, se mit en prières et fit de nouvelles recherches. Enfin, ayant retrouvé la parcelle eucharistique, il la déposa dans un vase sacré. Revenu dans sa chambre : « Cette fois, dit-il en souriant à son condisciple, j'ai été plus heureux : *Inveni quem diligit anima mea* (1). »

A la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron du diocèse, l'appel eut lieu pour la prochaine ordination, fixée au 6e dimanche après la Pentecôte. L'abbé Chanel fut admis à recevoir le sacerdoce. Son cœur tressaillit de joie à l'annonce de cette grâce qui allait mettre le comble à tous ses désirs. Comme il employa le temps qui lui restait, afin de rendre sa préparation aussi parfaite que possible !

Animé du feu de la charité et poussé par un saint zèle, il réunit ses confrères, leur exposa ses pensées, et après avoir obtenu leur pleine adhésion, rédigea l'engagement suivant et le fit signer le jour de l'ordination.

« L'an de Jésus-Christ 1827, le 15 juillet, à l'ordination faite par Mgr Alexandre-Raymond Devie,

(1) J'ai trouvé Celui que mon cœur aime. (Cantiq. III, 4.)

dans son grand Séminaire de Saint-Martin, à Brou, ont été faits prêtres MM.... *(suivent 15 noms.)*

« Désirant conserver la grâce de notre ordination, et notre union fraternelle, devenue plus étroite en ce jour, le plus mémorable et le plus heureux de notre vie, nous avons arrêté ce qui suit :

« 1° Dès ce moment et pour toute la vie, nous mettons en commun tous nos biens spirituels, toutes les bonnes œuvres que nous ferons dans quelque situation qu'il plaise à la Providence de nous placer.

« 2° Nous permettons et promettons de nous avertir les uns les autres de tout ce qu'il pourrait y avoir de moins édifiant dans notre conduite ; de nous exciter mutuellement, si notre piété venait à se ralentir, afin d'être constamment l'exemple des fidèles dans toutes nos actions, et d'honorer par une vie irréprochable le saint ministère qui nous a été confié.

« 3° Tous les ans, nous célébrerons l'anniversaire de notre ordination. En ce jour, qui en rappellera un si solennel, chacun de nous offrira le divin sacrifice pour ses coassociés, et priera Dieu de renouveler en eux la grâce qui leur a été conférée par l'imposition des mains pontificales. Ce jour-là, on fera en sorte d'être fervent, plus appliqué à ses devoirs, et on prendra la résolution de travailler à sa sanctification avec plus de zèle et de constance.

« 4° Comme notre petite association regarde non seulement le temps présent, mais encore l'éternité, quand l'un de nous mourra, tous les autres offriront pour lui le saint sacrifice, et prieront pour le repos de son âme.

« 5° Nous prenons tous la ferme résolution de travailler à devenir de saints prêtres, d'être dévoués au culte de la très Sainte-Vierge, de faire assidûment l'oraison, d'étudier tous les jours quelques pages de l'Écriture sainte et de la théologie, de ne jamais passer deux semaines sans nous confesser et de faire tous les ans une retraite de huit jours. »

De telles dispositions devaient être bénies de Notre Seigneur, comme la suite de cette histoire le montrera. Nous n'essaierons pas de dire ce que fut cette ordination et l'impression profonde qu'elle produisit non seulement sur les nouveaux prêtres, mais encore sur tous les assistants.

Si l'abbé Chanel n'eût consulté que l'attrait de sa piété, volontiers il eût dit sa première Messe dans une chapelle solitaire ; mais M. Trompier voulait qu'elle eût lieu dans l'église de Cras, et n'avait-il pas droit aux prémices du sacerdoce de cet élève, qu'il avait cultivé avec tant de soin et qu'il avait nommé *la fleur de son petit troupeau.*

Le 16 juillet, fête du Mont-Carmel, le serviteur de Dieu célébra donc sa première Messe, dans l'église de Cras, sur cet autel au pied duquel il

avait fait sa première communion. Les fidèles en grand nombre accoururent pour assister à la belle solennité, et participer aux grâces qui allaient descendre du ciel à la prière de ce jeune prêtre, dont ils avaient admiré les heureuses dispositions, et dont ils avaient prédit que très certainement il serait un jour élevé au sacerdoce : car, se disaient-ils, *il lui revient si bien d'être autour de l'autel.*

« J'eus le bonheur, dit M. Bolliat, d'assister à cette fête religieuse et de m'édifier, en suivant des yeux, chacun des pieux mouvements de l'abbé Chanel. Je croyais voir à l'autel saint Vincent de Paul ou saint François Xavier. Toute sa famille eut le bonheur de recevoir de sa main l'adorable Eucharistie. »

Qui nous dira ce qui se passait alors dans le cœur de M. Trompier ? Il était là, tout près de son cher élève, le dirigeant dans le cours du divin sacrifice. Il voyait enfin ses vœux accomplis et ses espérances réalisées. Quant au jeune prêtre, il n'avait garde d'oublier celui dont la tendre charité l'avait mis dans la voie du sanctuaire, et, en offrant à Dieu la victime sainte, il le suppliait d'acquitter, envers son bienfaiteur, la dette de sa reconnaissance.

L'abbé Chanel ne put séjourner longtemps à Cras. Il dut se rendre au poste que Mgr l'Évêque de Belley venait de lui assigner, le jour même de son ordination.

CHAPITRE V.

Le Vénérable Chanel, Vicaire à Ambérieux.

(15 Juillet 1827. — 1er Septembre 1828.)

Nommé vicaire à Ambérieux, l'une des plus belles paroisses du diocèse de Belley, le serviteur de Dieu eut le bonheur d'être initié aux fonctions du saint ministère sous les yeux d'un pasteur qui joignait à de rares vertus, le trésor précieux d'une longue expérience. Aussi il se fit une loi d'agir toujours de concert avec son curé et de régler sa conduite sur ses exemples et ses conseils.

Trop jeune encore pour être admis au sacerdoce, l'abbé Bret venait d'être nommé directeur de la maîtrise d'Ambérieux. Cette circonstance permit aux deux amis de resserrer les liens de la charité fraternelle et de se fortifier dans leur vocation à la vie religieuse et apostolique.

Fidèle à cet esprit de régularité qu'il avait puisé dans les Séminaires, l'abbé Chanel se levait et se couchait à des heures fixes. Son oraison, son bréviaire, sa lecture spirituelle et ses autres exercices de piété avaient aussi leurs moments déterminés.

Sur sa personne, comme dans son habitation, pas le moindre luxe. Dans sa chambre vous eussiez vu près du lit un prie-Dieu, un crucifix et quelques pieuses images ; et dans son cabinet d'étude, une table en bois de sapin et une modeste bibliothèque.

Il aimait à se rendre à lui-même tous les petits services qu'il aurait pu recevoir d'une main étrangère. Nul autre que lui n'avait soin d'entretenir la propreté de son logement, de ses habits et de sa chaussure. Quelquefois même, au besoin, il prenait l'aiguille pour raccommoder ses vêtements. Un de ses amis, l'ayant surpris à l'œuvre, lui lança quelques mots de plaisanterie. « Il est bon, répondit-il en souriant, de savoir faire un peu de tout ; si jamais je suis missionnaire chez les sauvages, il faudra bien me passer des tailleurs. »

Quand il parut en chaire pour la première fois, il gagna aussitôt l'estime de ses auditeurs par l'onction touchante et la noble simplicité de sa parole. On sentait que sa prédication avait été préparée et méditée devant Dieu : aussi on aima de plus en plus à l'entendre.

Dès les premiers jours de son vicariat, il vit son confessionnal entouré de pénitents. Ceux qui s'adressèrent à lui se félicitèrent de l'avoir choisi pour leur directeur spirituel. Les enfants surtout et les jeunes gens se plaisaient à redire sa bonté et sa douceur.

Du moment qu'il savait une personne gravement malade, il ne la perdait pas de vue. Il la visitait fréquemment, et n'attendait pas pour la préparer à comparaître devant Dieu, qu'elle fût sur les bords de l'éternité. Quant les approches de la mort étaient subites et imprévues, vous l'ussiez vu aussitôt courir en toute hâte, pour ne pas priver une âme des derniers secours de la religion.

Un soir, il commençait à peine à se remettre un peu de la fatigue d'une longue course, lorsqu'on vint l'avertir qu'un pauvre voiturier venait de faire une chute si grave qu'il ne lui restait plus que quelques instants à vivre. A cette nouvelle, il oublie de prendre sa chaussure et vole auprès du moribond. L'abbé Bret ne fut ni moins prompt, ni moins zélé. Les voilà tous les deux dans un galetas où ils trouvent le mourant couché sur la paille, couvert d'horribles meurtrissures et baigné dans son sang. C'est un vieux pécheur qui ne s'est pas confessé depuis longtemps. Il ne peut proférer aucune parole, mais il lui reste encore quelques lueurs de connaissance. Le serviteur de Dieu l'exhorte au repentir de ses fautes et à la confiance en Notre Seigneur Jésus-Christ. Quelques larmes s'échappent de ses yeux, et il embrasse avec amour le crucifix. Le sacrement des mourants est à peine administré, que le voiturier rend le dernier soupir. Les deux abbés se mettent à genoux, et, après avoir prié

quelques instants pour le repos de son âme, se retirent avec le consolant espoir de le retrouver un jour dans le ciel.

M. Colliex, curé d'Ambérieux, appréciant les qualités de son jeune vicaire, crut pouvoir lui confier la direction de la *Congrégation des filles de la Persévérance.* La piété devint encore plus fervente parmi les congrégations. Plusieurs d'entre elles sont parvenues à une haute perfection. « J'ai eu le bonheur, écrivait une personne d'Ambérieux, d'appartenir à la *Congrégation des filles de la Persévérance.* L'abbé Chanel, qui en avait la direction, a singulièrement contribué à la développer et à l'affermir. Souvent il nous recommandait la prière, la fuite des occasions dangereuses, la dévotion à la Sainte-Vierge, la fréquentation des sacrements... Il nous faisait aimer la vertu, et nous la montrait principalement dans l'accomplissement de nos devoirs d'état, et dans les actions les plus ordinaires. »

On se rappelle que dès l'âge le plus tendre, le serviteur de Dieu aimait à construire de petits autels qu'il ornait de son mieux. Devenu prêtre, il lui était enfin donné de réaliser les pieux essais de son enfance. C'était à l'époque des solennités qu'il s'étudiait à déployer toute la magnificence du culte divin. A la fête du Saint-Sacrement de 1828, il s'occupa lui-même avec la plus grande activité

et le soin le plus intelligent, de faire disposer, dans les divers quartiers de la paroisse, ces reposoirs où Jésus-Christ sous les voiles eucharistiques bénit, comme du haut d'un trône, les fidèles recueillis et prosternés.

La dévotion du *mois de Marie,* aujourd'hui si populaire, ne se pratiquait point encore dans la paroisse d'Ambérieux. Elle était trop précieuse aux yeux du serviteur de Dieu et trop chère à son cœur pour qu'il n'essayât pas de l'y introduire. Ne pouvant atteindre directement son but, il usa d'adresse et parvint à faire entrer dans son dessein le vénérable curé, que toute innovation semblait contrarier. « Je consens à ce que vous me demandez, lui dit le bon vieillard ; faites tout pour le mieux, je m'en repose entièrement sur vous. » Fort de cette permission, le zélé vicaire s'empressa de décorer la chapelle de la Sainte-Vierge avec toute la splendeur qui lui fut possible. Les paroissiens se rendirent en foule à l'ouverture des pieux exercices. Le bon curé vint lui-même pour les présider. A la vue de ce trône élevé à la Reine du ciel, entouré de mille fleurs et d'un éblouissant luminaire, il fut surpris bien au delà de son attente. De retour au presbytère, il ne put s'empêcher, dans une première impression, d'en témoigner une sorte de mécontentement. « En

vérité, dit-il, c'est porter les choses trop loin... A quoi bon tant d'étalage ? Que ferons-nous donc le jour de Pâques ?... » Hâtons-nous d'ajouter que cette première impression disparut bien vite pour ne laisser place qu'aux plus douces consolations. Le *mois de Marie,* en effet, produisit tout le bien qu'on aurait pu attendre d'un jubilé ou d'une mission.

La santé de l'abbé Chanel, affaiblie par les études, ne pouvait guère se rétablir au milieu des travaux de son ministère ; elle allait même en dépérissant. Une maigreur effrayante, une singulière pâleur, une faiblesse toujours croissante, tout inspirait les plus justes alarmes. Partout on disait avec l'accent d'une profonde douleur : « Que c'est dommage ! notre cher abbé ne vivra pas longtemps. » Il est vrai qu'il ne se ménageait pas assez. Exténué de fatigue et la voix presque éteinte, il continuait de prêcher à son tour ; il faisait le catéchisme aux enfants et ne refusait personne au tribunal de la réconciliation.

Loin de chercher quelque repos, il désirait au contraire agrandir le cercle de ses travaux. Soupirant toujours après les missions d'outremer, il s'en ouvrit à Mgr Devie. Mais, le vénérable prélat pensa que l'heure de la Providence n'était pas encore venue. Le jeune prêtre attendait cette heure

impatiemment. Il enviait le bonheur d'un vicaire d'Ambérieux, qui, à force de prières et de sollicitations, avait enfin obtenu la permission de s'embarquer pour les Indes orientales. Toutes les fois que l'abbé Bonnand envoyait le récit de ses travaux apostoliques, le serviteur de Dieu sentait croître en lui le désir de se consacrer aux missions.

« Ah ! disait-il à la personne qui lui communiquait les lettres du missionnaire, si je ne puis rejoindre M. Loras, à Dubuque, que je serais heureux d'être auprès de notre cher M. Bonnand ! Demandez-lui donc, quand vous lui écrirez, s'il n'a pas trouvé mon nom écrit sur le sable du rivage ou sur l'écorce de quelques arbres... Dites-lui bien que je me mettrai en route, aussitôt que Dieu me fera signe. »

Au lieu de faire voile vers ces contrées lointaines, l'abbé Chanel reçut, le 1er septembre 1828, une lettre de l'administration diocésaine qui le nommait curé de Crozet, à l'extrémité du département de l'Ain, dans le voisinage de Genève. Les supérieurs ecclésiastiques étaient convaincus que cette paroisse, dont la population ne dépasse guère huit cents âmes, ne répondait pas à son mérite ; ils l'y avaient nommé dans l'intérêt de sa santé.

Cette nomination fut comme un coup de foudre pour son vénérable curé, qui la tint cachée quelques jours, dans l'espérance qu'il la ferait révoquer. Le

bon vieillard dut, malgré ses démarches et ses vives instances, se résoudre à une pénible séparation. « Que de larmes, dit un témoin oculaire, coulèrent alors au presbytère et dans toutes les familles d'Ambérieux... » Mais, la voix de Dieu venait de se faire entendre. L'abbé Chanel accepta de grand cœur le nouveau poste qu'on lui offrait. Son séjour à Ambérieux n'avait été que de treize mois. Dans ce court espace de temps, il avait su se concilier l'estime et l'affection des paroissiens : aussi, sa mémoire a toujours été en vénération, comme nous l'apprend une lettre de M. l'abbé Marchand, en date du 28 novembre 1842.

CHAPITRE VI.

Le Vénérable Serviteur de Dieu, Curé de Crozet.

(1er Septembre 1828. — 1er Octobre 1831).

Pour mieux suivre le serviteur de Dieu dans l'exercice du ministère paroissial, nous allons considérer ses travaux pour le salut des âmes, sa charité pour les pauvres, son zèle pour l'église et le culte divin, et le soin de sa propre sanctification.

§ 1. — Le pasteur des âmes.

Le serviteur de Dieu se rendit avec joie au poste modeste que l'obéissance lui avait assigné. Une seule chose l'affligeait dans sa nouvelle position, c'était le déplorable état des âmes dont il était devenu le pasteur.

Crozet avait servi comme d'avant-poste aux disciples de Calvin pour répandre leur hérésie. Quoique les catholiques eussent relevé leur église, une partie de la population était restée dans le protestantisme. Parmi les catholiques eux-mêmes, que de préjugés à dissiper, que de plaies à guérir !

« A l'arrivée de l'abbé Chanel, disait un

vénérable vieillard, en 1841, au P. Bourdin, notre paroisse était dans le plus triste état. On ne se confessait plus : Les dimanches et les fêtes, l'église était presque vide ; quelques uns travaillaient comme à l'ordinaire, d'autres allaient à la danse et le plus grand nombre au cabaret. Les enfants livrés à eux-mêmes, n'avaient en tête que les amusements et n'apprenaient que le mal. Nous avions cependant un curé instruit et plein de zèle ; mais, peut-être, était-il trop vif ; on l'avait tellement pris en grippe qu'on ne pouvait ni le voir, ni l'entendre. On fit pétitions sur pétitions, afin, disait-on, d'en débarrasser le pays. Mgr l'évêque de Belley voulut bien condescendre à ces instances opiniâtres... Dieu est si bon ! au lieu de nous punir, il nous traita en père et nous donna pour curé M. Chanel. En peu de temps la paroisse changea de face. »

Voici les moyens qu'employa le serviteur de Dieu.

En entrant à Crozet, il avait placé son ministère sous les auspices de la Sainte-Vierge et de saint François de Sales. Durant neuf jours, il se rendit, matin et soir, au pied de l'autel de Marie ; puis il fit un pèlerinage au tombeau du saint Evêque de Genève.

Pénétré du sentiment de sa faiblesse et de son impuissance, il résolut avant tout d'appuyer son ministère pastoral sur l'apostolat de la prière. Il

n'entrait point en oraison, il ne montait point à l'autel, il ne se prosternait point devant le Saint-Sacrement, sans exposer au Seigneur les besoins du troupeau remis à sa garde. Il passait de longues heures aux pieds de celle que l'Église appelle le *Salut des infirmes* et le *Refuge des pécheurs.* Non content de prier lui-même, il frappait à la porte des communautés religieuses, et conjurait les anges de ces pieuses retraites de penser à son cher Crozet dans leurs offices, dans leurs communions et dans leurs saintes austérités. Il demandait aussi des prières à toutes les âmes dévotes, qui, de près ou de loin, pouvaient s'intéresser à son œuvre de réformation de la paroisse.

Dès les premiers jours de son arrivée, il s'empressa de faire connaissance avec ses paroissiens. Il alla les voir chez eux ; il n'oublia personne ; il n'excepta pas même les familles des protestants. Partout il fut accueilli avec joie et reconnaissance. Ces visites, il les renouvela de temps en temps. Tous les jours il en faisait quelques unes. Il n'allait pas seulement là où on l'appelait ; il se présentait même là où on ne le demandait pas, mais toujours d'une façon très discrète, attendant les occasions favorables ou les faisant naître. On était gagné tout d'abord par ce regard si pur, ce sourire si affectueux, ce langage et ces manières tout à la fois simples et dignes. Sous les traits du pasteur, on entrevoyait

la figure d'un ami et d'un père. Quand il se retirait, sa visite n'avait pas seulement charmé : elle avait instruit, consolé, affermi dans le bien.

Le serviteur de Dieu pensa que pour remédier efficacement aux maux de sa paroisse, il fallait d'abord s'occuper de l'instruction des enfants. Connaissant un jeune homme d'une piété solide et d'une instruction suffisante, il lui confia le soin des petits garçons du village.

Quant aux jeunes filles, il les mit sous la garde d'une *sœur de la Providence,* qui bientôt eut besoin d'une aide. Il pensa à sa plus jeune sœur, qui soupirait dès l'âge le plus tendre après la vie religieuse et même autant que possible après la vie apostolique. Elle avait conjuré son frère de l'appeler auprès de lui, en attendant le jour où Dieu lui permettrait d'atteindre le but de ses désirs et de combler ses vœux.

Logée chez la *sœur de la Providence,* elle la seconda de tout son zèle. Sa modestie, sa piété, ses manières simples et affables lui concilièrent bientôt l'estime universelle. Elle apprenait aux petites filles le catéchisme, la couture et le chant des cantiques ; elle les préparait aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. La plupart d'entre elles quittaient l'école après la première communion. La pieuse institutrice ne les perdait pas de vue

et renouvelait souvent les recommandations qu'elle leur avait faites.

Les pauvres et les malades étaient par elle visités et secourus. On la voyait fréquemment, un panier sous le bras, porter des comestibles dans les réduits les plus nécessiteux. Le soin de l'église et de la sacristie était aussi l'une de ses fonctions. De plus, elle était la zélatrice et comme l'âme des confréries du *Saint-Rosaire* et des *filles de la Persévérance.*

Après avoir jeté les fondements de l'éducation chrétienne, le serviteur de Dieu tourna ses regards vers les désordres les plus scandaleux de la paroisse ; et, pour les détruire, il s'efforça de réaliser, dans l'exercice de son zèle, ces paroles de l'Écriture : *La sagesse atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose tout avec douceur. (Sap.* VIII, I.) Il se fit une loi rigoureuse de ne laisser échapper de sa bouche aucun blâme, aucune plainte à l'endroit de ses paroissiens. Il n'en parlait jamais qu'avec les sentiments du meilleur des pères, et l'on était persuadé, à Crozet, qu'il aimait tout le monde. Il disait souvent : « Plus on étudie le cœur humain, plus on se convainc qu'il y a encore des éléments de vertu dans les âmes dépravées, et que les hommes les plus coupables seraient jugés avec moins de rigueur, si l'on tenait compte de la force des passions et de l'entraînement des circonstances. »

« Ce fut surtout par sa bonté et sa douceur,

dit l'abbé Bramerel, originaire de Crozet, qu'il réforma la paroisse au point de vue moral et religieux... Sa vie pastorale est une manifestation de la mansuétude et de la charité du Sauveur. Il était si bon, qu'il avait la clef de tous les cœurs. Aujourd'hui encore son nom est comme une prédication touchante dans le pays. Il rappelle d'une manière sensible la piété, le dévouement et surtout la douceur. Veut-on désigner un prêtre digne à tous égards de l'estime et de l'affection de ses ouailles, on dit, et je l'ai souvent entendu : *C'est notre cher curé... c'est notre bon M. Chanel...* Quel bien cette charité douce et active n'a-t-elle point opéré dans la paroisse de Crozet ! elle l'a entièrement renouvelée. Par elle cette portion de la vigne du Seigneur est devenue florissante et fertile. »

A ses yeux, le plus grand ennemi de la religion, c'était l'ignorance. Il dirigea donc contre elle tous ses efforts. Non seulement, plusieurs fois la semaine, il faisait le catéchisme aux enfants des écoles ; mais encore, chaque dimanche, il prêchait après l'évangile de la messe et à l'issue des vêpres. Cette dernière instruction, qu'il avait soin de ne point trop prolonger, fut suivie avec empressement. Elle se terminait par le chant d'un cantique en l'honneur de la Sainte-Vierge.

De temps en temps le zélé pasteur allait visiter les hameaux pour ramener au bercail des âmes que

ses prédications, dans le saint temple, ne pouvaient atteindre. Il cherchait à dissiper leurs ténèbres, et à leur montrer douce et facile la pratique de la religion. Il les préparait à une vie chrétienne. Quand, sur sa route, il rencontrait un ouvrier ou un paysan, il l'abordait avec cet air et cette affabilité qui préviennent et gagnent les cœurs. Il ne le quittait point qu'il n'eût adroitement amené la conversation sur un sujet propre à faire pénétrer dans cette âme un trait de lumière, une pensée de foi, un sentiment religieux.

Les enfants surtout, les petits bergers, semblaient réveiller dans son cœur le plus vif intérêt. En peu de jours, il les connut tous par leurs noms. Il aimait à causer avec eux, et ne les quittait presque jamais sans joindre à de pieux conseils une image ou une médaille de la Sainte-Vierge. Quelquefois il gravissait la montagne pour visiter les jeunes pâtres des chalets, et leur donner l'instruction nécessaire.

Il accourait promptement vers celui qu'il savait retenu sur un lit de souffrance. Il compatissait d'abord à ses douleurs, conversait familièrement avec lui, s'insinuait peu à peu dans son cœur, et arrivait enfin à sa conscience. « J'ai connu, dit au P. Bourdin une personne de Crozet, un vieux pécheur qui s'est parfaitement converti, durant une longue maladie à laquelle il a succombé. M. Chanel

le voyait fréquemment, et jamais les mains vides ; il l'instruisait, l'exhortait à la patience ; et quand il recueillit son dernier soupir, « *ce brave homme*, dit-il, *m'a bien édifié ; j'espère qu'il prie maintenant pour moi au ciel.* »

Les vieillards étaient aussi l'objet spécial de son apostolat. Le serviteur de Dieu venait s'asseoir à leurs côtés ; il compatissait à leurs peines et à leurs infirmités, et cherchait à les faire oublier dans une aimable causerie. Quand, après quelques visites, il croyait avoir gagné l'amitié du vieillard, il lui parlait le langage de la foi et réveillait dans son âme la vie chrétienne. Comme il était heureux, ce vieillard, d'avoir ainsi trouvé un ami, qui, ne s'ennuyant point de sa compagnie, prêtait l'oreille à ses plaintes, ne se lassait point de ses redites, le consolait et le disposait à franchir avec une douce confiance le passage du temps à l'éternité.

Le curé de Crozet comprit dès le commencement toute l'utilité qu'il pouvait retirer, pour son ministère, du concours de M. Girod, maire de la commune. Ce magistrat avait suscité beaucoup d'ennuis à son prédécesseur et avait eu une grande part à son renvoi. L'abbé Chanel, par sa douceur, ses bons procédés et sa charité ingénieuse eut bientôt gagné son cœur. M. Girod voulut que les portes de son château lui fussent ouvertes à toute heure, et contribua largement de sa bourse à

l'entretien du culte, aux frais des écoles et au soulagement des pauvres. En se rapprochant de son curé, il ne tarda pas à se rapprocher de la religion. Il remplit ses devoirs de chrétien, et, sérieusement préoccupé de ses fins dernières, il fit construire son tombeau, dont il dicta lui-même l'épitaphe. Il sut si bien apprécier le mérite de l'abbé Chanel que, s'adressant à Mgr l'évêque de Belley, il lui dit : « Je vous remercie de nous avoir donné un si bon curé ; vous avez fait revivre au milieu de nous le zèle et la douceur de saint François de Sales. »

Nulle part le serviteur de Dieu ne se montra aussi bon, aussi charitable qu'au tribunal de la pénitence. Il accueillait les pécheurs avec la tendresse d'un père, et dans ses plus longues séances au confessionnal, il conservait jusqu'à la fin une patience et une douceur inaltérables. Jamais il ne remettait à un autre jour la confession d'un homme, ni même celle d'un enfant. Il exerçait ce ministère avec tant de zèle que chacun de ses pénitents pouvait se croire l'objet d'une sollicitude toute spéciale.

Se sentant hors d'état, à lui seul, de renouveler à fond sa paroisse, le serviteur de Dieu résolut de lui procurer le bienfait d'une mission. Quelques uns de ses confrères cherchèrent à le détourner de ce projet. « Vous n'obtiendrez, lui dirent-ils, qu'un

ébranlement passager, des conversions sans durée. » Loin de partager cette appréciation, il croyait que les exercices d'une retraite et surtout d'une mission étaient généralement le levier le plus puissant pour remuer les âmes et les ramener dans la voie du salut. La mission de Crozet fut bénie du ciel. La plantation d'une croix n'en marqua point le souvenir, mais on érigea les confréries du *Saint-Sacrement*, du *Saint-Rosaire* et des *filles de la Persévérance*, qui conservèrent et perpétuèrent les fruits de la mission.

La paroisse de Crozet n'était plus reconnaissable. Les danses, les cabarets, la profanation du dimanche et tous les autres genres de scandale en avaient été bannis. Quelques personnes néanmoins, surtout parmi les protestants, restèrent étrangères à ce mouvement religieux. Ces exceptions, si rares qu'elles fussent, affligeaient profondément le serviteur de Dieu. Il attribuait cet endurcissement à ses péchés et à l'inefficacité de ses prières.

Parmi les protestants que renfermait encore la paroisse de Crozet, se trouvait une vieille femme, pauvre et infirme. Très souvent le bon curé lui faisait porter du pain, du vin, de la viande, etc. Il allait fréquemment la voir, et lui donnait, à chaque visite, de nouvelles marques de sa bienfaisance. Il s'efforçait d'éclairer son âme et de la mettre sur le

chemin du ciel. Plus il la voyait proche de l'éternité, plus il redoublait de sollicitude et de dévouement. La malheureuse resta insensible et mourut dans l'hérésie. Cette mort fut un rude coup pour le pasteur. « Ah ! s'écriait-il en versant des larmes, que cette femme voudrait avoir aujourd'hui les grâces qu'elle a méprisées !... J'ai longtemps espéré son retour au catholicisme ; mais, quand j'ai vu qu'elle s'obstinait à ne point invoquer la Sainte-Vierge, j'ai tremblé, j'ai perdu tout espoir. »

§ 2. — Charité du serviteur de Dieu envers les pauvres.

« Aimer le prochain comme soi-même, ainsi que nous l'ordonne Jésus-Christ, ce n'est pas seulement, disait-il, lui vouloir du bien, c'est encore lui en faire suivant sa position et la mesure de nos moyens. » Ce qu'il disait, il le pratiquait lui-même.

Et d'abord, que seraient devenues, sans le secours de sa charité, les deux écoles qu'il avait fondées pour l'éducation de la jeunesse ? La commune, par défaut de ressources, n'avait porté à son budget aucune allocation destinée à les entretenir. La très modique rétribution que payaient les familles, suffisait à peine à l'entretien de l'instituteur des petits garçons. La condition de la *sœur de la Providence* était plus triste encore, dans les

commencements surtout, alors que le curé, déjà si pauvre, se voyait réduit à partager avec elle son pain de chaque jour. Le pain vint à manquer ; le pasteur ne craignit pas de le quêter lui-même de porte en porte. Ce zèle sacerdotal émut les cœurs, et le maire de Crozet, M. Girod, se fit un bonheur de prendre à sa charge la dépense alimentaire des écoles.

A voir la conduite du serviteur de Dieu, on eût dit qu'il avait fait vœu de secourir tous les pauvres qui lui demanderaient l'aumône. Il accueillait avec une tendre compassion ceux qui frappaient à la porte de son presbytère et ne les renvoyait jamais les mains vides. Quand il n'avait plus d'argent, il leur donnait des vivres ou des vêtements. S'ils étaient transis de froid ou mouillés par la pluie, il les faisait asseoir auprès de son foyer, causait avec eux et ne les quittait point sans avoir jeté dans leurs âmes quelques pensées de foi et de résignation chrétienne. La plupart des pauvres, surtout ceux du village et des environs, connaissaient trop bien sa charité pour craindre de lui devenir importuns en implorant fréquemment son secours. « Ah ! disait-il, qu'il est consolant de penser qu'une aumône, si légère qu'elle soit, aura sa récompense dans le ciel. N'est-elle pas plus précieuse que tous les trésors de la terre ? »

Il n'attendait pas toujours que les pauvres vinssent

frapper à sa porte ; il prévenait souvent leurs demandes en leur faisant distribuer des secours à domicile. Lui-même aimait à les visiter en personne, à voir de près leur misère et à la soulager. Il savait trouver la main qui se cache et lui glisser en secret l'aumône qu'elle n'ose demander.

Dans l'intérêt des pauvres, il économisait sur tout ce qui lui était personnel. A la vue de sa soutane, de sa chaussure et de son chapeau, il était facile de se convaincre qu'il ne les renouvelait pas souvent. Son habitation respirait une simplicité presque voisine de l'indigence. Quant à sa table, elle était frugale ; plus d'une fois même on y vit manquer le strict nécessaire.

Malgré ces privations, il ne pouvait secourir les malheureux comme il le désirait. Il allait alors frapper à la porte de M. le maire et de quelques familles riches des environs. Grâce aux dons qu'il recevait, il assistait les pauvres selon leurs besoins et parvint même à constituer un dépôt soit en argent, soit en nature, qui était toujours à la disposition des plus nécessiteux. A son départ de Crozet, il vida entièrement ce dépôt, en distribuant aux pauvres, du pain, de l'argent, vingt-trois paires de drap de lit, des vêtements, auxquels il ajouta son petit mobilier.

Ce qu'il possédait, semblait être moins sa propriété que celle des pauvres. Sa charité le portait

jusqu'à se dépouiller pour eux. « Je ne sais, Monsieur, lui dit un jour sa servante, comment ont pu disparaître divers objets à votre usage... J'ai beau chercher votre manteau d'hiver, il m'est impossible de le trouver... Votre vestiaire se dégarnit chaque jour. — Tranquillisez-vous, lui répondit le charitable pasteur ; Dieu ne permettra pas, je l'espère, que ces objets soient perdus. — En attendant, reprit la servante, il faudra en acheter d'autres, et je doute fort que vous ayez encore de l'argent. — Allons, répliqua le curé, pas d'inquiétude ; c'est une affaire qui me regarde, je vous prie de n'y plus penser... Mon Dieu ! il y a tant de pauvres ! » Ces derniers mots, bien que prononcés à voix basse, furent entendus de la servante, qui ne demanda pas d'autre explication sur le sujet de ses plaintes.

Avec un cœur si généreux, sa bonne foi ne pouvait manquer d'être surprise dans l'exercice de sa charité. « Vous venez, lui dit-on un jour, de secourir un homme qui fait le métier de mendiant, et qui, sous le manteau de l'indigence, cache une fortune, qui lui permettrait de rouler carrosse... J'en suis fâché pour les véritables pauvres, répondit-il ; mais, quant à moi, je n'ai rien perdu devant Dieu. »

La charité de l'abbé Chanel se révélait encore par son désintéressement dans l'exercice de ses

fonctions pastorales. Ainsi, il faisait volontiers l'abandon de ses honoraires, pour peu que les familles fussent indigentes. Rencontrant un jour une femme, qui venait de perdre son mari, il lui adressa quelques paroles de consolation. « Cette semaine, ajouta-t-il, je célèbrerai un service pour votre cher défunt. — Ah ! M. le curé, répondit la pauvre veuve, c'était bien mon désir de faire dire une messe pour lui ; mais, je ne puis la payer. — Soyez tranquille là-dessus, reprit le serviteur de Dieu, notre compte est déjà réglé ; venez demain à l'église avec vos enfants... » Non seulement le bon curé dit la messe qu'il avait promise ; mais, il donna à la célébration des divins mystères toute la pompe qu'il déployait aux funérailles des riches.

§ 3. — Zèle du serviteur de Dieu pour l'Église et pour le service divin.

En entrant à Crozet, le serviteur de Dieu trouva une église mal située, trop petite, lézardée et dans une extrême pénurie. Le presbytère aussi était dans le plus déplorable état. Mais, pour lui, l'intérêt de la maison de Dieu passait bien avant celui de son habitation personnelle. Il ne pensa qu'à réédifier et à décorer le temple du Seigneur. Sans trop se hâter, il prépara les esprits à des demandes de fonds qu'il est toujours si difficile de faire agréer

aux habitants de la campagne. Lorsque le moment de la Providence fut venu, il fit un appel à la générosité de ses paroissiens. Son projet fut accueilli avec joie, et l'on s'empressa de le seconder. Mgr Devie, M. Girod, maire de Crozet, et quelques personnes marquantes du département promirent également le concours de leur charité. Quand les sommes nécessaires furent assurées, on convint de jeter au plus tôt les fondements du nouveau temple. Le choix de l'emplacement entraîna quelques difficultés. Les uns voulaient qu'on construisît la nouvelle église plus vaste et plus régulière, sur la place de l'ancienne ; les autres prétendaient avec M. le curé qu'il fallait une position plus centrale. Ce dernier avis prévalut. Déjà même on était sur le point de conclure l'achat du terrain, quand une nouvelle administration municipale, fruit de la révolution de 1830, suspendit l'entreprise et s'efforça de l'anéantir.

Obligé de se contenter de sa pauvre église, le serviteur de Dieu la répara et l'embellit autant qu'il le put. « Grâce à son zèle, dit l'abbé Bramerel, l'église de Crozet changea bientôt de face ; elle devint même l'une des plus propres et des plus décentes de la contrée. »

Toutes les semaines, c'était lui qui se chargeait de balayer le sanctuaire, d'épousseter chaque objet et d'entretenir l'éclat du marchepied de l'autel. Il

aimait tellement la beauté de la maison de Dieu, qu'il n'y pouvait souffrir les moindres traces de désordre ou de malpropreté.

Afin de réveiller la foi et la piété parmi les fidèles, il s'efforçait de célébrer les saints offices avec toute la pompe possible, selon l'ordre des fêtes de l'Eglise. Parmi toutes les solennités, celle du Saint-Sacrement tenait le premier rang dans son esprit. Aussi déployait-il pour cette circonstance toutes les ressources de son zèle et de son industrie. On en jugera par ce qu'il fit la dernière année, en 1831. Ecoutons la description qu'il en donne lui-même :

« Nous venons de célébrer par un beau temps la Fête-Dieu. De nombreuses emplettes avaient été faites pour cette solennité. Prévoyant que notre bannière n'arriverait pas de Lyon, je m'en suis donné tant et plus pour en fabriquer trois : une avec du velours cramoisi, et les deux autres avec une étoffe de soie blanche ; je les ai ornées de mon mieux. Le croiriez-vous ? nos bons villageois ont paru enchantés de mon ouvrage.

« Voici l'ordre de la procession, qui a été fort édifiante : en tête flottait une bannière représentant, d'un côté, le Saint-Sacrement, et de l'autre, saint Philippe apôtre, patron de la paroisse. Elle était suivie des hommes et des petits garçons. Venaient

ensuite les enfants de chœur, au nombre de vingt-quatre, puis les fleuristes et les thuriféraires. Le dais, porté par les notables de la commune, était escorté par deux pelotons de la garde nationale. Les chantres étaient à mes côtés. Derrière nous apparaissait la bannière de la Sainte-Vierge, suivie des petites filles de l'école et des filles du *Saint-Rosaire,* qui toutes ce jour-là avaient pris le voile blanc, et formaient un chœur de cantiques sous la direction d'une *Sœur de la Providence.* Les femmes fermaient la marche.

« J'oubliais de vous parler d'une magnifique croix dorée, dans le genre de la vôtre, mais plus belle encore, qui nous arriva de Lyon, au moment où j'allais commencer la sainte Messe.

« Mes paroissiens se sont associés à cette fête avec le plus religieux empressement. Les habitations étaient pavoisées, les rues et les chemins couverts de verdure et interrompus çà et là par des arcs de triomphe de feuillage et de fleurs (1). »

§ 4. — Zèle du serviteur de Dieu pour sa propre sanctification.

Au milieu des labeurs et des sollicitudes du saint ministère, le serviteur de Dieu n'oubliait pas

(1) Extrait d'une lettre à Madame B**, Juin 1831.

le soin de sa propre sanctification. « Je dois m'efforcer, disait-il, de sauver les âmes qui me sont confiées ; mais à quoi me servirait-il de les conduire au ciel, si je n'y conduis pas la mienne ? Ne ressemblerais-je pas à un poteau, qui, en indiquant la route au voyageur, reste immobile et pourrit en terre ? Survient un orage, qui le renverse ; on le ramasse pour le jeter au feu. » Afin d'éviter cette destinée, il marchait d'un pas ferme et soutenu dans la voie du salut qu'il traçait aux autres. Ne s'arrêtant point aux vertus qui font simplement le bon prêtre, il s'élevait jusqu'à celles qui font le prêtre parfait. « Sa vie, dit Mgr Devie, évêque de Belley, a toujours offert un modèle accompli de toutes les vertus sacerdotales, surtout d'une piété tendre et qui ne s'est jamais démentie, d'un zèle ardent et éclairé pour le salut des âmes ; enfin d'une douceur de caractère inaltérable. »

« J'ai connu presque dans l'intimité, dit Mgr Depéry, évêque de Gap, cet homme au cœur d'or, à la foi naïve, aux mœurs angéliques ; je l'ai vu dans l'humble presbytère de nos montagnes, puis, s'étant incorporé à votre Société, remplir successivement les fonctions de professeur, de préfet spirituel et de supérieur au collége de Belley. Plus tard, je l'ai suivi, à travers l'Océan, dans ses courses apostoliques, avec tout l'intérêt qui s'attache

à un compatriote et à un ami ; et partout et toujours, je l'ai trouvé semblable à lui-même, modeste dans ses habitudes, doux et humble de cœur, pratiquant avec la simplicité d'une action ordinaire les suprêmes sacrifices (1). »

« Dans mes relations intimes avec l'abbé Chanel, dit M. l'abbé Guérin, curé d'Illiat, j'ai été comme à l'école des plus admirables vertus. Je ne pouvais croire qu'une si belle âme n'eût pas conservé son innocence baptismale. »

Pour atteindre à la perfection, le serviteur de Dieu se traça une ligne de conduite dont il ne s'écarta jamais. Déjà, simple vicaire, il s'était imposé un réglement particulier. Il le renouvela et n'y fit que les modifications nécessitées par sa nouvelle charge. Il fut donc très exact à l'exercice de l'oraison, de l'examen particulier, de la lecture spirituelle, de la visite au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge.

Tous les mois, il se ménageait un jour de récollection. Durant ce jour, il ne se prêtait aux œuvres de zèle que dans la stricte mesure des obligations de sa charge pastorale. Retiré chez lui, il se livrait à la prière et à la méditation ; se plaçant en face de la mort, du jugement et de l'éternité, il examinait d'un œil sévère l'état de son

(1) Lettre au P. Bourdin, Gap, 15 Mai 1856.

âme, cherchait à déraciner jusqu'à ses moindres défauts et s'inspirait d'une nouvelle ardeur pour sa propre sanctification. Cette petite retraite mensuelle lui paraissait si avantageuse qu'il en conseillait la pratique aux âmes désireuses de leur perfection.

Nous savons qu'il ne passait pas quinze jours sans voir son confesseur, le vénérable M. Morel, curé de Chevry ; que chaque année il assistait aux exercices de la retraite pastorale et célébrait avec ferveur les principaux anniversaires de sa vie, et en particulier celui de son sacerdoce.

De temps en temps, il priait une ou deux personnes des plus graves entre ses paroissiens de l'informer en toute franchise de ce qu'elles auraient remarqué de défectueux dans sa conduite. Son conseiller le plus habituel était M. Morel, dont nous venons de parler, et il était heureux de suivre les avis du bon vieillard.

Convaincu que sans la mortification il est impossible de faire de sérieux progrès dans la vertu, il se refusait sévèrement tout ce qui flatte la nature et amollit l'âme. Son sommeil était court, sa couche dure et sa table frugale. Aux jeûnes commandés par l'Église, il en ajoutait de volontaires. Il jeûnait le vendredi de chaque semaine et la veille des principales fêtes de la Sainte-Vierge. Il portait

habituellement sur lui une ceinture de fer armée de pointes aiguës.

Il éprouvait de la répugnance pour tout ce qui semblait l'éloigner tant soit peu de l'esprit de pauvreté. Plus d'une fois il se reprocha d'avoir accepté un petit christ en ivoire. « Je crains fort, écrivait-il à la personne qui l'avait donné, que ce ne soit un objet de luxe et de vanité. Je m'en serais déjà défait, s'il n'était pas enrichi de précieuses indulgences. »

Bien que la paroisse de Crozet fût peu considérable, le serviteur de Dieu était toujours occupé, toujours à l'œuvre, au presbytère ou à l'église, dans les écoles ou dans la visite des pauvres et des malades. Il mettait soigneusement à profit le temps dont il pouvait disposer. Se renfermant dans son cabinet d'étude, auprès de sa petite bibliothèque, il étudiait la théologie et préparait ses instructions. C'était lui imposer un sacrifice que de lui dérober quelques uns de ces moments. Il était si avare de son temps que, lorsqu'il allait visiter un malade éloigné du village, on lui voyait toujours, dans le trajet, un livre ou son chapelet à la main.

A la suite de son dîner, le curé de Crozet prenait ordinairement quelque récréation. Tantôt il faisait une visite indispensable ou de simple convenance ; tantôt il se rendait au milieu des petits garçons

de l'école, leur racontait une histoire édifiante ou s'associait à leurs jeux ; le plus souvent il descendait dans son jardin et se livrait à l'horticulture. « Ce jardin que nous avons vu, dit le P. Bourdin, et qu'il a, pour ainsi dire, créé lui-même, joignait *l'utile à l'agréable :* des plantes potagères, quelques arbres à fruits, des fleurs et un berceau de charmilles. Il consacrait encore ses moments de loisir à l'éducation des abeilles. »

Une de ses jouissances était de recevoir la visite des confrères du voisinage, et cette jouissance il l'éprouvait assez souvent, car ses confrères aimaient à se rencontrer au presbytère de Crozet. Ils étaient assurés d'y trouver toujours la plus douce fraternité et la plus aimable hospitalité.

De temps en temps il les invitait à sa table. Il en faisait les honneurs, grâce à la générosité de M. Girod. Une douce gaieté régnait parmi les convives. Après le repas, on allait s'asseoir et converser sous le berceau de charmilles. Le président d'âge était le curé de Chevry. Aimant à causer du vieux temps, il était rare qu'insensiblement il n'amenât l'entretien sur la révolution de 93, et sur les beaux exemples de vertu qui, à cette époque, ont fait la gloire du clergé français. Bien que le curé de Crozet eût entendu souvent ces récits, par condescendance il les écoutait toujours avec plaisir

comme pour la première fois. Le bon vieillard en était si flatté que, lorsqu'il lui échappait quelque plainte sur le jeune clergé, il se hâtait de faire exception pour l'abbé Chanel. Il trouvait en lui un tel ensemble de vertus et de qualités, qu'il lui avait accordé toute son estime et toute sa confiance. Souvent il l'invitait à prêcher et à confesser dans sa paroisse. Enfin, pour dernier gage d'amitié, il l'établit son exécuteur testamentaire, le chargeant de distribuer une partie de ses biens aux familles pauvres de Chevry, et le reste au grand Séminaire d'Annecy, où il avait fait ses études théologiques.

Pénétré des plus vifs sentiments de reconnaissance pour M. Colliex, qui l'avait formé aux fonctions du saint ministère, le serviteur de Dieu se faisait un devoir d'entretenir avec lui une correspondance suivie. Il fut même un jour agréablement surpris de recevoir sa visite à Crozet ; mais il ne put, à son grand regret, jouir longtemps de sa présence. En l'embrassant à son départ, il lui promit de faire bientôt, à son tour, le voyage d'Ambérieux. Différents obstacles, et, en particulier, le projet de la reconstruction de son église, retardèrent son voyage. Le bon Curé en fut attristé et fit des reproches à l'abbé Chanel, le traitant *d'indifférent, d'incorrigible*, etc. « Mais il a le cœur si bon, qu'après avoir fait gronder l'orage sur ma tête,

lisons-nous dans une lettre du serviteur de Dieu (1), il déclare mon pardon assuré, pourvu que j'aille le chercher, et cela, dans le courant de la semaine prochaine. Depuis longtemps je rumine ce voyage ; je me serais déjà mis en route, si le projet de la reconstruction de mon église ne me retenait encore auprès de mon conseil municipal. »

Enfin il eut la consolation de se rendre au presbytère d'Ambérieux ; mais il ne put y faire qu'un court séjour. Il voulut profiter de cette sortie de sa paroisse pour aller jusqu'à la Potière. Laissons-le raconter lui-même la dernière partie de son voyage (2) :

« Grâce à Dieu, j'ai trouvé mes parents en bonne santé. Ma visite a ramené parmi eux la joie et un instant de bonheur. En quittant le hameau de la Potière, je ne pouvais me dispenser d'aller à Cras. Ce petit coin de la Bresse m'est aussi cher que la maison paternelle. Du plus loin que j'aperçus le presbytère et le clocher du village, je sentis mes yeux se mouiller de douces larmes ; l'un et l'autre me rappelaient les grâces les plus signalées de ma vie... Chemin faisant, je reconnus les prairies où, dans mon enfance, je menais paître mon troupeau. Je vis l'endroit où Dieu me prit, comme le jeune

(1) Extrait d'une lettre adressée à M. B***, d'Ambérieux.
(2) Extrait d'une lettre adressée à M. B***, d'Ambérieux.

David, pour m'établir pasteur des âmes. A cette vue, à ce souvenir, je hâtais le pas ; il me tardait d'arriver chez l'abbé Trompier. C'est à ce vénérable curé que je dois, après Dieu, le bonheur d'être prêtre ; c'est lui qui me rencontra providentiellement quand je n'étais que simple berger, et qui se chargea de ma première éducation ecclésiastique. Oh ! comme je l'ai embrassé de grand cœur, et comme les heures que j'ai passées auprès de lui m'ont paru courtes et rapides !... J'ai eu la consolation, avant mon départ, de m'agenouiller à l'endroit où j'ai fait ma première communion, et de dire la sainte messe à l'autel où, pour la première fois, j'ai célébré les divins mystères. »

A la suite de ce récit, le serviteur de Dieu manifeste encore sa pensée favorite, son désir toujours croissant de partir pour les missions étrangères. « L'abbé Bret, dit-il, est venu me rejoindre au grand Séminaire de Brou. Nous sommes allés ensemble voir, à Marboz, notre excellent ami Maîtrepierre. Nous nous sommes concertés sur les mesures à prendre afin de hâter le moment où nous serions libres de quitter tout pour voler au salut des pauvres sauvages... »

« L'administration diocésaine, écrit-il à Madame B***, d'Ambérieux, ne veut pas me laisser plus longtemps dans mon petit village. M. Ruivet, vicaire

général, est venu me voir lorsque j'étais en voyage. Il a dit à l'un de mes confrères qu'il voulait m'offrir la cure de Douvres. Humainement parlant, ce poste est attrayant. Ne vous inquiétez point à mon sujet ; faites comme moi : je me remets entre les mains de Dieu et lui fais le sacrifice de mon bon plaisir. Que sa volonté s'accomplisse et non la mienne. Je doute cependant que je puisse me séparer sans regret de mes chers paroissiens ; je trouve au milieu d'eux de si douces consolations. Je ne les quitterai, je l'espère, que pour travailler au salut des infidèles. Depuis longtemps, je sens que Dieu me réserve cette destinée. L'abbé Maîtrepierre, supérieur actuel du pensionnat de Marboz, et l'abbé Bret doivent être mes compagnons de route. Il est convenu que tous trois nous nous donnerons la main pour aller rejoindre Mgr Loras dans les Etats-Unis... »

A ce désir des missions se joignit bientôt celui de la vie religieuse. « Au mois de juin 1831, raconte l'abbé Bernard, je fis visite au curé de Crozet. L'accueil fut cordial, affectueux, comme savait faire le P. Chanel. Il y mit des délicatesses plus intimes à raison de nos mille souvenirs d'enfance, d'école, de la cure de Cras, etc.

« Quoique nos causeries fussent familières et que j'eusse avec lui la plus entière ouverture de cœur,

j'avais toujours un espèce de sentiment révérentiel. Je sentais qu'il m'était supérieur en sagesse, en raison et en vertu ; puis il avait été mon *mentor* à Cras et à Meximieux. Il me parla de ses obligations de Curé, des desseins de Dieu qui l'avait placé à la tête d'une paroisse, qui de berger d'un modeste troupeau l'avait fait pasteur des âmes, et à ce sujet il me rappela le mot de David : *Le Seigneur m'a pris, quand je gardais les brebis, pour être le pasteur de son serviteur Jacob et d'Israël son héritage* (1).

« Dans la suite de la conversation quelques mots me firent comprendre qu'il méditait un genre de vie mieux en rapport avec les aspirations de son âme. Je me permis même de le plaisanter sur ses tendances monacales. Il me répondit en souriant : *Et si j'étais moine ou religieux, m'aimerais-tu moins ?* Je répliquai que j'aimerai toujours beaucoup le condisciple Pierre Chanel, mais que le titre de moine ou de religieux n'ajouterait rien à mon amitié. Il me prit en pitié et m'engagea à me tenir toujours prèt à entrer, les yeux fermés, dans les voies où Dieu nous appelle.

« Il me rendit, quinze jours après, sa visite à Ferney, où j'étais professeur depuis quelques mois.

(1) Psaume LXXVII, v. 70, 71

Il se trouva là en parfaite communion d'idées avec le bon, le pieux M. Crétin, curé de Ferney et supérieur du petit collége. Notre vénérable curé avait formé le projet longuement médité de se consacrer aux missions étrangères ; il s'y préparait par des privations et par un régime que nous trouvions excessif. L'abbé Chanel et M. Crétin durent se communiquer leurs intentions et s'y affermir : car, en partant, l'abbé Chanel me parla avec feu du bonheur d'être tout à Dieu et aux âmes par le sacrifice et le renoncement, et il m'exhorta à entrer résolûment dans cette voie, quand je serai prêtre (je n'étais alors que Sous-Diacre)... Le soir, M. Crétin me témoigna combien il s'était trouvé heureux d'*avoir été en contact avec la belle âme d'un prêtre* (1). »

§ 5. — Le serviteur de Dieu entre dans la Société de Marie. — Son départ de Crozet.

Il y avait bientôt trois ans que le serviteur de Dieu exerçait le ministère pastoral dans la paroisse de Crozet, lorsqu'il crut devoir faire une nouvelle tentative auprès de l'évêque de Belley pour obtenir

(1) M. Crétin partit plus tard pour l'Amérique et devint le premier évêque de Saint-Paul de Minnesota.

la permission d'aller rejoindre Mgr Loras dans les États-Unis. Cette pensée des Missions le poursuivait sans cesse. « Un jour, raconte Victoire Gaugnand (1), causant avec mon père, M. Chanel lui dit d'une voix émue : Je viens de lire un numéro des *Annales de la Propagation de la foi,* qui m'a bouleversé l'âme... Il me semble les voir, ces pauvres insulaires, ces idolâtres, ces anthropophages, que le démon tient sous son empire... Ils nous tendent les bras. Je crois entendre leurs cris déchirants et nous dire : Qui dissipera nos ténèbres ? Qui brisera les chaînes de notre esclavage ? Venez à notre secours ! venez nous instruire de votre religion ! venez nous fermer les portes de l'enfer et nous ouvrir celles du Ciel ! »

L'évêque de Belley voulut réfléchir encore avant de lui donner une réponse définitive. Il l'exhorta paternellement à prendre patience, et à entretenir le zèle dont il brûlait pour le salut des infidèles. Le curé de Crozet pensa que le Seigneur demandait de lui pour la vie apostolique une âme plus fortement trempée et un esprit de sacrifice auquel il ne s'était point encore assez accoutumé. Sous l'empire de ces réflexions, les désirs de la vie religieuse devinrent de plus en plus ardents. Peu à

(1) Domestique du vénérable serviteur de Dieu.

peu il se sentait attiré vers une Société naissante dont le nom souriait à son cœur, parce qu'il lui rappelait sa dévotion à la Sainte-Vierge.

La Société de Marie avait pris naissance, en 1815, à Lyon, aux pieds de Notre-Dame de Fourvières. C'est dans ce sanctuaire vénéré que ses premiers membres se réunirent, le lendemain de leur ordination à la prêtrise, et prirent l'engagement de travailler à la réalisation de leur pieuse entreprise. La petite Société fut d'abord comme cachée sous terre et ignorée du monde. Enfin, après bien des épreuves, il lui fut donné de prendre son essor et de se mettre à l'œuvre dans les diocèses de Lyon et de Belley. Le 9 mars 1822, Pie VII avait daigné la louer, la bénir et l'encourager.

Le serviteur de Dieu connaissait le fondateur, qui dirigeait alors les missions dans le diocèse de Belley. Il lui communiqua ses intentions, prit ses conseils, s'entoura des avis de plusieurs personnes graves et en référa à Mgr Devie, qui se rendit à ses désirs. Tout heureux de cette décision qui était pour lui l'expression de la volonté de Dieu, il disposa tout afin de quitter sans bruit sa chère paroisse. Il commença par placer chez les *Religieuses du Saint Nom de Marie,* au couvent de *Bon-Repos,* à Belley, sa jeune sœur, qui aspirait depuis si longtemps à la vie religieuse. Puis, il

distribua son mobilier aux familles indigentes et se dépouilla pour elles de tout ce qui ne lui était pas rigoureusement nécessaire.

« Le dernier dimanche, qu'il passa à Crozet, dit l'abbé Bramerel, il consacra sa paroisse à la très Sainte-Vierge. Après la récitation du chapelet, qui avait lieu à l'issue des vêpres, il entonna d'une voix émue le cantique :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours ; etc.

Pendant, qu'il chantait, des larmes s'échappèrent de ses yeux. Ensuite il adressa quelques paroles sur la dévotion envers Marie, et sur la conformité à la volonté de Dieu. Le soir du même jour, il fit ses adieux à M. Girod, maire de l'endroit, et le chargea d'être l'interprète de ses sentiments auprès des habitants de Crozet. Au sortir de cette visite, il monta promptement en voiture et se déroba à la faveur de la nuit. Certainement, si la paroisse eût été informée de son départ, elle s'y serait opposée. »

Les habitants de Crozet furent plongés dans le deuil et la consternation. Ils s'empressèrent d'écrire à l'abbé Chanel et le supplièrent de rester au milieu d'eux. Touché de ces marques d'attachement, mais inébranlable dans le parti qu'il venait d'embrasser ; « Ce qui me console, leur répondit-il après

l'installation de son successeur, c'est que je vous laisse entre les mains d'un prêtre qui affermira vos âmes dans le bien, et dont le zèle réparera mes fautes et mes négligences. » Cette lettre se terminait par la demande de quelques prières, par des adieux touchants et par de sages conseils.

L'abbé Chanel aimait trop la paroisse de Crozet pour qu'il pût jamais l'oublier. Dans la société de Marie où nous allons le suivre, en France et au delà des mers, Crozet sera l'objet de ses ferventes prières, de ses plus doux entretiens et de ses plus chers souvenirs.

Les habitants de Crozet se rappelleront toujours leur bon curé et son nom sera pour eux un puissant encouragement au bien. Qu'il suffise de citer un trait. Il y avait sept ans que le serviteur de Dieu avait quitté sa paroisse. M. Levrat, son digne successeur, entreprit de fonder *l'Œuvre de la Propagation de la foi*. Voyant qu'on ne répondait pas à son appel, comme il l'espérait : « Ah ! mes frères, s'écria-t-il du haut de la chaire, que je suis trompé dans mon attente ! Pourtant cette œuvre est l'unique soutien des missions étrangères ; le P. Chanel y est par conséquent intéressé. Du fond des îles lointaines où il exerce son zèle, il unit sa voix à la mienne pour solliciter le secours de vos prières et de vos aumônes. Après tout ce qu'il a fait pour vous, je croyais que vous l'aimiez encore. » A ces mots, l'auditoire fondit en larmes, et s'empressa de s'associer à l'œuvre que proposait le pieux curé.

CHAPITRE VII.

Le Vénérable Chanel est nommé professeur, puis directeur du petit Séminaire de Belley. — Voyage à Rome.

(1er Octobre 1831. — Octobre 1835).

§ 1. — Le Vénérable Chanel, professeur.

A l'époque où le serviteur de Dieu entra dans la Société de Marie, il n'y trouva que deux voies ouvertes à son zèle : le ministère de la prédication, surtout dans la campagne, et un emploi au petit Séminaire de Belley, seule maison d'éducation que dirigeaient alors les PP. Maristes. Il fut placé dans cet établissement pour y professer la classe de sixième.

Le nouveau professeur s'appliquait soigneusement à connaître ses élèves, afin de cultiver plus efficacement leur intelligence et leur cœur. Pour mieux se faire comprendre, il employait un langage toujours simple, mais digne. Parlant peu lui-même, et toujours sans éclat de voix, il faisait parler les élèves à tour de rôle, soit pour les rendre plus attentifs, soit pour donner un plus libre essor à

leurs facultés intellectuelles. Il ne bornait pas son zèle à l'enseignement des grammaires et des auteurs classiques. Former ses élèves au point de vue chrétien était sa pensée dominante. Il savait que la religion embrasse l'homme dans la double sphère de son intelligence et de sa volonté ; qu'elle doit, par conséquent, se lier à l'éducation, et que l'étude même des sciences se trouve avoir avec elle des rapports intimes et essentiels. « Cette liaison naturelle, disait-il, n'échappe point à la rectitude naturelle de l'enfant, et, si par une direction fausse on l'habitue à isoler de la religion l'étude des sciences, ce sera toujours au détriment de son âme. Au contraire, persuadez-lui, par l'application, autant que par la théorie, que la religion et la science sont faites l'une pour l'autre et se prêtent un appui mutuel ; alors, plus il deviendra religieux, plus l'étude aura d'attraits pour lui ; et plus il étudiera, plus sa piété sera éclairée et inébranlable. »

A l'heure des récréations, il aimait à se trouver au milieu des élèves. Il prenait part à leurs jeux et s'associait à leurs amusements. On l'environnait, on l'interrogeait, on se pressait autour de lui avec cet épanouissement de visage et cette liberté de mouvement qui dénotent l'affection.

Du reste, bien persuadé que dans l'œuvre sublime, mais difficile de l'éducation, le maître le plus habile est toujours impuissant, s'il n'a l'appui d'en haut,

il appelait sur les efforts de son zèle les bénédictions célestes. Il recommandait fréquemment les élèves, et en particulier ceux de sa classe, à la Sainte-Vierge, à saint Joseph et aux saints Anges Gardiens. C'était aussi la pratique de piété qu'il conseillait aux professeurs, qui lui avaient confié la direction de leur conscience.

Quoiqu'on ne cessât de lui recommander la modération dans le travail, il ne s'arrêta que lorsque les forces l'abandonnèrent. Sa santé fut gravement atteinte. Des maux de poitrine, des crachements de sang, un extrême abattement l'obligèrent de s'aliter. Quelle ne fut pas la tristesse de ses chers élèves ! Comme ils s'informaient chaque jour de son état ! avec quelle ferveur ils demandaient à Dieu son rétablissement ! Tous auraient voulu lui servir d'infirmiers. A l'heure des récréations, ils allaient, à tour de rôle, le voir et lui tenir compagnie. Enfin le malade se remit peu à peu, et, avec des ménagements, il put reprendre sa classe et la conduire jusqu'aux vacances.

§ 2. — Le Vénérable Chanel, directeur.

A la rentrée des classes (octobre 1832), le serviteur de Dieu fut chargé de la direction spirituelle du petit Séminaire de Belley. Il mesura

devant le Seigneur toute l'importance et toute l'étendue de sa charge. « Le père spirituel d'une communauté, disait-il, ne devrait pas être un homme, mais un ange. » Il s'efforça d'en remplir les obligations avec toute la perfection possible.

Un professeur de l'établissement s'exprime ainsi en parlant du P. Chanel : « On retrouvait dans sa personne les qualités et les vertus que Fénelon recommande aux éducateurs de la jeunesse : « Pour « entrer utilement dans vos fonctions, leur dit-il, « il faut qu'on n'ait qu'à vous voir, pour savoir « comment il faut faire pour aimer Dieu ; il faut « que vous soyez une loi vivante de la piété ; il « faut être doux et humble, ferme sans hauteur et « condescendant sans mollesse ; il faut que l'amour « divin vous presse, et que, si Jésus-Christ vous « demandait comme à saint Pierre : *M'aimez-vous?* « vous puissiez lui répondre, non des lèvres, mais « du cœur : *Vous savez, Seigneur, que je vous « aime.* Alors vous mériterez qu'il vous dise : « *Paissez mes agneaux... Paissez mes brebis.* »

Ce fut surtout au tribunal de la Pénitence que le P. Chanel se concilia l'estime et l'affection des élèves. Bien que pleinement libres dans le choix de leur confesseur, presque tous s'adressèrent à lui. Les maîtres et les domestiques de la maison le prirent également pour leur guide spirituel. Oh !

comme ses conseils étaient sages ! Comme sa parole était douce, lumineuse, pénétrante ! « Vous eussiez dit qu'il prenait votre cœur, raconte un de ses pénitents, et qu'il l'enlaçait dans les liens de la charité, pour le jeter dans le Ciel. C'est que le sien y était déjà ; il s'efforçait d'y conduire tous ceux qui lui confiaient le soin de leurs âmes. » Il savait si bien rendre la vertu aimable que tous voulaient la pratiquer.

Le zélé directeur tressaillait d'allégresse quand il voyait le bien s'opérer. « Une retraite vient d'avoir lieu dans notre collége, écrit-il, le 20 décembre 1832. Elle a produit d'excellents fruits. Nous avons eu la consolation de voir les tribunaux de la pénitence baignés des larmes du repentir. Avec quelle piété nos élèves se sont approchés de la Table sainte ! Aussi, avoir vu notre communauté à la rentrée des classes, et la voir maintenant, c'est voir, pour ainsi dire, le jour et la nuit. On ne la reconnaît pas. Nos enfants sont laborieux, dociles et contents à ravir. Quelques uns même n'ont pu s'empêcher de venir en bondissant nous exprimer leur bonheur. Je vous assure que, pour ma part, j'en ai pleuré de joie... »

Comme nous l'apprenons par la même lettre, ce fut à la suite de cette retraite qu'il établit la *Congrégation de la Sainte-Vierge* et *celle des Saints-*

Anges. La manière dont il en parle, atteste et l'importance qu'il y attachait, et le zèle avec lequel il s'y employait. « Nos jeunes congréganistes, « écrit-il, ont leur petit oratoire qui déjà commence « à s'embellir. C'est là que chaque semaine je les « rassemble pour entretenir l'élan de ferveur, ou « plutôt de bonne volonté que je remarque en « eux... Veuillez, s'il vous plaît, ne pas les oublier « dans vos prières... Nous regardons ici ces deux « associations comme un grand coup de la « Providence. »

Le serviteur de Dieu ne perdait point de vue ses chers congréganistes. Il les encourageait et les réprimandait au besoin. Si tous ne répondaient pas également à ses désirs, tous du moins faisaient preuve de bonne volonté. Aussi, par leur conduite, exerçaient-ils une salutaire influence. Ils firent aimer de plus en plus la fréquentation des sacrements et la discipline du collége. On les voyait se prêter au service des autels et à la décoration du saint temple. Ce sont eux qui figuraient dans les cérémonies religieuses. « Nous nous rappellerons longtemps, disent des témoins oculaires, les processions et les saluts magnifiques où ils déployaient leurs bannières et leurs oriflammes. Pourrions-nous oublier cette admirable et touchante fête où fut inaugurée, sur la façade intérieure de la maison, la statue de la Vierge immaculée, qui du haut de ce

trône, semble bénir ses enfants et présider, tous les jours, à leurs jeux et à leurs délassements. »

Comme on s'est plu à le faire remarquer, le P. Chanel excellait dans l'art d'apprendre le catéchisme aux enfants. Il faisait pénétrer dans ces jeunes âmes la doctrine chrétienne et l'y gravait si profondément qu'elle demeurait ineffaçable.

Afin de faire le plus de bien possible, le zélé directeur avait soin d'appeler auprès de lui, à certains intervalles, chacun des élèves ; et c'est alors que, s'informant de leurs dispositions à l'égard de leurs maîtres, de leurs condisciples, du réglement et de leurs devoirs de chrétien et d'écolier, il découvrait les plaies à guérir et les courages à relever. S'aidant des observations du préfet de discipline, il savait les utiliser sans provoquer le moindre soupçon sur cette légitime connivence.

Le P. Chanel apprit un jour qu'un élève d'une classe supérieure avait dû recevoir un livre, qui pouvait lui être nuisible. Il se hâta de le faire venir auprès de lui. L'accueillant avec sa bonté ordinaire, il l'amena insensiblement au but qu'il se proposait dans cet entretien. « Le bon Père, raconte l'élève, m'ayant fait avouer que j'avais un livre, dont les supérieurs n'avaient point autorisé la lecture, me pria de le lui remettre, s'engageant à me le rendre s'il ne renfermait rien d'impie ou d'immoral. Voyant que je ne voulais pas m'en défaire, et que

l'esprit de vertige s'emparait de moi, il se jeta à mes genoux et me conjura, au nom de mes plus chers intérêts, de ne pas lui refuser plus longtemps le sacrifice qu'il demandait. Vivement frappé de ce mouvement de zèle inattendu, je fus ébranlé et ne tardai pas à me rendre à ses vœux. Quand je quittai le collége, je reçus ses adieux avec ses derniers conseils, qu'il me donna les yeux baignés de larmes. Le souvenir d'un si bon Père ne s'effacera jamais de mon cœur. »

Non content de se dévouer au salut des personnes qui l'entouraient, il en dirigeait encore beaucoup d'autres que lui envoyait la Providence. Tantôt c'étaient des pécheurs qu'il remettait dans le droit chemin ; tantôt c'étaient des prêtres qui passaient, sous sa direction, quelques jours de retraite ; tantôt enfin il était appelé pour un malade à l'Hôtel-Dieu, situé en face du collége. Que de fois on est venu la nuit interrompre son sommeil et réclamer le secours de son ministère !

Les curés des environs de Belley se disputaient, en quelque sorte, le privilège d'avoir le P. Chanel à certains jours de fête. Ils aimaient alors à lui céder la double fonction d'officier et de prêcher à leur place. Mgr Devie l'invita lui-même à occuper, dans sa cathédrale, la chaire sacrée. Comme on était aux jours de la semaine sainte, le serviteur de Dieu prècha sur la Passion de Notre Seigneur

Jésus-Christ. Le pieux et savant prélat, parlant de cette prédication, loua le discours, la modestie et l'onction de l'orateur.

Le P. Chanel remplit, durant trois ans, les fonctions de directeur spirituel au petit Séminaire de Belley. Pendant les vacances, entre la première et la seconde année, il fit le voyage de Rome, dont il est nécessaire de dire quelques mots.

§ 3. — Voyage à Rome, à Lorette, etc. Retour à Belley.

(26 Août 1833. — 31 Octobre 1833).

En 1833, la Société de Marie comptait dix-huit ans d'existence. Son pieux fondateur pensa que le moment était venu de soumettre au Père commun des fidèles l'esprit et la marche de cette institution naissante, et d'appeler sur elle l'approbation du chef infaillible de l'Église. Un voyage à Rome fut donc résolu. Le T. R. P. Colin jugea convenable de le faire lui-même. Il se fit accompagner du P. Chanel et du P. Bourdin. Le départ fut fixé au 26 août 1833, jour où s'ouvraient les vacances pour le petit Séminaire de Belley.

Les trois voyageurs firent d'abord le pèlerinage de Notre-Dame de Fourvières. Ils offrirent le divin sacrifice dans ce sanctuaire béni qui fut comme le berceau de leur Société. Le lendemain, ils étaient à Marseille, à bord d'un brick au nom gracieux et

rassurant de *Madone de Bon-Secours.* En sortant du port, deux bâtiments qui les précédaient, s'entre-choquèrent violemment et ne purent continuer leur route. « N'ayons pas peur, s'écria le P. Chanel, le navire qui nous porte, est le navire de la Sainte-Vierge. » Le voyage, cependant, ne fut pas sans épreuves. Une voie d'eau força à gagner le port de la Ciotat, et un violent orage obligea à relâcher à l'île d'Elbe. Les voyageurs n'arrivèrent à Rome que le 12 septembre.

Leur première visite fut à la basilique du Prince des Apôtres. Après avoir satisfait sa dévotion, le P. Chanel admirant les vastes proportions du temple et les richesses qu'il renferme : « Convenez, dit-il en souriant, qu'on a élevé en l'honneur de mon saint patron une église vraiment digne de lui. » Le lendemain il offrit le saint sacrifice à la *Confession de Saint-Pierre.* Attiré par sa piété envers son glorieux patron, il visita la prison *Mamertine* et le mont Janicule.

Il lui tardait de voir les catacombes de Saint-Sébastien et de Saint-Laurent, ainsi que le Colisée. Parcourant ces lieux que tant de vertus chrétiennes ont sanctifiés : « Une retraite qu'on ferait ici, disait-il, n'aurait besoin ni de livres, ni de prédicateur ; chaque pas évoque un religieux souvenir, on respire un parfum de foi et de piété ; l'air est comme imprégné du sang des Martyrs. »

Les sanctuaires où reposent quelques saints avaient pour lui un attrait particulier. Aussi se procura-t-il le bonheur de célébrer la messe sur les tombeaux de saint Etienne, premier Martyr, de saint Laurent, de saint Jérôme, de saint Philippe de Néri, de saint Ignace de Loyola, de sainte Catherine de Sienne, etc. Il n'avait garde d'oublier saint Louis de Gonzague. En célébrant les divins mystères sur la tombe de cet ange mortel, le P. Chanel payait un tribut de piété au saint, qu'il avait pris pour patron secondaire. Il aimait trop les élèves de Belley pour les oublier auprès de leur protecteur et de leur modèle.

« L'une des principales raisons qui me font aimer Rome, disait-il, c'est le parfum de dévotion envers Marie qu'on y respire à chaque pas. » Son cœur, en effet, éprouvait une douce émotion à la vue des Madones, qui sont à l'intérieur ou à l'entrée de presque toutes les maisons. Il fut encore plus vivement impressionné, lorsqu'il visita les magnifiques églises, que la piété des Romains a élevées à la gloire de Marie, sous les titres les plus beaux et les plus consolants.

Quelle douce jouissance de bonheur il éprouva, lorsqu'il put vénérer la Sainte Crèche à Sainte-Marie Majeure, la table de l'Institution de l'Eucharistie à Saint-Jean de Latran, la colonne de la Flagellation à Sainte-Praxède, les reliques insignes de la Passion,

à Sainte-Croix de Jérusalem, etc. ; lorsqu'il lui fut donné de gravir à genoux les marches de la *Scala santa !*

Il était heureux d'aller prier dans les églises où notre divin Sauveur est exposé pour *l'adoration des quarante heures.* « En France, disait-il, nous n'avons cette adoration qu'une fois chaque année. Ah ! si, à l'exemple de Rome, elle devenait perpétuelle dans nos grandes villes, que d'âmes viendraient y puiser des grâces, et dédommageraient Notre Seigneur des outrages qu'il reçoit dans le Sacrement de son amour ! »

Malgré ce vif intérêt qui entraînait le P. Chanel vers tout ce qui pouvait l'édifier et nourrir sa piété, il ne résista pas à la légitime curiosité de visiter les monuments célèbres au point de vue de l'art et de l'histoire. Entre toutes ses visites, il en est une, celle du Vatican, à laquelle il consacra de plus longues heures. « Le Vatican ! écrivait-il, que de trésors il renferme dans l'intérêt de la science ! A ne parler que des monuments antiques, soit qu'on les considère comme très utiles aux arts, soit qu'on les envisage comme des témoins irrécusables de l'histoire et des mœurs, on est forcé de rendre hommage aux Souverains Pontifes qui les ont recueillis et abrités contre les ravages du temps, de l'ignorance et de la barbarie. »

Chaque jour il employait une partie de son temps

à rendre service au T. R. P. Colin. Remplissant auprès de lui les fonctions de secrétaire, il l'accompagnait dans ses visites ; et, afin de lui épargner bien des pas et des fatigues, il le remplaçait toutes les fois que, pour traiter une affaire, la présence du Supérieur n'était point indispensable.

Les demandes d'audience étaient si nombreuses que le serviteur de Dieu craignit d'être obligé de quitter Rome sans avoir pu déposer aux pieds du Souverain Pontife les hommages de sa piété filiale. Comme il en exprimait sa douleur auprès du Cardinal Macchi : « Consolez-vous, lui dit son Eminence, je prierai moi-même Sa Sainteté d'accorder à mes bons Pères Maristes la faveur qu'ils sollicitent. » Grâce à la prière du Cardinal, l'audience tant désirée eut lieu le lendemain, 30 septembre 1833. Le P. Chanel en rendit compte au P. Convert, dans une lettre en date du même jour. « Notre audience, dit-il en terminant, a duré près de trois quarts d'heure. Je ne puis vous exprimer ce qui s'est alors passé dans mon âme. Il me semble que je suis sous l'impression d'un songe... Au sortir du palais pontifical, nous avons récité, dans la première église que nous avons rencontrée, le *Te Deum* et le *Magnificat* en reconnaissance de la haute faveur que nous venions de recevoir. » « Que je serais heureux, écrivait le P. Chanel, s'il m'était permis de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette ! Quel

parfum céleste on doit respirer dans la sainte maison de Nazareth ! Après avoir vu de mes yeux cette humble habitation de Jésus, de Marie et de saint Joseph, j'aurais d'abord pour moi un sujet inépuisable de méditations ; j'en profiterais pour les autres, surtout au collége de Belley, et plus tard, je l'espère, dans les missions étrangères. Ce serait un puissant moyen de réveiller dans les âmes la foi et la piété chrétienne. »

Ce vœu allait se réaliser. Les vacances de la cour romaine ne permettaient pas de poursuivre les démarches pour l'approbation de la Société. Les trois Pères Maristes se mirent donc en route pour Lorette. Ils y arrivèrent la veille de la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Le temps était propice aux nombreuses caravanes qui affluaient de toutes parts. Les voyageurs admiraient la foi de ces populations, qui, pour visiter la *Santa Casa,* aux jours de grandes fêtes, font souvent de longs voyages, viennent par tous les chemins et toutes les routes, au chant des Litanies.

« Lorsque le P. Chanel aperçut, raconte le P. Bourdin, non pas la *Santa Casa* elle-même, mais seulement la basilique qui la renferme, il parut impressionné jusqu'au fond de l'âme... Aussitôt que nous fûmes entrés dans le saint temple, il se jeta aux pieds du Saint-Sacrement et resta longtemps

en adoration ; puis, se mettant à la suite des pèlerins, il fit à genoux le tour de la *Santa Casa*. Pénétrant dans sa modeste enceinte, il resta près d'une heure prosterné devant l'image de la Sainte-Vierge. Nous étions à ses côtés. Nous entendions les soupirs qui s'échappaient de son cœur, au souvenir des mystères qui se sont accomplis dans ce lieu saint. Nous récitâmes ensemble le chapelet. Avec quelle ferveur il prononçait l'*Ave Maria*, à l'endroit même où l'Archange Gabriel salua Marie pleine de grâces ! Plus d'une fois, avant son départ, il revint dans ce sanctuaire béni. »

« En quittant Lorette, continue le P. Bourdin, nous y laissâmes le R. P. Colin, qui devait bientôt reprendre le chemin de Rome. Pour nous, que des emplois rappelaient au collége de Belley, nous n'avions plus que trois semaines de vacances. Il nous fut permis de les consacrer à la visite de quelques villes intéressantes, et de pousser même notre course jusqu'à Venise. »

« Quels que fussent les incidents de la route, le P. Chanel conservait toujours une amabilité, une douceur de caractère inaltérable. L'oraison, la récitation du bréviaire, l'examen de conscience, la lecture spirituelle et le chapelet avaient leurs heures réglées, dont il ne s'écartait point. »

Pour célébrer la Sainte Messe, il choisissait,

autant que possible, l'église, et, dans l'église, l'autel où était vénérée ou une Madone miraculeuse, ou une Relique de Notre Seigneur, ou de quelque saint illustre. Il ne manque pas de le noter dans son *Album*, afin de n'en point perdre le souvenir. Chaque jour il écrivait dans cet *Album* ses pensées et ses impressions de voyage. Les monuments religieux y tiennent la plus grande place. Dès qu'on s'arrêtait, il visitait d'abord les églises ; il voyait ensuite les palais et autres monuments profanes, si le temps le permettait.

Le vénérable serviteur de Dieu arriva à Belley la veille de la Toussaint et reprit ses fonctions de directeur spirituel, qu'il continua à remplir pendant deux années avec le zèle et le succès, dont nous avons parlé.

§ 4. — Le serviteur de Dieu reprend ses fonctions de Directeur spirituel.

A son retour d'Italie, le serviteur de Dieu sembla redoubler de zèle pour l'accomplissement de sa charge. Il s'appliqua avec un soin particulier à faire fleurir les deux Congrégations qu'il avait établies à la fin de la retraite de 1832.

La Congrégation de la Sainte-Vierge avait pour préfet un élève de rhétorique, nommé Georges Vibert, de Seyssel. Ce jeune homme, modèle accompli

de piété, de régularité, de candeur et de modestie, était bien digne d'être à la tête de la pieuse association. Il avait à peine quinze ans, qu'on remarquait déjà en lui un attrait particulier pour l'oraison, l'humilité et la mortification des sens. Animé de plus en plus du désir de sa propre sanctification et du salut des âmes, il soupirait après le jour où il lui serait donné d'entrer dans la Société de Marie, et de traverser les mers pour évangéliser les infidèles. « Qui sait, mon cher enfant, lui disait le P. Chanel, si nous ne partagerons pas ensemble le même bonheur ! » Tous deux nourrissaient l'espoir d'unir les efforts de leur zèle et le sacrifice de leur vie. Mais, hélas ! cette douce espérance ne fut pas de longue durée. Jeune encore, il était déjà mûr pour le ciel. Vers la fin de sa première année de théologie, il s'en allait mourant dans sa famille, et, le 14 janvier 1837, il rendait sa belle âme à son créateur.

Le P. Chanel continuait à rendre service au dehors autant que ses occupations pouvaient le lui permettre. Nous avons dit qu'il était souvent appelé à l'Hôtel-Dieu. Un pauvre, nommé Tranchand, fut, durant plusieurs mois, l'objet de son zèle. Des accès de folie et de fureur rendaient parfois cet homme si intraitable, qu'on s'était vu forcé de le lier et de le renfermer dans une cellule. On ne pouvait l'aborder que dans ses moments lucides, encore

essuyait-on de sa part les plus révoltantes grossièretés. Vainement avait-on essayé de le ramener à Dieu. Touché de son déplorable état, le P. Chanel le recommanda aux prières du couvent de *Bon-Repos*. Puis, il alla trouver son pauvre à l'Hôtel-Dieu, et lui témoigna le plus vif intérêt. Peu à peu il gagna son cœur. De temps en temps, il lui apportait quelques soulagements corporels, et l'instruisait des principales vérités de notre sainte religion. Et cet homme, si éloigné des voies du salut, se convertit et mourut chrétiennement.

Un violent incendie réduisit en cendres presque tout le village de Virieux-le-Grand. Aux premiers cris lugubres qui l'annoncèrent à Belley, ni le mauvais temps, ni les ténèbres de la nuit, nì la distance des lieux, rien ne put empêcher le P. Chanel et son ami, le P. Bret, de se transporter sur le théâtre du sinistre. Ils déployèrent l'un et l'autre tout ce qu'ils avaient de force et de zèle. Leur dévouement fut signalé dans le *journal de l'Ain*.

La troisième année, pendant qu'il exerçait avec tout le zèle possible ses fonctions de directeur, il apprit la mort de M. Trompier. Ce vénérable curé, qui avait formé une douzaine de prêtres, et qui, par humilité, avait refusé, en 1823, la chaire de morale au grand Séminaire de Brou, s'endormit dans le Seigneur, le 18 avril 1835. Le serviteur de Dieu versa d'abondantes larmes et adressa au ciel de

ferventes prières pour le repos de l'âme de son bienfaiteur. Sachant qu'on se proposait de lui ériger un monument funèbre, il appuya ce projet, qui ne tarda pas à se réaliser. « Personne, dit-il, n'est plus redevable que moi, à l'égard de M. Trompier. Sans lui, je ne serais point arrivé au sacerdoce. De berger que j'étais dans mon enfance, il m'a fait son protégé, son fils adoptif. Il s'est chargé lui-même de ma première éducation ecclésiastique ; il m'a aidé à poursuivre mes études dans les Séminaires ; il a été pour moi un père et comme une seconde Providence. »

Son cœur était à peine remis des premières impressions de cette douloureuse épreuve, qu'il reçut une blessure encore plus profonde, et, cette fois, le trait qui le déchire, a été imprévu. « Le hameau de la Potière, lui écrit-on, est dans le deuil et l'affliction. Votre pauvre père vient de nous quitter, pour passer sans doute à une vie meilleure. Oserais-je vous apprendre l'accident qui nous l'a enlevé si rapidement ! Un soir, revenant seul de la culture de ses champs, il a été frappé d'apoplexie, et, dans sa chute, il est tombé dans un fossé rempli d'eau, où on l'a trouvé mort. Ce qui doit beaucoup vous consoler, c'est que votre père était un excellent chrétien. Son âme était toujours prête à comparaître devant Dieu... »

A cette accablante nouvelle, le P. Chanel se jette

au pied de la croix qu'il arrose de ses larmes. S'unissant à Jésus-Christ au jardin des Olives, il accepte le calice d'amertume qu'il plaît à Dieu de lui envoyer. Il irait bien consoler sa famille, mais la distance, qui l'en sépare, et plus encore les devoirs de sa charge s'y opposent pour le moment. Il se contente de lui écrire. Il lui est cependant donné de voir sa jeune sœur au couvent de *Bon-Repos*. Il lui fait part de l'affligeante nouvelle qu'il a reçue et mêle ses larmes aux siennes. Le lendemain il revient dire la messe pour l'âme de son père. Une communion générale a lieu à son intention. Le serviteur de Dieu est tellement ému au saint autel, qu'il l'inonde de ses larmes.

Vers la fin de l'année scolaire, écrivant à M. Bolliat, successeur de M. Trompier : « Encore quelques jours, lui dit-il, et nous serons en vacances. Si Dieu m'en donne la force, j'irai à Cras et à la Potière. Il est deux tombes vers lesquelles m'attirent la reconnaissance et la piété filiale. J'ai besoin de voir aussi ma famille, et de consoler surtout ma pauvre mère… »

Sous le poids de ces douloureuses épreuves, le serviteur de Dieu conserva toujours, au milieu des maîtres et des élèves, sa même bonté, sa même activité et son même zèle.

CHAPITRE VIII.

Le serviteur de Dieu est nommé Supérieur du petit Séminaire de Belley. — Il est désigné pour les missions de l'Océanie.

(Octobre 1835. — Août 1836).

La Société de Marie, grâce à la protection de son auguste patronne, grandissait de jour en jour. Il devenait nécessaire de régler sa marche et de compléter ses constitutions. Pour n'être point distrait dans ce travail, le T. R. P. Colin voulut se trouver seul avec Dieu. En se retirant dans la solitude, il se déchargea sur le P. Chanel de la supériorité du petit Séminaire de Belley.

Obligé d'accepter une charge qu'il redoutait, le serviteur de Dieu résolut de la remplir avec toute la perfection possible. Il apporta d'abord le plus grand soin à ce que tout fût prêt dans le petit Séminaire, pour la rentrée des élèves. Ce jour-là il offrit le saint sacrifice, dans le double but d'attirer sur leur voyage la protection du ciel, et d'écarter de l'établissement le trouble et la confusion qu'amène quelquefois la réouverture des classes.

Dès le soir même de la rentrée, il annonça aux élèves qu'à partir de ce moment, les réglements de la maison étaient en pleine vigueur; qu'il espérait qu'ils y seraient tous fidèles, et qu'au prix de cette fidélité ils passeraient une année heureuse et bénie de Dieu. « Mes enfants, ajouta-t-il, que le collége soit pour vous comme une seconde famille; que votre âme s'y puisse épanouir à l'aise; que vous y trouviez de l'affection, du bonheur même : ce sont là des idées que nous avons plus d'une fois exprimées, c'est le caractère que nous avons voulu donner à notre établissement, et que nous nous efforcerons de lui maintenir. Mais que rien ne contrarie jamais vos goûts et vos désirs; que vous n'ayez point de violence à vous faire, point de peine à endurer, point de privation à subir ; que le chemin de la vertu et de la science soit pour vous dégagé de toute épine : ce serait aussi funeste de vouloir le tenter qu'impossible de le réaliser. La vie d'écolier est un apprentissage de la vie de l'homme ; habituez-vous donc d'avance à savoir souffrir ; donnez à votre caractère une attitude ferme, à votre cœur de la force, à votre volonté de l'énergie... »

Le lendemain, les élèves se réunirent dans la chapelle pour la messe du Saint-Esprit. Le zélé supérieur leur fit une exhortation, qui les toucha fortement. Il leur dit entre autres : « Notre âme, mes chers enfants, est une puissance active, et cette

activité la distingue essentiellement de la matière, dont le propre est l'inertie. Elle se plaît au jeu de ses facultés, et, comme toute puissance grandit par l'exercice, elle voit ses forces s'accroître à mesure qu'elle les emploie. Que chacun de vous soit donc laborieux, dans la sphère de ses études : sa mémoire deviendra plus heureuse, son imagination plus réglée, son jugement plus sûr, son esprit plus pénétrant et plus orné de connaissances.

« Votre tâche, mes enfants, ne se borne point là. Vous devez avant tout mettre Dieu dans vos intérêts. Votre travail, en effet, ne sera fructueux que si Dieu le bénit... C'est pour solliciter cette bénédiction que nous sommes dans ce moment au pied du saint autel. Unissez-vous à moi pendant le divin sacrifice. Demandez à Jésus-Christ les grâces dont vous avez besoin pour accomplir, durant cette année, tous vos devoirs de chrétiens et d'écoliers. »

Après la messe, le P. Chanel consacra tous les élèves à la Sainte-Vierge, et mit sous ses auspices leurs études, leurs récréations, leur repos.

Tous les soirs, pendant plusieurs semaines, il réunit la communauté et remplaça la lecture spirituelle par l'explication des réglements de la maison et par quelques paroles d'encouragement. La retraite annuelle vint achever d'affermir les élèves dans la pratique de leurs devoirs.

Écoutons l'un des élèves de cette année, M. François Modelon. Trente ans plus tard, ravivant ses souvenirs, il écrit, le 7 septembre 1865, au P. Bourdin.

« Elève au collége de Belley, j'eus le bonheur d'avoir le P. Chanel pour supérieur. Tous ceux qui l'ont connu, se rappellent sa bonté sans faiblesse, sa douceur sans afféterie, sa fermeté sans rudesse, son intelligence sans prétention, sa charité sans bornes. Rien n'égalait la chaleur onctueuse et pénétrante de sa parole à la chapelle du collége, ni la grâce de son esprit dans les allocutions familières en salle d'étude et dans les classes privées.

« Quand il traversait nos cours de récréations animées de tant de jeux variés, simples et francs, que la jeunesse ne connaît plus guère aujourd'hui, on s'interrompait; tous les regards, tous nos sourires d'enfant se tournaient de son côté, et volaient au-devant de lui pour entendre deux mots de ses lèvres, ou le voir avec une dignité gracieuse prendre part à nos amusements.

« Il avait une grande délicatesse, quoique rien d'affecté dans le ton et les manières, de la noblesse dans le port et la démarche, et pourtant rien de compassé ; c'était la nature belle de simplicité, de candeur et de paternelle tendresse. Son front, assez élevé, était calme et pur, son teint de cette belle pâleur mate et légèrement transparente, qui accuse

la vie ardente, mais dirigée, disciplinée par une grande âme. Ses yeux étaient grands ; son regard doux, pénétrant, profond, vous parlait ; son sourire avait plus de mansuétude et de sympathie que de finesse ; l'ensemble de tous ses traits lui conciliait de prime abord l'estime et l'affection.

« Si je parle ainsi de celui que je crois et que j'ai toujours cru un élu de Dieu, c'est qu'il me fut donné de le connaître encore sous un autre point de vue : je me confessais à lui, et j'ai vu ses saintes larmes remplir ses yeux attachés sur un crucifix pendant le cours de mes aveux. Quelle bienveillance après ! quelle bonté, quelle tendresse pour cette âme d'enfant, dont il prévoyait déjà sans doute les luttes inouïes et les nombreuses défaillances sur la route douloureuse de la vie !... »

En qualité de supérieur, le P. Chanel se regardait comme le dépositaire des règles et le gardien des âmes, responsable de l'observation des unes et de la conservation des autres. Sachant combien l'exemple est puissant sur le cœur des jeunes gens, il ne se dispensait d'aucune règle, d'aucun exercice de communauté, et la seule prérogative qu'il tirât de son office, c'était l'obligation d'édifier ses inférieurs et la charge de les servir.

Chaque semaine, et plus souvent encore, s'il le croyait nécessaire, il réunissait tous ses collabora-

teurs, les interrogeait sur la marche de la communauté, recueillait avec soin leurs observations, et leur faisait part des siennes avec modestie. Quelques mots d'édification et d'encouragement terminaient ces sortes de réunion.

Trop souvent les jeunes professeurs se découragent au milieu d'une classe d'enfants légers et paresseux. Le serviteur de Dieu avait le don de raviver leur force et leur dévouement : « Vous le savez, leur disait-il, une semence ne lève pas aussitôt qu'elle est jetée en terre ; un arbre est planté longtemps avant qu'il porte des fruits : il en est de même de la culture des âmes. On travaille quelquefois beaucoup, sans voir avancer l'ouvrage ; néanmoins il se fait secrètement. »

Il avait compris que dans une maison d'éducation, l'ordre ne peut être maintenu que par une surveillance intelligente et soutenue. Celle qu'il exerçait lui-même, s'étendait à toutes les parties de l'administration. Il se tenait au courant de tout, sans faire tout par lui-même. Il voulait que chacun remplît parfaitement son devoir.

Dieu permit que l'établissement fût en proie à une épidémie. Le fléau envahit d'abord une classe, puis se propage dans tous les rangs. Le collége n'est bientôt plus qu'un hôpital. Le P. Chanel reçoit chez lui les plus malades. Il est sur pied jour et

nuit. Attentif à faire exécuter les prescriptions des médecins, il remplit lui-même l'office d'infirmier. Durant ces jours d'épreuves, il allait souvent se jeter aux pieds de la Sainte-Vierge, laissant un cierge toujours allumé à son autel. Le fléau régna près de quatre semaines. Quand il eut entièrement disparu, on rendit grâces à Dieu de ce qu'il n'avait fait aucune victime.

La sollicitude générale de la maison ne lui faisait point oublier la direction des domestiques. Plein de bonté et de douceur, il savait gagner leur cœur et rendre leur charge facile. De temps en temps il les réunissait pour les instruire de leurs devoirs et leur apprendre à sanctifier les plus petits actes de leurs journées. Devenu leur guide spirituel par le libre choix de leur volonté, il prenait un soin spécial du salut de leur âme, et les invitait à venir fréquemment au tribunal de la Pénitence.

Son dévouement était de toutes les heures et de tous les instants. Qui jamais a plus payé de sa personne dans l'exercice de ses fonctions ? Accessible à tous, il n'avait d'autre mesure pour son temps que la convenance de chacun. Interrompu sans cesse, il quittait sa tâche pour la reprendre avec une égalité d'âme que rien n'altérait, et sans que l'on pût découvrir sur cette figure toujours sereine aucune trace de lassitude ou d'ennui. « Plus d'une

fois, raconte une vieille domestique du petit Séminaire, lorsqu'il était harassé de fatigues à la suite des travaux du saint ministère, je l'ai trouvé assis dans sa chambre, ne voulant aucun secours, se contentant de prier en silence, les yeux fixés sur un crucifix. »

Il n'y avait qu'une trêve aux occupations multiples de cette vie de dévouement, c'était le moment de la prière. « Sitôt que l'heure était venue où l'Église place sur les lèvres du prêtre ces prières qu'elle distribue le long du jour, comme un aliment spirituel, nous dit le P. Bourdin, on voyait le pieux supérieur se recueillir à l'instant même, et, cessant de traiter avec les hommes, converser avec Dieu dans le silence de son âme. »

La prière lui était tellement familière qu'il y recourait sans cesse, et surtout dans les circonstances plus difficiles. Ecoutons une personne qui a longtemps vécu avec lui au petit Séminaire de Belley. « Quand la pluie tombait par torrents, dit-elle ; quand la foudre éclatait dans les nues ; quand la grêle menaçait les récoltes ; en un mot, toutes les fois que le P. Chanel se trouvait en présence de quelque calamité, il allait vite à la chapelle se prosterner devant le Saint-Sacrement. La maladie d'un élève faisait-elle des progrès, il redoublait ses visites au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge. Les finances de la maison s'épuisaient-elles, il s'adressait à saint

Joseph, pourvoyeur de la sainte Famille, et faisait brûler un cierge devant son image.

« Un jour, la communauté étant en promenade, un incendie se déclara sur un point de la maison. Le Père accourut aussitôt, suivi de quelques domestiques, et joignait ses forces aux leurs pour maîtriser la flamme. Dès qu'elle fut éteinte, il descendit à l'église, et remercia Dieu d'avoir béni ses efforts. »

Tout entier à l'accomplissement de ses devoirs, il n'aimait point à se répandre au dehors. Il se contentait des visites nécessaires. De temps en temps il allait voir sa sœur, religieuse à *Bon-Repos*. Ses entretiens avec elle ne roulaient que sur les devoirs et le bonheur de la vie religieuse. Prenant à son tour la parole, la sœur Saint-Dominique félicitait son frère d'avoir quitté le ministère ordinaire pour s'attacher à la Société de Marie. Elle l'encourageait même à poursuivre la vocation qui l'appelait aux missions étrangères. Le plus souvent elle lui révélait ses propres imperfections, et le priait de lui enseigner les moyens de pratiquer les vertus du saint état de vie qu'elle avait embrassé. « N'oublions pas, lui répondait-il, que c'est pour nous rendre plus humbles, que Dieu nous laisse nos misères. Nous devons croire qu'il pense à nous et qu'il nous aime. Ayons les yeux fixés sur lui plutôt que sur nos défauts. *N'examinons pas,* dit saint François de

Sales, *si notre cœur lui plaît, mais bien si son cœur nous plaît.* »

Que n'aurions-nous pas à dire, si nous voulions parler des sages conseils qu'il donnait aux personnes qui le consultaient ? On nous permettra quelques citations extraites de sa correspondance.

Une de ses nièces, novice au monastère de la Visitation de Bourg, lui écrivit qu'elle voulait rentrer dans sa famille. « Eh ! quoi, lui répondit-il, vous déposez le glaive du sacrifice, avant d'avoir saisi la couronne ! Reprenez courage, ma fille ; affermissez-vous dans votre vocation ; redoublez d'exactitude et de ferveur dans vos prières ; jetez-vous aux pieds de la Sainte-Vierge, et conjurez-la d'être votre lumière et votre force dans la voie que vous avez à suivre pour arriver au ciel. La vie, songez-y bien, n'est qu'une rapide traversée sur la planche du temps à l'éternité... »

La supérieure d'une nombreuse communauté lui avait exposé ses peines et ses embarras ; « Ma révérende mère, lui écrit-il, je viens de lire une lettre de Fénelon, qui est bien propre à dissiper vos ennuis et à relever votre courage. Je vais en extraire les pensées sur lesquelles il vous importe le plus de réfléchir... » Le serviteur de Dieu insiste surtout sur la prière : « C'est dans la prière seule que vous trouverez le conseil, le courage, la patience, la douceur, la fermeté, le ménagement

des esprits. C'est là que vous apprendrez à gouverner sans trouble. C'est dans le silence que Dieu vous ôtera votre esprit pour vous donner le sien. Il faut qu'il soit lui seul tout en toutes choses. Quand Dieu sera tout en vous, il atteindra d'un bout à l'autre avec force et douceur. Vous ne sauriez donc trop prier.

« Si vous décidez et si vous agissez sans prière, votre propre esprit vous agitera beaucoup, vous attirera bien des contradictions, vous causera des doutes et des incertitudes très pénibles, et vous vous épuiserez à pure perte ; mais si vous êtes fidèle à la prière, votre purgatoire se changera en un paradis terrestre, et vous ferez plus de bien en un jour dans la paix, que vous n'en faites en un mois dans le trouble. Ceux qui sont intimement unis en Dieu, se trouvent sans cesse ensemble, au lieu que ceux qui habitent la même maison, sans habiter le cœur de Dieu, sont dans un éloignement infini sous le même toit... »

Un ancien élève de Belley lui demanda quelques conseils pour surmonter les obstacles que la vertu rencontre dans le monde. « Mon cher enfant, lui répondit-il, je vois avec plaisir que vous prenez toujours au sérieux l'affaire de votre salut. Continuez à marcher d'un pas ferme et soutenu dans cette voie : *Celui-là seul sera couronné,* dit Jésus-Christ, *qui aura persévéré jusqu'à la fin.*

« Pour répondre à votre confiance, je réglementerai pour vous sur quelques points importants de la vie chrétienne :

« Le matin, avant de vous livrer aux affaires, recueillez-vous devant Dieu, priez et méditez quelques instants. La méditation éclaire l'âme, lui rappelle ses devoirs et la dispose à les remplir. Aidez-vous de livres propres à cet exercice, tels que *le Combat spirituel, le Guide des pécheurs et le Pensez-y-bien*.

« Confessez-vous au moins tous les mois. Ne vous endormez jamais avec un péché mortel sur la conscience. A votre âge, on a dans le cœur de quoi faire bien des fautes ; mais avec la foi, dont les principes sont enracinés chez vous, vos retours à la vertu seront prompts et faciles.

« Tenez-vous en garde contre les mauvaises lectures et contre les fréquentations dangereuses.

« Ne vous laissez point aller à d'inutiles loisirs. Suivant les besoins, appliquez votre corps ou votre intelligence à un travail varié peut-être, mais soutenu. Le travail abrite l'homme contre les traits du démon : *Semper te diabolus occupatum inveniat (1)*.

« Quoique vous soyez encore plein de jeunesse

(1) Que le diable vous trouve toujours occupé. (*Cassien*).

et de santé, rendez-vous familière la pensée de la mort. Elle éloigne du mal et porte à la vertu ; elle n'effraye que le crime.

« Enfin, mon cher enfant, ayez une piété filiale envers la Sainte-Vierge. On l'a dit bien souvent, et on ne saurait trop le répéter : *Devotus Mariæ non peribit* (1). »

A la fin d'avril, il écrivait à sa mère : « Voici le beau mois de mai, qui réjouit tous les enfants de Marie. Nous nous apprêtons à le célébrer de notre mieux. Sans doute, bien chère mère, vous ferez comme nous. Heureuses les familles où règne la dévotion envers la Sainte-Vierge ! Je ne saurais trop vous remercier de me l'avoir inspirée de bonne heure. Resserrons de plus en plus les liens qui nous unissent à Marie. Recourons à elle dans tous nos besoins. Dispensatrice des grâces, elle nous rendra forts et invincibles contre les ennemis de notre salut ; consolatrice des affligés, elle adoucira nos peines et nos souffrances... Honorons aussi et invoquons fréquemment saint Joseph. Quel admirable modèle de la vie humble et laborieuse ! Quel puissant patron à l'heure de la mort !... »

Au commencement de ce mois de mai qu'il faisait célébrer avec une grande pompe, le serviteur de Dieu reçut une nouvelle qui le combla de joie.

(1) Le serviteur de Marie ne périra point (*S. Hilaire*).

Le 15 mars, la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, dans sa réunion solennelle, avait décidé qu'il y avait lieu de supplier le Très Saint Père de vouloir bien approuver la Société de Marie, en ordonnant d'expédier à ce sujet des lettres apostoliques. Le bref *Omnium gentium salus,* portant approbation de la Société de Marie, fut signé par Grégoire XVI, le 29 avril 1836, jour à jamais béni pour les membres de cette Société. Peu de jours après, le Saint-Siège lui confiait les missions de l'Océanie occidentale (1).

Le P. Chanel, au comble du bonheur, voyait enfin s'ouvrir devant lui la carrière de l'apostolat. Déjà, plusieurs fois, il s'était offert pour le premier

(1) La petite Société de Marie venait d'être fondée. Plusieurs personnes, pressées par le désir d'une plus grande perfection, mais retenues dans le monde par divers obstacles, résolurent de s'associer pour honorer Marie d'un culte spécial et de s'unir dans ce but à la Société naissante. Le Tiers-Ordre de Marie se trouva ainsi fondé en 1832. Grâce à l'appui que lui prêtait l'archevêque de Lyon, il vit la bénédiction du ciel se répandre sur ses humbles commencements. Bientôt il se dilata, et il devint nécessaire de recourir au Saint-Siège. Le 8 septembre 1850 fut le jour fortuné où le Tiers-Ordre reçut de Pie IX sa dernière approbation, et, le 8 décembre suivant, le Cardinal de Bonald l'instituait canoniquement, par l'autorité apostolique, et en vertu d'une délégation spéciale de N. S. P. le Pape. (*Voir le Manuel du Tiers-Ordre de Marie*).

départ de missionnaires. Oh ! qu'il fut heureux, lorsqu'on lui donna l'assurance qu'il en ferait partie !

« Ah ! la bonne nouvelle que j'ai à vous donner ! écrit-il à l'un de ses amis. Notre petite Société vient d'être approuvée par le vicaire de Jésus-Christ, qui a daigné encore lui confier les missions de l'Océanie. Quelles actions de grâce ne devons-nous pas rendre à Dieu !

« J'ai manifesté mes vieux désirs, et mon cœur ne cesse de battre de joie, depuis que mon nom est inscrit pour le premier envoi de missionnaires. Nous serons d'abord huit : cinq prêtres et trois frères catéchistes. Le P. Bret, que vous connaissez, est du nombre. Il est au comble du bonheur. Toutefois il paraît plus sérieux, plus recueilli qu'à l'ordinaire. Depuis quelques jours, je ne lui vois dans les mains que son chapelet ou la vie de saint François Xavier.

« Nous serons prêts au premier signal de départ que nous donnera le Souverain Pontife. Il nous tarde de monter à bord du navire, qui doit nous transporter en Polynésie. Il est impossible que dans une si longue traversée, nous ne courions pas de très grands dangers. Je ne m'en effraye pas le moins du monde ; j'ai déjà fait à Dieu le sacrifice de ma vie. Une seule chose m'épouvante, c'est d'être si indigne de la vocation apostolique. J'ai un si grand

besoin de l'assistance de Dieu et de la Sainte-Vierge, que je *quête* partout des prières. Je compte sur les vôtres. Mgr Devie, qui m'a fort encouragé, m'a promis le secours des siennes (1). »

Dans les premiers jours de juillet, il fit le voyage de la Potière, afin de préparer sa famille et surtout sa mère à la dernière séparation. « Je reviens du pays natal, écrit-il à la même personne ; j'ai laissé, grâce à Dieu, mes parents en bonne santé. Tout en leur parlant des missions étrangères, je ne leur ai point dévoilé mon projet ; j'aurais fait couler trop de larmes. J'ai cependant confié mon secret à deux curés du voisinage, les chargeant de préparer les cœurs à la terrible nouvelle de mon départ, de consoler surtout ma pauvre mère.

« Pardon si j'ai traversé votre village sans m'y arrêter ; j'étais trop pressé de rentrer à Belley : le cri de mon devoir faisait *un bruit de tonnerre*.

« Depuis qu'on a daigné m'admettre pour les missions de l'Océanie, mon esprit et mon cœur sont presque toujours au delà des mers. Il me semble que je suis déjà au milieu de mes chers sauvages. Je crois les voir et leur parler. Oh ! qu'il me tarde que cette douce illusion se convertisse en réalité !...

« Le T. R. P. Colin, notre supérieur général, espère recevoir bientôt nos feuilles de pouvoir. Il activera

(1) Lettre adressée à M. B***, d'Ambérieux.

de tout son zèle notre départ pour ne pas avoir à se reprocher la perte d'une seule âme. On ne peut lui parler de cette mission sans l'attendrir jusqu'aux larmes. Il nous accompagnerait volontiers, s'il pouvait se dégager des liens qui le retiennent en France... »

Il termine sa lettre par une saillie de gaieté, à l'occasion d'un gros rhume dont il était pris. « Je serais bon maintenant pour parler à des sauvages ; ma voix est devenue rauque, mais d'une façon extraordinaire... »

S'adressant encore à la même personne. « Voulez-vous savoir, lui dit-il, sur quel point du globe nous débarquerons ? Prenez votre *Atlas :* Doublez le cap Horn, situé à l'extrémité de l'Amérique méridionale, et arrivez jusqu'à nos antipodes. Notre mission embrasse tous les archipels compris entre le sud de la Nouvelle-Zélande et le nord de l'océan Pacifique. Quel vaste champ nous aurons à défricher ! Que n'avons-nous mille vies pour une telle entreprise ! Ah ! qu'il me tarde de me confier à la mer ! Une voix me crie au fond du cœur que ma véritable patrie est dans les îles, qui viennent de nous échoir en partage. Je ne suis plus maintenant qu'un exilé en France... Ne croyez pas, cependant, que j'oublie jamais ma famille, mes bienfaiteurs et mes amis. Priez, ah ! priez pour moi... »

Le retour des vacances, fixé au 18 août 1836, permit au serviteur de Dieu de déposer enfin le

fardeau de l'administration. « Personne de ceux qui étaient alors au collège de Belley, dit un ancien élève (1), n'a oublié les adieux du saint prêtre le jour où, fidèle à sa vocation, il dut nous quitter pour franchir les mers et éclairer des rayons de sa foi les sauvages de l'Océanie. Prévoyant qu'il ne reverrait plus son pays ni ses chers enfants de Belley, lorsqu'il descendit du saint autel où il venait de célébrer une dernière fois les saints mystères pour nous, il prit dans ses mains une petite statue bénite de la Sainte-Vierge et la plaça sur une console en face de la communauté. Il l'entoura de ses bras et la baigna quelques instants de ses larmes brûlantes et silencieuses. Notre émotion était à son comble. « O Mère ! s'écria-t-il d'une « voix entrecoupée de sanglots, bonne Mère, vous « savez combien je les aime, ces enfants, que votre « Fils et Vous m'aviez confiés ; veillez sur eux, je « vous les rends, puisque je m'en vais ; prenez-les, « gardez-les toujours sur votre sein maternel. » Il nous donna sa dernière bénédiction et partit. Ceux de nous, en grand nombre, qui avaient le plus approché de sa sainte intimité, voulaient le suivre et pleuraient : ils perdaient un père, un ange tutélaire de leur adolescence. »

(1) François Modelon, lettre du 7 septembre 1865.

CHAPITRE IX.

Le P. Chanel quitte le petit Séminaire de Belley. — Profession religieuse. — Divers voyages. — Cérémonie des adieux. — Départ pour Paris et le Havre.

(18 Août 1836. — 24 Décembre 1836).

Devenu libre par le départ des élèves, le serviteur de Dieu parut tout à coup plus réfléchi et plus sérieux qu'à l'ordinaire. Cette vocation de l'apostolat qu'il avait tant désirée, et dont l'annonce lui avait procuré tant de joie, sembla l'effrayer et son âme en était toute troublée. A la vue des difficultés et des dangers que présentent les missions lointaines, il se demandait avec anxiété s'il n'avait point cédé trop vite à l'enthousiasme du moment, et s'il avait assez mûri devant le Seigneur une si belle vocation.

Tout préoccupé de ces pensées, il se présenta, un jour, à *Bon-Repos,* et en demandant à la Supérieure générale les prières de sa communauté, il ne put s'empêcher de manifester ses craintes et ses inquiétudes. « Eh quoi ! mon Père, lui dit la bonne Supérieure, vous laisseriez échapper de vos

mains la palme de l'apostolat, peut-être même celle du martyre ! Voudriez-vous donc résister à la voix de Dieu qui vous appelle ? On doit partout, sans doute, opérer son salut avec crainte et tremblement ; mais si, quelque part les difficultés sont plus grandes, n'est-il pas certain que la mesure des grâces est en rapport avec elles ? Confiance donc et courage ! N'hésitez point à partir pour l'Océanie ! Nos prières vous sont assurées ; nous comptons sur les vôtres... »

Ces paroles furent comme un trait de lumière pour le P. Chanel. Tous les nuages qui obscurcissaient son esprit, se dissipèrent à l'instant, et il se trouva confirmé dans sa vocation, sans que rien fût capable désormais de l'ébranler.

Il parle de cette rude épreuve à une personne d'Ambérieux avec qui il avait déjà échangé quelques lettres, et l'invite à s'unir à lui pour remercier la Sainte-Vierge de la victoire qu'il a remportée. « Avant de clore cette lettre, ajoute-t-il, je vous dirai, ma chère fille, que nous hâtons les préparatifs de notre départ pour l'Océanie. Notre Vicaire Apostolique a été sacré évêque de Maronée, *in partibus infidelium*, le 30 juin dernier, par le Cardinal Préfet de la Propagande. Il doit arriver à Lyon le 4 ou 5 septembre prochain. Je l'accompagnerai dans son voyage à Paris, ou nous solliciterons pour notre mission la protection du gouvernement.

Nous espérons même obtenir des places gratuites sur un bâtiment français. Dans notre traversée, nous doublerons le cap Horn, et nous ferons une halte à Valparaiso. Ah ! qu'il me tarde de me confier à la mer ! J'aurais mille vies de prêtre à moi seul, que vous ne pourriez pas me désapprouver de les consacrer au salut des pauvres insulaires, qui viennent de nous échoir en partage.

« Il est inutile de vous dire combien notre mission est belle et difficile. Vous devriez prier pour nous, et surtout pour moi, le jour et la nuit... »

Des amis cherchèrent, plus d'une fois, à le faire changer de résolution. Tout en louant son zèle, ils lui disaient que pour l'exercer, il n'était pas nécessaire d'aller aux antipodes, lorsque, si près de nous, il y avait tant d'âmes à convertir ; que d'ailleurs sa santé faible et délicate ne pourrait résister aux fatigues d'une longue traversée, etc. A toutes ces objections, il se contentait de répondre qu'il avait réfléchi, pris conseil et tout pesé devant Dieu.

Un de ses camarades d'enfance dit un jour au P. Bourdin : « Je ne vous le cacherai pas, j'aimais tant le bon Père Chanel que j'ai fait tout mon possible pour l'empêcher de partir. Comme nous étions à peu près du même âge et très familiers : « cher ami, me répondit-il en souriant, tout ce

« que vous me dites là, entre par une oreille et « sort par l'autre. » Et cependant, quand je l'embrassai pour la dernière fois, je vis des larmes rouler dans ses yeux ; il avait un si bon cœur ! »

Quelques personnes allèrent plus loin, et l'accusèrent les unes d'insensibilité, les autres d'exaltation et même de folie. Une de ces personnes lui en demanda pardon dans une lettre qu'elle lui adressa au Havre : « Vous me rappelez, lui répondit l'humble et charitable missionnaire, un souvenir qui pèse sur votre cœur, et qui n'a pas même effleuré le mien. Allons, cher ami, ne pensez plus à ces *petits coups de bec* que vous m'avez donnés au moment de nos adieux. L'estime et l'affection que je vous ai vouées, n'ont rien souffert dans cette circonstance... »

Au milieu du mois de septembre, les membres de la Société de Marie se réunirent à Belley, dans leur maison dite *des Capucins,* pour faire leur retraite sous la présidence de Mgr Devie et de Mgr Pompallier, évêque de Maronée. A la suite des saints exercices, le samedi 24, fête de Notre-Dame de la Merci, les prêtres qui composaient la petite Société, élurent canoniquement, conformément au Bref d'approbation, pour supérieur général le T. R. P. Jean-Claude-Marie Colin, et tous, à sa suite, émirent les trois vœux religieux de pauvreté,

de chasteté et d'obéissance. Dans cette circonstance personne ne témoigna plus d'empressement que le serviteur de Dieu. Le P. Bourdin lui ayant avoué qu'il hésitait, il le prit par la main et l'embrassa : « Ah ! cher ami, lui dit-il, n'ayez peur, je vous connais de trop vieille date pour mettre en doute votre vocation. » Et le P. Bourdin s'enrôla à l'instant sous la bannière de Marie.

Pour s'affermir de plus en plus dans sa vocation et pour attirer sur sa mission les bénédictions du ciel, le P. Chanel priait et faisait beaucoup prier. C'était ce qu'il appelait, avant tout, *ses préparatifs de départ.* Il fit graver et distribua par centaines une image de la Vierge immaculée, avec cette invocation : « *Que par vous, ô Marie, le nom du Sauveur des hommes soit connu et adoré sur toute la terre.* » Il exhortait les âmes ferventes à répandre cette invocation dans les écoles et les familles chrétiennes. De son côté, il s'engageait à prier pour les auxiliaires de son apostolat. Il promettait aussi d'associer à sa reconnaissance tous ses futurs néophytes.

Personne n'estimait plus le P. Chanel que Mgr l'Evêque de Maronée. Aussi le jeune Prélat s'empressa-t-il de le nommer son provicaire apostolique. Déjà le T. R. P. Colin l'avait établi supérieur des pères et des frères qui devaient s'embarquer

pour l'Océanie. Ce double titre lui imposa l'obligation de s'occuper d'une manière plus spéciale des intérêts de la mission et des préparatifs du départ.

Il se présenta d'abord à Mgr Devie pour lui faire ses adieux. Le vénérable prélat l'accueillit avec une bonté mêlée de tristesse : « Mon enfant, lui dit-il, vous allez donc nous quitter ! vous allez voir se réaliser l'aspiration qui remplit votre âme depuis tant d'années. Vous dirais-je que c'est le premier chagrin qui me vient de vous ? et cependant je m'en réjouis, puisque vous obéissez, je n'en puis douter, à la volonté de Dieu qui vous appelle aux travaux apostoliques. Plus d'une fois, j'ai dû vous contrarier en m'opposant à votre départ pour le Nouveau-Monde ; mais, je n'ajournais le commencement de votre mission, que pour m'éclairer devant Dieu sur la réalité d'une vocation, qui sort de la voie commune. Du reste, il était bon que vous y fussiez préparé par l'exercice du saint ministère. La divine Providence a fait mieux encore : elle vous y a disposé par la vie religieuse. La carrière dans laquelle vous entrez, est à la fois belle et difficile. Attendez-vous à des privations et à des fatigues sans cesse renaissantes. Mais, courage ! la Sainte-Vierge, dont vous êtes l'enfant de prédilection, vous soutiendra, vous consolera et vous fera triompher des obstacles.

Adieu, recevez la bénédiction de celui qui ne vous reverra plus sur la terre. » Le jeune apôtre se prosterna aux pieds du Prélat, qui, attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa pour la dernière fois.

Il se transporta ensuite au couvent de *Bon-Repos,* et parla des missions catholiques dans des termes, qui firent une profonde impression.

« La magnifique destinée que celle de l'Eglise, notre mère ! dit-il aux religieuses réunies dans leur chapelle. Elle doit, comme l'astre du jour, faire le tour du monde pour l'éclairer et le vivifier. Sa course lui est tracée par son divin époux. Il faut qu'elle la poursuive et qu'elle l'achève, sans qu'aucun obstacle puisse l'arrêter. Le ciel et la terre passeront, avant que passe cette parole de Jésus-Christ : *L'Evangile du royaume sera prêché dans tout l'univers.* (Math. XXIV, 14). Il n'y aura point de contrée, si reculée et si barbare, où ne pénètre sa divine lumière. »

Puis, après avoir montré comment l'Eglise avait rempli sa mission, il ajouta : « Dans l'impuissance où vous êtes d'aller prêcher la foi aux extrémités de la terre, ah ! mes chères sœurs, soyez autant de missionnaires dans votre solitude bénie. L'apostolat de la prière n'est pas moins efficace que celui du sacerdoce. Il l'avait bien compris l'apôtre des Indes, lorsque, du fond de l'Asie, il écrivait à ses frères

bien-aimés de Rome : *Je ne suis qu'un pécheur, et je ne mérite pas de servir d'instrument aux miséricordes de Dieu sur les Indiens ; cependant, souvenez-vous de moi dans vos prières, et je ne désespère pas que Dieu m'emploie à planter la foi sur ces terres idolâtres.* Il fut révélé à sainte Thérèse que la conversion de plusieurs milliers d'infidèles avait été le fruit de ses prières. Peut-être, direz-vous qu'il ne vous est pas donné de prier avec toute la ferveur de cette âme séraphique ; mais, vous êtes les membres vivants de cette Eglise, qui ne prie jamais en vain, et, à ce titre, n'avez-vous pas le droit d'unir vos vœux à ceux de l'Epouse de Jésus-Christ ? C'est plus qu'un droit, c'est un devoir sacré...

« Souvent je vous ai priées de me venir en aide par vos communions ferventes. Je ne puis mettre en doute l'efficacité du secours, que vous m'avez prêté dans l'exercice de la charge que je viens de déposer. Si jusque-là vos prières m'ont soutenu, pourrez-vous me refuser leur appui, alors que j'en aurai plus besoin que jamais ?

« A quelque distance que nous soyons les uns des autres, efforçons-nous de travailler à la gloire de Dieu, au bien des âmes, et à notre propre sanctification. En vivant de la sorte, nous ne serons point séparés, nous marcherons ensemble, et, tôt ou tard, nous nous retrouverons au ciel. »

Les religieuses, que ces paroles avaient vivement émues, s'agenouillèrent et reçurent la bénédiction du missionnaire.

Au sortir de la chapelle, il vit sa sœur à part. Il lui adressa quelques paroles sur le prix de sa vocation, l'encouragea à tendre incessamment vers la perfection et se recommanda à ses prières. La jeune religieuse, à son tour, félicita son frère de l'insigne faveur que Dieu lui faisait en l'appelant à l'apostolat. Elle le pria de ne point l'oublier au saint autel.

En quittant Belley, le P. Chanel se rendit à la Potière, pour prendre congé de sa famille. Il y arriva de grand matin, pour n'être point obligé d'y passer la nuit. Sa présence inattendue, mais significative, fit naître dans le cœur de ses parents des pressentiments dont ils ne pouvaient se défendre. Afin de ménager leur sensibilité, surtout celle de sa mère, il leur fit ses adieux, sans laisser soupçonner l'éloignement des îles de sa mission, la durée de son absence, et, par suite, toute l'étendue de leur commun sacrifice. Pour ne point faiblir devant les larmes, il se mit en route malgré une pluie battante, et arriva, le soir du même jour, au grand Séminaire de Brou. Le vénérable supérieur de cet établissement a raconté que le P. Chanel était tout joyeux, *qu'il était aux anges*. « Il me conjura de

prier et de faire prier beaucoup pour lui. *Je vais chercher mon salut bien loin,* me dit-il en souriant, *et j'ai grand espoir de le trouver.* »

Le jeune missionnaire se rendit ensuite au presbytère d'Attignac. L'abbé Vavre, curé de l'endroit et son ancien condisciple, avait réuni, pour le recevoir, tout le clergé du canton. A la suite du repas d'adieu, le P. Chanel prit modestement la parole en faveur de sa mission. Il demanda une aumône et surtout des prières. Les prêtres qui l'entouraient, rivalisèrent de charité. Une somme relativement assez forte lui fut remise, avec promesse qu'on ne l'oublierait point au saint autel.

Un de ses amis, l'abbé Gouchon, alors économe au grand Séminaire de Brou, et plus tard Mariste, remarquant l'altération dont la figure du missionnaire était empreinte, se méprit sur le caractère de cette émotion. Il s'approcha de lui, comme pour raviver sa force. « Ah ! cher ami, lui dit le P. Chanel, je suis moins découragé que jamais ; je ne suis ému que par le bonheur de ma vocation et l'espoir du martyre. »

D'Attignac, le serviteur de Dieu se rendit à Lyon. Comme il pouvait disposer de quelques jours, il fit plusieurs voyages dans l'intérêt de sa mission. Partout, sur son passage, à Saint-Romain de Couzon, à Saint-Etienne, à Saint-Chamond, il recueillit ce qu'il demandait, des prières et des aumônes.

Avant de rentrer à Lyon, pour les derniers préparatifs, il s'arrêta à *l'Hermitage,* berceau et maison mère des *Petits Frères de Marie.* Ce fut une véritable fête pour lui de se retrouver auprès de quelques confrères, et surtout du P. Champagnat, fondateur de la Congrégation. Il adressa quelques mots à la pieuse communauté sur le bonheur de la vie religieuse et les précieux avantages de l'éducation chrétienne. En terminant, il les exhorta à entretenir parmi eux le feu du zèle apostolique, leurs fonctions n'étant autre chose qu'un apostolat. « Mais, combien ce zèle deviendrait plus nécessaire à ceux d'entre vous, qu'il plairait à Dieu d'appeler aux missions étrangères ? Or, mes Frères, le zèle n'est que la charité en action, et un bon religieux l'alimente, chaque jour, dans la prière et l'accomplissement de ses devoirs. »

La veille de leur départ pour le Havre, les nouveaux apôtres de l'Océanie firent tous ensemble le pèlerinage de Notre-Dame de Fourvières. Mgr de Maronée, assisté du P. Chanel, son provicaire, y célébra la sainte messe. Puis, les missionnaires s'agenouillèrent au pied de l'autel. Le Prélat fit, au nom de tous, une consécration solennelle de leur personne, de leurs travaux et des îles qu'ils allaient évangéliser. Cette consécration, signée de leur main, fut renfermée dans un cœur en vermeil

que le P. Chanel suspendit au col de la statue de la Sainte-Vierge.

Le soir du même jour, le T. R. P. Colin les réunit pour l'imposante cérémonie des derniers adieux. Son cœur se sentit vivement impressionné et il leur parla en ces termes :

« Mes bien chers Frères en Jésus et Marie, que la grâce et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la puissante protection de Marie, notre auguste et tendre mère, soient avec vous, et vous accompagnent partout.

« Si je ne puis, mes bien-aimés confrères, malgré l'extrême désir qui est en moi, partager vos travaux et vos peines, souffrez, du moins, que je vous donne quelques avis, au moment de votre départ, comme un nouveau témoignage de mon affection et de ma sollicitude.

« Ne comptez jamais sur vous, ni dans les succès, ni dans les revers, mais uniquement sur Jésus et Marie. Plus vous serez pleins de cette défiance de vous-mêmes et de cette confiance en Dieu, plus aussi vous attirerez sur vous les lumières et les grâces du ciel. L'homme de foi est inébranlable au milieu même des plus grands périls ; il n'est ni téméraire ni pusillanime ; il dit sans cesse : *Scio cui credidi* (1). — *Omnia possum in eo qui me*

(1) « Je sais en qui j'ai mis ma confiance. » (II *Timoth.* 1, 12).

confortat (1). Souvenez-vous donc continuellement que, de la mesure de votre foi et de votre confiance en Dieu, dépend la mesure des succès de votre mission.

« Ne perdez jamais de vue la présence du divin Sauveur. C'est en son nom que vous partez, c'est lui qui vous envoie : *Ego mitto vos* (2). Il sera toujours avec vous, comme avec ses apôtres. Oui, mes bien-aimés confrères, pénétrez-vous fortement de cette pensée de foi : Jésus-Christ sera avec vous dans vos travaux, dans vos voyages, sur mer comme sur terre, dans la tempête comme dans le calme, dans la maladie comme dans la santé. Si vous avez faim et soif, il aura faim et soif avec vous. C'est lui qu'on recevra dans votre personne ; que l'on rebutera, si l'on vous rebute ; que l'on persécutera, si l'on vous persécute. Voyez-le donc partout, je vous en conjure, pour votre consolation et votre bonheur ; voyez-le en tout temps, dans les circonstances heureuses ou fâcheuses ; voyez-le intimement uni à vous, partageant vos travaux, vos afflictions, vos souffrances, ainsi que vos consolations et vos joies. Rapportez-lui la gloire de toutes vos actions, vous oubliant vous-mêmes, et ne vous regardant

(1) « Je puis tout en celui qui me fortifie. » (*Philip.* IV, 13).

(2) « Je vous envoie. » (*Matth.* X, 16).

habituellement que comme des instruments indignes. C'est dans la pensée continuelle de ce divin Sauveur, que vous trouverez votre force, votre paix et toutes les lumières dont vous aurez, à chaque instant, un si pressant besoin.

« Dans les persécutions, dangers, privations, tentations, etc., ne raisonnez jamais avec vous-mêmes ; ne vous concentrez point au dedans de vous-mêmes ; autrement les désolations, les regrets et la tristesse s'empareront de vous, et vous sentirez singulièrement s'affaiblir votre courage et votre vertu. Mais, sans raisonnement et sans retour sur vous-mêmes, portez tout de suite vos regards sur Jésus et Marie... Je vous recommande extrêmement cette pratique ; vous en comprendrez bientôt l'importance.

« Soyez hommes de prières et d'oraison. Convertir une âme, c'est plus que ressusciter un mort ; or, cela ne peut se faire sans le secours d'en haut ; implorez-le donc sans cesse. Offrez à Dieu, pour la conversion de vos infidèles, le divin sacrifice, la récitation de votre bréviaire, vos privations, vos entreprises, vos travaux, vos fatigues, et, un jour par semaine, toutes les bonnes œuvres, qui se feront, ce jour-là, dans notre Société ! Vous attirerez ainsi de grandes grâces sur vous et sur votre ministère.

« Je ne vous dis rien de la confiance que vous

devez avoir en Marie, du zèle à la faire connaître et honorer. Vous êtes ses enfants, vous ne sauriez l'oublier. C'est sous ses étendards que vous partez; voyez-la donc continuellement à votre tête et au milieu de vous. Quelque occupés que vous soyez, ne passez aucun jour sans réciter au moins quelques dizaines de chapelet. Soyez toujours empressés à mettre sous sa protection et à lui consacrer chacune des îles où vous aboutirez, y laissant une médaille ou une image de cette Reine du ciel, en signe du domaine qu'elle a sur cette île, et de la consécration que vous lui en faites. »

Le T. R. P. Colin rappelle ensuite plusieurs points importants des Constitutions de la Société de Marie. Puis, il termine son allocution par ces paroles :

« Vous allez à la conquête des âmes. Celui qui vous a choisis et vous arme pour le combat, c'est Jésus-Christ lui-même ; il met entre vos mains la puissance de sa Croix. Ne recherchez point vos intérêts propres, mais uniquement les siens par une intention toujours pure et droite. Ah ! voilà un point essentiel, qui peut faire souvent le sujet de vos méditations.

« Offrez, chaque jour, à Dieu le Père les mérites infinis de son adorable Fils, et à ce divin Sauveur le trésor immense caché dans le cœur immaculé de sa Mère. Vous serez exaucés, tant que vous irez à Jésus par Marie, et à Dieu le Père par Jésus... »

Tous s'agenouillèrent, et reçurent la bénédiction de Mgr de Maronée et du T. R. P. Supérieur Général.

Une copie de l'instruction qu'ils venaient d'entendre, fut remise au P. Chanel, qui, en sa qualité de supérieur, devait la rappeler de temps en temps à ses confrères.

Mgr Pompallier partit de Lyon avec tout le personnel de sa mission. Le 15 octobre il arrivait à Paris. Obligé d'y traiter quelques affaires, il retint près de lui le P. Chanel, et envoya ses autres missionnaires au Havre, pour veiller au transport de leurs effets et à leur embarquement. Le navire *la Delphine,* sur lequel ils avaient pris passage, devait mettre à la voile le 25 du même mois. Les mauvais temps, qui se succédèrent, forcèrent d'ajourner le départ jusqu'à la veille de Noël.

« En arrivant à Paris, écrit le P. Chanel (1), nous avons demandé l'hospitalité au Séminaire des Missions-Etrangères ; elle nous a été donnée avec un empressement fraternel. Je ne puis vous exprimer tout ce que j'ai ressenti au fond de mon âme, dans cette pieuse retraite, où tant de prêtres se sont préparés à l'apostolat et au martyre. Que de fois je me suis recueilli dans la salle, où l'on a déposé quelques-unes de leurs reliques !.. »

Le 11 novembre, il partit pour le Havre avec

(1) Extrait d'une lettre au P. Convers, 10 novembre 1836.

Mgr de Maronée. Comme la mer était toujours mauvaise, il s'occupa sans relâche des intérêts de la mission, et, avec ses confrères, se livra à l'étude de la langue anglaise, dont la connaissance lui paraissait indispensable. Il regrettait vivement de n'avoir pu trouver, à Paris, aucune grammaire, qui lui donnât la clef des idiomes polynésiens.

Il écrivit aussi différentes lettres : le 21 novembre, à sa sœur, religieuse à *Bon-Repos ;* le 29, à M. Levrat, curé de Crozet ; le 14 décembre, à sœur Lime, à l'Antiquaille de Lyon (1) ; le 15, aux élèves de Belley ; le même jour au T. R. P. Collin ;

(1) Nous croyons devoir reproduire en note cette lettre, qui montre si bien la profonde humilité du serviteur de Dieu et son zèle ardent pour le salut des infidèles. Nous trouverions l'expression des mêmes sentiments dans d'autres lettres, si notre cadre restreint nous avait permis de les citer.

A Très Honorée Sœur Lime,
à L'Antiquaille, Lyon.

Pardonnez, mes très chères Sœurs, à deux pauvres prêtres qui voudraient bien être moins indignes du vif intérêt que vous leur portez, s'ils ne répondent pas aux petites demandes que vous avez l'extrême bonté de leur adresser. L'épreuve serait peut être trop forte pour leur peu d'humilité. Malgré tous les grands et nombreux motifs que nous avons de pratiquer cette vertu, qui est la base et la sauvegarde de toutes les autres, nous ne savons pas encore assez le faire, pour ne pas éprouver une satisfaction trop humaine en donnant plusieurs fois nos noms. Si nos

le 23, à M. l'abbé Bernard. Dans toutes ses lettres percent les mêmes sentiments de foi et de confiance en Dieu, et le désir de partir au plus tôt, afin d'arriver plus vite sur le champ que le père de famille leur donnera à défricher. Mais il nous faut citer la lettre adressée au T. R. P. Colin :

« Mon T. R. P., Nous ne tarderons pas à mettre à la voile. Le navire *la Joséphine,* qui doit trans-

âmes vous sont chères, écrivez à la place de nos noms : *Mon Dieu ! Ayez pitié de ces pauvres pécheurs que vous daignez envoyer à d'autres pécheurs pour les aider à se sauver.* Ne craignez pas de répéter la même chose des milliers de fois.

Nous sommes aussi reconnaissants envers Sœur Gorge, que si nous eussions reçu la montre dont elle voulait se dépouiller pour nous.

Nous sommes animés des mêmes sentiments à l'égard de toutes les sœurs et autres personnes, qui ont contribué à remplir la caisse de tant d'objets, qui vont nous être d'une si grande utilité auprès de nos pauvres sauvages.

Un second envoi de missionnaires ne tardera pas d'avoir lieu. Cherchez, s'il vous plait, auprès de toutes les âmes zélées, que vous pourrez connaître, de quoi confectionner de nombreux vêtements pour leur être confiés et en couvrir au plus tôt nos pauvres néophytes. Tenez, le plus que vous pourrez, à ce dernier article ; il est des plus importants.

Nous voulons conserver votre lettre. Elle ne laissera pas que de nous accuser si notre zèle venait à se refroidir. Oh, que d'âmes qui sauraient mieux que nous faire glorifier le Dieu de toutes miséricordes ! Mais, mon Dieu, nous savons que vous aimez à vous servir de la faiblesse

porter jusqu'à la Nouvelle-Orléans, Mgr Blanc et ses missionnaires, partira en même temps que nous. Il est convenu qu'on chantera l'*Ave, maris stella* sur les deux bâtiments. Nous sommes tous heureux d'affronter les dangers de l'océan pour l'amour de Jésus-Christ et de sa très sainte Mère.

« En arrivant au Havre nous avons reçu l'hospitalité chez une pieuse et charitable dame (1), âgée de quatre-vingt-trois ans. Elle a pris soin de nous avec une bonté maternelle. Tous les jours, elle nous a donné quelque chose pour notre mission.

pour triompher de la force. Que nous manquera-t-il, si nous sommes assez heureux pour ne jamais sortir d'entre vos mains ?

Adieu, Adieu, nos bien chères sœurs.

Je me fais l'interprète de mon cher confrère, qui dort tout fatigué d'un rhume que ses courses et ses fatigues lui ont causé.

En Polynésie comme en France tout à vous en J. et M.

Chanel, *M. ap.*

Mgr Pompallier. — L'abbé Bataillon. — L'abbé Bret. — L'abbé Servant et votre Serviteur.

Puis les frères :

Joseph Xavier. — Michel. — Marie Nizier.

Vive le bon Dieu.

Minuit sonne, je puis signer du 14.

(1) Madame Dodard, chez laquelle logeaient aussi Mgr Blanc et ses 22 prêtres, et 8 membres de la Société de Picpus.

Nous ne savons comment lui témoigner notre reconnaissance.

« Mgr de Maronée, qui vous écrit de son côté, se charge de vous nommer toutes les personnes qui, dans la suite, pourront vous rendre les plus grands services...

« Nous emportons avec nous une ample provision d'objets nécessaires, ou du moins très utiles, qu'on ne peut se procurer au delà des mers.

« Je suis bien édifié de la conduite de mes confrères. Au lieu de donner le bon exemple, je le reçois : voilà comment j'ai le malheur de renverser les choses. Il me semble, néanmoins, que je suis déterminé de tout mon cœur à travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

« Je me jette à vos pieds, mon T. R. P., et vous demande pardon de toutes les fautes que j'ai commises à votre égard. Mes confrères se joignent à moi pour appeler sur eux la même indulgence. Nous nous recommandons tous à vos prières et à celles de notre chère Société.

« Daignez encore nous bénir, mon T. R. P., et nous compter parmi les plus respectueux et les plus dévoués de vos enfants... »

Nous voudrions pouvoir reproduire l'admirable réponse que le T. R. P. Colin fit à cette lettre si touchante. Mais, il est temps de commencer la vie apostolique du serviteur de Dieu.

CHAPITRE X.

Voyage du Serviteur de Dieu, depuis le Havre jusqu'à l'île Futuna.

(24 Décembre 1836. — 8 Novembre 1837).

§ 1. — Voyage du Havre à Taïti.

Le jour attendu avec tant d'impatience se leva sur l'horizon. C'était le 24 décembre 1836. Les nouveaux apôtres de l'Océanie furent convoqués à bord de *la Delphine*. De leur côté, et, à la même heure, Mgr Blanc, Archevêque de la Nouvelle-Orléans, et ses missionnaires s'embarquèrent sur *la Joséphine*. Dès que les voiles furent déployées, l'air retentit de l'hymne *Ave, maris stella,* chantée sur les deux ponts d'une voix unanime. Les navires eurent de la peine à sortir du port. Une fois dégagés des obstacles imprévus qui les retenaient, ils prirent en peu de temps le large, et disparurent aux yeux de la foule accourue sur le rivage.

« Nous partons tous contents, écrit le P. Bret ; nous nous reposons en paix, entre les mains de la Sainte-Vierge, du succès de la traversée. Combien qui envient notre sort, et méritaient plus que moi

d'être choisis pour la mission que nous allons remplir !...

« Le personnel du navire est trop nombreux pour que chacun de nous ait une cabine à lui seul. Loin de m'en plaindre, je m'en réjouis. J'ai, en effet, pour conchambrier le bon P. Chanel, notre supérieur...

« Nos matelots paraissent assez bons. Quelques uns d'entre eux ont trouvé des médailles échappées de nos poches, et les ont suspendues à leur cou, après nous les avoir montrées. Le capitaine et le lieutenant sont fort honnêtes... »

« Nous faisions bonne route, écrit le P. Chanel, lorsque soudain nous fûmes en proie aux alarmes les plus vives et les plus fondées. Une affreuse tempête menaça de nous engloutir. Nous apprîmes plus tard que trente-deux navires, partis du Havre le même jour que nous, avaient été jetés sur la côte. *La Delphine* et *la Joséphine* avaient seules résisté à la violence de l'orage. Evidemment la Sainte-Vierge nous a protégés.

« Mais, ce qui montre encore plus la protection spéciale dont nous avons été l'objet, c'est que notre vaisseau avait bravé la violence des flots avec un gouvernail, qui ne tenait presque plus. Une amarre, que le capitaine du port avait tendue pour empêcher les navires de sortir tous ensemble, s'est trouvée engagée entre notre gouvernail et l'arrière

du bâtiment. Comme on ignorait les obstacles qui s'opposaient à notre sortie, on a usé de tous les moyens de force pour nous tirer d'embarras ; et, une fois dégagés, on ne s'est point mis en peine s'il y avait des avaries. Cependant des quatre tenons qui attachaient le gouvernail au vaisseau, deux étaient brisés et le troisième fort endommagé. On ne s'en est aperçu qu'après huit jours de navigation... Nous hissons le pavillon de détresse en vue d'un vapeur anglais ; on nous répond par le même signe. Le ciel se couvre de nuages, l'océan nous ouvre ses abîmes, tout l'équipage est consterné. Je me jette à genoux avec mes confrères, et nous récitons le *Sub tuum* et le *Memorare.* Notre capitaine veut relâcher aux Canaries, mais ne pouvant découvrir le Ténériffe, il est forcé de louvoyer. Une goëlette nous apparaît ; nous allons à elle pavillon hissé. Nous demandons un pilote pour nous conduire. On nous vient en aide ; toutefois, à chaque minute, nous pouvons perdre notre gouvernail, et, avec lui, tout espoir de salut. Enfin, nous découvrons le port de Santa Cruz, et nous avons le bonheur d'y jeter l'ancre. Notre premier devoir fut de réciter, en action de grâces, le *Te Deum* et les Litanies de la Sainte-Vierge.

« C'était dans la matinée du 8 janvier 1837. Après avoir contemplé le magnifique spectacle qui se déroulait devant nous, nous rentrâmes dans

notre petit oratoire, où nous célébrâmes les divins mystères. Le lendemain, nous descendîmes à terre. Nous nous dirigeâmes vers la cathédrale, où l'Évêque de l'endroit, informé de notre arrivée, nous attendait avec tout son clergé. Nous admirâmes la foi simple et naïve de la population, qui se pressait sur notre passage.

« Il fallut cinquante-deux jours pour mettre notre navire en état de continuer sa route. »

Fatigués par les rudes épreuves de la traversée du Havre à Santa Cruz, les missionnaires avaient espéré de trouver, dans ce port, le repos et les secours que réclamait leur santé. Ils furent trompés dans leur attente. La saison était mauvaise, et une espèce d'épidémie régnait sur ce rivage. Tous en ressentirent plus ou moins les atteintes. Quand on se remit en mer, le 28 février, ils n'étaient pas encore rétablis. Le P. Bret surtout était en proie à un violent mal de tête, auquel se joignit bientôt une fièvre très ardente que rien ne put maîtriser.

« Malgré nos vœux et nos larmes, écrit le P. Chanel à sa mère (1), le bon Dieu nous l'a ravi ; il lui a plu de le couronner avant le combat...

« Quelle perte pour notre mission, et pour mon cœur quelle blessure ! Mais que dis-je? la destinée

(1) Valparaiso, juillet 1837.

de notre cher défunt est bien plus digne d'envie que propre à nous jeter dans le deuil et les larmes. En effet, sa conduite fut constamment exemplaire. Sa piété était vive et douce. Elle prit de bonne heure, ainsi que je l'ai dit, le caractère d'un zèle, d'un dévouement apostolique.

« Dans sa dernière maladie, quoiqu'il souffrît beaucoup, il était patient et résigné. Souvent il nous disait de prier auprès de lui, et de ne pas craindre de le fatiguer. Lui-même, le crucifix à la main, ne cessait de s'entretenir avec Dieu. Le dimanche des Rameaux, je lui donnai le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Le lendemain matin, il me dit qu'il touchait à sa fin ; qu'il me remerciait de tous les soins que je lui avais prodigués ; qu'il était heureux de mourir Mariste ; qu'il lui importait peu que son corps fut dévoré par les poissons, ou par les vers. A sept heures du soir, il s'endormit doucement dans le Seigneur... » C'était le lundi saint, 20 mars 1837.

Le lendemain matin, Monseigneur célébra la messe pour le repos de l'âme du jeune missionnaire. Tous communièrent à la même intention. Vers les neuf heures, Sa Grandeur fit la cérémonie des funérailles, en présence de tout l'équipage. Elle adressa quelques paroles, qui firent couler bien des larmes. Puis, le corps fut confié à l'Océan jusqu'au jour de la résurrection glorieuse. Tout le

jour, le pavillon de deuil flotta sur le navire. On était sous la ligne. Aucun matelot ne songea à se divertir par la cérémonie d'usage connue sous le nom de *baptême de la ligne*.

« Je ne sache pas, écrit le P. Chanel au T. R. P. Colin (1), que, dans le cours de ma vie, aucun événement m'ait plus ému et affligé que celui-ci. Toutefois, au souvenir des vertus de notre cher défunt, je sens mon cœur soulagé. Pourquoi pleurer, en effet, ceux qui ont échangé l'exil contre la patrie ?... Le ciel, ainsi que vous aimez à le dire, est assuré aux vrais enfants de notre Société...

« En nous quittant, ce bien cher confrère n'a fait qu'échanger son nom de missionnaire contre celui de protecteur de notre mission... »

« Cet événement si triste pour nous, raconte le P. Bataillon, fut le signal de la conversion de tout l'équipage. Déjà depuis quelque temps nous nous occupions à instruire les matelots. Quelques uns avaient cédé à nos exhortations et s'étaient approchés des sacrements. Après la mort du P. Bret, ce fut un ébranlement général. Je me rappellerai toujours cette mission à bord, ce chant des Litanies et des cantiques qui, tous les soirs, partait de notre vaisseau. Non, je n'oublierai jamais les faveurs

(1) Valparaiso, 5 juillet 1837.

dont Dieu nous combla, comme pour nous faire perdre de vue la perte d'un confrère. »

Le F. Marie Nizier nous apprend que le P. Chanel se distingua entre tous par son zèle à instruire les matelots; qu'il s'occupa avec un soin vraiment paternel pour que les frères coadjuteurs eussent tous les secours temporels et surtout spirituels, et que pendant la traversée il donna l'exemple de toutes les vertus à un degré supérieur.

Mgr Bataillon, dans ses dépositions (1), atteste que, depuis l'émission des vœux, 24 septembre 1836 jusqu'à leur séparation à Wallis, 7 novembre 1837, durant tout ce temps-là, vivant dans son intimité, il n'a rien remarqué de tant soit peu répréhensible dans sa conduite extérieure et dans ses rapports avec le prochain. « Je l'ai dit bien des fois et je me plais à le déposer ici : Je n'ai jamais rencontré un homme plus doux, plus modeste et plus candide. Il ne manquait point de prudence, mais ce qui le distinguait surtout, c'était la simplicité de la colombe, et tout dans sa personne portait à croire qu'il conservait l'innocence de son baptême. »

Le 27 avril, survint une tempête si violente qu'elle menaça plus d'une fois d'engloutir *la Delphine* dans les flots. La Sainte-Vierge, à coup sûr,

(1) Rome, 8 avril 1857.

la préserva du naufrage. Depuis ce jour, le voyage n'offrit rien d'extraordinaire jusqu'à Valparaiso.

Comme le P. Chanel l'écrit à sa mère :

« Il y a sur mer des jours où la navigation est fort agréable ; il y en a d'autres aussi qui sont bien propres à dégoûter de la navigation. Si je ne m'étais embarqué que pour le plaisir de voyager, les tempêtes qui nous ont assaillis, diminueraient bien l'envie de recommencer cette promenade. Mais, grâce à Dieu, qu'il fasse beau ou mauvais temps, le missionnaire est toujours content de s'être mis en route.

« Nous avons célébré dans notre traversée, les plus belles fêtes de l'année. Quelquefois nous avons eu le bonheur d'offrir le divin sacrifice ; d'autres fois nous en avons été privés à cause de la trop grande agitation du navire. Nous nous unissions alors aux âmes pieuses, qui pouvaient faire plus que nous... »

Enfin le 27 juin, il fut permis aux missionnaires de saluer la terre, et le lendemain ils entraient dans le port de Valparaiso.

« A peine avons-nous jeté l'ancre, dit le P. Bataillon, que trois Pères de la Congrégation de Picpus montent à bord, nous embrassent comme des frères, nous offrent leur maison et tout ce qu'ils possèdent, avec une générosité que je n'oublierai jamais. Mgr de Maronée fut, en particulier, l'objet des attentions les plus délicates. Il se vit conduire

comme en triomphe à l'église des bons Pères. Nous chantâmes un *Te Deum* d'action de grâces et les Litanies de la Sainte-Vierge. Le lendemain, fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, Mgr officia pontificalement, en présence d'une foule nombreuse.

« Un spectacle encore plus beau vint inonder notre cœur de la joie la plus douce. Les gens de notre équipage qui nous avaient déjà tant consolés pendant la traversée, s'approchèrent de la Table sainte, et ceux qui n'avaient point été confirmés, reçurent, ce même jour, le sacrement de Confirmation. »

Le séjour des missionnaires à Valparaiso fut d'un mois et demi. Avant de reprendre la mer, le P. Chanel écrivit, le 5 juillet, au T. R. P. Colin pour l'informer de la mort du P. Bret ; le 23, il adressa une lettre aux élèves du petit Séminaire de Belley, et une autre à sa mère. Dans ces lettres, que nous voudrions pouvoir reproduire, nous trouvons exprimés ses sentiments de foi, son détachement des choses de ce monde et son désir d'arriver bientôt dans l'île que lui destine la Providence.

Le 10 août 1837, les missionnaires de l'Océanie, montés sur le brick anglais l'*Europa,* quittèrent Valparaiso et se dirigèrent vers Taïti.

Le nouvel équipage était loin de ressembler à

celui de *la Delphine*. Officiers et matelots, dignes enfants de Luther et de Calvin, avaient en horreur la soutane et les *Papistes*. « Prions pour ces gens-là, dit le P. Chanel à ses confrères, et soyons à leur égard pleins de bonté et de prévenance. » Ce conseil fut suivi, et bientôt la défiance et la haine firent place à l'estime et à l'affection. Plus les marins virent de près les missionnaires, plus ils se félicitèrent de les avoir à bord de leur navire. Tout leur plaisir fut de converser avec eux, d'entendre leurs cantiques, de les voir prier et célébrer les divins mystères. Souvent même le capitaine les pressait de chanter pour avoir, disait-il, un vent favorable.

Durant cette traversée, le P. Chanel fit avec ses confrères la retraite annuelle et le 24 août, jour de la clôture, le renouvellement des vœux. Mgr de Maronée présidait les exercices et le serviteur de Dieu donnait le sujet des méditations.

Le 13 septembre, on put jeter l'ancre devant *Mangaréva*, la principale île des *Gambier*. Grâce au zèle de Mgr Rouchouze et des missionnaires de la Congrégation de Picpus, la foi avait fait de rapides progrès. Aussi, à peine l'ancre est elle jetée qu'un grand nombre de naturels montent à bord, ne savent comment exprimer leur joie de voir un autre Evêque et d'autres missionnaires. Ils se jettent à genoux, baisent l'anneau de Mgr, serrent

la main des Pères, font le signe de la croix et crient de toutes leurs forces qu'ils sont chrétiens.

Le 14, Mgr Pompallier célébra les saints mystères dans une pauvre église de bambous, en présence de Mgr Rouchouze, de sept prêtres et de six catéchistes. Pendant toute la messe, les chrétiens qui étaient accourus en grand nombre, chantèrent des cantiques avec un accord surprenant. Les missionnaires étaient attendris jusqu'aux larmes.

Après le déjeuner, ils se rendirent tous dans la grande île à la suite des deux évêques. Le roi vint à leur rencontre. Le rivage était couvert de chrétiens, tous à genoux, criant de toutes leurs forces *salut!* et demandant la bénédiction. On eut de la peine à se frayer un passage, parce que tous voulaient toucher et baiser la main du nouvel évêque et des missionnaires. On n'entendait que les cris : *salut, Missionnaires! Chrétiens, catholiques, apostoliques, romains! Jésus-Christ! Vierge Marie!* Arrivés à l'église ils récitèrent tous ensemble la doctrine chrétienne et chantèrent un cantique avec beaucoup d'entrain. Le P. Maigret, provicaire de Mgr Rouchouze, leur adressa quelques paroles de circonstance.

De l'église, ils allèrent dans la pauvre cabane du missionnaire. Ils y passèrent toute la journée, au milieu de ces bons néophytes, qui les entouraient,

leur demandaient leurs noms, ceux de leurs pères et de leurs mères. En apprenant la mort du P. Bret, ils versèrent des larmes. — Qu'avez-vous fait d'un corps si saint ? demande le roi. Pourquoi ne m'avez-vous pas apporté un si grand trésor ? Comment vous-mêmes n'êtes-vous pas morts de chagrin ?

Le soir, les bons néophytes demandent à voir Mgr Pompallier. Les deux évêques et leur suite sont placés sur une petite élévation. Quelle n'est pas leur surprise, lorsqu'ils voient tomber à leurs pieds une grande quantité de cocos, de bananes, etc. ? C'étaient leurs présents. Tous poussent un cri, qui répond à notre *vivat !* et chantent un cantique. Mgr Rouchouze leur fait une petite allocution. Ils ne se retirent que vers la nuit, et on les entend, dans toute la vallée, réciter leur prière en commun.

Le lendemain, les missionnaires sont témoins de semblables manifestations de leur foi. Passant devant un des temples que l'idolâtrie avait élevés et que la religion venait de rendre inutiles, ils trouvent des ouvriers occupés à tailler des pierres. Montrant l'effigie *d'un gros rat* sur un chevron : *Voilà,* disent-ils en riant, *le Dieu que nous adorions autrefois.*

Les nouveaux apôtres de l'Océanie occidentale, étaient dans l'admiration et ne savaient comment

exprimer leurs sentiments de joie et de bonheur. Le P. Chanel était ému jusqu'aux larmes. Elevant les regards vers le ciel, il dit : « O Marie, faites éclater ce prodige dans les archipels qui nous sont échus en partage ! Il y va de la gloire de votre divin Fils, de votre honneur et du salut des âmes. »

§ 2. — Voyage de Taïti à Futuna.

Partis de *Mangaréva* le 16 septembre 1837, les PP. Maristes arrivaient devant Taïti le 22 du même mois. Le consul américain, catholique originaire de Hollande, n'eut pas plutôt appris leur arrivée qu'il vint les saluer et leur offrir ses services. Il sollicita pour eux, auprès de la reine *Pomaré,* la permission de descendre à terre. Cette faveur, qui avait été refusée aux prêtres de la Congrégation de Picpus, fut accordée cette fois sans délai.

Les missionnaires, en visitant l'île, ne tardèrent pas à constater, une fois de plus, l'extrême différence, même au point de vue social, entre le résultat des missions catholiques et celui des missions protestantes.

Pour continuer leur route jusqu'aux îles de leur mission, ils louèrent une goëlette, *la Raiatéa,* qui fut entièrement à leur disposition. Un officier de Marine, M. Stoks, qui avait fait avec eux la traversée

de Valparaiso à Taïti, s'offrit, par un affectueux dévouement, à leur servir de capitaine. Ses offres furent acceptées de grand cœur.

La veille du départ, 30 septembre 1837, Mgr de Maronée et le P. Chanel célébrèrent la messe dans l'oratoire du consul Américain, qui leur avait demandé cette faveur. Un officier de l'*Europa* les y accompagna avec son fils âgé de sept ans. Monseigneur administra au jeune homme le sacrement de Baptême et puis celui de la Confirmation. Le P. Chanel fut le parrain.

Les adieux des missionnaires à leurs derniers compagnons de voyage firent couler bien des larmes ; car, de part et d'autre, on s'estimait et on s'aimait. Au moment où la *Raiatéa* mit à la voile et passa devant l'*Europa,* les deux équipages hissèrent leur pavillon et se saluèrent de nouveau.

Le matin du 5 octobre, on découvrit plusieurs îles de l'Océanie occidentale. Mgr Pompallier et le P. Chanel voulaient qu'on s'arrêtât dans celle d'*Ulitéa ;* mais divers obstacles les obligèrent à renoncer à leur projet ; ils se dirigèrent vers *Vavao,* qui, par son étendue et son importance, tient le second rang parmi les îles de l'archipel *Tonga.*

« Dès que nous l'aperçûmes, écrit le P. Bataillon, nous tressaillîmes de joie ; mais, hélas ! à peine commencions-nous à la côtoyer, pour trouver un ancrage, qu'une tempête s'éleva, comme si le

démon déchaînait sa rage, à la vue des apôtres qui s'efforcent de renverser son empire. La pluie tombait par torrents ; le vent soufflait avec violence. Tout à coup l'orage s'apaise ; une effrayante obscurité nous environne ; la foudre seule, qui, à chaque instant, déchire et sillonne les nuages, éclaire cette nuit horrible. Vainement nos matelots font des efforts inouïs pour résister à la fureur des flots qui nous entraînent vers les récifs ; nous n'en sommes plus séparés que de la longueur de notre navire. Nous tombons à genoux : *Mon Dieu, sauvez-nous, nous périssons ! O Marie, voyez vos enfants.* Et soudain, un coup de vent éloigne notre navire des récifs.

« Toutefois, c'était encore l'heure des épreuves. Des courants impétueux nous entraînent de nouveau vers les écueils. On se hâte de détacher la chaloupe, afin de sauver au moins l'équipage. Un second coup de vent nous repousse loin des rochers, et nous permet de regagner la haute mer. Nous vîmes notre capitaine à genoux s'écrier comme hors de lui-même : *O Providence ! O Providence ! — Depuis que je parcours les mers,* nous dit-il, *j'ai couru de grands dangers ; mais, je n'ai jamais été si près de la mort. Deux minutes de plus et nous étions écrasés contre ces rochers escarpés.* Vous devez penser si Monseigneur et ses missionnaires remerciaient la Sainte-Vierge, dont l'Eglise célébrait, ce

même jour, 22 octobre, le glorieux Patronage. Un *Te Deum* et les Litanies de Lorette furent chantés en action de grâces à bord du navire.

« Dès la pointe du jour, on se rapprocha de l'île. Monseigneur fit réciter en faveur de ses premiers enfants qu'il allait visiter, le *Veni creator,* l'*Ave maris stella* et le *Miserere,* et il régla qu'on réciterait ces mêmes prières pendant neuf jours, toutes les fois qu'on aborderait dans une île non convertie.

« L'ancre est jeté vers midi. A l'instant une foule de naturels montent à bord. Qu'ils nous intéressent et que nous regrettons de les voir en proie aux ravages de l'hérésie ! Bientôt arrive un ancien matelot de l'*Astrolabe,* le seul français qui se trouve dans cette île, depuis 10 à 12 ans. Il nous donne tous les renseignements que nous désirons. Il nous dit, en particulier, que nous pouvons sans difficulté nous rendre auprès du roi et qu'il nous servira d'interprète.

« Quand on fut auprès de Sa Majesté, Monseigneur lui demanda si elle voulait recevoir dans ses états quelqu'un de sa suite, pour y étudier la langue et enseigner, s'il le fallait, les connaissances des grandes nations civilisées. *Vous pouvez,* répondit le roi, *demeurer dans toute mon île. Quand au désir que vous manifestez de faire part de vos*

connaissances à mes sujets, je ne puis rien vous permettre avant l'arrivée de M. Thomas. »

Avant de se retirer, Monseigneur fit au roi quelques petits présents et l'invita à dîner pour le lendemain. Sa Majesté ne voulant pas se laisser vaincre en générosité, envoya à bord de la *Raiatéa* une corbeille de fruits et quatre énormes poissons.

Le roi de Vavao fut fidèle au rendez-vous. Après le dîner, Monseigneur et le P. Chanel amenèrent la conversation sur les questions de la veille. Sa Majesté ne voulut encore donner aucune réponse sans avoir pris l'avis de M. Thomas, le chef des ministres protestants. *Au surplus,* ajouta-t-elle, *j'ai embrassé la religion qu'il nous a apportée ; mon dessein est de la garder. Que pourriez-vous m'apprendre de plus?* Monseigneur ne se découragea pas. Tout en ménageant la réputation des missionnaires protestants, il insinua l'illégitimité de leur mission. *Votre Majesté, pourra, du reste, comparer leur doctrine et la nôtre, et voir de quel côté est la vérité.* Le roi persista dans sa résolution et renvoya au lendemain, 25 octobre, la conclusion de cette affaire.

Le soir de ce même jour, les missionnaires montèrent sur le pic le plus élevé de l'île. Là, ils chantèrent l'*Inviolata* et l'*Ave maris stella* et placèrent une médaille de la Sainte-Vierge, sur le plus haut rocher, à côté de deux arbres qui domi-

nent tous les environs. De ce point il découvraient parfaitement tout le groupe, qui se compose d'une île principale et d'une vingtaine d'autres, plus ou moins grandes, toutes très rapprochées et couvertes d'arbres fruitiers. Ce pays leur parut enchanteur : aussi, ils prièrent la Sainte-Vierge de leur permettre d'y fixer leur tente. Mais, telle n'était pas la volonté de Dieu.

Le 25, M. Thomas était de retour. Monseigneur lui demanda par écrit une entrevue qui fut accordée pour le 26. Dans l'intervalle, les ministres vont partout répandre contre les missionnaires catholiques les plus absurdes calomnies. « Malgré cela les naturels ne s'éloignent pas de nous, écrit le P. Bataillon. Tout au contraire ils semblent nous considérer avec intérêt et être frappés de la manière douce et affectueuse avec laquelle nous les accueillons. Que de bien on pourrait faire parmi ce peuple, nous disions-nous, si l'on nous permettait de fixer ici notre séjour ? Le moment de la grâce n'était pas encore venu pour l'île de Vavao. »

Le 26, à 11 heures, Monseigneur, les trois Pères et deux Frères se rendent auprès du roi, et de là auprès du ministre. Monseigneur commence par rendre compte de l'entretien qu'il a eu avec le roi. Après avoir rappelé la tolérance religieuse qui règne en Angleterre et en France, il montre les lettres de protection qu'il a reçues du gouvernement français

et de divers consuls Anglais et Américains. *Au reste,* ajoute-t-il, *ne demandant un pied à terre à Vavao qu'à titre de citoyen français, je sollicite ce que m'accorde le droit des gens.*

Le ministre répond : « L'île est trop petite pour deux religions, et je sais trop bien que si l'on vous permet de demeurer ici, vous ne tarderez pas d'attirer tout le monde à vous. Il y a tout près d'ici des îles, les îles Wallis, où notre religion n'a pas pénétré et vous pourrez vous y établir en liberté. » Or, les habitants de Wallis venaient de massacrer 50 à 60 naturels, que les ministres avaient envoyés pour convertir l'île au méthodisme. Ils avaient aussi pris et massacré tout récemment l'équipage de deux navires.

Le ministre n'eut rien de plus pressé que de courir chez le roi pour l'indisposer contre les missionnaires. Il sortait tout joyeux au moment où Monseigneur et ses prêtres se présentaient. « Quand nous fûmes en présence de Sa Majesté, raconte le P. Chanel, elle jeta sur nous un regard de mépris, et nous dit d'une voix forte et impérieuse : *J'ai réfléchi et pris conseil : je ne veux pas qu'il y ait ici deux religions. Je vous ordonne, par conséquent, de sortir au plus tôt de mon royaume.* »

Monseigneur n'insista plus. Il salua le roi sans lui témoigner le moindre mécontentement. *En*

m'éloignant de Vavao, lui dit-il, *je conserve l'espoir de revoir Votre Majesté et de m'entretenir avec elle.*

« Nous rentrâmes à bord de la *Raiatéa,* continue le P. Chanel. Plusieurs anglais vinrent nous faire leurs adieux. Il ne purent s'empêcher de nous avouer que la conduite de leur *pasteur* les révoltait et que notre départ était souverainement regrettable. Ces sentiments leur étaient inspirés par notre capitaine, protestant lui-même, qui avait été ravi d'admiration à la vue de tout ce que la religion catholique avait opéré aux îles Gambier. »

« Malgré tout ce qu'on pût nous dire, écrit le P. Bataillon, sur l'île Wallis, nous résolûmes d'aller sonder le terrain. Nous avions à bord un anglais nommé Thomas Boog, qui avait passé quelques mois à Wallis et s'était fixé à Futuna. En nous demandant passage pour cette dernière île, il nous avait donné les renseignements que nous désirions, et il devait encore nous servir d'interprète. La traversée fut heureuse. Le troisième jour nous arrivions en face d'*Uvéa,* appelée *Wallis* par les Anglais. »

« Nous étions au 1er novembre 1837. Pendant la sainte messe, qui fut célébrée à bord, nous priâmes Notre Seigneur, la Sainte-Vierge et tous les Saints de bénir la première mission que nous désirions fonder. Déjà deux insulaires avaient lancé

à toutes rames leur pirogue pour se présenter les premiers à bord de notre goëlette : ces insulaires étaient deux jeunes chefs, l'un nommé *Pélo,* de la grande île, et l'autre *Tungahala,* de la petite. *Pélo* et M. Stoks, notre capitaine, se reconnurent et s'embrassèrent cordialement. Ils avaient fait ensemble un voyage sur un navire baleinier. Cette heureuse circonstance permit qu'on fût bientôt comme en famille. »

« Toutefois notre costume ecclésiastique intriguait les deux chefs. Ils ouvraient de grands yeux et ne savaient trop que penser de nous. « Etes-« vous des missionnaires, demandèrent-ils, et « venez-vous de ce pays, qui a vu naître Bonaparte ? « Oui, répondîmes-nous, nous venons de cette terre « qui a donné le jour à Napoléon Bonaparte, dont « le nom et les exploits ont retenti dans tout « l'univers. Nous venons de la France, l'une des « plus grandes nations du monde. » En parlant ainsi de la gloire de notre patrie, nous tâchions de leur faire oublier la première question : Etes-vous missionnaires ? Nous savions qu'ils détestaient les missionnaires protestants, et, dans ce moment, décliner nos noms et nos qualités, c'était peut-être nous fermer à jamais l'entrée de l'île.

« Cependant le jeune *Tungahala,* que le bon Dieu et la Sainte-Vierge disposaient en notre faveur, ne cessait de questionner le capitaine Stoks sur nos

noms, nos intentions, etc. Celui-ci parla de nous d'une manière si avantageuse, que le jeune chef s'attacha à nous pour toujours, et nous rendit les plus grands services.

« Notre goëlette, pendant ces conversations, avançait lentement vers la ceinture de récifs qui environnent l'île toute entière, et contre lesquels les vagues écumantes viennent se briser avec un horrible fracas. Grâce à l'habileté de *Tungahala*, elle pénétra facilement, par la principale des trois ouvertures, dans la grande et belle rade circulaire, constamment couverte de pirogues des naturels.

« Nous jetons l'ancre vers les dix heures. Nous demandons à voir le roi de l'île ; le jeune chef *Pélo* s'offre à nous y conduire. *Tungahala* reste à bord avec notre capitaine pour veiller sur notre navire et empêcher les naturels, qui arrivent à chaque instant, de nous piller ou même de se porter à de plus grands excès. »

Mgr Pompallier, *Pélo*, Thomas Boog et le P. Bataillon descendent à terre. A peine leurs pieds ont-ils touché le sol d'*Uvéa,* qu'ils se jettent à genoux et récitent un *Ave Maria,* comme pour en prendre possession au nom de la Sainte-Vierge. Ceux qui demeurent sur le navire, prient avec ferveur pour le succès de la visite.

Ils arrivent auprès du roi, qu'ils trouvent couché

sur une natte. Sa Grandeur lui offre quelques présents qu'il accepte avec beaucoup de plaisir. Puis, à l'aide de son interprète, lui expose l'objet de sa visite et le dessein qu'il a formé de laisser deux hommes de sa suite pour apprendre la langue du pays.

A cette demande, le roi éclate de rire, et, après un instant de réflexion : *Ne seriez-vous pas des missionnaires ?* Monseigneur sachant qu'il voulait parler des missionnaires protestants, les seuls connus : « Rassurez-vous, lui dit-il, nous ne sommes point de ces hommes que vous avez raison de craindre. Vous reconnaîtrez bientôt que nous sommes vos amis les plus dévoués. — Eh bien ! reprit le roi, puisque vous ne venez qu'en qualité d'amis, vous pourrez demeurer avec moi. Sous peu, je vous ferai construire une case à côté de la mienne. Je m'engage à vous fournir des vivres et à vous couvrir de ma protection. »

Monseigneur témoigna au roi sa vive reconnaissance, et quand il fut de retour à la goëlette, tous les missionnaires bénirent Dieu d'avoir exaucé leurs désirs.

Le lendemain matin, Sa Grandeur désigna le P. Bataillon et le F. Joseph pour fonder à *Uvéa* la première mission de l'Océanie occidentale.

Tout n'était pas, cependant, terminé. Les parents

du roi voulurent le faire revenir sur sa décision. Un conseil fut tenu. Le vieillard, qui remplissait les fonctions de *Kivalu,* ou premier ministre, fut d'avis de renvoyer ces étrangers. « Je crains beaucoup, dit-il, que leur but ne soit de changer la religion de l'île, et mes cheveux blancs me font une loi de m'opposer à tout ce qui peut, de près ou de loin, amener le changement de la religion de mes pères. » Le discours du *Kivalu* fit une vive impression. Mais, *Tungahala* prit si bien la défense des missionnaires, que le roi donna l'ordre formel de les laisser dans l'île. C'était sans doute la Sainte-Vierge qui l'avait inspiré. Durant tout le temps du conseil, les missionnaires n'avaient cessé de la prier, et des médailles de l'Immaculée Conception avaient été semées en différents endroits.

La Mission de Wallis réussit d'une manière admirable. En 1842, le Saint-Siège érigea le Vicariat Apostolique de l'Océanie Centrale et le confia au P. Bataillon, qui fut sacré à Wallis, évêque d'Enos, le 3 décembre 1843.

CHAPITRE XI.

Arrivée du serviteur de Dieu à Futuna. — Commencement de la mission. — Journal du Missionnaire.

(8 Novembre 1837. — 28 Mars 1838).

Le 7 novembre 1837, la *Raiatéa* remit à la voile et se dirigea vers l'île *Rotuma*. En passant à *Futuna* pour y déposer M. Thomas Boog, qui lui avait servi d'interprète, Mgr de Maronée crut devoir se présenter avec le P. Chanel et le F. Marie Nizier devant Niuliki, roi de la partie orientale de l'île. Il lui offrit quelques présents et en ajouta d'autres avec prière de les distribuer aux principaux chefs du pays. Le roi parut si flatté de cette visite et de ces marques de générosité qu'il en témoigna sa reconnaissance en invitant les trois étrangers à un grand festin. Les principaux chefs y furent également convoqués. Un grand nombre de naturels vinrent exécuter, sous les yeux des convives, des danses joyeuses en les accompagnant des chants et des mouvements, qu'ils employaient aux jours des réjouissances publiques.

Encouragé par cet accueil si inattendu, Monsei-

gneur prit le roi à part, et, à l'aide de son interprète, s'entretint avec lui, et, jugeant le moment favorable, il lui présenta ses compagnons de voyage comme désirant apprendre la langue *futunienne*. Il répondit de leur dévouement à Sa Majesté, si de son côté elle daignait les prendre sous sa protection et pourvoir à leur subsistance.

Le roi, quoique bien disposé à recevoir ces nouveaux hôtes, ne voulut cependant rien conclure sans avoir pris l'avis de son conseil. Les chefs et les vieillards furent donc convoqués. La majorité des suffrages se prononçait pour l'admission des deux étrangers. « Le séjour de ces blancs, disait-on, ne peut que procurer des richesses au pays. » Un des principaux ministres du roi s'efforça de persuader que la présence de ces inconnus, loin d'être de bon augure, n'était que le sinistre présage d'une religion nouvelle. Bien que cette appréhension fût d'un très grand poids dans la balance du conseil, l'espoir des richesses l'emporta, et il fut décidé que les deux étrangers auraient droit de résidence à Futuna. La très Sainte-Vierge venait encore d'exaucer les vœux et les prières de ses enfants. On était au 9 novembre 1837.

Le P. Chanel et le F. Marie Nizier, désignés pour cette nouvelle mission, se jettèrent aux genoux de Monseigneur et lui demandèrent sa bénédiction. Ils se relevèrent pleins de confiance dans Celui qui

est la force même et dans Celle que l'Eglise salue sous le titre de *Vierge puissante.*

Le premier soin du serviteur de Dieu fut de consacrer l'île, qui lui était confiée, à la très Sainte-Vierge ; et, en signe de cette consécration, il suspendit à un arbre la *médaille miraculeuse.*

La *Raiatéa* reprit la mer et se dirigea d'abord vers *Rotuma,* puis vers Sydney, emmenant Mgr Pompallier, le P. Servant et le F. Michel. De Sydney elle cingla vers la Nouvelle-Zélande, où Monseigneur se fixa et fonda la troisième mission de la Société de Marie.

L'île que le vénérable serviteur de Dieu était chargé d'évangéliser, est nommée *Futuna* par les naturels, et Horn ou Allofatou par les géographes. Elle est située au 179° de longitude orientale, et entre le 14° et le 15° de latitude australe. Sous la dénomination de *Futuna,* on comprend deux îles que sépare un petit bras de mer. La plus grande, qui peut avoir de neuf à dix lieues de tour, conserve le nom de *Futuna,* et l'autre, qui est moins étendue, a pris celui d'*Alofi.*

« Futuna, écrit le P. Chanel (1), est d'une grande fertilité, et, vue de la mer, elle semble en sortir comme un bouquet de fleurs et de verdure. Les eaux y sont bonnes, abondantes et limpides.

(1) Lettre au P. Convers, mai 1840 (*Annales de la Propagation de la Foi,* tome XIII. p. 376 et suiv.)

« Je ne crois pas que sa population atteigne mille âmes. Autrefois, elle comptait un plus grand nombre d'habitants ; mais les guerres fréquentes dont elle a été le théâtre l'ont tellement dépeuplée, qu'aujourd'hui je trouve la plupart de ses vallées entièrement désertes. »

La grande île est divisée en deux royaumes presque continuellement en guerre. La victoire passait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Alofi* était toujours obligée de subir le joug du vainqueur ; autrefois très peuplée, par suite des guerres, elle n'avait plus qu'un village.

« Dès mon arrivée à Futuna, écrit le P. Chanel, le 16 août 1838, je m'aperçus que l'esprit belliqueux et l'humeur guerrière de mes chers insulaires seraient difficiles à maîtriser, et deviendraient un obstacle au succès de ma mission. Un meurtre, un acte d'injustice, quelquefois même une simple querelle, suffisaient pour partager l'île en deux camps, et allumer une guerre sanglante. La veille du combat, chaque soldat se peignait le visage des couleurs les plus étrangement assorties. Les armes étaient la lance, la hache et le casse-tête, auxquelles ont été ajoutés, depuis quelque temps, le sabre, la baïonnette et le fusil. »

« Il arrive à *Futuna* de grands tremblements de terre. Une nuit je fus éveillé par une secousse si violente qu'il me sembla que toute l'île allait

s'engloutir. Dans l'espace de vingt-quatre heures, j'en comptai dix-neuf autres moins fortes que la première ; puis, elles devinrent plus faibles et plus rares. Cet événement me fit conjecturer que *Futuna* était assise sur un volcan et que c'était peut-être le volcan même qui l'avait formée. Les naturels m'en donnèrent une autre explication ; vous jugerez si elle vaut mieux que la mienne. Selon eux, le Dieu *Mafuisse-Foulou* est couché à une grande profondeur sous l'île ; quand il a dormi l'espace d'un an sur un côté, il se tourne pour dormir sur l'autre, et ce sont les efforts qu'il fait qui ébranlent ainsi la terre. Si le cratère venait à se rouvrir, ils pourraient ajouter que c'est encore *Mafuisse* qui souffle ses feux, et leur fable serait aussi poétique que celle d'Encelade chez les anciens (1). »

Les Futuniens, comme les habitants des îles voisines, admettaient des dieux de premier et de second ordre, tous génies malfaisants et cachés dans les ténèbres. « Le premier de ces génies, écrit le P. Chevron le 21 octobre 1841 (2), porte un nom qui n'est pas flatteur ; on l'appelle *Fuka-Véri-Kéré, faisant la terre mauvaise*. Au dessous de lui s'agite un essaim de dieux subaltermes, nommés *Atua Mouri*... Tout le mal qui se fait est nécessairement

(1) Lettre citée, mai 1840.
(2) Annales de la Propagation de la Foi, tome XV, p. 39.

leur ouvrage. » « Ces dieux, écrit Mgr Bataillon, ne peuvent laisser les hommes goûter le bonheur. Les persécuter par les maladies, par les fléaux et surtout par la mort : telles sont leurs occupations favorites. »

« Nos insulaires, dit le vénérable Chanel (1), ne voient dans les maladies et les infirmités qu'un effet du courroux céleste. Dès que quelqu'un est tombé malade, ils courent à la maison du Dieu *qui veut le manger* ; mais il faut d'abord qu'ils aient bien reconnu le membre qui souffre : car, chaque Dieu a des maisons différentes, pour la guérison des différentes parties du corps. On porte dans ces maisons des fruits, des étoffes, quelquefois les objets les plus précieux, afin d'apaiser le mauvais génie par ces offrandes ; elles deviennent ensuite la proie de quelques individus, qui exploitent ainsi, au profit de leur cupidité, la superstitieuse crédulité du peuple. Qu'il me tarde de voir tous ces pauvres Océaniens ne plus reconnaître d'autre Dieu que Celui qui est vérité et charité !

« Accoutumés à regarder la divinité comme la cause unique de tous leurs maux, ils l'honorent non par affection mais par crainte. On n'a pas beaucoup de peine à leur faire sentir le ridicule de leurs croyances ; mais, par un effet de cette

(1) Lettre citée, mai 1840.

crainte puérile, ils n'osent encore y renoncer : *Si nous nous faisions chrétiens,* disent-ils, *nos méchants dieux nous mangeraient de colère.* »

Le serviteur de Dieu constate un second obstacle à la foi. « Nos insulaires sont persuadés que les dieux descendent dans certains hommes privilégiés, et que le plus grand d'entre eux a fixé son séjour dans le roi Niuliki. Ce bon prince, pour se donner de l'autorité, a toujours entretenu cette erreur et représente son dieu comme le plus puissant et le plus redoutable. Aussi lui en coûtera-t-il beaucoup maintenant, de dire à son peuple que tout cela n'était que duperie ; c'est un obstacle très sérieux à sa conversion : car l'amour propre et le respect humain exercent leur tyrannie jusque sur les sauvages. »

Les Futuniens croyaient l'âme immortelle. Au delà de cette vie, elle devait, selon ses œuvres, être punie ou récompensée éternellement. Ils étaient dans l'usage de circoncire les enfants, dès qu'ils avaient atteint l'âge de puberté. Mais, ils n'attachaient à cette cérémonie aucune idée religieuse ; elle était, cependant, à leurs yeux, un des actes les plus solennels de la vie. Par elle, en effet, on cessait d'être compté au nombre des enfants et l'on prenait rang parmi les hommes.

Les Futuniens sont d'une taille avantageuse, d'une constitution forte et bien proportionnée ; ils

ont le teint cuivré et les traits développés. Ils sont intelligents et laborieux.

A l'arrivée du serviteur de Dieu, les habitants de *Futuna* pratiquaient le tatouage. Leurs vêtements consistaient en des feuilles, des tapes ou des nattes qui les recouvraient depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Les hommes laissaient croître leur chevelure, l'oignaient d'une huile parfumée et la liaient au sommet de la tête ; ils la déliaient à la rencontre d'un chef, d'un parent ou d'un ami. Traverser un village étranger, sans lui donner ce temoignage de respect et de concorde, c'était lui faire une injure assez grave pour motiver une déclaration de guerre.

Les femmes portaient les cheveux courts. Mais, elles laissaient pousser une ou deux touffes qu'elles arrangeaient à leur manière, comme ornement, parure ou vanité. A la mort d'un proche parent, elles se rasaient la tête, en signe de deuil. Les jeunes filles laissaient croître leur chevelure jusqu'à leur mariage et la coupaient après cet acte solennel.

Les insulaires des deux sexes portaient habituellement suspendus à leurs oreilles des fleurs, des dents de requin ou des coquillages.

Les mœurs sont assez douces. L'anthropophagie, si commune dans d'autres îles, avait été introduite par Veliteki, l'un des derniers rois de Poï, à la suite d'une effroyable tempête qui avait amené la

famine. Effrayé de la solitude qui se faisait autour de lui, le roi Niuliki, celui qui reçut le P. Chanel, défendit sous les peines les plus sévères de se nourrir de la chair humaine. Un courtisan lui proposa un jour de renouveler l'usage de manger les hommes. *Le premier que l'on mangera, ce sera toi,* répondit Niuliki. Le courtisan se garda bien de renouveler sa proposition.

D'après le serviteur de Dieu, « le peuple de « *Futuna* est très hospitalier. Il n'est pas enclin au « vol, comme le sont la plupart des autres naturels « de l'Océanie. A notre arrivée, on nous fit l'accueil « le plus cordial, et depuis, on n'a cessé de nous « témoigner une sincère bienveillance. Le bon roi « Niuliki lui-même nous a toujours secourus, autant « qu'a pu le lui permettre sa pauvreté. Quelques « Européens que j'ai vus ici, m'ont assuré que mes « insulaires deviendraient les meilleurs chrétiens « de l'Océanie, dès qu'ils seraient convertis à la « foi. Puissent-ils avoir prophétisé vrai ! (1) »

En écrivant ces lignes, le P. Chanel se laissait trop aller à son bon cœur et ne consultait que son tendre amour pour ses chers insulaires.

Ces quelques notions générales étaient nécessaires pour comprendre le récit des travaux de l'apôtre de Futuna.

(1) Lettre de mai 1840.

Le jour du départ de la *Ruiatéa,* le serviteur de Dieu se transporta à *Alo* avec le F. Marie Nizier et M. Thomas, et reçut l'hospitalité dans la case du roi Niuliki, qui le traita comme son blanc et comme son parent. il le fit grand *tapou*, c'est-à-dire, sacré et inviolable.

« Il dut en coûter au P. Chanel, dont la santé était délicate, écrit le P. Ducrettet, de plier son tempérament au régime alimentaire des sauvages... Le taro, l'igname, la banane et le fruit de l'arbre à pain, qui le composaient d'ordinaire, loin d'entretenir une santé faible, l'attaquent et la ruinent promptement. Le P. Chanel ne se plaignit jamais d'un tel régime ; il se regarda au contraire comme l'*enfant gâté* de la Providence. »

La demeure royale ne lui offrait pas toutes les facilités qu'il aurait désirées pour étudier, pour prier, etc. Afin d'être plus recueilli dans la récitation de son office, il alla, un jour, s'agenouiller dans un coin de la case, puis s'assit sur une pierre qu'il ne soupçonnait pas être la *pierre sacrée du pays,* la pierre qu'on regardait, la veille d'une bataille, comme le gage assuré de la victoire. Le roi entra dans une telle fureur que, grinçant des dents et s'armant d'un casse-tête, il s'avançait déjà contre le profanateur, qui soudain se jetant à genoux pour invoquer le secours d'en-haut, fit cesser le *sacrilège* et dissipa l'orage. Revenu de sa

frayeur et ne pouvant s'expliquer une scène si étrange, le bon Père alla trouver M. Thomas Boog, qui l'instruisit de quelques superstitions locales, et lui dit en souriant : *Je pense que désormais vous choisirez un peu mieux les pierres sur lesquelles vous voudrez vous asseoir.*

Le serviteur de Dieu fut heureux lorsque Niuliki, un mois après son arrivée, lui proposa de faire construire dans le voisinage une case environnée d'un petit jardin. « Les habitants, écrit-il, nous « aidèrent à construire une petite cabane. Elle fut « fort simple : des bâtons arrangés en forme de claie « et recouverts de feuilles de cocotier en firent les « murs ; le toit fut fabriqué pareillement avec des « feuilles entrelacées. »

Située dans la belle vallée d'Alo à deux ou trois cents pas de la mer, cette habitation était plus conforme au goût du missionnaire et de son catéchiste, et surtout elle lui permit de jouir de la faveur inappréciable de pouvoir offrir le saint sacrifice de la Messe. Comme l'atteste Mgr Bataillon, « il se procura ce bonheur tous les jours, à moins qu'il n'en fut empêché par les maladies et les voyages. Il était très assidu à l'oraison et à tous ses exercices de piété. Il avait une dévotion très tendre au SS. Sacrement et à la Sainte-Vierge. Souvent il avait son chapelet à la main et le récitait dans ses moments de loisir et dans ses courses. » Lui-même

écrira le 16 mai 1839, au T. R. P. Colin : « Je « relis souvent nos saintes règles et les conseils « que vous nous donnâtes par écrit, lorsque nous « quittâmes la France ; je m'efforce et m'efforcerai « toujours, avec la grâce de Dieu de les mettre en « pratique. »

« Puisque nous ne pouvons pas maintenant faire aimer Jésus-Christ par les âmes qui nous entourent, dit-il un jour à son jeune catéchiste, efforçons-nous de le glorifier par une constante et généreuse fidélité à notre réglement et à nos engagements religieux. En agissant ainsi, non-seulement nous travaillerons à la gloire de Dieu et à notre propre sanctification, mais nous attirerons encore sur nos chers sauvages des grâces de lumière et de salut. Dans une mission aussi difficile que la nôtre, il faut que nous soyons des saints ; plus nous aurons l'esprit de foi, de piété et de sacrifice, plus nous obtiendrons de puissants secours, des succès inespérés dans les circonstances les plus épineuses, dans les situations les plus désespérées, dans les entreprises les plus surhumaines. »

Déjà dans la case royale le serviteur de Dieu s'était occupé de l'étude de la langue de Futuna. Mais n'ayant aucune grammaire à sa disposition, il était obligé de se livrer à un travail d'observation. *Nous lui donnions la signification des mots,* nous dit Meitala, fils du roi, *et il la consignait par écrit.*

Il est vrai, M. Thomas, qui lui était dévoué, parlait anglais et Futunien ; mais étranger à toute autre langue, il lui était fort difficile d'enseigner l'idiome futunien par le moyen de la langue anglaise que le Père ne parlait qu'imparfaitement. Cette étude de la langue, il la poursuivit dans sa case d'*Alo* avec une ardeur incroyable, et il la continua jusqu'à ce qu'il la possédât parfaitement.

Aussi cette étude de la langue, il la mentionne à chaque instant dans son *journal*. Nous savons par les témoins entendus dans le procès apostolique qu'il n'en eût la pleine connaissance que la dernière année de son ministère.

Dès qu'il y fut un peu initié, il parcourut la vallée qu'il habitait. Les premières familles qu'il visita, l'accueillirent avec une joie mêlée de respect, sachant que leur souverain l'avait déclaré *grand tapou*. Elles le firent asseoir sur leurs plus beaux *siapos* ou *tapes* de Futuna. Elles admirèrent sa douceur et furent enchantées des petits présents qu'il leur distribua. Avec le temps, il étendit ses visites aux habitants des autres parties de l'île, et, s'il apprenait qu'un enfant était en danger de mort, ou qu'une personne était malade, il accourait aussitôt. Quel bonheur pour lui lorsqu'il pouvait arriver à temps pour conférer le baptême à l'enfant qui se mourait !

Le T. R. P. Colin avait recommandé à chaque missionnaire de faire un petit journal de leur mission, soit pour l'édification de leurs confrères d'Europe, soit pour éclairer la marche de ceux que la divine Providence destinait à la propagation de la foi dans les îles de l'Océanie occidentale. Le serviteur de Dieu, pour obéir à son supérieur, commence le sien, dès qu'il est établi dans sa cabane d'*Alo*, le 26 décembre 1837. Le premier volume va jusqu'au 31 décembre 1839 ; le second s'arrête au 22 avril 1841.

Dans ce précieux journal, dont le second volume est encore rougi du sang qu'il versa pour la foi, l'apôtre de Futuna, par un secret dessein de la Providence, nous fait entrer dans les détails de sa vie. Nous le voyons toujours fidèle à sa règle, accomplir tous ses exercices de piété, célébrer la sainte messe toutes les fois qu'il le peut, et en noter exactement le nombre (1), étudier la langue du pays avec un soin assidu, exercer les actes de la charité la plus tendre envers le prochain. Nous le suivons dans ses courses à travers l'île principale et la petite île d'*Alofi*. Il se transporte ici dans la cabane du pauvre, là dans la demeure du roi,

(1) L'année 1840 débute ainsi dans son journal : 1er *janvier. Mercredi.* 531e *Messe. Sainte Messe que j'offre pour les infidèles.*

ailleurs auprès d'un mourant ou au milieu de quelques insulaires. Autant qu'il le peut, il annonce la parole de son divin Maître. Souvent son corps est en fièvre, ses pieds déchirés, ses jambes enflées peuvent à peine le soutenir ; mais son zèle l'emporte, et, comme il l'écrit, *Dieu connaît ceux qui sont à lui et les fait surabonder de joie au milieu de leurs tribulations.* Oh ! avec quel bonheur il inscrit dans son journal tous les nouveaux anges qu'il envoie au ciel par le baptême. Comme aussi, toutes les fois que, malgré son zèle, il arrive trop tard auprès d'un berceau, quels sentiments de regret et de tristesse !

Ecoutons le Théologien chargé d'examiner les écrits du serviteur de Dieu. « Ces éphémérides qu'il écrivit, non par un sentiment de vaine gloire, mais pour s'exciter de plus en plus, par le souvenir des travaux passés, à achever l'œuvre commencée, montrent en détail, les peines et les difficultés qu'il a rencontrées dans l'œuvre de la conversion de l'île ; la foi et la charité avec lesquelles il l'a poursuivie ; les travaux qu'il a supportés pour gagner les âmes à Jésus-Christ. Quoique, par suite de la perversité des habitants et surtout des chefs, pendant les trois ans et quelques mois qu'il a évangélisé cette île, il n'ait obtenu que peu de succès, puisqu'il a baptisé à peine quarante-cinq

personnes, presque tous des enfants en danger de mort, et n'a réuni que quelques catéchumènes, cependant on remarque qu'il a pris tous les moyens, qu'il ne s'est épargné aucun travail pour répandre la bonne semence ; mais malheureusement une partie est tombée le long du chemin et a été foulée aux pieds ; une autre partie est tombée sur la pierre, et, après avoir levé, s'est desséchée. On éprouve, certes, un vrai plaisir en lisant de quelle manière il a supporté les contradictions et les embarras sans nombre qu'il a dû subir ; avec quel courage invincible il a souffert, même au péril de sa vie, les mépris, les embûches et la faim, surtout dans les derniers mois, lorsqu'il eut perdu la faveur du roi et que la persécution commençait à sévir. »

Le même Théologien termine ses observations par ces mots : « Homme vraiment apostolique, qui, disant adieu à tout ce que le monde offre de plus agréable, n'a pu être retenu par les avantages que lui offrait sa mère, ses proches, sa patrie, et s'est dévoué, en vue du salut éternel, à tout ce que la religion présente de plus sublime et de plus difficile. Il ne s'est laissé abattre par aucun travail, effrayer par aucune adversité. Toujours semblable à lui-même, les périls, les angoisses, les contradictions, les peines ne l'ont pas découragé un seul

moment. Il a déployé tout ce qu'il avait de force pour gagner à Jésus-Christ, par la lumière évangélique, les âmes assises dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Il a travaillé comme un bon soldat, et la récompense ne lui a pas manqué de la part du suprême rémunérateur ; il a, en effet, mérité cette grâce de confirmer par son sang cette foi qu'il avait annoncée. »

Son premier soin, comme il le dit lui-même *(Lettre de mai 1840), devait être de visiter les différentes familles, d'étudier la langue et les mœurs du pays, afin d'être bientôt à même de l'évangéliser.* Et il le faisait, malgré les bruits de guerre, qui retentissaient à ses oreilles.

« La guerre, écrit-il à la même date, est partout un fléau ; mais, elle est, sans comparaison, le plus terrible de ceux qui affligent ma pauvre Futuna. Les insulaires sont peu nombreux et cependant on les voit depuis très longtemps divisés en deux partis, sans cesse acharnés l'un contre l'autre. Il y a le parti des vainqueurs, commandé par le roi Niuliki, et le parti des vaincus, qui obéit à un autre roi. Peu de temps après notre arrivée, les vaincus tuèrent un de leurs ennemis : ce fut une déclaration de guerre. Le cri d'alarme retentit dans toute l'île, et chacun quitta sa cabane et ses occupations pour aller se réunir à son chef. Ces réunions s'effectuent

promptement, de peur d'une irruption nocturne, car on a vu quelquefois des vallées entières désolées, et tous leurs habitants massacrés dans une seule nuit. Les deux partis s'observaient et se tenaient sur leurs gardes ; mais rien de décisif ne s'annonçait. Comme la guerre me sembla devoir se terminer à ces démonstrations, je profitai d'une occasion favorable pour aller à Wallis, où m'appelait mon ministère, et je laissai le frère Marie Nizier avec un jeune anglais, venu depuis quelque temps de Vavao. »

CHAPITRE XII.

Séjour du serviteur de Dieu à Wallis. — Retour à Futuna. — Reprise des travaux de la mission. — Tempête du 2 février 1839.

(28 Mars 1838. — 8 Mai 1839.)

Dans un mémoire sur le début des missions de l'Océanie, Mgr Bataillon raconte en ces termes l'arrivée et le séjour du P. Chanel, à Wallis : « Nous étions occupés, le F. Joseph Xavier et moi, à construire notre maison, près de la case royale, lorsque vers midi, un coup de canon annonça l'arrivée d'un navire. Nous apprîmes, dans la soirée qu'il venait de Futuna et qu'un français était à bord. Nous courûmes au rivage pour avoir des nouvelles. Jugez de ma surprise et de mon bonheur ; ce français était le bon P. Chanel. Nous passâmes une partie de la nuit à nous raconter les mille choses que l'on aime à savoir dans ces circonstances. C'était le 28 mars 1838, jour de bonheur pour moi et pour ce cher confrère.

« Dès que le jour parut, nous nous rendîmes auprès du roi. Je tenais à lui présenter mon confrère. La bonne intelligence, qui avait régné entre

nous, m'en faisait un devoir. Une petite bouteille du *Kava des étrangers,* offerte à Sa Majesté, dilata son cœur d'une manière extraordinaire, et je dois le dire, pendant tout le temps que le P. Chanel passa dans l'île, nous fûmes l'objet des attentions les plus délicates.

« L'amitié que ce prince nous témoignait, le porta à nous offrir de l'accompagner dans une visite qu'il désirait faire de l'autre côté de l'île. Nous acceptâmes avec une grande reconnaissance. Pour convertir ces peuples, ne fallait-il pas les connaître ? Ne fallait-il pas nourrir l'amitié d'un prince, maître absolu de l'île ? Nous ne tardâmes pas à nous embarquer sur une superbe pirogue. Quelques jeunes gens, saisissant vigoureusement la rame, lui imprimèrent un mouvement si rapide qu'elle semblait voler sur la surface des eaux. Une voile enflée par le vent, leur permit bientôt de se reposer et de contempler, ainsi que nous, le magnifique spectacle qui se déroulait sous nos regards. Wallis, dont nous côtoyions le rivage, nous apparut dans tous ses aspects. La conversation du roi fut agréable et instructive ; elle nous dévoila le caractère, les mœurs et l'industrie de ses sujets. Après une navigation de trois ou quatre heures, nous descendîmes à terre et nous entrâmes dans le village que Sa Majesté voulait visiter. Il va sans dire que nous

fûmes admirablement reçus. Le soir nous étions de retour.

« L'amitié du roi nous attira celle des chefs. C'est ce que nous éprouvâmes dans plus d'une circonstance. Le *Kivalu,* ou premier ministre, nous envoya lui-même, plus d'une fois, des vivres en abondance. Partout où nous allions, on nous rendait de grands honneurs, et dans la distribution du Kava et des vivres nous étions loin d'avoir la dernière part.

« *Voilà un peuple,* me dit le P. Chanel, *qui ne tardera pas à se faire chrétien.* Sa prophétie s'est très heureusement vérifiée.

« Les premiers jours du séjour du P. Chanel, nous nous occupâmes d'achever la maison que nous avions commencée. Quand elle fut terminée, notre principal soin fut de nous concerter sur les moyens à prendre, pour arriver plus vite à la conversion de Wallis et de Futuna.

« La langue des deux îles est à peu près la même ; aussi, nous nous livrâmes à une étude comparée et approfondie, et nous travaillâmes à la traduction des principales prières, le *Pater,* l'*Ave Maria,* le *Credo,* etc. Mais, comme elle ne nous fournissait pas les mots nécessaires pour la plupart de nos idées religieuses, nous fûmes obligés d'en créer en conservant le génie de l'idiome. *Tungahala*

nous fut d'un grand secours dans ce travail important. Enfin, grâce à Dieu, nous finîmes par obtenir un heureux résultat.

« Un premier pas pour la conversion de nos îles était fait. Il ne nous restait plus qu'à jeter la divine semence pour qu'elle germât et produisît du fruit. Dieu se chargea de nous en fournir lui-même l'occasion.

« Le Jeudi Saint, 12 avril 1838, jour anniversaire de ma première communion, nous nous levâmes de grand matin, et après avoir béni notre nouvelle maison, je célébrai le saint sacrifice de la messe. Un des frères du roi, nommé *Vaimotuku,* qui, en vertu de la coutume du pays, était venu coucher dans notre maison, demanda avec instance à assister à nos cérémonies religieuses. Nous crûmes que le moment était venu de montrer notre sainte religion et nous le lui permîmes. Vous peindre son étonnement et son admiration, serait chose impossible. *Oh ! que votre manière de parler à votre Dieu est douce et belle !... Moi, je veux être de votre religion!* et plus tard il tint parole.

« Le soir de ce même jour, nous allâmes dans la petite île porter, de la part du roi, quelques présents à *Tungahala.* Ce jeune chef, qui nous avait déjà rendu de si grands services, ne cessa de nous questionner sur la France, sur la religion de

notre patrie et enfin sur nos projets en venant l'un à *Uvéa,* et l'autre à *Futuna.* Nous répondîmes sans hésiter sur les deux premières questions. Nous ne pouvions que gagner dans son estime en montrant l'étendue, la gloire, la puissance et les richesses immenses de notre patrie, et en lui faisant un tableau pompeux de la beauté et de la grandeur de nos églises, de la majesté et de l'éclat de nos chants et de nos cérémonies. Nous lui apprîmes le Dieu que les chrétiens adorent et lui fîmes connaître les principaux faits de l'histoire du peuple de Dieu et de celle de l'Eglise. Rappeler ces faits, c'était déjà donner implicitement la réponse à la troisième question. Cependant, après avoir invoqué intérieurement Jésus et Marie, nous crûmes que le moment de parler ouvertement était venu.

« Dans la France, lui dîmes-nous, nous avions un père et une mère, des frères et des sœurs, des amis et des connaissances qui nous aimaient et qui se sont opposés de toutes manières à notre départ. Dieu seul connaît combien ce sacrifice leur a coûté. Mais nous nous étions dit : Tous les hommes ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ, et il y en a un grand nombre qui ne le connaissent pas encore. Il faut que nous allions porter son nom à des contrées qui l'ignorent. C'est donc uniquement pour convertir l'île d'*Uvéa* et celle de *Futuna* à la foi en un seul Dieu et leur faire embrasser la reli-

gion catholique, que nous avons dit un éternel adieu à tout ce que nous avions de plus cher.

« Ces dernières paroles touchèrent fortement le cœur du jeune chef. « Oui, reprit-il, votre projet est aussi beau que le soleil, aussi grand que les arbres gigantesques qui nous entourent. Je l'approuve parfaitement, et dès ce moment je me déclarerais membre de votre religion ; mais mon influence est si petite, que je ne vous serais d'aucun secours ; il vous faut monter plus haut. Allez au roi, et, s'il se convertit, toute l'île est à vous. » Il nous indiqua la manière de nous y prendre pour en parler au roi ; et il ajouta : *Quant à moi, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, et vous pouvez toujours compter sur le secours de mon bras.*

« Il était déjà près de minuit et le besoin du repos commençait à se faire sentir. En allant nous étendre sur notre natte, nous bénîmes Dieu de nous avoir donné l'occasion d'annoncer sa parole et d'avoir touché le cœur d'un jeune chef qui, par ses talents et son influence, pouvait nous rendre les plus éminents services.

« Dès le matin, *Tungahala* remit la conversation sur le sujet de la veille, et nous protesta qu'il était toujours dans les mêmes dispositions. Nous revînmes vers le roi et lui adressâmes quelques paroles flatteuses de la part du jeune chef de

Nukuatéa ; mais nous laissâmes de côté la question de religion. Une ouverture en règle sur ce point nous parut trop précipitée. Nous priâmes et nous attendîmes que la Providence elle-même en fit naître l'occasion. Elle se présenta, cinq jours plus tard, le mercredi de Pâques.

« Je venais de célébrer la sainte messe. Le P. Chanel se préparait à dire la sienne, lorsque le roi demanda à nous voir. *Que Votre Majesté veuille nous excuser ; dans ce moment nous sommes occupés à quelques cérémonies de notre religion. — Me serait-il permis de les voir ?* reprit-il sur un ton qui indiquait tout le plaisir que nous lui procurerions en lui accordant cette faveur. *Oui,* répondis-je, *Votre Majesté peut assister à nos cérémonies.* Et je l'introduisis dans la modeste chapelle. Le P. Chanel commença la messe et la continua avec cette piété qui l'accompagnait toujours dans l'offrande du saint sacrifice. Oh ! comme il pria Notre Seigneur d'exaucer nos vœux ! Le roi suivit des yeux avec une attention scrupuleuse les moindres mouvements du prêtre. Il paraissait dans un étonnement impossible à décrire. Que cette religion est belle, semblait-il se dire en lui-même ! Comme elle l'emporte sur la nôtre !

« Après la messe Sa Majesté s'empressa de nous témoigner sa reconnaissance pour le plaisir que nous lui avions procuré. Toute la journée, il ne

cessa de raconter à ceux qu'il rencontrait, ce qu'il avait vu, le matin, dans notre cabane. La langue du pays ne lui fournissait pas assez d'expressions pour rendre son enthousiasme. Il tâchait par les comparaisons les plus pittoresques et les gestes les plus expressifs de faire entendre, que ce qu'il pouvait dire était une faible image de la réalité. Plusieurs indigènes, frappés de ce récit, sollicitèrent la même faveur. Le roi lui-même venait très souvent entendre nos messes. Depuis ce jour où il lui fut donné de voir, sans les comprendre, une partie de nos augustes cérémonies, il sembla nous témoigner plus d'estime et d'affection.

« Cependant, il fallait songer à une douloureuse séparation. La goëlette qui avait amené le P. Chanel, devait le reconduire dans son île de Futuna. Le départ était fixé pour le 21 avril, mais les vents contraires ne permirent de lever l'ancre que le 26. Grâce à cette circonstance nous pûmes rester plusieurs jours dans la petite île de *Nukuatéa,* conférer le baptême à une petite fille qui se mourait et à un adulte, nommé *Fekaï,* très dangereusement malade. Cette même circonstance nous permit de ramener la question de la religion, et, cette fois, ce ne fut pas seulement devant *Tungahala*, mais encore devant les habitants de *Nukuatéa* et plusieurs indigènes de Vavao. Comme ces derniers avaient

entendu les ministres de l'hérésie, nous nous appliquâmes, en particulier, à montrer la différence qu'il y a entre le catholicisme et le protestantisme, et combien le premier l'emporte sur le second. Dieu daigna bénir nos paroles. *Tungahala* et toute l'assemblée ne savaient comment exprimer leur indignation contre la doctrine et la conduite des protestants, et ils nous exprimaient dans les termes les plus énergiques leur désir d'appartenir à la religion catholique.

« Le lendemain, le jeune chef, toujours de plus en plus avide d'entendre la parole de Dieu, nous fit expliquer certains points que nous n'avions fait qu'esquisser. Comme nous avions dit que le chant faisait ordinairement partie de nos cérémonies, il manifesta un vif désir d'entendre quelques uns de nos cantiques. Nous n'eûmes pas de peine à ravir d'admiration *Tungahala* et les gens de sa maison, qui n'avaient jamais entendu que les chants mélodieux, mais monotones des Uvéens. Ces bons insulaires se félicitaient de ce que les seuls véritables missionnaires eussent choisi leur île, de préférence à tant d'autres, et plus grandes et plus belles.

« Le 26 avril, le vent était favorable. Il fallut faire nos adieux. La goëlette s'éloigna rapidement d'*Uvéa*, emmenant le P. Chanel à Futuna, et moi je retournai auprès du roi. »

Quand le serviteur de Dieu revit sa chère île de

Futuna, il ne trouva plus le F. Marie Nizier et M. Thomas dans la cabane d'*Alo.* « Pendant mon absence, écrit-il sur son *journal,* à la date du 30 avril 1838, le roi avait ordonné et fait exécuter le transport de nos effets dans la vallée où il avait établi sa résidence. » Comme il le dit dans sa *lettre du mois de mai* 1840, le bon Frère et le jeune Anglais avaient fait des représentations, parce qu'ils *craignaient quelque mauvais dessein.* « Ils furent bientôt détrompés : c'était une nouvelle marque d'attachement et de protection : depuis lors Niuliki semble plus attentif à nos besoins qu'à ceux de ses propres enfants. Trouvant notre première habitation peu convenable, il nous avait fait préparer un logement dans son *palais.* Ce fut là qu'il fit transporter nos petits meubles, et qu'il m'accueillit à mon retour. »

La maison royale de *Poï* fut celle du vénérable serviteur de Dieu *pendant quelques mois.* Il put reprendre l'étude de la langue et faire différentes courses à travers l'île pour baptiser les enfants en danger de mort.

C'est dans la maison du roi qu'il célébrait la sainte messe. Au dimanche 6 mai 1838, fête du Patronage de Saint-Joseph, il met dans son *journal* cette note importante : « J'ai la consolation d'offrir le saint sacrifice de la messe, pour la première

fois, dans cette partie de l'île. La maison du roi nous sert d'église. Non-seulement le roi a trouvé bon que la chose ait lieu, mais il fait avertir toute la vallée. Je ne suis pas mécontent du silence qui règne pendant tout le temps de la messe, à part les cris des petits enfants qui me servaient de chants. Tout le monde paraît satisfait de ce qu'il vient de voir. Nous avons laissé un beau moment notre autel avec sa parure, afin de laisser satisfaire les regards de ces pauvres naturels, qui n'avaient encore rien vu de semblable. »

Cette conduite de Niuliki ne doit pas trop surprendre. Pendant que le serviteur de Dieu demeurait à *Alo,* il vit plusieurs fois le roi assister à la messe. Il dit dans son *journal, (page 2)* : « Le roi assiste à la messe, ainsi que plusieurs autres personnes. Leur curiosité les porte jusqu'à percer les faibles murs de notre maison pour mieux voir ce qui se passe sur l'autel. » Et page 16 : « Le roi demande à monter dans la maison lorsque je commence à m'habiller pour dire la sainte messe ; un homme de *Tonga-tabu* est avec lui. Le roi s'assied, se lève tour à tour pour examiner à son aise toutes les cérémonies. Le silence est légèrement interrompu par intervalle. Tous les deux trouvent très beaux et les ornements et la manière de faire le *lotu* (prière). »

Le serviteur de Dieu habitait la case royale depuis quelques mois, lorsque le roi, comme il nous l'apprend (1), fit construire près de sa maison, « une nouvelle cabane avec des bambous fixés en terre et consolidés entre eux par des cordes. Cette maison, toute simple qu'elle était, devint la merveille de l'île. Nous la possédions, néanmoins, sans beaucoup d'attachement, et nous faisions bien, car elle fut peu après ruinée de fond en comble.

« La nuit du deux au trois février 1839, une tempête, annoncée depuis quelques jours par un ciel brumeux, et par un grand vent d'est, éclata tout à coup avec fureur. Les éclairs, les tonnerres, des torrents de pluie, un bruit effroyable de la mer, les cris des insulaires qui invoquaient leurs divinités, telle fut la scène que nous offrit d'abord toute cette nuit. Un peu avant le jour, le vent changea de direction et redoubla de violence. A moitié vêtus, nous luttions tous trois contre l'orage, pour essayer de soutenir notre petit palais. Malgré nos efforts, nous eûmes la douleur de voir sa toiture voler en lambeaux, et bientôt le corps même de l'édifice, agité, secoué dans tous les sens, tomber enfin tout fracassé, et nous laisser sans abri. La plupart des maisons eurent le même sort. Les cocotiers, les bananiers, les arbres à pain, toutes

(1) Lettre de mai 1840.

les productions de l'île furent si maltraitées, qu'après ce grand désastre, on était encore menacé de la famine. Pour l'éviter, les insulaires ont travaillé longtemps, avec un courage remarquable, et sont parvenus, à peu près, à réparer leurs pertes. »

Le serviteur de Dieu, avec l'aide de quelques personnes, releva sa maison et la consolida le mieux possible.

Nous ne trouvons aucun événement remarquable jusqu'au 8 mai 1839. Notons, cependant, le baptême d'un adulte que le P. Chanel raconte en ces termes dans son *journal* à la date du 13 mars 1839 : « Ma première visite est à un homme malade. Le danger dans lequel je le trouve, me porte à lui proposer de se faire chrétien. Ses parents ne comprennent pas ce que je lui propose. Par l'entremise de Thomas, avec qui je parle un mauvais anglais, et qui me sert d'interprète, le jeune homme va connaître nos principaux mystères nécessaires au salut. Je retourne avec lui auprès du malade qui désire être chrétien. Je le baptise en lui donnant le nom de Pierre. Je le laisse ensuite, en lui conseillant de répéter souvent cette invocation : *Ayez pitié de moi, Dieu Jéhovah, car je désire aller dans le ciel.* »

CHAPITRE XIII.

Le serviteur de Dieu reçoit la visite du P. Bataillon, et de quelques nouveaux missionnaires de la Société de Marie. — La guerre arrête les heureux commencements de la mission.

(8 Mai 1839. — Août 1839.)

La Reine de Paix, qui portait les nouveaux missionnaires de la Société de Marie, les PP. Baty, Epalle, Petit et les FF. Elie, Augustin et Florentin, jeta l'ancre devant Wallis, le 2 mai 1839. Ayant appris à Taïti que le P. Bataillon était persécuté, les nouveaux apôtres, qui se rendaient à la Nouvelle-Zélande, s'étaient détournés de leur route pour lui faire une visite. « Je laisse à deviner, dit Mgr Bataillon, quelle fut ma joie et mon bonheur. Après avoir demandé toutes les nouvelles qui pouvaient m'intéresser, je conduisis mes confrères auprès du roi. Ce prince, qui depuis quelque temps s'était un peu refroidi à mon égard, parut d'abord embarrassé, mais il finit par faire bonne contenance. Sachant que la goëlette allait repartir immédiatement, il me pria de me transporter jusqu'à Futuna pour aller chercher quelques-uns de ses sujets qui s'étaient

enfuis sur une pirogue. Je ne pouvais, dans l'intérêt de ma mission, lui refuser un service, qui ne retardait que de huit à dix jours l'arrivée de mes confrères à la Nouvelle-Zélande. Du reste, c'était pour eux et pour moi une bien douce consolation de revoir le P. Chanel. Nous mîmes donc à la voile le 6 mai, et le 8, nous descendions à Futuna. »

« Je me souviendrai toujours, écrit le P. Epalle, sacré plus tard évêque de Sion (1), de notre entrevue avec le premier apôtre de Futuna. Il y avait, je crois, près de deux ans qu'il travaillait seul avec un jeune catéchiste à la conversion de cette île païenne et anthropophage. Je vis cet ange de paix et de charité que je croyais avoir embrassé pour la dernière fois, à son départ de France. Quelle agréable surprise pour son cœur, et quelles délices pour le mien ! Que je fus édifié de son aimable simplicité ! Son sourire, sa modestie et sa douce gaieté, tout peignait à mes yeux la paix et la joie de son âme.

« Lorsque nous approchions de son humble habitation, averti par ceux du village qui nous avaient aperçus les premiers, il accourut aussitôt à notre rencontre. Nous entrâmes dans son asile : ce n'était point la maison de Nazareth ; bien que pauvre cette maison sainte offrait encore quelques

(1) Lettre au P. Bourdin, du 30 janvier 1845.

meubles modestes, quelques ustensiles de ménage; ce n'était pas la chambre du prophète Elisée, car on voyait dans la chambre du prophète un petit lit, une chaise, une table, un chandelier; dans celle de l'apôtre de Futuna, rien qu'un petit autel en bois brut; des cailloux, recueillis sur le rivage de la mer, formaient le parquet; un tronc d'arbre, jeté en travers, servait d'oreiller pendant la nuit, et une *tape,* c'est-à-dire, une espèce de *papyrus,* dont on se couvrait pendant le sommeil pour se défendre d'une myriade de moustiques; ses vêtements tombant en lambeaux; ses ornements sacerdotaux et les autres choses strictement requises pour la célébration des divins mystères; ses instruments d'agriculture; la hache qui fut l'instrument de son martyre, voilà tout le contenu de son domicile. Quant à la matière et à la forme de ce pauvre réduit, ce sont des bambous plantés à la suite les uns des autres, formant un carré, et recouverts du chaume des marais. Ces bambous, à cause de la multiplicité de leurs nœuds, ne pouvant se joindre parfaitement, rendaient toute fenêtre inutile : aussi cette humble chaumière n'en avait pas. Que vous dirai-je de sa dimension ? Tout ce que je sais, c'est que la nuit arrivant, les neuf missionnaires, qui se trouvaient réunis, s'accroupissaient, et, après avoir prolongé dans la nuit leur entretien fraternel, laissaient tomber l'un après

l'autre leur tête sur le tronc d'arbre qui servait d'oreiller, et s'endormaient tête contre tête. L'intérieur alors ne présentait plus aucun vide.

« L'habitation de notre saint confrère était située au milieu d'une vallée, à quelques pas de la mer, et dans un petit jardin planté de quelques orangers et de quelques pieds de vigne, trop jeunes encore pour donner des fruits ; j'admirais néanmoins dans ce jardin, des bananiers qui étaient en plein rapport.

« Sans cuisine et sans provision de bouche, on pouvait ignorer l'heure du repas ; je ne manquais cependant pas d'appétit, et je ne pus m'empêcher de manifester ce besoin qui devenait impérieux. Notre hôte bien aimé répondit en souriant que le festin, vu le nombre et le choix des convives, serait vraiment royal, mais que l'heure dépendait de l'appétit même de Sa Majesté. Ces paroles renfermaient pour nous un petit mystère, lorsque tout à coup un cri se fit entendre ; c'était, en effet, l'appel que nous faisait le monarque de l'île. Nous nous rendîmes donc au palais royal, c'est-à-dire dans la hutte enfumée du souverain qui, plus tard, fulmina l'arrêt de mort de notre saint confrère. La table fut servie de racines de *taros* et d'*ignames*. La fadeur et le peu de substance nutritive de ces aliments ne firent que calmer ma faim sans la satisfaire : c'était cependant la nourriture ordinaire du R. P. Chanel. »

Le serviteur de Dieu, apprenant que le P. Bataillon avait déjà prêché plusieurs fois, l'engagea fortement à annoncer la parole de Dieu à un peuple nombreux, qui s'était réuni, sur le soir, pour voir les nouveaux missionnaires. L'apôtre de Wallis céda à ses instances et prêcha l'évangile à cette foule qui paraissait avide de l'entendre.

Le lendemain 9 mai, fête de l'Ascension, une grand'messe fut célébrée dans la principale maison du roi, à la vue d'un peuple nombreux qui ne savait comment exprimer sa surprise et son bonheur. L'occasion était trop favorable pour que le P. Bataillon n'en profitât pas pour annoncer de nouveau la parole de Dieu. Nous lisons dans le *journal* du P. Chanel que *le plus bel ornement, celui qui fit accourir les naturels pour l'admirer, est une robe qui a servi à orner la statue de Notre-Dame de Fourvières. Ils n'avaient plus d'expressions ; ils se contentaient de dire que notre pays était un pays de Dieu.* Le petit orgue que l'on avait apporté de la goëlette, ravissait d'admiration et le roi et le peuple : aussi fallut-il en jouer plusieurs fois, le même jour, dans la maison du roi.

La multitude se réunit, avec le même empressement, tous les soirs, jusqu'à la fête de la Pentecôte, pour *voir* les missionnaires, les *entendre chanter* et *écouter le son de l'accordéon.* Le P. Bataillon leur annonça aussi chaque soir la parole de Dieu.

La fête de la Pentecôte, 19 mai, fut célébrée avec toute la solennité possible. « Mes insulaires, écrit le P. Chanel (1), furent singulièrement touchés de la majesté des cérémonies, de la grandeur et de la beauté de notre sainte religion, du zèle et de la charité de ses ministres. Les petits présents qu'on leur faisait, excitaient vivement leur reconnaissance, et l'on voyait souvent couler leurs larmes, surtout lorsqu'ils entendaient parler de l'intérêt qu'on leur porte en France et dans toute l'Europe. »

Sur le soir du même jour, la *Reine de Paix* appareilla pour se diriger vers la Nouvelle-Zélande.

« Tout le temps que nous passâmes en la compagnie de notre vénéré confrère, dit le P. Epalle (2), nous fûmes comme à une école de piété, de douceur, de résignation et de bon conseil. Ni la longueur des courses, ni les difficultés des chemins, ni les habitudes sauvages des insulaires, ni les guerres fréquentes qui divisaient la population, ne pouvaient ralentir l'ardeur de son zèle.

« Au moment de notre séparation, nous pensâmes qu'en sa qualité de provicaire apostolique, il retiendrait pour auxiliaire quelqu'un d'entre nous, et s'aiderait, du moins un peu, des ressources pécuniaires, qui ne nous chargeaient pas trop, il

(1) Lettre citée de mai 1840.

(2) Lettre déjà citée du 30 janvier 1845.

est vrai, mais que nous aurions volontiers partagées avec lui. Nous nous mîmes à sa disposition. » « Le « bon Dieu, nous répondit-il, m'est venu en aide « jusqu'à ce jour, j'espère que son secours ne me « fera point défaut. Il saura bien, quand il lui « plaira, me donner un compagnon dévoué. Allez « remplir, mes amis, la mission qu'il vous a donnée, « et ne m'oubliez pas dans vos prières. » Nous l'engageâmes à accepter au moins quelques secours d'argent. « Mes bons amis, reprit-il, je vous remercie « de vos offres obligeantes. La divine Providence « est une trésorière en qui j'ai mis confiance, et « dont les bontés envers moi n'ont jamais été plus « sensibles qu'à Futuna. » « Le saint missionnaire renvoya au Vicaire Apostolique qu'il envisageait, à son égard, comme l'interprète de la volonté divine, le soin de lui procurer un prêtre et les autres secours que le Prélat jugerait convenables. »

Le P. Chanel remit à ses confrères quelques lettres qu'il avait écrites. La principale est celle qu'il adresse, en date du 16 mai 1839, au T. R. P. Colin, supérieur de la Société de Marie, pour lui rendre compte de sa mission. Il constate avec douleur que *l'île n'est pas encore chrétienne.* « Outre mon peu de zèle, il y a mille craintes et préventions à dissiper. Les naturels savent tous la manière dont on traite les nouveaux convertis de Tonga, Hapaï, Vavao, Fidji, Samoa, Sandwich, Taïti, etc.

Nous avons beau leur dire que la religion catholique ne fait rien de semblable ; des naturels échappés des archipels voisins nourrissent ces appréhensions. Le roi et la plupart des grands chefs ont la réputation d'avoir des dieux qu'ils disent descendre en eux. Ces dieux font peur aux autres naturels. Ceux-ci n'épargnent pas les présents pour se les rendre favorables.

« Vingt baptêmes, dont trois d'adultes, tout le reste d'enfants, et tous en danger de mort, sont toute la moisson recueillie pendant dix-huit mois. »

En terminant sa lettre il dit. « Je soupire après l'heureux moment où je pourrai avoir un confrère, afin d'avoir la consolation de recevoir plus souvent qu'une fois l'année le sacrement de pénitence. »

Comment n'être pas touché en lisant dans une lettre adressée à une pieuse et charitable dame de Lyon : « Mgr de Maronée m'a placé dans l'île de
« Futuna à quarante lieues de Wallis, où le P. Batail-
« lon vient d'être casé avec un frère catéchiste...
« En déployant une pièce d'étoffe, que vous m'avez
« procurée pour vêtir mes chers sauvages, j'ai
« trouvé une lettre qui renferme une promesse et
« une demande : vous me promettez le secours de
« vos prières et l'envoi de quelques nouveaux dons ;
« je ne saurais trop vous en témoigner ma recon-
« naissance. Vous me demandez quelques images
« signées de ma main ; pour ne pas m'exposer à

« des sentiments de vanité, je vous envoie des
« images mais sans signature. Ecrivez, à la place de
« mon nom, et ne vous lassez pas de répéter ces
« mots : *Mon Dieu, ayez pitié d'un grand pécheur*
« *que vous avez envoyé à d'autres pécheurs* (1)... »

« Tous ses écrits, dit le théologien chargé de les « réviser, non-seulement s'accordent parfaitement « avec la doctrine chrétienne, mais ils montrent « encore dans le serviteur de Dieu, à un degré « très élevé, la piété, la foi, l'espérance, la charité « envers Dieu et envers le prochain, et surtout un « zèle très ardent pour la propagation de la religion « de Jésus-Christ. On est dans l'admiration en « voyant avec quel élan de cœur cet homme vrai- « ment apostolique manifeste ces sentiments, dans « les lettres qu'il écrivit à son supérieur ou à ses « confrères, soit pendant la traversée, soit de ces « régions barbares de la Polynésie. »

« Après le départ de nos confrères pour la Nouvelle-Zélande, dit Mgr Bataillon, un de nos premiers soins fut de construire une case un peu plus commode. Plus tard le P. Chanel éleva tout auprès une petite chapelle. Nous nous occupâmes de la langue futunienne et nous traduisîmes tout

(1) Le P. Chanel avait déjà exprimé la même pensée en écrivant à sœur *Lime*. Nous avons reproduit cette lettre, dans une note, à la page 164.

ce que j'avais rédigé pour Wallis, en fait de doctrine, de prières et de chants religieux. Il me pria même, avec beaucoup d'instances, de composer un cantique en l'honneur de Marie, bien qu'à Wallis je n'eusse encore rien fait de ce genre. C'est une paraphrase libre de l'*Ave Maria* avec quelques pensées du *Salve Regina.* » Le P. Bataillon adressa ce cantique au T. R. P. Supérieur général de la Société de Marie, *comme le premier tribut de louanges payé à notre bonne Mère, dans cette partie de l'Océanie.*

Les deux missionnaires firent plusieurs courses dans l'île pour s'informer s'il y avait des malades, visiter les habitants et les instruire en particulier ou en public. Toutes les fois que l'occasion se présentait, le P. Bataillon ne manquait pas d'annoncer la parole de Dieu.

« Un jour (31 mai 1839), le P. Bataillon proposa au roi de brûler une multitude de divinités du second ordre, très redoutées à Futuna et dans les îles voisines. Le roi et tous les chefs y consentirent, persuadés que nous ne serions jamais assez téméraires pour en venir à l'exécution. Mais, le lendemain, ces ridicules dieux, ou plutôt les objets consacrés à leur culte, furent publiquement livrés aux flammes. Les naturels, effrayés pour nous et pour eux-mêmes, se tenaient loin de l'incendie, et lorsque, aussitôt après, ils nous revirent au milieu d'eux, pleins de

vie et de santé, ils ne savaient comment nous témoigner leur admiration et leur joie. *Ce prodige (qui se renouvela aussi souvent que les Atua muli tombèrent sous nos mains,* ajoute Mgr Bataillon), fit tomber sensiblement le crédit des fausses divinités. Deux villages entiers demandèrent à être préparés au baptême ; le roi lui-même assura qu'il n'attendait, pour se convertir, que le moment où toute l'île se déclarerait en faveur de la religion catholique ; tous paraissaient heureux et dans les meilleures dispositions (1). »

Le *journal* des deux missionnaires complète ces derniers faits. Nous y voyons que le 5 juin, en se rendant à *Sigave,* dans la partie de l'île occupée par les *vaincus,* ils s'arrêtèrent au village de *Vele,* qui le premier demandait à se déclarer pour la religion. Leur visite parut confirmer les habitants dans leurs heureuses dispositions.

Pensant avec raison que la conversion du roi entraînerait celle de l'île toute entière, ils se concertèrent sur les moyens de l'obtenir à tout prix. Ils eurent avec le roi plusieurs entretiens. Celui du 11 juin fut plus long et plus sérieux. Mais, le prince, quoique ébranlé, ne voulut point encore se prononcer.

Alofi ne fut point oubliée par les deux apôtres.

(1) Lettre citée du P. Chanel, mai 1840.

Nous trouvons, à la date du 14 juin, qu'ils eurent le bonheur de baptiser dans cette île un enfant en danger de mort.

Le P. Bataillon, après deux mois de séjour à Futuna, repartit pour Wallis, le 4 juillet 1839. Il lui tardait de rejoindre ses chers catéchumènes qui étaient si peu instruits dans la religion et qu'une absence plus prolongée pouvait décourager. Il partit tout heureux de voir les beaux commencements de la mission de Futuna. « Hélas, écrit le P. Chanel, dans sa lettre de mai 1840, ces riches espérances devaient bientôt faire place à de mortelles inquiétudes. Le démon, furieux de voir ces commencements du règne de Jésus-Christ, vint rallumer le feu de la guerre.

« Voici quelle en fut l'occasion :

« La veille du désastre dont je vous ai parlé (de la nuit du 2 au 3 février), les vaincus avaient fait présent de dix porcs rôtis à deux imposteurs du parti opposé, qu'on regardait généralement comme les oracles des dieux. Leur intention était d'attirer ces hommes dans leur vallée, d'accroître leurs forces par un plus grand nombre de divinités tutélaires, et de ramener enfin la victoire de leur côté. Mais les vainqueurs le comprirent et crièrent aussitôt vengeance. On se mit à la poursuite de ceux qui avaient apporté le présent, on les joignit, et ces malheureux ne durent la vie qu'à la clémence

du roi, qui se contenta de les avoir réduits à demander grâce.

« Cependant, comme on l'avait présumé, les deux hommes divins passèrent du côté des vaincus ; et ceux-ci, pour se venger de leur défaite, firent une tentative de meurtre. Il n'en fallait pas davantage. Aussitôt on pousse le cri d'alarme , et la guerre est déclarée. Je mis tout en œuvre afin de détourner ce malheur : j'allais et je venais sans cesse d'un camp à l'autre. A ma prière, Niuliki envoya des députés et des présents à l'autre roi, pour l'engager à la paix ; tout fut inutile. Ce chef se fit couronner de nouveau, et reçut le serment de fidélité de tous ses sujets. La cérémonie fut simple, comme vous pouvez le penser, mais elle servit à redoubler le courage de la petite troupe, qui, d'ailleurs, ne pouvait supporter la honte de ses précédentes défaites. J'avais beau les supplier, les conjurer, les menacer de la colère divine, m'épuiser d'efforts pour leur faire comprendre les malheurs de la guerre. On me répondait toujours : « Nous ne voulons pas être appelés vaincus, quand « le grand missionnaire (Mgr l'évêque) viendra « nous visiter. Aussitôt que nous serons vainqueurs, « nous nous ferons tous chrétiens. » Pauvres aveugles ! Tandis qu'ils parlaient ainsi, je les voyais d'autant plus animés au combat, qu'ils se croyaient

sûrs de la victoire, à cause des nouvelles divinités passées dans leur camp avec les deux importeurs.

« Le 10 août fut le jour fatal. Quelques coups de fusil de la part des vaincus engagèrent le combat et blessèrent plusieurs hommes de Niuliki. Oublions nos blessés, dit aussitôt le roi, volons à la défaite de nos ennemis. Il s'élance, suivi de sa troupe ; mais les agresseurs soutiennent le choc avec tant de fermeté et d'avantage que la victoire semble se déclarer pour eux. Niuliki et ses gens, sans se déconcerter, reviennent à la charge et commencent une affreuse boucherie. Rien ne résiste cette fois à leur impétuosité ; la jeunesse ennemie se débande la première, et les vieillards tombent pour la plupart, victimes de cette désertion. Dans la mêlée périrent le vieux roi qui s'était fait couronner avant le combat, l'un des deux imposteurs qui avait été l'occasion de cette guerre, un anglais, récemment arrivé ici, et partisan déclaré des *vaincus*, enfin la plupart des chefs subalternes de ce parti, qui s'étaient toujours montrés les principaux auteurs de la discorde. Il y eut vingt-quatre morts du côté des *vaincus,* et treize dans le parti des *vainqueurs :* nombre bien considérable pour la faible population de Futuna.

« Nous courûmes sur le champ de bataille porter quelque secours aux infortunés qui respiraient encore. Le spectacle était horrible à voir. Les armes

de nos insulaires sont principalement la lance et la hache, avec lesquelles ils se font d'énormes blessures. Il fallut arracher des plaies le fer des lances, panser les blessés et les transporter dans quelques habitations voisines. Je pus administrer le saint baptême à trois hommes qui conservaient assez de connaissance. Parmi eux se trouvait le frère du roi vaincu. Il était déchirant de voir son épouse recueillir dans ses mains le sang qu'il perdait par une large blessure, et se le jeter sur la tête en poussant des cris affreux. Tous les parents des blessés recueillaient ainsi jusqu'à la dernière goutte de leur sang. On les voyait appliquer leur bouche aux feuilles des arbustes et lécher jusqu'à l'herbe qui en était teinte.

« La nuit approchait ; nous avions rempli, le frère et moi, notre ministère de charité. Accablés de douleur et de fatigue, nous allâmes nous asseoir sur le sable, au pied d'un cocotier. De là j'entendais encore les lamentations des parents de ceux qui avaient péri. Je ne faisais moi-même que gémir, élevant vers le ciel mes mains suppliantes pour ce peuple devenu mon peuple, et dont le salut m'est confié. Qu'elles sont longues les nuits des tropiques dans ces moments de douleur ! Après avoir un peu sommeillé de lassitude, nous fûmes éveillés par le bruit de nos insulaires qui transportaient les cadavres dans la vallée voisine. Tous les

morts y furent enterrés, à l'exception du roi que son épouse fit inhumer ailleurs, et de l'homme *qui avait un Dieu ;* les vainqueurs l'emportèrent dans une de leurs vallées. Nous donnâmes nous-mêmes la sépulture à l'anglais, dans le lieu où il avait succombé. Puisse-t-il avoir trouvé grâce devant le Seigneur.

« La Providence, qui sait faire sortir le bien du mal même, ne nous a pas laissés sans consolation. La paix a été conclue plus promptement et plus avantageusement pour l'île que je n'aurais pu l'espérer. Tout est maintenant sous la domination du roi Niuliki. On sent le besoin de l'union, et je fais tout mon possible pour maintenir ces heureux commencements. »

Sam-Kélétaona, un des chefs du parti des *vaincus,* s'était toujours distingué par un caractère noble et généreux. Dans le combat contre les *vainqueurs* il montra un courage héroïque. Ne s'apercevant pas que les siens avaient pris la fuite, il soutint, lui seul, pendant quelque temps, le choc d'un grand nombre de *vainqueurs,* esquivant les coups de lance et combattant comme un lion. A la fin, voyant que résister plus longtemps, c'était s'exposer à une mort certaine, il courut se réfugier sur le haut d'une montagne, où le P. Chanel, dont il était l'ami, alla le trouver. A la première entrevue, le bon Père pleura sur lui, l'embrassa et lui recom-

manda de s'embarquer au plus tôt, pour échapper à la mort, que l'animosité des *vainqueurs* n'aurait pas manqué de lui faire subir ; car, il était surtout pour eux un objet de haine, à cause du mépris qu'il professait pour l'idolâtrie, de la force prodigieuse dont la Providence l'avait doué, et de la confiance que lui témoignent les marins, dont les vaisseaux s'arrêtent volontiers devant ses terres.

Sam suivit ce conseil ; il s'embarqua pour Wallis, où il eut le bonheur de recevoir le bienfait de l'instruction chrétienne. Comme nous l'apprenons de Mgr Bataillon et du P. Servant, quand il connut la mort du P. Chanel, il la pleura pendant trois jours.

Nous verrons plus tard quel fut son rôle dans la conversion de l'île de Futuna.

CHAPITRE XIV.

Travaux du serviteur de Dieu depuis la guerre jusqu'à l'arrivée du P. Chevron. — Difficultés que présente la conversion de l'île.

(Août 1839. — Mai 1840).

La paix qui suivit le combat de *Vaï*, permit au serviteur de Dieu de reprendre ses *travaux*.

D'abord il se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude de la langue, afin de la posséder parfaitement et de pouvoir plus tôt annoncer partout la parole de Dieu.

Il écrit à cette époque à un ami du diocèse de Belley :

« Ce ne sont plus, cher ami, de jeunes élèves qui m'entourent, mais de pauvres sauvages que j'aime bien à visiter, et auxquels je n'ai pas encore été aussi utile que je l'aurais désiré, parce que la langue est pour moi un obstacle trop difficile à surmonter. Le démon, qui d'ailleurs est jaloux de leur salut, comme de celui de tout le genre humain, semble dans ce moment-ci jouir pour retarder le règne de Notre Seigneur dans ces pauvres âmes. »

Au mois d'août de la même année 1839, il dit dans une lettre aux élèves du petit Séminaire de Belley : « Oh ! que nos petits sauvages vous porteraient envie, mes chers enfants, s'ils pouvaient apprécier les soins qui vous entourent ! Vingt-un mois viennent de s'écouler depuis que je suis parmi eux. Les difficultés de leur langue ont retardé leur bonheur et le mien. »

Il ne laissait pas, cependant, de parcourir l'île de temps en temps pour visiter les habitants. Dans ces courses il aimait à réciter le rosaire et à répéter le cantique des trois enfants dans la fournaise : *Benedicite omnia opera Domini Domino... Ouvrages du Seigneur, bénissez tous le Seigneur...* « Il fut un jour singulièrement surpris, dit le P. Roulleaux, de trouver dans le plus affreux état la page de son bréviaire qui renfermait ce cantique. Des griffes l'avaient tellement labourée qu'elle était illisible, et chose digne de remarque, le livre n'avait souffert que ce dommage. » « Je vous avais tant recommandé, « dit le Père à son catéchiste, de ne laisser entrer « personne dans notre case, et voilà qu'on a *abîmé* « une page de mon bréviaire !.. Mon Père, lui « répondit le F. Marie Nizier, je puis vous assurer « que j'ai fait bonne garde, et que personne n'a « touché votre bréviaire... » « Le bon Père se prenant alors à réfléchir, découvrit bientôt le coupable,

qui ne pouvait être, selon lui, que le démon. J'ai vu moi-même le livre en question, et la page, où se trouvait le cantique *Benedicite,* entièrement effacée. »

Dans les premiers temps de sa mission, « les jeunes gens et surtout les enfants, raconte le P. Ducrettet, étaient sans cesse à ses trousses, examinant ses traits, riant de sa démarche, et tournant en ridicule sa manière de prier. Souvent le F. Marie Nizier et M. Thomas Boog en témoignaient de l'indignation ; mais le Père toujours calme, toujours plein de mansuétude, les exhortait à la patience : *Souffrons tout,* leur disait-il, *pour l'amour de Jésus-Christ et l'établissement de son règne.* »

Aujourd'hui les choses sont bien changées. « Ce n'est jamais sans une vive émotion, dit le P. Chanel dans sa lettre aux élèves de Belley, que je vois nos petits sauvages réunis en foule à l'entrée des villages où je suis attendu ; à peine m'ont-ils aperçu qu'ils crient en battant des mains : *C'est Pierre qui arrive.* Tous aiment la France, et désirent y aller. Tous veulent avoir des noms français ; un jour viendra que je leur donnerai les vôtres, qui se trouvent au bas de votre aimable lettre. »

Trois mois plus tard, le 29 novembre 1839, il écrit à M. Levrat, curé de Crozet : « ... C'est pour moi une bien douce satisfaction, lorsque je fais

ma ronde dans l'île, de voir accourir à ma rencontre une multitude d'enfants battant des mains, et annonçant mon arrivée à leurs parents ; les uns s'accrochent à mes bras, les autres à ma soutane, et m'embarrassent ainsi de leurs témoignages d'affection...

« J'apprends avec plaisir que les enfants de votre paroisse s'intéressent au salut de nos jeunes sauvages ; qu'ils ne se lassent point de prier pour eux ; j'espère qu'avec le secours d'en haut ces pauvres petits insulaires deviendront bientôt la consolation de l'Eglise et la mienne. »

Ce fut surtout par sa bonté et sa douceur que le P. Chanel parvint peu à peu à réunir un certain nombre d'enfants auxquels il apprenait le catéchisme et le chant de quelques cantiques.

Une petite fille de *Sigave*, nommée *Matalupe* et âgée d'environ dix ans, s'attacha au missionnaire et remplit le rôle de catéchiste parmi les enfants de son âge. « On m'a rapporté, dit le P. Servant, que pour se soustraire à la persécution de ses parents et d'autres infidèles, elle se retirait quelquefois dans les bois afin de prier Dieu, et qu'elle cachait avec grand soin la médaille que le P. Chanel lui avait donnée. » Quand elle apprit la mort du serviteur de Dieu, elle s'écria : « Et moi aussi, je « veux mourir pour l'amour de Jéhovah ! Je veux « aller rejoindre le bon Père. »

Les jeunes gens écoutaient très volontiers l'apôtre

de Futuna, comme nous le voyons par son *journal;* mais il n'en était pas ainsi des vieillards. « Il se trouvait un jour, dit le P. Servant, dans une maison où étaient réunis le roi et la plupart des vieillards du parti vainqueur. L'un de ces vieillards voulut discuter avec lui sur la religion ; mais, bientôt réduit au silence par les réponses du missionnaire, il finit par dire : *Cessons, j'ai envie de dormir.* »

Cependant, « quelques vieillards, ainsi qu'il le note au 11 septembre 1839, à la vue de mon crucifix, m'adressent plusieurs questions qui me font entreprendre un récit abrégé de l'histoire sainte et de la rédemption des hommes. »

L'un des jeunes gens dont nous avons parlé, donna un jour un exemple qu'il est bon de rappeler. « Il y eut, au mois d'août dernier (1839), dit le P. Chanel, une grande cérémonie païenne pour obtenir la pluie. On alla sur le sommet d'une montagne porter au dieu qui l'envoie, des bananes cuites, des taros, des poissons, etc. Tous mes insulaires passèrent là une nuit à la belle étoile, persuadés que leurs vœux seraient exaucés la nuit suivante. En effet, le ciel se couvrait de nuages, et toutes les apparences étaient pour eux. Cependant un jeune homme déjà convaincu de la vanité des idoles, se leva tout à coup au milieu de l'assemblée, et, d'un ton prophétique, leur déclara que les supplications étaient inutiles, qu'aucun de leurs

dieux ne pouvaient commander aux nuages de donner la pluie, que cette puissance n'appartenait qu'à Jéhovah, au vrai Dieu que j'étais venu leur annoncer. Tout le monde se moquait d'abord de ses menaces ; mais, comme il l'avait dit, les nuages amoncelés se dissipèrent, et il n'en tomba pas une goutte d'eau. Le lendemain, ils revinrent si honteux que personne n'osait parler de ce qui s'était passé la veille ; quelques uns seulement répondirent au F. Marie-Nizier, qui leur représentait l'impuissance de leur Dieu : *C'est un Dieu méchant, il nous laisse dans notre malpropreté.* C'est, en effet, sous ce rapport qu'ils souffraient le plus du manque d'eau, car ils sont dans l'usage de se baigner tous les jours. »

La sécheresse ne fit qu'augmenter. « Le 2 décembre 1839, les ouvriers les plus habiles de chaque village se réunirent à Poï pour aller construire une maison sur une montagne en l'honneur du dieu *Faka-Véré-Kéré,* à l'intention d'obtenir de lui la pluie et une abondante récolte de fruits à pain. Ils sont tout étonnés de voir que je ne parais pas au milieu d'eux, soit pour examiner leur ouvrage, soit pour leur prêter mes outils les plus propres à hâter leur ouvrage. Je leur fais dire qu'ils ne travaillent pas pour le vrai Dieu ; que mes outils ne doivent pas travailler pour le diable. » *(Journal, 3 décembre 1839).*

Comme la pluie si longtemps attendue ne venait

pas, le 19 du même mois, les habitants « se sont mis à me prier de demander la pluie à Jéhovah, ajoutant que leurs dieux étaient trompeurs ; que s'il pleut, ils sont prêts à me porter en triomphe sur leurs bras. Je leur recommande de ne pas plaisanter sur le vrai Dieu. »

Dès que le serviteur de Dieu apprenait qu'il y avait un malade, il accourait aussitôt. Si c'était un enfant et s'il était en danger de mort, il obtenait assez facilement qu'il le baptisât. Les parents ne comprenaient pas le sens de cette cérémonie et recouraient volontiers aux soins du P. Chanel. Il était, du reste, si bon et si charitable pour tous que dans toute l'île on ne le désignait que par ces mots : *Tagata aga malie, l'homme à l'excellent cœur.*

Le roi lui-même consentit à laisser baptiser un de ses fils qui allait mourir. « Ayant obtenu l'agrément de la mère, lisons-nous dans son *journal,* je demande celui du roi. Tous deux y consentent volontiers. Je me revêts de mon surplis, d'une étole, et après une petite prière faite à genoux, la cérémonie commence. Tous les petits objets nécessaires paraissent exciter leur curiosité. J'ai donné le nom de Marie-Théodore à ce petit bienheureux. » Le lendemain le roi vint lui annoncer que son petit enfant était guéri, et il alla offrir à une divinité un doigt de son beau-père.

Au mois de décembre 1839, nous trouvons cette note : « Je vais visiter les enfants malades ; j'en « baptise un, fils de Musumusu, à qui je donne « le nom de Joseph de Cupertin. »

Ainsi les naturels et même les chefs laissaient baptiser leurs enfants, lorsqu'ils étaient en danger de mort, mais hors de là ils ne le permettaient pas. *Musulamu* atteste dans le procès apostolique « que le vénérable serviteur de Dieu est allé auprès de lui pour lui enseigner la religion catholique et lui apprendre l'existence d'un seul Dieu et l'inutilité de tout ce qu'ils faisaient. » « Il m'a aussi supplié « de lui laisser baptiser mon fils ; je le lui ai refusé, « car j'étais insensé et je ne connaissais pas encore « la signification de ce rite. »

Comme il était heureux, lorsqu'il avait le bonheur de baptiser ces enfants, qui, comme il l'écrit aux élèves de Belley, *s'en sont allés droit au paradis !* Mais quelle tristesse, lorsqu'il arrive trop tard ! Apprenant que dans le village de *Laloua,* un enfant est sur le point de mourir, il accourt en toute hâte, et appelle à l'entrée de la cabane : personne ne lui répond ; mais, aux plaintes et aux gémissements qui se font entendre, il comprend le malheur qui vient de frapper la famille ; il entre, le cœur brisé, et mêle ses larmes à celles d'une mère épleurée.

Son ministère de charité était plus difficile

auprès des malades adultes. Il eut la consolation d'en baptiser quelques uns. Il cite avec bonheur une mère de famille. Cette pauvre femme fut très docile à ses instructions. Il la baptisa sous le nom de Monique. Elle reçut les derniers sacrements avec une foi et une piété admirables. Patiente et résignée au milieu des plus cruelles souffrances, elle s'endormit paisiblement dans la joie du Seigneur.

Il marque avec une douleur profonde son insuccès auprès d'une jeune fille, atteinte d'une maladie mortelle. Il la vit plusieurs fois ; dans une de ses visites, il se fit même accompagner d'un catéchiste, afin d'expliquer plus facilement les mystères de notre sainte Religion et les motifs de se convertir. Tout fut inutile, elle mourut sans manifester aucun désir de se convertir. Elle avait, cependant, paru attentive aux instructions du missionnaire, mais à peine était-il sorti que de vieilles femmes du voisinage entouraient la mourante et lui faisaient appréhender la colère de leurs dieux.

Dans ses courses apostoliques, toutes les fois qu'il le pouvait, il annonçait la parole de Dieu. Il s'aperçut bien vite qu'il se trouvait en face de deux obstacles presque insurmontables, la crainte du roi et celle de *leurs méchants dieux*, comme il le constate lui-même dans sa lettre du mois de mai 1840, et comme l'attestent les témoins entendus

dans le procès apostolique. Il résolut donc de les faire disparaître par tous les moyens possibles.

Il s'efforça d'abord d'amener le roi à se convertir, et pour cela il multiplia ses visites ; il conversa fréquemment avec lui sur la religion. Il obtint *quelque succès,* dit un témoin ; mais plus tard il s'aperçut que le roi ne céderait pas facilement, parce qu'en lui résidait la principale divinité du pays. « Un jeune homme m'apprend, dit-il dans son *journal,* que le roi et le plus grand chef de l'île ne veulent pas se faire chrétiens, ni permettre que les autres le deviennent. Dieu est le souverain des cœurs ; il en a converti de plus obstinés. » Et au 20 octobre 1839, il écrit : « Le roi vient nous voir, et emporte avec lui une de ses chemises pour l'offrir à un *Atua muli,* afin qu'il rende la santé à l'un de ses petits enfants. Mes observations paraissent lui faire quelque impression, mais il croit devoir céder à la coutume. »

« Niuliki, roi du pays, dit Mgr Bataillon, en était en même temps le souverain pontife, et sa royauté était une conséquence de son pontificat, c'est-à-dire que suivant l'usage de ce peuple, celui seul que choisissait leur grande divinité pour résidence ou tabernacle, était de fait le roi de l'île. Il devait donc tenir beaucoup à conserver la religion du pays, dont il était le premier ministre, et à laquelle il attribuait toute son autorité et son influence. »

Comme le constate le P. Chanel, *c'est un obstacle très sérieux à sa conversion.*

Les chefs, à leur tour, *n'étaient point portés à embrasser la Religion* que leur annonçait le vénérable serviteur de Dieu. Ils *craignaient de voir disparaître leur autorité,* nous disent les témoins entendus dans le procès apostolique. D'après la croyance générale, en eux descendaient des dieux, qui assuraient leur pouvoir. *Ces dieux,* dit le P. Chanel, *font peur aux autres naturels. Ceux-ci, n'épargnent pas les présents pour se les rendre favorables.* L'intérêt personnel enchaînait donc les chefs au culte des fausses divinités.

Le peuple, à l'exemple de ses chefs, *était extrêmement supertitieux,* comme l'assure le serviteur de Dieu et comme il le montre çà et là dans son journal. *On n'a pas beaucoup de peine à leur faire sentir le ridicule de leurs croyances, mais par un effet de la crainte des dieux, ils n'osent encore y renoncer. « Si nous nous faisions chrétiens, disent-ils, nos méchants dieux nous mangeraient de colère. »* A la crainte des dieux s'ajouta plus tard la crainte du roi, ainsi que l'attestent les témoins entendus lors du procès apostolique. Ces mêmes témoins nous déclarent que les naturels redoutaient les maladies, s'ils embrassaient la religion catholique, et que de plus ils craignaient de voir *cesser*

les festins publics, les danses, les fêtes à l'occasion des mariages et du culte des dieux.

Malgré tous ces obstacles, le P. Chanel ne négligeait rien pour amener bientôt la conversion de l'île. Sa charité envers les malades lui conciliait tous les cœurs. On recourait à lui de tous les côtés, et on n'avait qu'à se louer de ses services. Il écrit avec ingénuité dans son *journal : Je suis en bonne voie de réputation pour guérir les plaies.* Le 3 août 1839 et plusieurs autres fois : *Notre maison est assiégée de monde qui demande à entrer. Le F. Marie Nizier rase un bon nombre de vieillards.* Le roi lui-même venait réclamer ce service du bon frère.

A la fin de novembre 1839, le premier Ministre, Musumusu, étant malade s'empressa de recourir aux soins du serviteur de Dieu. Il ne tarda pas à se trouver *beaucoup mieux. Les services que nous avons tâché de lui rendre,* écrit-il dans son *journal* (3 décembre), *nous attirent une attention particulière de la part du roi et de la reine.* Vaincu par sa charité et sa bonté, le même jour, Musumusu *finit par déclarer que, si le roi le permettait, l'île serait de suite religieuse.*

Une guérison fit grand bruit et contribua à discréditer le culte des divinités futuniennes. « Un vieillard, raconte le P. Chanel, atteint d'une maladie extrêmement grave, avait inutilement imploré tous les dieux du pays. Ses parents lui avaient conseillé

de s'adresser à moi ; je lui donnai à boire une simple infusion, en priant Jésus-Christ et sa très sainte Mère de la rendre efficace pour le salut de son âme. De tous les points de l'île on avait les yeux sur moi ; on attendait avec impatience les effets du remède, qui ne tardèrent pas à se manifester. En moins de trois jours, le malade recouvra la santé. Il vint lui-même m'exprimer sa reconnaissance, et me promit de renoncer à ses faux dieux. Alors, plusieurs de ceux qui avaient décrié mon ministère, témoignèrent du repentir et le désir d'embrasser notre Religion sainte. »

Les courses apostoliques du serviteur de Dieu à travers l'île devinrent plus fréquentes à partir de 1840 ; ses entretiens sur la religion furent aussi plus nombreux à mesure qu'il savait mieux la langue. Ses actes de charité, la douceur de son caractère, sa patience à tout supporter lui concilièrent les cœurs, lui gagnèrent un certain nombre d'amis, dont plusieurs devinrent de fervents catéchumènes. Nous devons citer Maligi, ancien ministre du roi, Pipisega, Sagogo, Tukumuli, Namusigano, Malaefatu, Logoasi et Maïtau.

Maligi expliqua un jour au P. Chanel pourquoi il s'était fait catéchumène. « Quand tu arrivas dans notre île, je fus appelé au conseil des vieillards, qui a délibéré sur ton admission. J'ai pris ton parti sans te connaître ; je voyais cependant sur ton

visage, dans ton regard, et dans l'accent de ta parole, que tu avais le cœur bon. Tu vins me voir, tu me saluas et tu me fis un présent; je répondis à ton salut et à ton bienfait par une racine de *Kava*. Plus tard, tu m'as enseigné ta religion : tu m'as dit que Jéhovah aimait tellement les hommes qu'il avait envoyé son Fils sur la terre pour les sauver ; que ce Fils était mort pour eux sur une croix ; qu'au lieu de se venger de ses bourreaux, il leur avait pardonné, et avait même prié pour eux ; et tu as béni ma maison. J'ai trouvé cela beau, et cependant je n'étais pas chrétien dans le cœur. Mais, te rappelles-tu qu'un jour nous revînmes ensemble d'*Alofi;* le soleil allait se coucher derrière les montagnes ; on t'insulta, on te menaça même du casse-tête, j'étais furieux... Je regardai bien ce que tu allais faire. Tu levas d'abord les yeux au ciel; tu parlas ensuite d'un ton ferme et calme à ton ennemi, tu désarmas sa colère, tu lui pardonnas. Et moi, profondément ému, je me dis et je dis aux autres : « Pierre nous aime ; il fait ce qu'il nous « recommande de faire ; il pardonne à ses enne- « mis ; sa parole est donc vraie. » Voilà ce qui m'a déterminé à me ranger parmi les catéchumènes. »

Les entretiens du serviteur de Dieu produisaient peu à peu leur effet sur les amis dont sa bonté et sa charité avaient gagné le cœur. Mais le roi devenait de plus en plus insensible à ses exhortations.

Il alla même plus loin. « Dès qu'il vit que la parole « du missionnaire, dit Mgr Bataillon, commençait « à ébranler les esprits à l'égard de la religion « qu'il annonçait, il se refroidit à son égard et « sembla vouloir rompre avec lui, en allant se fixer « dans un autre village (*Tamana*), et en cessant « peu à peu de lui envoyer ses vivres accoutumés. »

« Le P. Chanel ne recevant plus rien de son « ancien ami, fut obligé de cultiver la terre avec « son catéchiste et son autre compagnon pour sub- « venir à leurs besoins. Il en était réduit à cette « dure nécessité, lorsque lui arrivèrent le P. Che- « vron et le F. Attale, au mois de mai 1840. »

Il profita de cette occasion pour écrire au P. Convers, de la Société de Marie, cette lettre du mois de mai 1840, que nous avons citée si souvent, et dont nous devons faire encore quelques extraits pour montrer l'état de la mission à cette époque et les sentiments admirables qui animaient le serviteur de Dieu.

« Mon Révérend Père, je suis très reconnaissant de l'intérêt que vous voulez bien prendre à mes peines. Il est vrai qu'en quittant la France, pour venir presque à ses antipodes, je n'ai pas quitté la vallée des larmes ; mais ici, comme en France, Dieu connait ceux qui sont à lui, et les fait *surabonder de joie au milieu de leurs tribulations*. Son œuvre n'est pas encore très avancée dans notre

petite île ; cependant, grâce aux prières des pieux associés de la Propagation de la Foi, il me semble que nos efforts ne tarderont pas a être couronnés d'un plein succès... »

« Vous me demandez, mon révérend Père, ce que j'ai fait jusqu'ici, au milieu de ce peuple. Hélas ! c'est bien moi qui puis dire en vérité : *Je suis un serviteur inutile...* Mon premier soin devait être de visiter les différentes familles, d'étudier la langue et les mœurs du pays, afin d'être bientôt à même de l'évangéliser ; c'est à quoi je n'ai pu réussir encore...

« J'ai baptisé quelques adultes et quelques enfants ; bien peu refusent le baptême, quand ils sont en danger de mort. J'ai un certain nombre de catéchumènes ; plusieurs ne peuvent encore se prononcer ouvertement, mais ils tiennent ferme contre les obstacles qu'ils rencontrent dans leurs familles. La grande affaire est de déterminer le roi : car tous les autres imiteront son exemple.

« Priez donc toujours, mon révérend Père, afin que la parole de Dieu ne soit pas stérile dans nos bouches. Priez pour tous les peuples de l'Océanie. La moisson est abondante, mais le nombre des ouvriers est bien petit. Des contre-temps ayant forcé le P. Chevron, qui est venu me voir, à débarquer aux îles Fidji et de Tonga, il a montré aux sauvages la charité et le dévouement du prêtre

catholique. Tout son extérieur, et, en particulier, la vue de son crucifix ont paru les frapper. Plusieurs se sont écriés : *Celui-là doit être un vrai missionnaire*. Que le temps me semble favorable pour pénétrer dans ces archipels, dont nous sommes si voisins ! Les méthodistes les parcourent et nous ont devancés partout. Ah ! Dieu connaît mes désirs ! Que je braverais volontiers les hasards de la mer et les dangers des persécutions ! Mais nous sommes en trop petit nombre.

« Mon révérend Père, allez frapper à la porte du cœur de Marie, et vous en ferez sortir des essaims de missionnaires. Quand mes sauvages me demandent s'ils auront encore, après nous, de ces bons *farani* (français) pour demeurer avec eux, je leur réponds : « Pour nous, nous sommes mortels, nous irons au ciel recevoir notre récompense ; mais notre mission ne périra pas ; d'autres viendront nous remplacer et prier sur notre tombe. »

CHAPITRE XV.

Séjour et départ du P. Chevron. — Vols des fruits. — Prédications du serviteur de Dieu. — Persécution.

(15 Mai 1840. — 22 Avril 1841).

Comme le roi, retiré à *Tamana*, n'envoyait plus les vivres accoutumés, et comme les provisions apportées par Maligi et quelques autres habitants de *Poï* étaient insuffisantes, le P. Chevron et le F. Attale se joignirent au P. Chanel, au F. Marie Nizier et à M. Thomas pour cultiver les terrains que Niuliki avait concédés, et, à force de travail, vinrent à bout de se faire une plantation assez considérable. Mais alors on se mit à voler les fruits qui auraient abondamment suffi à leur nourriture.

Par suite de ces vols, « avec un vaste terrain dont le roi nous avait gratifiés, écrit le P. Chevron, et sur lequel croissaient en abondance les cocotiers et les arbres à pain, avec un autre champ de bananiers, mis en excellent rapport par le travail et les soins du P. Chanel, nous en sommes réduits à la détresse la plus absolue. Quelques bananes cuites, voilà toute notre nourriture. Peut-être

croirez-vous qu'il nous est bien amer de vivre ainsi dans le dénûment ; mais non, grâce au ciel, on se fait à tout, et même à recevoir avec reconnaissance un morceau de *taro* que nous présente un naturel, après l'avoir mordu lui-même en cent endroits. (1) »

Les témoins entendus dans le procès apostolique affirment que les naturels volaient presque la moitié des fruits et qu'ils agissaient ainsi du consentement du roi. Nous savons par le serviteur de Dieu que le *peuple de Futuna n'est pas enclin au vol.* Comment aurait-il tout à coup changé sa manière d'agir, s'il n'avait pas été excité par quelque chef et assuré de l'impunité ? Le P. Chanel nous dit au sujet de la tempête du 2 février 1839 : « Notre « pauvre maison a suivi le sort des autres. Le vol, « qui est permis en pareille circonstance, nous fit « perdre quelques chemises et autres petits effets. « Sa Majesté ordonna de nous rendre tout ce qui « nous avait appartenu, et Elle-même se mit en « mouvement pour les retrouver : *Sa Majesté part « pour aller chercher mes effets.* » Aujourd'hui Elle tient une conduite bien différente. Non seulement Elle ne poursuit pas les voleurs, mais Elle les favorise et même Elle les excite. Elle espérait

(1) Lettre du 21 octobre 1841, Annales de la Propagation de la Foi, tome XV, p. 38.

que le serviteur de Dieu se découragerait et abandonnerait la mission commencée.

Le roi ne connaissait pas encore toute la force d'âme du zélé missionnaire, sa charité, qui ne recule devant aucun sacrifice, sa douceur et sa patience que rien n'altère, son zèle infatigable que les difficultés ne peuvent ébranler. Aussi lisons-nous dans les dépositions de Mgr Bataillon, que dans la *dure situation* qui lui était faite, *le P. Chanel ne laissait pas de visiter souvent le roi et les principaux chefs de l'île et de les presser de se convertir.* Il ne manquait aucune occasion d'annoncer la parole de Dieu.

Un grand festin, auquel les missionnaires furent invités, eut lieu dans la vallée de *Fikavi*. Le roi, accompagné de plusieurs membres de sa famille, y vint lui-même de *Tamana*, sa résidence ordinaire. Vers la fin du repas, le P. Chanel, qui n'avait pris part à cette fête qu'en vue du bien des âmes, se leva et parcourut les rangs de l'assemblée, en semant la parole divine. « *Matua-tapou* (homme sacré) lui dit un des assistants, si ta religion valait mieux que la nôtre, on ne verrait pas parmi les *blancs* des hommes mauvais, voleurs, etc. » Le Père répondit que tous les vrais chrétiens avaient en horreur de tels crimes ; que la religion de Jéhovah les défendait sévèrement et qu'elle s'efforçait de

les prévenir par la prière, les sacrements et les menaces de la justice éternelle.

Le roi, prenant ensuite la parole, dit aux convives que la divinité suprême, dont il était le *tabernacle*, allait parler par sa bouche. Alors tous ses crédules auditeurs l'écoutèrent avec un religieux respect. Nous ignorons les prétendus oracles qui sortirent de la bouche de Sa Majesté ; tout ce que nous savons, c'est que l'apôtre de Futuna ne craignit pas de démasquer adroitement l'imposture.

Les nombreux entretiens sur la religion finirent par ébranler un certain nombre d'indigènes. *Plusieurs jeunes gens se convertirent,* dit Mgr Bataillon. *Ils se réunissaient le dimanche dans la case du missionnaire, où ils recevaient ses instructions et faisaient leurs prières.*

Le roi, qui, en sa qualité de tabernacle de Dieu, avait tout intérêt à maintenir l'ancien culte, dont les offrandes l'enrichissaient, éprouva une très grande peine en apprenant que le serviteur de Dieu prêchait la religion et que sa parole était écoutée; il défendit de lui porter des vivres. Les catéchumènes étaient obligés de se cacher pour lui en donner. Ecoutons la déposition de Namusigano : « Tukumuli et moi, nous faisions cuire des vivres « dans notre case et nous les apportions au servi- « teur de Dieu ; mais nous cachions notre pensée

« et nous disions que nous portions ces vivres à « Thomas, qui avait épousé la cousine de Tukumuli. « Nous agissions ainsi, parce que nous craignions « le roi. »

Nous savons par la lettre des chrétiens de Futuna à leurs frères d'Europe, en date du 27 août 1845, que les jeunes gens qui lui apportaient de la nourriture, étaient maltraités. *Nous voulions, disent-ils, le faire mourir de faim. Il ne se plaignait pas.* Tous les témoins affirment que le P. Chanel *ne manifesta aucun signe d'indignation contre les voleurs. Bienveillant envers tout le monde, il aima jusqu'à la mort ceux qui le persécutaient, et s'efforça de les amener à la vraie religion.*

Le serviteur de Dieu n'avait rien négligé pour convertir le jeune anglais, Thomas Boog, qui lui avait rendu de si grands services et qui était devenu un ami fidèle et dévoué. Les exhortations du P. Chanel et celles du P. Chevron finirent par l'ébranler, et il ne résista plus. La veille de la Toussaint 1840, *date bien heureuse pour lui,* nous dit le F. Marie Nizier, sur le soir, il abjura le protestantisme et reçut avec tous les rites de l'Eglise le baptême sous condition.

Le lendemain, Thomas, en présence d'un certain nombre de naturels, entendit la sainte messe et fit sa première communion avec de grands senti-

ments de piété. Cette auguste cérémonie produisit sur les assistants une impression profonde. L'apôtre de Futuna en profita pour leur adresser quelques paroles sur la nécessité d'embrasser la foi chrétienne.

Malgré le dévouement de quelques catéchumènes qui bravaient les injures et les mauvais traitements pour apporter des vivres, la disette se fit plus d'une fois sentir, et força le P. Chevron et le F. Attale à se réfugier à l'autre extrémité de l'île, dans le pays des *vaincus*.

Ils n'y demeurèrent pas longtemps. Au mois de novembre 1840, le P. Chanel reçut une nouvelle qui lui causa une grande joie au milieu de toutes ses tribulations. Le zèle du P. Bataillon venait d'être couronné d'un plein succès. Presque tous les habitants de Wallis s'étaient déclarés pour la religion et la bannière de la Sainte-Vierge, portée par de fervents néophytes, avait fait le tour de l'île. L'intrépide missionnaire demandait à son confrère de lui envoyer le P. Chevron pour l'aider à instruire les catéchumènes et à les préparer au baptême. L'apôtre de Futuna n'hésita pas à faire un nouveau sacrifice. Il s'agissait de la gloire de Dieu. Les obstacles qu'il rencontrait, ne pouvaient encore lui faire prévoir le moment si désiré où sa chère île de Futuna se convertirait et aurait besoin du concours d'un autre missionnaire.

Le P. Chevron, comme il le dit lui-même dans

sa lettre du 28 juin 1841, quitta Futuna avec un bien vif regret. « Je laissais le P. Chanel en pleine « persécution. Une seule pensée me consolait, c'est « que je sacrifiais la couronne du martyre à l'obéis- « sance, sacrifice qui est bien plus grand pour un « missionnaire. Quatre mois après mon départ, « notre pieux confrère recevait dans le ciel la palme « qui m'était refusée. » Le P. Chevron et le F. Attale arrivèrent à Wallis le 29 novembre 1840.

Après le départ de son confrère, le P. Chanel qui possédait bien la langue, *se livra avec une grande ardeur,* nous dit un témoin, *à l'œuvre de la prédication de l'Evangile. Il parcourut souvent les divers villages de Futuna, annonçant partout la vraie religion.* Il avait besoin de toute sa charité et de son inaltérable douceur pour accueillir ses chers sauvages, ne point s'impatienter de leurs questions souvent incohérentes et puériles, et répondre à des objections sans cesse renaissantes.

Il enseignait, un jour, le dogme de la création et l'existence d'un seul Dieu en trois personnes. Un certain nombre de naturels, assis autour de lui, l'écoutaient en silence, lorsque l'un d'eux se leva et dit : « *Matua-tapou,* tu as vu récemment notre « roi agité par des mouvements extraordinaires, « n'avait-il pas alors le vrai Dieu dans son sein ? » A cette question, bien que le roi suivît la conférence tout en se tenant à l'écart, le zélé missionnaire

répondit hardiment : « Non, mes amis, Jéhovah, « le seul vrai Dieu, ne réside pas dans le cœur de « ceux qui refusent de le connaître et de l'adorer. » « *Matua-tapou,* dit un autre insulaire, montre-« nous ton Dieu ; où est-il ? » — « Partout, mes « amis ; mais étant un esprit pur et parfait, vous « ne pouvez le voir des yeux du corps ; vous le « verrez après votre mort, si vous vous en rendez « dignes par une vie chrétienne. » — Un troisième insulaire, indiquant le crucifix qui brillait sur la poitrine du missionnaire : « *Matua-tapou,* dit-il, n'est-ce pas là ton Dieu ! » Alors le Père, détachant son crucifix, le leur montra : « Voici l'image de « mon Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est « mort pour nous tous sur la croix. » Puis, il leur expliqua le mystère de la Rédemption. Plusieurs d'entre eux ne purent s'empêcher de répandre quelques larmes.

D'autres lui dirent : « Si nous quittons le culte « de nos dieux, ils nous feront mourir. Tu dis, « *Matua-tapou,* que Jéhovah est tout puissant ; « alors invoque-le et guéris nos malades. Depuis « ton arrivée dans notre île, les maladies ont « augmenté ; les ouragans et les tempêtes ne cessent « de déraciner nos arbres, et nous sommes menacés « de la famine. » — « Mes amis, reprit le bon « Père, si vous vous faites chrétiens, vous ne mourrez « pas, mais échangeant cette vie d'épreuves contre

« un bonheur sans fin, vous vivrez éternellement.
« Les fléaux n'ont désolé votre pays que parce que
« vous n'avez pas cessé d'offenser Jéhovah par vos
« désordres. Je suis venu des contrées lointaines
« pour vous apprendre à l'aimer, et vous n'écoutez
« pas ma voix. Soyez chrétiens, et vous désarmerez
« sa colère ; soyez sobres et prévoyants, amassez
« des provisions pour la mauvaise saison, et vous
« n'aurez point à redouter les horreurs de la
« famine. »

Quelques uns disaient : *Matua-tapou a raison ;* d'autres : « *Il est habile, il veut nous faire abandonner la religion de nos pères, retirons-nous.* » Chaque jour, il fallait reprendre ces dialogues, répondre à leurs questions et résoudre leurs difficultés.

Ayant rencontré, dans l'une de ses courses, plusieurs indigènes qui causaient à l'ombre d'un cocotier, il s'approcha d'eux et leur demanda, en souriant, le sujet de leur entretien : « *Matua-tapou,*
« nous parlions de toi et de Marie Nizier ; nous disions : « Qu'elle est belle, votre religion ! » —
« Oh ! oui, mes amis, notre religion est belle ;
« elle est seule digne d'être connue et pratiquée.
« N'adorez plus vos dieux. C'est Jéhovah qui a
« tout créé. Sans doute le ciel est haut, la terre
« est grande, la mer immense, le soleil et les étoiles
« sont magnifiques ; mais Jéhovah, qui les a faits

« est plus grand et plus beau ; lui seul mérite vos « adorations. Ne craignez ni *tapous,* ni *Atua-muli,* « ni *Faka-véli-Kélé.;* ne redoutez qu'une chose, « le péché qui offense Jéhovah, et conduit au feu « de l'enfer. »

Le serviteur de Dieu n'oubliait pas les habitants d'*Alofi.* Déjà plusieurs fois il s'était présenté au milieu d'eux et avait essayé de les convertir. Or, un jour, comme il allait encore les évangéliser, le frêle esquif, qui le portait, s'entr'ouvrit à quelques pas du rivage ; le missionnaire disparaissait dans les flots, lorsque l'indigène, qui lui servait de rameur, plongea et lui sauva la vie.

Un autre jour, revenant d'*Alofi,* il marcha jusqu'à la nuit tombante, sans pouvoir trouver son chemin ; il s'engagea dans des ravins, et dans une forêt tellement épaisse qu'il ne pouvait que très difficilement se frayer un passage. Quelques naturels, sachant qu'il tardait beaucoup à venir, furent extrêmement inquiets ; ils se mirent aussitôt à sa recherche, en jetant de tous côtés des cris d'alarme et en appelant *Pétélo.* Quand ils le virent, ils se mirent à pleurer ; le visage du Père était couvert de sang. Ils lui saisirent la main avec affection, puis le conduisirent à leur village, où il fut reçu comme un père au sein de sa famille. Quoique exténué de fatigue, il ne voulut prendre de repos qu'après avoir récité le saint Rosaire.

Le nombre de ceux qui crurent à sa parole fut d'abord peu considérable. « Il y avait, dit le P. Servant, tant d'obstacles à la prédication de l'Evangile, que la semence du christianisme n'était jetée qu'insensiblement et sans bruit ; c'était la génération naissante, mieux disposée, parce qu'elle était plus pure, qui la recevait avec plus de courage. »

« La plupart des insulaires, lisons-nous dans une lettre du P. Chevron, restent sourds aux sollicitations de la grâce, bien qu'en secret ils nous témoignent le désir d'embrasser notre foi. Il est à croire qu'en exprimant ce vœu, la jeunesse est sincère ; il y a, en effet, de grandes espérances à fonder sur elle. Mais, les vieillards sont entachés d'un crime qui semble peser sur eux comme une réprobation, c'est l'anthropophagie poussée par eux, sous le précédent règne, aux dernières horreurs. »

Cependant, le nombre de ceux qui écoutaient volontiers le serviteur de Dieu, augmenta peu à peu. D'après le P. Roulleaux, *pendant les derniers mois qui précédèrent la mort du P. Chanel, la grâce remuait fortement Futuna ; une partie de la population était ébranlée, et un bon nombre aurait embrassé ouvertement la religion, si la crainte du roi et des vieillards, qui partageaient son obstination, ne les avait retenus.* C'est aussi ce que confirment les témoins entendus dans le procès apostolique. A la

fin, comme nous l'apprend le P. Servant, *un certain nombre de jeunes gens méprisant les objets de leur culte superstitieux, s'étaient fait inscrire au rang des catéchumènes.* Ils allaient souvent auprès du serviteur de Dieu et se réunissaient presque tous les dimanches pour entendre ses instructions. Ainsi que l'affirme le F. Marie Nizier, une douzaine de ces jeunes gens étaient très assidus à ces réunions. Mais, *leur réunion le dimanche,* dit Mgr Bataillon, *excitait l'indignation des ennemis de la religion, et surtout celle du roi et de sa parenté.* Les choses en vinrent à ce point que les naturels de la partie orientale de Futuna (celle qu'habitait le P. Chanel) allaient partout répétant ce cri de haine et de mort : *Ke tamate le lotu, Ke puli ! Qu'on détruise la religion, qu'elle disparaisse !* Ils étaient irrités contre ceux qui se rendaient auprès de lui et ils disaient : *Il faut qu'on les frappe.*

Meitala, fils du roi, nous assure que l'apôtre de Futuna avait connaissance des propos qui se tenaient contre la religion. Il nous montre les insulaires enflammés de colère et criant : *Que personne n'embrasse la religion !...* Plusieurs fois même il fut question de tuer le serviteur de Dieu. *Pour lui, il gardait sa tranquillité d'esprit,* et continuait son ministère de zèle et de charité. Il s'efforçait d'amener à la vraie foi tous les indigènes, sans en excepter ses persécuteurs. Tous l'aimaient, parce

qu'il avait le cœur si bon ; c'était la religion que les païens détestaient.

Il serait trop long de raconter en détail les tracasseries de tout genre, les insultes et les menaces dont il fut l'objet.

« Niuliki, nous dit le F. Marie Nizier (1), nous avait, pour ainsi dire, livrés à la merci de ses sujets, dont quelques uns s'en prévalaient pour nous insulter. Néanmoins quelques autres, touchés de sentiments plus humains, venaient, et même malgré bien des railleries, nous rendre des services quand ils le pouvaient. Nous profitions de ces moments pour les instruire. Le nombre des catéchumènes augmentait très lentement, car ils étaient constamment persécutés et menacés de se voir enlever tout ce qu'ils possédaient, soit maisons, soit plantations, etc... Je dois vous faire observer, Monseigneur, que jusque-là le roi avait été l'*âme* des persécutions qui avaient été faites soit aux catéchumènes, soit à nous. Lorsqu'on nous menaçait de piller tout ce que nous avions et d'incendier notre maison, il est indubitable que ceux qui faisaient de telles menaces, étaient autorisés par Niuliki. Nous nous montrâmes toujours insensibles

(1) Lettre du F. Marie Nizier à Mgr Pompallier, île Futuna, 1er mai 1841 (Annales des missions de la Société de Marie, tome III, p. 221.)

à toutes ces menaces, et le P. Chanel ne continuait pas moins d'instruire ses catéchumènes. »

Quand l'apôtre de Futuna vit que l'enfer se déchaînait contre l'œuvre de Dieu, il se jeta aux pieds de Jésus, de Marie et de saint Joseph, et fit en leur honneur des neuvaines de jeûnes et de prières. Se reprochant à lui-même la stérilité de ses travaux, il conjura pendant neuf jours le Cœur de Jésus de bénir ses efforts, ou de le retirer de ce monde, s'il était un obstacle au succès de sa mission.

La persécution allait chaque jour en grandissant et les bruits sinistres, qui circulaient, faisaient craindre un prochain dénoûment. Les catéchumènes eux-mêmes étaient menacés ; mais ils n'en devenaient que plus fermes et plus attachés au serviteur de Dieu. Comme on nous l'apprend, Maligi, Malaefatu et surtout Sagogo, sans se laisser intimider, lui apportaient des vivres, et continuèrent jusqu'à sa mort à remplir ce pieux devoir.

Un jour qu'il y avait grande réunion dans son village, le F. Marie Nizier, ayant prêté l'oreille aux conversations, vint dire au Père qu'il était question de le massacrer. « Oh ! ce jour, répondit-il sans « aucune émotion, ne sera pas compté comme le « moindre de nos beaux jours ! Ignorez-vous la « parole de saint Louis ? Quelqu'un lui demandait « ce qu'il ferait si on venait lui annoncer que la

« mort est imminente. — Je continuerais mon « travail. — Eh ! bien, faisons de même. » Et il continua, dit le F. Marie Nizier, à cultiver son jardin.

Le danger se dissipa pour cette fois ; mais les ennemis du christianisme devenaient de plus en plus furieux.

Il est regrettable, comme le dit le théologien chargé de réviser les écrits, que les notes du *journal* du serviteur de Dieu s'arrêtent au 22 avril. Parce que les événements se précipitaient, il aura voulu voir la tournure qu'ils allaient prendre, avant de noter, en quelques mots, suivant son habitude, ce qui se passait. Heureusement les dépositions des témoins vont suppléer à cette lacune.

CHAPITRE XVI.

Les jours qui précèdent le martyre. — Le martyre. — Le coup de tonnerre. — La sépulture.

(22 Avril. — 28 Avril 1841.)

§ 1. — Les jours qui précèdent le martyre.

A la suite de courses nombreuses qu'il avait faites nu-pieds à travers le corail aigu dont les chemins de l'île sont parsemés, le serviteur de Dieu souffrait violemment des blessures qui provenaient de cette marche et qui le forçaient à garder sa demeure. Cette circonstance lui permit de recevoir les catéchumènes, dont le nombre augmentait de jour en jour, et de s'occuper de leur instruction d'une manière plus assidue. Ces réunions ne purent se faire sans qu'on s'en aperçût. Les propos contre la religion devenaient plus menaçants de la part des infidèles.

Filitika dépose qu'il a entendu de ses oreilles, à *Tamana,* Musumusu dire à Niuliki : *Ce que fait ce blanc tend à la destruction du royaume, de la nation, des festins publics et des réjouissances à l'occasion des mariages. — Eh ! bien, s'il en est*

ainsi, reprit Niuliki, *que la religion périsse; c'est le principe du mal.*

Ecoutons Pipiséga, l'un des fervents catéchumènes :

« Mon père m'apprit que le roi Niuliki avait dit
« au peuple : *Qu'ils cessent d'aller trouver le mis-*
« *sionnaire pour apprendre de lui cette chose que*
« *l'on nomme la religion; autrement le missionnaire*
« *mourra.* Quand je rapportai ces paroles au ser-
« viteur de Dieu, il me dit : *C'est bien.* Le lende-
« main, lorsqu'il m'enseignait les prières dans sa
« case, Niuliki vint lui-même frapper la porte avec
« son casse-tête. Je sortis en toute hâte par l'autre
« porte, et, fuyant par un autre chemin que la voie
« publique, j'allai prendre un bain au village de
« *Fakaki.* Peu de temps après, Niuliki arriva près
« de l'endroit où je me baignais, sans que je m'en
« fusse aperçu. Il me menaça du casse-tête qu'il
« tenait à la main, en disant : *Cessez d'aller dans*
« *la maison du blanc, et éloignez-vous de lui, de*
« *peur que dans la suite il ne soit mis à mort, et*
« *que ce qui s'appelle la religion, ne serve de rien:*
« *car elle périra certainement et l'île sera tran-*
« *quille.* Je partis sur le champ et je rapportai au
« serviteur de Dieu les paroles du roi. Il me dit :
« *C'est bien.* »

« Le dimanche (25 avril), nous étions réunis,

« dit Sagogo; Katéa vint frapper avec son casse-
« tête la cloison de bambous, et s'écria : *Oui,*
« *continuez, jeunes gens, traitez votre ministre*
« *comme vous faites, et vous serez cause de sa mort!*
« et il se retira aussitôt. Nous avons tous entendu
« ces paroles ; le serviteur de Dieu les a entendues
« comme nous ; du reste, quand nous les avons
« répétées, il nous a répondu : *C'est bien pour moi.* »

« Le même jour, un grand nombre d'indigènes
« se réunirent au village de *Fakaki* pour célébrer
« un mariage. Vaïtoso parcourait les groupes en
« disant qu'avant de prendre le repas, il fallait
« aller renverser la maison du serviteur de Dieu.

« Un nommé Misa sortit de la maison où l'on
« préparait les mets, empêcha qu'on en vînt à
« l'exécution, pour que ses préparatifs ne fussent
« pas inutiles. Ainsi s'évanouit ce mauvais dessein.
« J'ai moi-même entendu ces menaces et j'ai
« annoncé au serviteur de Dieu le mal que ses
« ennemis voulaient lui faire. Il m'a répondu :
« *C'est bien pour moi.* »

Un autre catéchumène, Namusigano, confirme en tout ce récit, et ajoute qu'il a entendu lui-même Vaïtoso et Katéa crier dans la même circonstance : *Que l'on frappe le prêtre, afin que la religion périsse et que l'on emporte de là ses effets.* « Cette parole,
« continue Namusigano, avait déjà été prononcée

« depuis quelque temps, mais elle le fut surtout
« depuis la conversion de Meitala. »

Le P. Chanel avait à cœur la conversion du jeune prince. Toujours il avait trouvé dans lui un ami, qui l'écoutait volontiers, mais il n'avait pas encore obtenu un consentement explicite et par prudence il ne faisait pas connaître les rapports intimes qu'il entretenait avec le fils aîné du roi. Voyant le mouvement qui s'opérait et sachant que toute l'île était à lui, s'il obtenait que le prince se déclarât ouvertement pour la religion catholique, il crut que le moment était venu de faire un dernier effort.

Meitala demeurait alors à *Avaui,* dans la maison d'une parente, avec sa sœur Flore qui venait de se convertir. La circonstance parut très favorable. Le serviteur de Dieu choisit deux zélés catéchumènes, Maïtau du même village et Logoasi. Le 23 avril au soir, il les envoya auprès du jeune prince qui se trouvait alors avec Tafono.

Ecoutons le récit de Meitala : « Un jour, j'étais
« avec Tafono ; je vis venir Maïtau et Logoasi que le
« vénérable serviteur de Dieu avait envoyés pour
« nous amener à embrasser la foi. La discussion
« fut longue et se prolongea jusqu'au milieu de la
« nuit. Enfin nous donnâmes notre consentement.
« Logoasi et Maïtau se hâtèrent d'aller annoncer
« notre conversion au serviteur de Dieu qui en

« témoigna une grande joie. — Le lendemain, lui-
« même se rendit à *Avaui* pour converser avec
« nous. Il nous dit qu'il reviendrait pour nous
« donner des médailles de la Sainte-Vierge ; ce
« qu'il ne fit pas, parce que les indigènes hâtèrent
« sa mort. Le serviteur de Dieu fit connaître çà et
« là ma conversion, afin d'exciter les indigènes à
« suivre mon exemple. »

Le P. Servant nous apprend que, dans cette dernière entrevue, qui eut lieu trois jours avant la mort du serviteur de Dieu, Meitala *saisit vivement la croix qui pendait au cou du Père et la suspendit au sien, comme pour lui dire que définitivement il embrassait la religion de Jésus crucifié.* Nous allons voir que *s'il ne la scella pas par l'effusion de son sang, il fut du moins blessé pour elle et de la main de ceux qui étaient déjà en chemin pour aller massacrer le prêtre.*

La nouvelle de la conversion du jeune prince se répandit d'abord parmi les catéchumènes et par leur entremise parmi ceux qui se montraient disposés à se faire chrétiens. Elle produisit une grande joie. « Son exemple, écrit le F. Marie Nizier, fut imité d'un petit nombre d'autres jeunes gens, qui tous avaient de bons sentiments. Combien le P. Chanel se réjouissait de voir germer ces jeunes plantes ! car à peu près tous les jeunes gens n'atten-

daient que la conversion du fils du roi pour opérer la leur. » Sagogo nous assure qu'un nombre considérable d'indigènes manifestèrent leur désir de se convertir à la foi, parce que le fils du roi l'avait embrassée, et qu'ils devaient le faire le dimanche 2 mai.

Logoasi voyant ce mouvement, dit : *Je mettrai mon fer au feu, je le frapperai avec le marteau pour qu'il s'allonge et qu'il s'étende sur tout Futuna.* Il voulait parler de la religion. Cette parole fut répandue partout. Ce fut un malheur. Il avait encore ajouté *qu'il ne craignait personne à Assoa.* Ces propos provoquèrent une grande colère chez les ennemis de la foi.

Le mardi matin, 27 avril, Niuliki qui ignorait encore la conversion de son fils, mais qui voyait avec une peine extrême le nombre des catéchumènes augmenter, tint un conseil dans lequel il fut décidé, que l'on réaliserait ce qui avait été déjà projeté, c'est-à-dire *que l'on transporterait tous les effets du P. Chanel à Tamana, lieu où résidait Sa Majesté futunienne.* « On pensait, dit le procès-verbal du 3 août 1845, que les néophytes et les catéchumènes, redoutant la colère de Sa Majesté, n'oseraient continuer leurs relations avec le missionnaire.

« A la suite de ce même conseil, Niuliki se trouvant seul avec Musumusu, son parent et son ministre, lui dit : *Réussiront-ils, ces gens sauvages,*

qui viennent à Futuna pour faire des esclaves ? — Musumusu, ne comprenant pas suffisamment le sens de ces paroles, demanda au roi de qui il parlait : *Je parle,* répliqua celui-ci, *des blancs sauvages qui viennent faire des esclaves.* — Alors Musumusu ajouta : *Si tu détestes ces blancs, va prendre leurs effets, dépose-les dans ta maison, et j'irai les tuer.* — Niuliki garda le silence, mais ses intentions étaient bien connues. Tous deux ne savaient pas encore que Meitala figurait parmi les catéchumènes.

« En quittant le roi, Musumusu se rendit à son village. Chemin faisant, il apprend que Meitala, fils du roi, est au rang des catéchumènes ; il envoie de suite cette nouvelle à Niuliki. Celui-ci se dirige aussitôt vers l'endroit où était son fils. Rencontrant sur sa route Musumusu : *Est-il bien vrai,* lui dit-il, *que Meitala se soit converti ?* — *Oui, c'est vrai,* répondit Musumusu. — *Si c'est vrai,* reprit le roi, *je ne veux plus de ce fils ; tu peux le frapper rudement.* »

Laissons parler Meitala : « Mon père Niuliki,
« apprenant que je m'étais converti, se rendit à
« *Avaui* dans la maison d'un blanc, nommé *Fiale,*
« et m'envoya dire d'aller le trouver. Je m'y rendis
« sur le champ. Mon père me dit : *Est-il vrai,*
« comme le bruit en court, *que tu te sois converti*
« *à la religion chrétienne ?* — Je répondis : *C'est*

« *vrai.* — Et il m'interrogea en disant : *Que*
« *cherches-tu ?* — Je ne fis aucune réponse. —
« M'interrogeant de nouveau, il me dit : *Quelle*
« *puissance royale cherches-tu ? C'est moi qui tiens*
« *la puissance royale.* — Je répondis : *Les défenses*
« *de notre famille, je n'en ai pas tenu compte.* Il
« se tut. Je n'ajoutai pas foi à mon père, parce
« que je me suis rappelé la parole qui m'a été
« dite : *La religion est une bonne chose.* Mon père
« s'en alla. Pour moi, je retournai à *Avaui.* »

Musulamu nous fait connaître les paroles du père et du fils telles qu'elles circulaient parmi les habitants. Niuliki aurait adressé ces reproches à Meitala : *Que cherches-tu ? la puissance royale te déplaît-elle ? C'est la religion qui a tes faveurs ?* — Meitala aurait répondu : *Retournez sur votre trône ; quant à moi, j'embrasse la religion.* Niuliki irrité se retira.

L'irritation du roi était partagée par ses parents. Léa Sina, épouse de Musumusu, nous dit : « J'ai
« entendu de mes oreilles les parents de Niuliki
« parler mal de la religion. Ils disaient entre eux :
« *Est-ce que Niuliki a établi cet homme* pour que
« ses *fils se réunissent auprès de lui ?* — Lorsque
« nous avons été rendus à *Tamana,* j'ai entendu
« Musumusu dire à Niuliki : *Sa Majesté est bien ;*
« *mais que s'ensuit-il ? Meitala va trouver le*

« *prêtre pour professer en secret la religion.* —
« Niuliki répondit : *Corrigez-le.* — Musumusu :
« *Quelle sera cette correction ? il n'obéit à aucune*
« *parole.* — Niuliki : *Corrigez-le seulement, car*
« *il est encore insensé. Vous êtes venus ici pour*
« *me demander ce qu'il y avait à faire : faites ce*
« *que vous voudrez : je chéris cet homme, parce*
« *que j'ai vécu avec lui. Je ne vous dis pas :*
« *frappez-le ; cependant je ne rejette pas cette*
« *mesure ; faites ce que vous voudrez.* — Musumusu
« répondit : *Demeurez tranquille ; confiez-nous*
« *l'affaire et nous agirons à notre volonté.* Ils
« échangèrent entre eux d'autres paroles que je
« n'ai point entendues. Les propos tenus à *Tamana*
« ne sont peut-être pas parvenus aux oreilles du
« serviteur de Dieu, mais il connaissait les attaques
« que les indigènes dirigeaient contre la religion,
« et il gardait sa tranquillité d'esprit. Enflammés
« de colère, ils disaient : *Que personne n'embrasse*
« *la religion, de peur qu'en désobéissant à la nation,*
« *il ne la livre au mépris et aux malheurs.* »

Un autre témoin, Pipiséga, affirme que personne n'a connu les paroles que le roi et Musumusu avaient échangées dans le secret. *Après cet entretien, Musumusu retourna chez lui.*

Sur le soir du même jour, plusieurs indigènes étaient occupés à construire une pirogue dans l'île

d'*Alofi*. Ils virent trois hommes originaires de Wallis se diriger vers *Assoa* dans la maison de Jean Baptiste pour y pratiquer la religion. Des indigènes venant de *Poï* leur apprirent qu'au village d'*Avaui* la religion était aussi pratiquée. Les propos tenus par Logoasi étaient venus à leurs oreilles. Alors Musulamu, Matavasi, Ukuloa, Filitika, Kaui, Ninavana et Katéa, enflammés de colère, se concertèrent entre eux et résolurent de frapper ces hommes qui avaient embrassé la religion chrétienne. Quatre d'entre eux montèrent aussitôt sur une pirogue pour aller trouver Musumusu, qui demeurait à *Vélé,* et lui faire connaître la résolution prise.

Au commencement de la nuit, Musumusu réunit un conseil, auquel assistèrent les délégués d'*Alofi* et quelques autres, pour délibérer sur le parti à prendre. D'abord, conformément à la décision prise à *Alofi,* il fut question de frapper les habitants de Futuna et de Wallis qui pratiquaient ensemble la religion. Musumusu répondit : *Comment frapper ces habitants de Futuna et de Wallis ? Si l'on frappe les hommes de Futuna, que l'on frappe aussi le prêtre ; mais que l'on ne fasse aucun mal aux habitants de Wallis.* Les assistants dirent : *C'est bien.* Un nommé Ului essaya de faire rejeter cette proposition de frapper les catéchumènes. Ce fut en vain. *Nous avons tous été d'accord,* disent trois

témoins (Musulamu, Umutaouli et Filitika), *de frapper ces gens-là*. Alors Musumusu reprit : *En les frappant, la religion ne périt pas ; mais lorsqu'au village de Poï le prêtre aura été mis à mort, la religion sera renversée de fond en comble*. Quelques uns lui dirent : *Qu'on le laisse tranquille et qu'on se contente de maltraiter les adhérents à la religion*. Musumusu reprit : *Qu'on frappe le prêtre, car c'est de lui que vient la religion ; s'il meurt, la religion périra à Futuna*. Umutaouli lui demanda *si cela serait agréable au roi*. — *Oui*, répondit-il : *cela lui plaît*. Tous approuvèrent donc la proposition de maltraiter d'abord les catéchumènes et ensuite de faire mourir le serviteur de Dieu. Musumusu ajouta : *Il ne faut pas les frapper pendant la nuit, pour qu'ils ne disent pas que nous les craignons*.

Au sortir du conseil survinrent d'autres parents du roi, qui avaient formé le même dessein. *Nous nous sommes unis à eux*, dit Umutaouli, *pour exécuter nos projets*. La nuit du 27 au 28 avril, suivant la recommandation du premier ministre, tous demeurèrent tranquilles, évitant par des mouvements intempestifs de donner l'éveil aux néophytes.

Namusigano avait entendu les propos des constructeurs de la pirogue, mais, il ne croyait pas que l'exécution suivrait de si près la résolution.

Pipiséga, fervent catéchumène de 19 ans, n'avait rien appris du complot. Ecoutons-le raconter lui-même la manière dont il en fut instruit : « Dans « notre maison, située en l'île d'*Alofi,* nous enten- « dîmes quelqu'un qui se lamentait. *Pourquoi vous* « *lamenter ?* lui dit un vieillard nommé Tafitaa. — « *Je pleure,* répondit-il, *la chute d'un homme qui* « *demeure au village* d'*Avaui et qui sera tué* « *demain. — Pourquoi sera-t-il tué ?* reprit « Tafitaa. — Il répondit : *Demain une foule ira* « *avec des armes pour tuer les hommes d'Avaui ;* « *puis elle se rendra au village de Poï pour mettre* « *à mort le serviteur de Diéu.* — Tafitaa dit alors : « *Que quelques hommes viennent avec moi et nous* « *l'amènerons ici.* — A l'instant, je me levai ; le « premier, j'arrivai à la pirogue et je m'assis. Les « autres, qui avaient résolu de me laisser, se « dirigèrent vers une autre pirogue. Quand je vis « qu'ils l'avaient lancée à la mer, je courus de ce « côté et je leur criai de revenir au rivage pour « me permettre de monter avec eux. Ils n'y consen- « tirent point, parce que, disaient-ils, ils étaient « plusieurs, et s'éloignèrent. De retour à la maison, « je m'assis. Je passai une nuit pleine d'inquiétude ; « je pensais au serviteur de Dieu qui habitait *Poï.* « Lorsque je voulais monter sur la pirogue, j'avais « l'intention de fuir pendant la nuit et d'aller le « trouver pour l'avertir de leur mauvais dessein. »

§ 2. — Le martyre. — Le coup de tonnerre. — La sépulture.

« De très grand matin, nous dit Pipiséga, je « fus éveillé par les clameurs des hommes qui « lançant leur pirogue se dirigeaient vers *Vélé*. Je « montai sur celle où Namusigano était déjà assis « et nous ramons vers *Avaui*. Là, laissant notre « pirogue, nous courons vers *Poï* par un chemin « différent. Lorsque nous avons atteint le village « d'*Ava,* nous voyons venir à nous Galugalu. « Namusigano l'interroge en disant : *Que se passe-« t-il?* — Galugalu répond : *Les chefs de l'île sont « descendus, et le serviteur de Dieu est mort.* Nous « continuons notre course jusqu'à la maison du « serviteur de Dieu, qui vivait encore, mais était « couvert de blessures. »

Que s'était-il passé? Le mercredi, 28 avril, à la pointe du jour, Musumusu, Umutaouli, Musulamu, Filitika, Fuaséa, Ukuloa et quelques autres quittent *Vélé* et se dirigent vers *Avaui*. Musumusu envoie dire à Meitala par l'un de ces hommes de venir conférer avec lui. « Lorsque j'approchai de la « maison où avaient passé la nuit ceux qui avaient « embrassé la religion, raconte le jeune prince, « on entendit un grand bruit, pendant qu'on lès « maltraitait. Et voici qu'Ukuloa me frappa par

« derrière avec fracas ; il frappa aussi ma sœur
« Flore, qui m'avait suivi. »

Tous les acteurs de cette scène déposent qu'ils ont frappé rudement les catéchumènes. En tenant l'un d'eux pour le faire maltraiter, Musumusu reçut par hasard, sur le haut du nez un coup, qui le blessa et lui fit répandre du sang. Quelques uns voulaient qu'on frappât aussi deux blancs, qui demeuraient à *Avaui* dans une autre maison. Musumusu s'y opposa. Les trois hommes originaires de Wallis avaient fui pendant la nuit dans l'île d'*Alofi*.

Avant de se retirer d'*Avaui*, les meurtriers mettent le feu à la maison des catéchumènes, et, faisant allusion à la manière dont il les ont traités, ils reviennent à *Vélé* en criant : *Que quelques uns se lèvent, qu'ils apportent ceux qui ont été tués et qu'ils les ensevelissent.*

De *Vélé* la troupe se précipite vers *Poï*. Au village de *Laloua,* un vieillard, nommé Galugalu, veut la retenir en lui faisant remarquer toute la noirceur du crime qui va se commettre. Personne ne fait attention à sa parole.

A *Ava,* Musumusu arrête la foule pour que l'éveil ne soit pas donné au serviteur de Dieu. Filitika reçoit l'ordre d'aller en avant, et de demander un remède pour guérir la blessure de Musumusu. Celui-ci le suit à une petite distance.

Le P. Chanel, suivant son habitude, avait sans doute, de grand matin, célébré la sainte messe, fait son oraison et récité son office. Quand Filitika se présenta il prenait une petite récréation. Par suite d'un mal de pied, qui ne lui permettait pas le voyage, il avait envoyé, le lundi, 26 avril, le F. Marie Nizier, *dans les vallées des vaincus, pour voir un malade et pour baptiser les enfants qu'il trouverait en danger de mort.*

« Entré dans la maison, dit Filitika, je ne trouvai « pas le serviteur de Dieu. J'allai dans son jardin « et je le vis occupé à donner à manger à des « poules. Dès qu'il m'aperçut, il s'avança vers moi, « et me dit : *Que veux-tu en venant ici ?* Je répon- « dis : *Je suis venu vous prier de me donner un « peu de votre eau pour guérir la blessure que « Musumusu s'est faite.* Nous sommes descendus « l'un et l'autre dans la maison. »

A ce moment Ukuloa se présente et prie le serviteur de Dieu de lui prêter le bâton qu'il tient à la main. Il le lui prête aussitôt.

Déjà Musumusu est à la porte. Le P. Chanel s'approche de lui et lui dit : « *D'ou viens-tu ?* — « Musumusu lui répond : *D'Assoa.* — *Quel est le « sujet de ta visite ?* — Musumusu répondit : *Je « viens demander un remède pour la contusion que « j'ai reçue.* — *Comment as-tu été blessé ?* — *En*

« *abattant des cocos. — Reste ici, je vais te cher-*
« *cher un remède.* (Procès-verbal). »

Il entre aussitôt dans sa maison et va dans sa chambre chercher le remède. Filitika et Ukuloa le suivent. Quand le Père sort de sa chambre, il voit Filitika tenant dans ses bras un paquet de linges : *Filitika,* lui dit-il, *pourquoi voler dans ma maison?* Sans rien répondre, Filitika s'approche de la croisée et jette dehors la brassée de linges. Le P. Chanel s'avance sur le seuil de la porte et voit la foule qui est accourue et qui ramasse les effets avec impétuosité.

Musumusu, vivement impatienté, s'écrie : *Pourquoi tarde-t-on de tuer l'homme ?* Le Père pouvait bien entendre ses paroles. Filitika s'approche de lui, le saisit et le pousse avec violence en disant : *Frappez l'homme.* Umutaouli s'élance aussitôt en brandissant son casse-tête. Le serviteur de Dieu dans un premier moment de surprise, s'écrie : *Aua, aua, ne fais pas cela, ne fais pas cela,* et porte le bras droit pour parer le coup ; le bras fracassé retombe. En même temps il recule de deux ou trois pas. Umutaouli décharge un autre coup de casse-tête sur la tempe gauche ; le sang jaillit avec abondance. A ce moment le Père dit plusieurs fois : *malie fuai.* « Ces deux mots dans notre langue ne
« peuvent être traduits que de cette manière :
« *très bien.* Les naturels donnent à ce *malie fuai*

« le sens de *très bien,* comprenant que le R. Père « regardait ses souffrances et sa mort comme un « bien pour lui. Le voilà donc qui fait à Dieu le « sacrifice de sa vie et boit le calice de ses souf- « frances avec une généreuse résignation. Tous les « témoins de son martyre attestent qu'il ne lui est « échappé aucun cri, aucune plainte, aucune larme, « aucun soupir. Il a toujours conservé son égalité « d'âme, et il est mort comme un agneau à « l'exemple de son divin Maître.

« Lorsque Umutaouli eut donné son second coup « de massue (casse-tête), Fuaséa, armé d'une lance « surmontée d'une baïonnette, s'élança avec fureur « contre le R. Père ; le coup porta sur l'aisselle du « bras droit ; le bout de la baïonnette glissa sous « le bras : ainsi le patient n'est pas percé, mais le « bois frappe dans toute sa force, fait reculer le « R. Père de trois ou quatre pas et le terrasse. » (*Procès-verbal.*)

Ukuloa, qui était dans l'intérieur de la maison, déclare qu'il a frappé le serviteur de Dieu avec le bâton qu'il lui avait prêté, pendant que Umutaouli le frappait avec son casse-tête. Il le frappa de nouveau après que Fuaséa l'eut renversé avec sa lance.

« Cependant le patient vit encore ; la chute qu'il « vient de faire, le met dans une telle position « qu'il se trouve assis sur le gravier dont la maison

« est pavée, et les épaules appuyées contre une « haie de bambous, baissant la tête, essuyant souvent le sang qui coule sur son visage.

« On l'abandonna en cet état pendant quelques « instants ; tous les naturels ne pensaient qu'au « pillage ; chacun emportait tout ce qu'il pouvait « voler des effets ou du mobilier du R. Père. La « maison fut bientôt vide ; il ne restait dans l'in« térieur que très peu de naturels. » (*Procès-verbal.*)

« Pendant qu'on pillait la maison, nous dit « Musulamu, Musumusu allait en criant : *Que quel« qu'un vienne donc tuer le prêtre !* La foule ne « cherchait que le butin et fuyait à *Laloua*. J'en« levai moi-même un manteau, et fuyant au village « de *Laloua,* je me cachai dans un bois. J'avais « perdu la tête et mes entrailles étaient émues. »

Ukuloa nous apprend que pendant qu'il cachait son butin, Musumusu lui cria plusieurs fois de revenir et d'achever le serviteur de Dieu, *car il vivait encore;* mais il ne revint pas.

Après que le P. Chanel eut été renversé dans sa case, Filitika se retira pour saisir quelque chose. « J'enlevai, dit-il, une petite caisse avec une hache « et je m'enfuis par un sentier détourné. Musumusu « me rappela en criant ; *Sont-ils donc venus pour « faire des richesses ?* Je retournai et je revins vers « lui. »

Au même moment Namusigano et Pipiséga arrivaient à *Poï* et entraient dans la maison. « Le « serviteur de Dieu, nous dit Namusigano, vivait « encore ; mais blessé, il était assis à terre, et le « sang coulait de sa tête et de son bras. Je le con- « sidérai, je l'appelai par son nom, et il tourna ses « yeux vers moi avec une grande bonté. *Pierre est* « *meurtri !* lui dis-je. — *Où est Maligi ?* demande « le Père. — *Il est à Alofi*. Et le Père dit en « même temps : *Malie fuai loku mate, ma mort* « *n'est pour moi qu'un grand bien. — Pourquoi* « *frapper ce pauvre prêtre ?* dis-je alors avec humeur « à Musumusu. Celui-ci cria : *Qu'on traîne dehors* « *cet homme, car il est pris dans les liens de la* « *Religion*. Je regardai de nouveau le serviteur de « Dieu et je le pris par le bras pour l'aider à se « lever et à venir avec moi. Il me dit : *Laisse-moi,* « *que je reste ici, car la mort est un bien pour* « *moi*. Je le laissai et je sortis dehors, car j'étais « saisi de crainte à cause de la parole de Musumusu. « Arrivé sur le seuil, j'entendis un grand coup. « Rentrant aussitôt, je vis le serviteur de Dieu « étendu par terre et une hache fixée à sa tête. « Musumusu, se rapprochant, s'efforçait de l'arra- « cher, mais ne pouvant en venir à bout, il la « secoua dans tous les sens et finit par la retirer ; « elle était blanche de cervelle. Je m'enfuis « aussitôt. »

Pipiséga qui accompagnait Namusigano confirme tous ces détails, et ajoute qu'à l'instant où l'herminette fut retirée, le vénérable serviteur de Dieu rendit le dernier soupir.

La manière dont le P. Chanel a été frappé par Musumusu est racontée dans des termes identiques par Filitika qui rentrait à la maison au moment où le crime se consommait, et qui, lui aussi, aperçut le serviteur de Dieu étendu le visage contre terre et le vit expirer, lorsque l'herminette eut été retirée.

Irrité de voir que personne ne voulait achever la victime, Musumusu était entré par la fenêtre de la chambre du F. Marie Nizier et avait trouvé sous son lit une herminette. « Il la saisit, dit le procès « verbal de 1845, s'élance vers le souffrant, donne « un grand coup sur le haut de la tête, enfonce « l'instrument dans toute sa dimension. Le coup « avait porté sur le haut du crâne de manière à le « diviser en ligne directe du milieu du front. » Nous savons le reste.

Le martyr venait de rendre sa belle âme à son Créateur. Presque au même instant, bien que le ciel fût serein, on entendit dans l'air un bruit épouvantable, qui ne se répandit pas au loin, et fut suivi d'une violente détonation : on eut dit un fort coup de tonnerre. Le ciel se couvrit de quelques nuages, comme si la pluie devait tomber, mais ces nuages disparurent aussitôt. Ce prodige jeta les

habitants dans la consternation et dans l'épouvante. D'après Namusigano, les meurtriers qui, au moment de la mort du serviteur de Dieu, s'enfuyaient, s'arrêtèrent tout à coup, comme s'ils avaient été saisis d'un mal subit, et, jetant leur butin, ils furent obligés de s'asseoir à terre. Musulamu nous apprend que chez lui la frayeur fut si vive qu'il avait comme perdu l'esprit et qu'il s'était enfui dans une forêt.

Musumusu, avant de se retirer, enleva la soutane du serviteur de Dieu et, sortant de la maison, s'en allait. « A ce moment, raconte Pipiséga, un homme, « nommé Misa, accourut avec une lance et un « casse-tête pour en frapper Musumusu, et enflammé « de colère, il lui dit : *C'est ainsi que tu agis ?* « *Cette terre est elle donc déserte ?* Musumusu lui « répondit : *Ne te mets pas en colère ; prends tes* « *richesses : voilà les richesses de ton Dieu.* » Et lui jetant la soutane, il s'enfuit avec précipitation.

Misa, surnommé le grand guerrier, encore païen, s'était attaché au P. Chanel et lui avait voué une sincère affection. Dans la dernière guerre, il s'était acquis une réputation extraordinaire par sa force et sa bravoure. Avec sa grande lance il mettait en fuite des bandes entières de naturels. S'il avait eu le moindre soupçon que le P. Chanel dût être attaqué, il aurait veillé autour de sa case.

Musumusu rencontra au bourg de *Laloua* Sagogo

et ses compagnons, qui se dirigeaient en toute hâte vers *Poï*. Ayant appris dans l'île d'*Alofi* que les catéchumènes avaient été frappés, ils s'étaient empressés d'aller les voir à *Avaui*. Là on leur annonça la mort du serviteur de Dieu. Ils partirent aussitôt afin de mourir avec lui. Musumusu leur cria de fuir dans un autre lieu s'ils ne voulaient pas qu'on leur fît du mal, *car*, ajouta-t-il, *les vainqueurs approchent*. Ces paroles intimidèrent les compagnons de Sagogo, qui le laissèrent s'avancer seul jusqu'à *Poï*.

Déjà Meitala s'était dirigé vers le lieu du crime. Ecoutons son récit : « Le bruit de la mort du « serviteur de Dieu arriva jusqu'à nous. Maïtau « me dit : partons pour *Poï, afin de nous en aller « avec le serviteur de Dieu*. Et nous levant aussitôt, « nous sommes partis. Lorsque nous eûmes atteint « *Laloua*, les habitants nous arrêtèrent. Et j'en- « tendis la parole qui avait été dite par Niuliki : « *Que quelqu'un se précipite sur moi et me tue, « afin que je sois enseveli avec le serviteur de Dieu.* »

Lea Sina dépose qu'au bourg de *Laloua* elle a entendu la foule qui disait à Meitala : *Que cherches-tu ? La puissance royale et la victoire sont avec Niuliki. Cette chose que tu as cherchée, n'existe plus.*

Après le départ des meurtriers, la mère de Pipiséga s'approcha de la maison du serviteur de

Dieu, et avec l'aide de deux autres femmes lava son corps ensanglanté. « L'une d'elle fit rentrer le « peu de cervelle qui s'était écoulé, et deux filles « du roi Niuliki l'oignirent d'huile de cocos. On « ensevelit le corps avec trois morceaux d'étoffe « du pays, qu'avaient donnés une fille du roi et « deux autres simples femmes. L'épouse du roi « avait donné une natte. »

« Il était à peine midi que le roi Niuliki, Musumusu « avec quelques femmes creusèrent la fosse à quel- « ques pas du lieu où le R. Père avait souffert le « martyre et y enterrèrent son corps. » *(Procès verbal).*

Sagogo survint au moment de la sépulture, et il y avait alors à *Poï* un certain nombre d'indigènes. Un nommé Fakamuli, en le voyant, dit : *En voici un qui est attaché à la religion, qu'il meure ainsi que le fils du roi et qu'on les ensevelisse avec le prêtre.* « Je me tins sur la voie publique, dit « Sagogo, attendant si on exécuterait ce que cet « homme venait de dire. Comme le peuple ne faisait « rien contre moi, je me retirai. »

Ecoutons maintenant comment le F. Marie Nizier fut sauvé de la mort. « Le 28 avril, jour désigné pour mon retour, écrit-il (1), j'étais en chemin. Encore une heure de plus et j'allais mêler mon

(1) Lettre citée, écrite deux jours après le martyre.

sang avec celui de mon ange conducteur visible, de mon père spirituel, en un mot de celui qui, après Dieu, était mon tout à Futuna ! Mais, hélas ! il n'est pas assez pur !... »

« La Providence s'est servie d'une chose bien insignifiante en apparence, pour me conserver la vie ce jour-là. Nous nourrissions un porc près de notre case : cet animal fut pris au pillage par un homme du parti des *vainqueurs*. Il voulait le garder, et, en signe de possession, il lui avait lié les pieds ; mais le roi ordonna que cet animal fût tué et qu'il servît pour le festin d'enterrement. Notre homme fort irrité eut aussitôt la pensée de me sauver. Il vint à ma rencontre pour m'avertir du danger qui m'attendait si j'arrivais jusqu'à la vallée de *Poï*. Après m'avoir donné un petit aperçu de ce qui venait de se passer, il me contraignit de rebrousser chemin en s'offrant à m'accompagner jusque dans les vallées des *vaincus*, où je suis. »

Cet homme ne fut pas le seul à remplir ce devoir de charité. Nous savons par Mgr Bataillon que *quelques naturels bienveillants* allèrent prévenir le F. Marie Nizier et M. Thomas de ce qui venait de se passer et les engagèrent à ne pas rentrer dans le village de *Poï, s'ils voulaient échapper eux-mêmes à la mort*.

Le roi Niuliki se rendit le 29 avril, à *Sigave*, où son autorité était précaire. Il fit appeler le F. Marie

Nizier, et feignant de pleurer la mort du P. Chanel, il l'engagea à retourner avec lui à *Poï,* et l'assura qu'on ne lui ferait aucun mal. « Vous pouvez me faire mourir ici, répondit le bon frère, mais je ne veux pas retourner à *Poï.* » Niuliki n'insista pas et finit par avouer que le P. Chanel avait été mis à mort par son ordre.

Quatorze jours s'étaient écoulés depuis le martyre du serviteur de Dieu, lorsqu'un navire américain arriva à Futuna. Il était déjà tard, et sur le champ une embarcation fut envoyée à terre. Sans rien faire connaître de ce qui s'était passé dans l'île, le F. Marie Nizier et les autres blancs résidant à Futuna demandèrent et obtinrent de demeurer la nuit à bord. Quand ils eurent raconté au capitaine en quel danger ils étaient, il les accueillit avec bonté et les traita de son mieux. Il était temps, car Niuliki avait donné ordre de les empêcher de s'embarquer, fallût-il pour cela massacrer tout l'équipage. Le capitaine les débarqua à Wallis, le 18 mai 1841.

La mort du serviteur de Dieu avait rempli le but que se proposaient les ennemis de la religion. Ils allaient partout en manifestant leur joie et en disant : *Le prêtre est mort, la religion a péri avec lui.* C'est donc réellement en haine de la foi que le P. Chanel a été tué, et il l'a été par ordre du roi

Niuliki. Aussi au moment de l'enquête de 1845, comme à l'époque du procès apostolique de 1861, les témoins ont tous déposé qu'il n'y a jamais eu dans l'île qu'une seule voix pour dire que ce fut uniquement en haine de la religion qu'il fut mis à mort.

« Et quel autre motif aurait pu les porter à un « pareil crime ? dit Mgr Bataillon dans ses déposi- « tions. Ce ne pouvait pas être la cupidité de « posséder le peu d'effets du missionnaire, il était « pauvre ; et d'ailleurs on n'aurait pas attendu si « longtemps pour faire un pillage, qui, du reste, « pouvait avoir lieu sans la mort du missionnaire. « Ce ne pouvait être non plus une haine person- « nelle : le P. Chanel était le meilleur des hommes ; « tout le monde en convient, tellement que plusieurs « pleurèrent sa mort, même parmi ceux qui y « coopérèrent. On aimait donc le P. Chanel, mais « on détestait la religion qu'il annonçait ; on voulait « en arrêter les progrès, et on croyait qu'il n'y « avait point d'autre moyen de le faire que de se « débarasser de sa personne. »

Nous allons voir qu'ils se sont trompés et qu'à Futuna, comme dans les premiers siècles de l'Eglise, le *sang du martyr a été une semence de chrétiens : Sanguis Martyrum, semen christianorum.*

CHAPITRE XVII.

Conversion de l'île de Futuna.

Les catéchumènes, qui avaient montré tant de courage au moment de la mort du serviteur de Dieu, ne perdirent pas confiance et gardèrent la foi au fond du cœur. Ils se rappelaient sa parole *que la religion ne périrait pas* et *qu'après lui viendraient d'autres prêtres pour continuer son œuvre.* Mais, dans les premiers temps, parce qu'ils craignaient le roi, ils ne se réunissaient plus, comme ils le faisaient auparavant. Ils disaient, en particulier, leurs prières du matin et du soir, gardaient le dimanche et, ce jour, ne se livraient à aucune œuvre servile. Pour le reste, ils tâchaient de ne pas se distinguer des autres habitants.

Il est certain que la mort du P. Chanel avait consterné la majeure partie des indigènes ; mais, les meurtriers étaient puissants, et on se contenta de murmurer en secret contre eux. Les coups de la Providence parlèrent plus haut que l'indignation populaire. Déjà la violente détonation qui s'était fait entendre au-dessus de la case du martyr immédiatement après sa mort, avait vivement effrayé

les habitants. Fonoti, frère du roi, l'un de ses principaux conseillers, était frappé de mort. Il avait beaucoup contribué au crime de *Poï*. Le roi lui-même était atteint d'une horrible maladie. Il était d'un embonpoint extraordinaire, et il devint en peu de temps d'une maigreur effrayante ; des douleurs intolérables donnèrent à son agonie tous les caractères d'une vengeance divine. C'en fut assez pour persuader aux naturels que la main de Dieu s'appesantissait sur les meurtriers de l'apôtre de Futuna.

Les catéchumènes ne se cachèrent plus pour faire leurs prières et ils parlèrent ouvertement de la religion avec leurs compatriotes. Meitala se distingua entre tous par son attachement à la foi et par son zèle à la faire connaître. Il se produisit un grand changement dans les esprits, et si les Futuniens n'étaient pas encore chrétiens, ils étaient sur le point de le devenir, lorsque, le 18 janvier 1842, apparut la corvette française l'*Allier*, accompagnée de la goëlette de la mission. Voici à quelle occasion.

A leur arrivée à Wallis, le F. Marie Nizier et ses compagnons racontèrent les évènements dont Futuna avait été le théâtre. « Je profite de la première occasion, dit Mgr Bataillon, pour écrire à Mgr Pompallier et lui apprendre ce qui s'était passé à Futuna, et le 30 décembre de la même année 1841,

Sa Grandeur arrive à Wallis sur une goëlette de la mission, accompagnée d'une corvette française. Elle reste à Wallis pour faire le baptême de l'île qui était toute convertie. »

« J'engage Monseigneur à laisser partir sur la goëlette de la mission le chef Kélétaona, qui s'était offert à servir d'interprète, et quelques autres catéchumènes. *Peut-être,* lui dis-je, *le sang du martyr aura apaisé la colère du ciel, et ces catéchumènes seront-ils les instruments de la conversion de l'île.* »

La proposition fut acceptée. *Sam* Kélétaona, sa famille et beaucoup d'autres naturels de sa tribu que les discordes avaient forcés de s'expatrier, prirent passage sur la goëlette de la mission avec le P. Viard, vicaire général de Mgr Pompallier et le F. Marie Nizier. Les deux navires levèrent l'ancre le 6 janvier 1842. « Au bout de vingt-quatre heures de navigation, écrit le P. Viard (1), nous découvrîmes *Futuna ;* mais nous ne pûmes débarquer que quatorze jours plus tard, à cause d'un vent contraire, qui nous fit courir de grands dangers. Pendant cette pénible quinzaine, nos ennuis furent charmés par les cantiques et les prières des naturels que nous avions à bord ; soir et matin ils faisaient

(1) Lettre du 19 février 1842, Annales de la Propagation de la Foi, tome XV, p. 418.

leurs prières à haute voix et en cadence; presque tous les jours ils chantaient leur chapelet avec beaucoup d'harmonie. Enfin il nous fut donné de gagner Futuna qui s'emblait fuir devant nous. »

« Quand la corvette, lisons-nous dans une note d'un officier de marine (1), se présenta devant *Singave,* village habité par cette tribu amie du P. Chanel, à laquelle le F. Nizier avait dû son salut, on apprit la mort du roi Niuliki et celle d'un chef puissant, qui toujours s'était montré opposé à la prédication de l'évangile. Le commandant de la corvette, prévoyant que la mort du principal coupable rendrait plus facile la restitution des restes du Père, expédia aussitôt un messager pour les demander aux chefs du parti de Niuliki, en leur déclarant que son intention était de conserver la paix à leur île, les engageant à peser les conséquences qui auraient pu résulter pour eux d'un crime aussi horrible. Mais, ces pauvres sauvages voyant un bâtiment aussi puissant que l'*Allier,* couvert de tant d'hommes et de canons, étaient incapables de comprendre qu'une telle modération pût s'appuyer sur tant de forces ; la terreur s'était emparée d'eux à la vue de la corvette, et déjà on avait agité le conseil d'abandonner les villages et

(1) Annales, tome XV, p. 421.

de se réfugier dans les bois, quand arriva le messager.

« Celui-ci leur fit habilement sentir que cette conduite pouvait leur devenir funeste, et qu'il était dans leur intérêt d'accéder à des propositions aussi douces de la part d'hommes qui pouvaient tout exiger. Ils exprimèrent alors le désir qu'ils avaient de rendre la dépouille mortelle du P. Chanel ; mais aucun d'eux n'osait se charger de venir l'apporter à bord, de crainte d'encourir le châtiment du crime.

« L'un d'eux, cependant, appelé *Mapigi (Maligi),* ancien premier ministre sous le roi Niuliki, un de ceux qui n'avaient jamais approuvé le meurtre du missionnaire, s'offrit pour remplir cette mission, et se chargea d'aller déterrer lui-même le corps et de nous l'apporter le lendemain. Tous ses amis cherchèrent à le détourner d'une pareille détermination en lui faisant envisager la mort comme certaine ; mais se confiant en la parole du messager et en celle de l'*Ariki* français, il se montra inflexible, et partit aussitôt pour le village de *Gonone (Poï)* où était la tombe du Père.

« La corvette prit le large à la chute du jour. Toute la population de Futuna passa cette nuit dans les angoisses, s'attendant à chaque instant à être attaquée. Les femmes et les enfants poussaient des cris de douleur ; tous ces malheureux, jugeant

les français d'après eux-mêmes, comprenaient difficilement qu'un officier qui pouvait tout détruire, s'associât à l'esprit de paix et de charité qui animaient les missionnaires, et qu'il accédât à la demande faite par Mgr Pompallier, de pardonner aux assassins et de ne tirer aucune vengeance de la mort d'un compatriote.

« Le 19 janvier, à quatre heures de l'après-midi, le chef Mapigi, fidèle à sa parole, apporta la dépouille précieuse. Elle était escortée par le chef *Matalu*, libérateur du F. Nizier, et par une trentaine de naturels, la plupart anciens catéchumènes du P. Chanel, et conservant tous un grand attachement et une grande vénération pour sa mémoire. *Sam-Kélétoni* et les gens de sa tribu s'inclinèrent respectueusement devant le corps du martyr. Il était enveloppé de tapes, auxquelles on avait joint une grande quantité de pièces de la même étoffe non déployées, en signe d'honneur, suivant l'usage du pays. On l'embarqua aussitôt dans un canot de la corvette. A son arrivée à bord, le chef Mapigi, porteur d'une énorme racine de *Kava*, la présenta au commandant pour demander la paix en faveur de son peuple. Celui-ci l'accueillit fort bien, le remercia de ce qu'il avait fait pour effacer les traces d'un meurtre qui avait souillé son île, et le félicita de la confiance qu'il nous avait montrée.

« Le commandant fit examiner par le médecin

de la corvette, M. le docteur *Rault,* les restes du P. Chanel. On reconnut au crâne une fracture anormale, répondant à celle de l'instrument tranchant, qui, d'après le récit du frère Nizier, avait causé la mort. L'état de putréfaction du corps qui commençait à peine à être consumé, ne permit pas de poursuivre l'examen aussi loin que M. *Rault* l'eût désiré. Il se chargea lui-même d'embaumer les restes précieux, de manière à ce qu'on pût les conserver sans crainte de fatiguer l'équipage, et ils furent remis à la garde du P. Viard qui se trouvait à bord de la goëlette, pour être emporté à la baie des Iles.

« M. du Bouset, après avoir fait sentir au chef *Mapigi* tout ce qu'il y avait d'horrible dans le meurtre du P. Chanel, et à quels malheurs le roi Niuliki avait exposé son île, le chargea de recueillir ce qui restait à Futuna des effets du missionnaire, principalement les objets sacrés du culte, et de lui envoyer le lendemain tous les chefs auxquels il voulait parler lui-même. Mapigi promit de faire ce qui dépendrait de lui pour seconder les vœux du commandant, et quitta la corvette, très content des petits présents qu'il avait reçus.

« Le 20 janvier, dans la matinée, les principaux chefs du parti de Niuliki vinrent à bord et apportèrent avec eux un calice, une soutane, un crucifix et diverses images pieuses qu'ils avaient recueillis

dans l'île, témoignant tous leurs regrets de ce que le roi eût fait périr le P. Chanel. Ils répondirent au commandant qui, pour savoir quel motif avait poussé Niuliki à tuer ce prêtre, leur demandait si le roi avait eu à s'en plaindre : *Loin de là ; jamais le Père n'a fait que du bien dans le pays ; il a toujours été on ne peut plus charitable envers les insulaires.* Ils le prièrent de tout oublier, le remercièrent de leur avoir conservé la paix ; protestèrent de leur désir de bien traiter désormais les blancs qui viendraient s'établir parmi eux, et de mettre un terme aux rivalités qui depuis tant d'années ont ensanglanté leur île. Les chefs des tribus si longtemps ennemis se trouvaient là, tous les griefs semblaient oubliés, et un même esprit de concorde paraissait les animer tous. Ils firent un très bon accueil au frère Nizier, et le pressèrent de rester à Futuna. Le jeune catéchiste n'eût pas mieux demandé ; mais les ordres de son Evêque l'appelaient ailleurs. »

Laissons au P. Viard le soin de compléter ce récit.

« Je fus témoin d'un spectacle touchant. Les Futuniens nous prièrent d'oublier leur crime et de ne pas les abandonner. L'un des chefs me supplia, les mains jointes, de leur envoyer un prêtre, et le frère Marie Nizier se jeta à mes genoux pour me demander en grâce la faveur de rester avec eux

pour les instruire. La prudence ne me permit pas d'accéder à ces vifs désirs ; mais, j'ai la confiance que le sang de notre confrère sera bientôt pour l'île une semence de chrétiens.

« Jamais on n'a pu déterminer l'assassin du P. Chanel à venir à notre bord ; malgré toutes les assurances de pardon qu'on lui donnait, il ne cessait de répéter : *Ce n'est pas ma faute, ce n'est pas ma faute ; c'est le roi qui m'a commandé de massacrer le Père, parce qu'il avait converti son fils.*

« Quant au bon vieillard (Maligi) qui avait pris soin de la tombe du martyr, et qui nous a remis son corps, il nous disait avec l'accent de la plus vive douleur : *Ah ! j'étais absent, quand ils l'ont massacré. Si je m'étais trouvé dans ma cabane, ils ne l'auraient pas fait périr, ou bien je serais mort à ses pieds. Hélas ! Je ne reverrai plus le Père, lui qui était si bon et que j'aimais tant !*

« Comme M. le Commandant ne pouvait rester plus longtemps à Futuna, nous saluâmes cette île, désormais si chère à notre Société. La goëlette fit voile vers la Nouvelle-Zélande, où nous venons d'arriver après la plus heureuse navigation. Je suis au comble de la joie de posséder les restes du P. Chanel et sa soutane teinte de son sang (1). »

(1) Le corps du P. Chanel fut porté à Lyon en 1851 et déposé dans la maison-mère des PP. Maristes. Il fut

« Dès qu'il eût mis pied à terre, écrit le P. Servant (1), *Kélétaona* alla avec sa femme dans la maison que le P. Chanel avait construite de ses propres mains, pour y faire la prière du soir ; là, il rencontra deux enfants de dix à douze ans auxquels il proposa de croire en Dieu, de prier avec lui, de renoncer aux superstitions de l'île et de brûler leurs *tapous,* en se résignant à braver toutes les persécutions plutôt que d'abandonner la foi. Non seulement ces deux enfants répondirent à l'appel de la grâce, mais encore ils engagèrent leurs parents à embrasser la religion ; ils les tiraient par la main pour les conduire à la prière ; ils persuadaient aussi à leurs jeunes compagnons de reconnaître le vrai Dieu, en leur disant qu'une lumière intérieure leur faisait voir qu'ils étaient en possession de la vérité. »

reconnu une première fois, en 1857 par Mgr Bataillon, une deuxième fois en 1859 par Mgr Viard et Mgr Elloy, et enfin, le 29 Novembre 1875 par le Juge délégué en vertu d'un Décret de la S. C. des Rites. — Le calice, le missel, deux chasubles, une aube, un rituel, la soutane ensanglantée, la lance, le casse-tête avaient été rendus à la mission de Futuna. — L'herminette, qui a donné le coup de mort, a été déposée, à Lyon, au musée de la Propagation de la Foi.

(1) Lettre du 19 août 1842, Annales de la Propagation de la Foi, tome XVI, p. 365.

Le même Missionnaire nous apprend que Kélétaona courait dans les divers villages du parti des *vaincus,* « pour y porter l'instruction, sans se « laisser ni rebuter par les difficultés, ni intimider « par les menaces. Les insulaires attachés à l'idolâtrie, et surtout les prêtres et les vieillards, le « menaçaient de la colère des dieux, en lui disant « que les *Atua* le mangeraient. *Qu'ils viennent « me dévorer cette nuit, leur répondait-il, j'y « consens ; mais demain, si je ne suis pas mangé, « reconnaissez leur impuissance, et croyez au grand « Dieu des chrétiens.* »

Cette partie de l'île ne tarda pas à comprendre que l'histoire de ses divinités n'était qu'un tissu de mensonges, et d'un commun accord on brûla tous les objets du culte superstitieux, et pour exprimer par un acte public la reconnaissance du pays, on décerna l'autorité royale au jeune catéchiste Kélétaona.

Le parti des *vainqueurs,* qui était sous le commandement de Musumusu, ne demeurait pas en arrière. Entraînés par un mouvement extraordinaire, les habitants rivalisèrent d'empressement à se faire instruire par les catéchumènes du P. Chanel, abolirent les *tapous,* brûlèrent les idoles.

Telles étaient les dispositions des insulaires, lorsque le jeune chef *Tungahala* arriva de Wallis avec un grand nombre de ses compatriotes. Il allait

tantôt chez les *vainqueurs*, tantôt chez les *vaincus*, et avait l'air d'attribuer à son zèle la conversion d'une île qu'il avait trouvée convertie. Du reste, sa conduite n'était guère propre à opérer un tel prodige, et elle suscita des difficultés sérieuses à la mission de Futuna, comme nous le verrons bientôt.

Cependant la corvette de la mission, après avoir pris à la Nouvelle-Zélande, les provisions nécessaires, était de retour à Wallis. Sa Grandeur, Mgr Pompallier, qui avait eu la consolation de baptiser et de confirmer la plus grande partie des habitants, voulut faire la tournée des îles, en commençant par Futuna. Elle s'embarqua avec trois Pères, deux frères, le roi de Wallis et une cinquantaine de personnes.

La *Sancta Maria* se présenta devant Futuna, le 29 mai 1842. « Dans la première pirogue qui accosta le navire, raconte le P. Chevron (1), se trouvait l'un des meurtriers du P. Chanel, et dans la seconde celui-là même qui avait donné le dernier coup au martyr, le trop fameux Musumusu. Ce dernier était roi d'une partie de l'île ; il venait nous inviter à descendre chez lui, où les néophytes d'*Ouvéa* s'étaient réunis, pour passer ensemble le saint jour du dimanche. Néanmoins il ne fit son invitation qu'au

(1) Lettre du 11 Juillet 1842, Annales de la Propagation de la Foi, tome XV, p. 426.

roi de Wallis ; il était trop honteux, m'a-t-il dit plus tard, pour l'adresser aux *parents* de celui qu'il avait eu le malheur d'assassiner. Cependant il se présentait sans crainte, bien convaincu que la main du prêtre ne sait que répandre des bénédictions, et sa bouche des paroles de paix. Nous débarquâmes. Grand Dieu, quel changement nous avons trouvé dans cette île !

« .... Il me tardait d'aller visiter nos néophytes d'*Ouvéa,* et de revoir notre ancienne demeure de *Poï*. A peine quelques piliers de notre case restaient encore debout. Je reconnus le lieu où j'étais ordinairement assis auprès du P. Chanel ; je vis l'endroit où il avait reçu la couronne du martyre ; les gens du village, réunis autour de moi, racontèrent de nouveau les particularités qu'ils avaient apprises, et celles dont ils avaient été témoins. Dans le lieu où avait reposé la tête du Père, nous remarquâmes comme beaucoup de taches de sang sur le pavé de la maison. Les naturels nous dirent qu'ils avaient toujours vu ces taches, qu'elles avaient été longtemps d'un beau rouge, que la pluie les avait effacées peu à peu, mais que personne n'avait osé y toucher. Je n'ai rien appris de nouveau sur les derniers instants du P. Chanel, sinon qu'en voulant parer le fatal coup de casse-tête, il avait eu un bras cassé, et qu'au moment de sa mort, toutes les

personnes présentes entendirent au-dessus de la case un bruit semblable à un coup de canon.

« Monseigneur a dit la messe, quelques jours après, sur le théâtre même du crime ; par son ordre, on a creusé le sol à l'endroit où était tombée la tête du Père ; il était encore rouge de sang. Je passai la nuit à visiter les habitants du village où s'était tramée la mort de notre heureux confrère, et à les fortifier dans leurs nouvelles dispositions. J'allai aussi voir l'assassin ; il me dit de prier Monseigneur d'avoir pitié de lui et de tout son peuple, et de laisser un prêtre pour les instruire. Il me témoigna un grand répentir de son crime, qu'il n'avait commis, disait-il, qu'à regret, et pour obéir au roi.

« Pendant notre séjour à Futuna, le roi *Sam-Kélétoni* fut baptisé avec sa femme et sa petite fille. Toute la population ayant demandé avec larmes qu'on lui accordât la même faveur, nous nous mîmes aussitôt en devoir d'achever leur instruction, avec l'aide des catéchistes d'*Ouvéa,* et après dix jours de préparation, Monseigneur donna le baptême et la confirmation à cent quatorze insulaires. »

Ce prompt changement dans l'état des esprits, comme aussi la conversion de tous les insulaires, sans en excepter les meurtriers eux-mêmes, ne peut être attribuée qu'à l'intercession du Vénérable

Martyr. Tous les témoins entendus lors du procès apostolique se plaisent à le proclamer.

Ecoutons le P. Ducrettet, l'un des juges délégués. « Personne ne doute que la conversion de toute « l'île ne doive être attribuée aux prières du « Vénérable Martyr qui, dans le ciel, a continué « l'œuvre de charité qu'il avait commencée dans « l'île. »

Nous lisons dans la lettre du P. Dezest au Promoteur de la Foi, à Rome (15 octobre 1861) : « D'après les réponses et les dépositions des témoins « examinés et d'autres personnes, je crois qu'il « faut attribuer la rapide propagation de la foi « aux causes suivantes :

« 1° *Au souvenir de la sainte vie et de l'heureuse « mort du serviteur de Dieu.* Ne pouvant oublier la « sainte vie et l'heureuse mort supportée si pieuse- « ment et si fortement pour la foi, les insulaires « étaient attirés vers cette religion qu'il avait « pratiquée et qu'il leur avait prêchée. Les caté- « chumènes, en effet, se rappelèrent toujours la « parole du serviteur de Dieu, *qu'à sa mort la « religion ne périrait pas, qu'il viendrait un autre « prêtre pour propager et semer la foi dans l'île.* »

« 2° *A la mort du roi Niuliki.* Après la fin « misérable de ce prince, les habitants qui condam- « naient le meurtre de *Poï,* regardèrent sa mort « comme la punition de son crime. Aussi les

« catéchumènes qui, par crainte du roi, se cachaient « avec soin pour pratiquer la religion, devinrent « moins timides et commencèrent à prier publi- « quement et à parler avec les autres de la foi « chrétienne. »

« 3° *A l'effusion du sang du Martyr.* Ce sang « très précieux, par la grâce de Dieu, a vivifié et « justifié Futuna. Nous en avons la preuve dans « ce concours des néophytes, qui se rendent très « souvent au lieu du martyre pour prier le Seigneur « par l'intercession du serviteur de Dieu. Ils con- « fessent hautement qu'ils ont reçu la foi et qu'ils « la conservent par le mérite du sang versé à *Poï.* »

« Pour nous, ajoute le Père, nous sommes dans « l'admiration en pensant que ces insulaires, « naguère si connus par leur aspect repoussant, leur « affreuse barbarie, leur indépendance et leur vie « honteuse, ont si vite embrassé la religion catho- « lique : car, tous sont baptisés et gardent la foi. « Cette adhésion ferme et constante doit être certai- « nement attribuée au sang du serviteur de Dieu. « Telle est la conviction des mêmes néophytes et « de leurs missionnaires. »

Mais reprenons le récit de la conversion de l'île. Comme l'écrit le P. Servant (1), « Mgr Pompallier leva les prémices de la moisson, et, le 9 juin 1842,

(1) Lettre citée du 19 août 1842.

il nous laissa, au P. Roulleaux et à moi, le reste à recueillir. En ce même temps, *Sam* fut élu roi par les suffrages unanimes des vieillards de l'un et l'autre parti.

« Nous avons commencé l'exercice du saint ministère par le baptême des petits enfants, et dans la première visite que j'ai faite aux deux îles, j'ai baptisé tous ceux que j'ai pu trouver. Parmi ces petites créatures on comptait les enfants du roi assassin et ceux des bourreaux du P. Chanel ; c'est une consolation pour nous de voir qu'aucun d'eux n'est mort sans baptême. Les malades ont aussi eu part à notre sollicitude ; par le moyen du bon F. Marie Nizier, nous avons pu les préparer au sacrement de la régénération. De ce nombre se trouvait la femme du roi défunt, qu'on accuse d'avoir beaucoup contribué à la mort du P. Chanel, par la haine qu'elle lui portait et par les mauvais conseils qu'elle donnait à son mari ; mais, ô miséricorde de Dieu ! dans sa dernière maladie elle me fit demander pour l'instruire et la baptiser. Elle mourut quelques jours après avoir obtenu cette grâce.

« Ce voyage me procura le bonheur d'abolir le dernier reste de l'idolâtrie de Futuna. Au milieu d'une place publique se trouvait encore plantée une pierre sacrée, dans laquelle les habitants supposaient que la divinité résidait spécialement. Elle a

été abattue et brisée par la main de ses anciens adorateurs.

« Pendant que je parcourais les divers endroits où avait été le P. Chanel, combien mon cœur était oppressé de sentiments douloureux ! Ici, il était obligé, pour vivre, de défricher un petit champ, dont ses ennemis lui laissaient à peine recueillir quelques fruits. Là, dans des chemins hérissés de pierres aiguës, il marchait nu-pieds par raison d'économie. Là, il travaillait à confectionner sa maison avec des bambous. Là, il se promenait en priant pour ceux qui méditaient sa mort. Il se reposait avec ses disciples à l'ombre de ces cocotiers. J'ai encore le bâton dont il se servait dans ses voyages, avec la soutane ensanglantée qu'il portait le jour même de son glorieux martyre ; mais rien n'excite plus mon émotion que la vue des lieux où il commença à répandre son sang, où il tomba sous le coup de la hache du bourreau, où son corps fut enseveli. Aujourd'hui la tombe de l'apôtre de Futuna est souvent visitée au point du jour ; beaucoup de naturels s'agenouillent auprès de la croix que notre vénérable Evêque a plantée dans le lieu où reposent quelques restes du Père.

« Quelle est notre consolation de penser que le martyr intercède pour nous dans le ciel ! Nous recueillons maintenant ce qu'il a semé dans les

peines et les souffrances. Le 17 juillet, nous avons pu baptiser encore trente adultes, parmi lesquels se trouvait le ministre du roi ; *Sam* fut son parrain. Un américain, qui demeure ici, a eu part au même bonheur ; il avait trouvé, dans la lecture des livres que nous lui avions prêtés, la véritable Eglise de Jésus-Christ.

« Mais, de toutes les cérémonies, celle qui nous a le plus consolés jusqu'à présent, c'est celle du baptême de soixante catéchumènes, le jour de l'Assomption. Elle fut précédée d'une instruction analogue à la circonstance ; les naturels écoutèrent avec plaisir le récit des merveilles de celle qu'ils appellent leur bonne Mère, *Tsi Cinana Malie.* Cette cérémonie attendrissante fit verser des larmes de joie à plusieurs de nos bons Polynésiens. J'espère que, dans quelques mois, lorsque les habitants de Futuna seront suffisamment instruits, ils recevront tous la même grâce. »

Dans une autre lettre, en date du 22 février 1843, adressée à M. le curé de Grézieux-le-Marché (Rhône), le P. Servant rend ainsi compte de la mission de Futuna :

« Il n'y a guère plus de huit mois que nous sommes à Futuna, et déjà nous avons deux églises, huit cent quarante insulaires baptisés, et, suivant toutes les apparences, les catéchumènes qui nous restent encore, au nombre de deux ou trois cents,

recevront bientôt le sacrement de la régénération, qui les introduira dans le bercail du divin Sauveur. En outre, le très grand nombre de nos néophytes pourra être admis sous peu à la Table sainte. Depuis notre arrivée, le roi et la reine ont le bonheur de communier souvent, ainsi que les quelques néophytes de Wallis qui sont venus passer ici quelque temps, sous la conduite d'un jeune chef, nommée *Hugahala (Tungahalu).*

« La ferveur de nos nouveaux chrétiens s'accroît de jour en jour ; ils sont animés d'une sainte émulation pour recevoir l'enseignement religieux, et ce désir ne domine pas seulement dans le cœur des jeunes gens, il est commun aux néophytes de tout âge et de tout sexe. Vous seriez charmé de voir nos vieillards réunis, silencieux autour du roi, écouter attentivement les vérités saintes de la religion qu'il leur explique, après nous en avoir demandé la permission. Déjà les jeunes gens commencent à savoir lire les petits écrits que nous leur donnons ; il en est aussi un certain nombre qui savent écrire, et ils en profitent pour entretenir avec les habitants de Wallis un touchant et pieux commerce de lettres.

« L'affluence au tribunal de la pénitence est si grande, que depuis l'enfant qui commence à balbutier jusqu'au vieillard déjà courbé vers la tombe,

tout le monde veut se confesser. Mais, M. le curé, que vous auriez été édifié lorsque, dans cette chrétienté naissante, le saint viatique fut porté pour la première fois à un malade ! Pendant que le prêtre marchait à l'ombre des bananiers, des cocotiers et des arbres à pain, de pieux néophytes quittaient leurs cases, et venaient, respectueux et recueillis, s'agenouiller dans les endroits où passait le Saint-Sacrement. Le malade, de son côté, se montra au comble de la joie de recevoir la visite de son Dieu, et son unique désir était de s'en aller au ciel.

« Le 2 janvier, je fis le tour de l'île avec le F. Marie Nizier. Dans les diverses vallées que nous parcourûmes, je fis choix d'un jeune homme, qui me parut le plus intelligent, pour remplir les fonctions de catéchiste, et dans les principaux endroits je fis élever des confessionnaux pour satisfaire au pieux empressement de nos néophytes. Ils ont un si grand respect pour le tribunal de la pénitence, qu'un jour un père de famille vint en larmes me demander si sa fille, qui avait eu la curiosité d'ouvrir un confessionnal de la vallée, s'était rendue bien coupable.

« Dans un de ces voyages que nous faisons de temps en temps autour de l'île, j'ai eu le bonheur de baptiser un petit enfant, qu'une mère infidèle et dénaturée avait exposé à la mort. Je lui donnai

le nom de Moïse. Autrefois cette barbarie était très fréquente ; c'est le seul exemple que nous en ayons eu depuis notre séjour à Futuna. Quelle consolation pour nous ! Depuis notre arrivée, personne n'est mort sans la grâce du baptême.

« Comment vous peindre l'heureuse influence de la foi sur ces pauvres insulaires ! Au lieu de ces cruautés inouïes que l'on a dû vous raconter dans les Annales, et qui étaient passées en coutume, ils ont la paix et la charité ; ils sont heureux, surtout du bonheur des enfants de Dieu. A mesure qu'ils avancent dans la connaissance de la religion, ils deviennent de plus en plus reconnaissants envers l'Auteur de tous dons ; si le jour ne suffit pas pour le prier dans son temple, la nuit n'interrompt pas leurs pieux cantiques, ni les saints élans de leur amour. »

Nous devons d'autant plus admirer ici l'action de la grâce que l'œuvre de Dieu avait été plus en butte aux contradictions, comme nous l'apprenons des deux missionnaires de Futuna. Ecoutons le récit du P. Roulleaux (1) : « Nous avions été précédés par un jeune chef des îles Wallis, homme doué de véritables talents, mais qu'il emploie au triomphe des plus mauvais desseins. Il s'était fait

(1) Lettre du 24 juillet 1844, Annales de la Propagation de la Foi, tome XVIII, p. 18.

accompagner de deux cents naturels, qui pendant une année de séjour à Futuna, ont fait un mal qu'il nous a été impossible jusqu'ici de réparer entièrement. Profitant du peu de connaissance que nous avions de la langue pour accréditer leurs calomnies , ils ont prévenu les Futuniens contre nous, ranimé le feu de la discorde entre deux factions rivales, et ressuscité les anciennes superstitions que les insulaires avaient abandonnées d'eux-mêmes depuis la mort du R. P. Chanel. Deux fois nous avons vu la guerre sur le point d'éclater ; on a tenté d'assassiner le nouveau roi, qui est catholique fervent ; on a fait mille efforts pour empêcher la construction de nos deux églises, de celle surtout qui a été élevée sur le lieu même où le premier martyr de l'Océanie a versé son sang.

« Pour que nous ne pussions pas nous méprendre sur le véritable auteur de toutes ces tracasseries, c'était aux fêtes de la Sainte-Vierge que le démon nous suscitait plus d'entraves. A l'une de ces fêtes, nous allions, comme d'habitude, le F. Marie Nizier et moi, nous mettre à la tête des travaux de l'église. La veille, tout était calme et tranquille dans Futuna. Aussi quelle ne fut pas notre surprise de rencontrer les naturels par bandes qui, la lance à la main, couraient comme des furieux vers la vallée où était notre demeure. Nous leur demandâmes ce qu'il y avait. Au lieu de nous répondre, ils criaient :

« Où est le roi ? où est le roi ? — Nous leur « dîmes qu'il assistait à la messe du P. Servant. « — Non, non ; on veut le tuer, nous courons le « défendre ; » et il nous fut impossible de les retenir.

« Plus loin, nous vîmes les femmes qui se sauvaient vers les montagnes pour y cacher ce qu'elles avaient de plus précieux, et leurs enfants qui les suivaient en pleurant. Eh ! bien, cette épouvante n'avait aucun motif fondé, et, une heure après, tout notre monde détrompé se réunissait autour de nous pour le travail.

« Nous eûmes bien d'autres difficultés au sujet de l'église de *Poï*. Pendant deux mois, il nous a été impossible de la commencer ; chaque jour amenait un nouvel obstacle. Enfin, après les avoir tous écartés l'un après l'autre, je partis avec le F. Marie Nizier pour diriger la construction. Toute la population de ces vallées était convoquée autour de la croix. Je demandai qu'on nommât quelqu'un pour présider aux travaux, et les voix se réunirent en faveur du fils du roi assassin, actuellement chef d'une partie de l'île. Dans une courte exhortation, j'invitai les naturels à se conduire d'une manière digne de l'œuvre sainte à laquelle ils allaient se livrer : « Ce n'est pas ici, leur dis-je, une habita- « tion ordinaire ; c'est un temple que vous élevez

« à Dieu, sur le lieu même où fume encore le « sang de votre premier apôtre. » Je donnai ensuite le signal pour se mettre à genoux, et nous récitâmes tous ensemble, à haute voix, le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Je fis le signe de la croix, et l'on se mit à l'ouvrage.

« Les quatre assassins de notre confrère étaient là. Je leur dois ce témoignage, ce sont eux qui ont montré le plus d'ardeur et de bonne volonté, surtout celui qui avait frappé le premier coup. Tout son extérieur annonçait un sincère repentir, et je ne me rappelle pas l'avoir vu rire une seule fois pendant toute la durée des travaux.

« L'Eglise de *Poï* est assez bien ; elle a soixante-quinze pieds sur trente ; l'entrée regarde la mer ; dans le sanctuaire se trouve renfermé l'emplacement que le R. P. Chanel habitait ; la partie droite de l'autel couvre le lieu où il était assis quand il reçut le coup de la mort ; l'endroit où reposait sa tête et où a coulé son sang est aussi à droite, dans le sanctuaire, près de la balustrade ; la croix qui l'indique, est telle que l'a plantée Mgr Pompallier.

« L'église s'achevait, lorsque notre bonne Mère nous délivra du plus grand ennemi de notre mission. Le chef dont je vous ai parlé, abandonna Futuna avec sa bande. Nous respirâmes alors, le P. Servant et moi. Nous commencions à nous faire compren-

dre assez bien des naturels ; nous nous adonnâmes donc avec une ardeur toute nouvelle à leur instruction.

« Dès ce moment, les choses changèrent de face. Nous n'eûmes pas de peine à faire comprendre aux néophytes qu'on les avait trompés, qu'ils s'étaient laissés séduire par des ennemis de leur repos. Le jour ne suffisait plus pour entendre les confessions ; il fallait y donner une partie des nuits. Peu à peu les abus disparurent, et aujourd'hui cette mission est dans un état florissant. Tous les naturels sont baptisés ; déjà une bonne partie d'entre eux a fait la première communion. Il se conduisent d'une manière vraiment édifiante, et avec autant de régularité que les plus fervents chrétiens d'Europe ; il ne leur manque qu'une instruction plus complète. Encore un an ou deux, et Futuna sera, je pense, la plus belle mission du vicariat apostolique de l'Océanie centrale. »

Le P. Roulleaux ne s'est pas trompé dans ses prévisions. Pour le prouver nous n'aurions qu'à reproduire les lettres des missionnaires qui ont exercé le saint ministère à Futuna depuis 1844, qu'à invoquer le témoignage de tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter cette île bénie et de contempler les merveilles que la foi y a opérées ; mais, nous n'avons pas à faire l'histoire de la mission.

Nous ne pouvons, cependant, clore ce chapitre sans raconter la conversion et la mort édifiante du principal meurtrier du P. Chanel.

Musumusu, frappé de tout ce qui s'était passé après la mort du serviteur de Dieu, ne tarda pas à se repentir de son crime, et son cœur fut accessible à l'action de la grâce. Aussi, quand Mgr Pompallier parut à Futuna pour y rétablir la mission, Musumusu se trouvait avec les catéchumènes et les insulaires qui vinrent le saluer. « Je vous pardonne « à tous, avait dit le Prélat d'une voix émue, le « meurtre affreux qui a souillé votre île ; Dieu, je « l'espère, vous le pardonnera également ; mais il « faut, pour obtenir cette grâce, que vous deveniez « ses enfants par le sacrement de la régénération. » Musumusu n'osait lever la tête ; toutefois, voyant la bonté du Pontife qui tendait la main à ceux qui étaient les plus rapprochés de sa personne, il s'avança plein de confiance, et s'inclina devant lui. « Plus que tout autre, lui dit Monseigneur, tu as « besoin de pardon ; je te l'accorde, puisque ton « cœur se repent ; je consens même à t'embrasser, « mais je ne toucherai ta main que lorsque le « baptême l'aura purifiée. »

Le parricide promit de se convertir sans délai, et il tint parole. Il se fit instruire par le P. Roulleaux et fut mis au nombre des catéchumènes. Il n'était point encore baptisé, lorsqu'il crut devoir

profiter du retour de *Tungahala* pour se rendre à *Wallis* avec plusieurs néophytes et catéchumènes. Il y arriva, le 26 mai 1843.

« Etant tombé dangereusement malade, peu de temps après son arrivée dans mon île, dit Mgr Bataillon, il se fait porter à ma résidence et me demande le baptême avec instance, confessant sa faute et en demandant pardon. Je lui confère le baptême et lui donne le nom de *Maulisio* (Maurice). Il revient à la vie, et, quelque temps après, il retournait à Futuna avec tout son monde, tous dans de bonnes dispositions. »

Ce fut le 20 avril 1845 qu'il tomba malade. Son corps, d'un embonpoint extraordinaire, tomba, en peu de jours, en putréfaction, comme celui de Niuliki. Ses souffrances étaient horribles et elles étaient regardées par les insulaires et par son épouse elle-même, comme la punition de son crime. « Nous nous hâtâmes, nous disent les missionnaires, de préparer son âme pour le voyage de l'éternité. Dans une attaque extraordinaire, où la maladie le pressait avec violence, il dit à Meitala, fils de Niuliki, qu'il avait été *méchant*, surtout avant son baptême, qu'il ne fallait pas l'imiter, ni faire l'*insensé*, mais qu'il fallait écouter le prêtre.

« La veille de la Pentecôte, nous lui administrâmes l'Extrême-Onction. Il voulut passer la nuit suivante à écouter avec attention les instructions d'un caté-

chiste, et désira apprendre les actes avant et après la communion, ne cessant de se les faire répéter. Le lendemain, il eut le bonheur de communier, et dit à quelques uns de ses parents que ce jour-là était le plus beau de ses jours.

« Depuis lors, sa maladie fut moins pénible ; il ne fit que languir pendant plusieurs semaines ; puis sa poitrine fut attaquée rudement ; il sentit que sa fin approchait. Nous lui administrâmes de nouveau le saint Viatique. Il nous engagea à le faire transporter à l'endroit même où était mort le P. Chanel (1). En arrivant, il dit à ses parents : « *Je ne sortirai pas de ce lieu-ci, j'y mourrai.* » Nous le visitâmes fréquemment, et toujours il écoutait volontiers les exhortations que nous pouvions lui faire. Sa maladie s'aggravant de plus en plus, on l'entendait souvent répéter ces paroles, surtout dans les accès de douleur : « *Je veux mourir pour Dieu.* » Toutes les fois qu'il se sentait plus oppressé, il ne manquait pas de nous faire appeler, croyant que sa dernière heure allait sonner.

« Vers la fin de sa vie, il s'aperçut que quelques femmes de sa parenté avaient réuni des *Siapos* ou nattes, pour les distribuer aux divers villages,

(1) Dans une case voisine de celle du serviteur de Dieu, comme nous l'apprennent les témoins entendus dans le procès apostolique.

suivant l'antique usage futunien, qui se pratiquait surtout aux funérailles des grands ; il défendit de faire cette distribution sans nous consulter, ajoutant qu'il voulait être enterré avec les cérémonies de l'Eglise. Il conserva sa présence d'esprit jusqu'au dernier soupir. Quoique son corps ne fût qu'une plaie, il ne laissa échapper aucune plainte, et ne fut point effrayé aux approches de la mort ; il avait même un grand désir de mourir *pour aller,* disait-il, *dans sa véritable patrie.*

« Enfin le 15 janvier 1846, à la tombée de la nuit, Musumusu nous fit appeler, entra dans une douce agonie et rendit son âme à Dieu. Presque toute la population accourut à ses funérailles. Nous plantâmes une croix sur sa tombe. »

CHAPITRE XVIII

Grâces et guérisons obtenues par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu.

Notre récit sera nécessairement incomplet. Les personnes qui ont obtenu des grâces ou des faveurs par l'intercession du premier martyr de l'Océanie, ne les ont pas toujours fait connaître. Nous publions celles qui nous ont été signalées soit en Océanie, soit en France.

§ 1. — Grâces et guérisons obtenues en Océanie et surtout à Futuna.

Nous savons que même avant l'arrivée de Mgr Pompallier, plusieurs personnes allaient prier sur le lieu du martyre du serviteur de Dieu. Lorsque Sa Grandeur eut placé une croix pour marquer la place de la tombe, les néophytes, en plus grand nombre, vinrent s'agenouiller dans ce lieu sanctifié par le sang de l'apôtre de Futuna. Ils avaient soin de tresser une couronne de fleurs qu'ils suspendaient à la croix, et, chaque dimanche, ils la renouvelaient.

L'érection de l'église de *Poï* fit augmenter le

concours et Dieu ne tarda pas à manifester la puissance de l'intercession du vénérable martyr.

Ecoutons la déposition de Namusigano : « Il se fait un concours au lieu où le serviteur de Dieu est mort, et on s'y rend dans l'intention d'obtenir, par sa protection, la santé et le bonheur. Je m'y suis transporté souvent moi-même. J'ai fait là mes prières, avant de savoir qu'il intercédait pour nous ; je l'ai supplié d'avoir pitié de moi et de mes enfants. Par lui mes deux enfants, Adélène et Avelina, ont été guéris.

« En me rendant à l'endroit où il a été enseveli, je voulais aussi lui demander cette patience héroïque que j'ai vue de mes yeux le jour de sa mort et que je désirerais pratiquer comme lui, lorsqu'on agit mal contre moi. »

Tous les témoins entendus dans le procès apostolique, marquent ce concours qui va croissant depuis que des *guérisons nombreuses* ont montré la puissance de son crédit auprès de Dieu. « A « cause du nombre considérable de malades, qui « ont été guéris par son intercession, on dit « partout, nous apprend Sagogo, que le vénérable « serviteur de Dieu en est le protecteur. »

Pipiséga nous raconte qu'ayant reçu une blessure, il ne trouvait de repos, ni le jour, ni la nuit. « Me rappelant le serviteur de Dieu, je le priais « en récitant mon chapelet en son honneur. Je

« n'avais pas fini ma prière que la douleur avait « cessé et ne revint pas. La blessure se cicatrisa « et depuis je me suis bien porté. »

Filitika nous cite Cécile Tisau, qui a recouvré la santé à la suite de prières adressées au P. Chanel.

« Je me suis rendu plusieurs fois, nous dit Musulamu, au lieu où il est tombé pour la religion. J'y suis allé, l'autre jour, dans l'intention de prier pour ma sœur malade. Je crois qu'elle doit sa guérison à la prière qui a été adressée au serviteur de Dieu. »

Nous ne pouvons passer sous silence la belle déposition de Meitala : « Après la mort du serviteur de Dieu, son souvenir ne s'effaça point dans nos cœurs. Nous nous sommes toujours rappelé sa douceur et sa charité. Sachant ensuite la confiance que l'on doit avoir envers les fidèles qui sont morts saintement, nous avons placé nos espérances en celui qui a fait à Futuna une mort si heureuse. Aussi nous nous transportons au lieu où il a rendu le dernier soupir pour le prier d'être auprès de Dieu notre intercesseur. Pour moi, je sens mon cœur attiré vers lui, parce qu'il a apporté la religion à Futuna et qu'il a exercé envers nous une très grande charité. Je désire vivement qu'il soit déclaré le protecteur de notre nation. »

Les indigènes n'étaient point les seuls à ressentir les effets de l'intercession du vénérable martyr.

Le P. Roulleaux, en quittant Futuna pour se rendre à Fidji, le 18 juin 1844, avait reçu de Mgr Bataillon la croix de missionnaire du P. Chanel. Dans sa nouvelle mission de Lakeba, comme il nous l'apprend par sa lettre du 12 novembre 1845, il tomba gravement malade. « Ma santé, dès longtemps épuisée par la fatigue, attaquée tout à la fois d'une toux violente et d'une irritation d'estomac, qui ne me permettait de prendre aucun aliment, inspira des inquiétudes, qui, grâce à l'intercession du P. Chanel dont je porte la croix, s'évanouirent tout d'un coup. »

Le P. Poupinel, visiteur des Missions de la Société de Marie, écrit, le 24 septembre 1858, à la Supérieure Générale des Sœurs du Saint Nom de Marie : « Il était survenu à Sœur Marie de la Miséricorde, par suite des fatigues d'une longue traversée, une infirmité douloureuse qui donnait de l'inquiétude. On lui conseilla de s'adresser au vénérable serviteur de Dieu et le lendemain de la neuvaine qu'elle fit à cette intention, elle se trouva guérie.

« Le vénérable martyr de Futuna voulait préparer la confiance de cette bonne Sœur, afin qu'au jour de l'épreuve, elle s'adressât à lui, avec une foi vive. Dès le 18 juillet, elle dut se mettre au lit ; elle était sérieusement malade. Sa maladie était une complète prostration de forces, un malaise

général, dans toutes les parties du corps avec une douleur plus intense dans l'estomac. Les premiers jours, l'obéissance fit prendre un peu de bouillon à la malade, mais bientôt elle dut se réduire à boire seulement un peu d'eau mêlée de quelques gouttes de miel, et encore fallut-il renoncer à cette boisson. Pendant trois semaines la Sœur n'a pris aucune nourriture. A tout cela se joignait une forte et douloureuse toux, qui donnait des inquiétudes pour la poitrine. Elle éprouvait encore une transpiration si abondante, que les assistants n'en ont jamais vu de semblable ; il fallait changer le linge de son lit jusqu'à sept et huit fois dans une seule nuit, et l'on aurait pu croire chaque fois qu'il avait été trempé dans l'eau. La malade devint si faible qu'on avait une grande difficulté à l'entendre parler, même en plaçant l'oreille près de sa bouche.

« Vous pouvez, ma révérende Mère, vous faire une idée de la tristesse dont les autres Sœurs étaient remplies. Les fidèles s'associèrent à leur affliction. Il était touchant de voir comment les femmes et les jeunes filles, qui pouvaient pénétrer jusqu'au lit de la malade, venaient se mettre à genoux devant la Sœur, la regardaient tristement en silence, lui baisaient la main et se retiraient les larmes aux yeux. J'ai pleuré moi-même lorsqu'on m'a raconté ces détails d'une naïve reconnaissance.

« Pendant toute sa maladie, Sœur Marie de la Miséricorde demanda avec confiance sa guérison, par l'intercession du vénérable Pierre Chanel. Le P. Dezest fit faire, à la même intention, une neuvaine en l'honneur du martyr. Le jour où elle se terminait, 2 août, l'état de la malade donnait plus d'inquiétude encore. Le lendemain, une grande tristesse s'empara du P. Dezest, pendant qu'il disait la sainte messe, parce qu'il n'avait pas administré les derniers sacrements à la Sœur ; mais, vers la fin du saint sacrifice, il ressentit un calme, une tranquillité extraordinaire ; comme si une voix intérieure lui eût dit que les prières étaient exaucées, que la Sœur était guérie. En effet, le soir même, elle se trouva tout-à-coup beaucoup mieux, et on consentit à lui donner à manger une croûte de pain avec un peu de lait. Le lendemain, elle se leva ; la toux avait entièrement disparu ; l'appétit était excellent, presque insatiable. Elle aurait voulu dès ce jour-là manger des viandes salées. Sauf une faiblesse dans les jambes que la Sœur conserva pendant quelques jours, elle était complètement guérie, et cela sans convalescence. »

Mais aucune guérison n'a fait plus de bruit que celle de Marie-Françoise Perroton.

Voulant se consacrer à l'éducation des jeunes filles de l'Océanie centrale, Mlle Perroton n'avait pas hésité à dire un éternel adieu à sa patrie et à

aller se fixer à Wallis. Nous n'avons pas à raconter les travaux auxquels elle se livra et les croix qu'elle rencontra dans l'exercice d'un apostolat d'un nouveau genre. Ne parlons que de sa maladie et de sa guérison miraculeuse.

« En 1847, nous dit-elle, pendant mon séjour à Wallis, au milieu de juin, je m'aperçus, tout-à-coup, que j'avais une hernie, maladie qu'avait eue ma mère. Le jour de la fête de Saint-Pierre, j'écrivis mon testament, parce que j'attendais la mort prochainement, quoique j'eusse pris toutes les précautions pour que le mal n'eût pas d'issue fatale.

« J'arrivais à Futuna, en 1854, et j'avais toujours à souffrir de la même maladie. Depuis le mois de mars 1858, la hernie descendit chaque jour et me causa de grandes douleurs. »

Le 30 mai de la même année, le P. Poupinel débarquait à Futuna, et le lendemain, pour reconnaître le dévouement et combler les désirs de Mlle Perroton, il lui donnait l'habit et la règle du Tiers-Ordre de Marie, et changeait son nom en celui de sœur Marie du Mont-Carmel. Nous n'essaierons pas de dire tout le bonheur qu'elle éprouva dans cette circonstance et combien elle se trouva récompensée des sacrifices qu'elle avait faits. Mais, la maladie n'allait pas tarder à la conduire aux portes de la mort.

Ecoutons sa déposition devant les juges du procès apostolique :

« Le 4 juillet 1858, fête du Précieux Sang, après avoir préparé ce qui était nécessaire pour la messe, j'allais prendre ma place ordinaire dans la chapelle de *Kolopelu*. J'avais remarqué auparavant que ma hernie n'était pas rentrée. Tout à coup je ressentis de telles douleurs que j'étais sur le point de succomber. Forcée de quitter la chapelle, je prévins le P. Junillon, qui faisait son oraison. Conduite à ma chambre, je me mis au lit, tant la douleur était vive.

« Je remarquai que la hernie pendant quelques jours augmentait de plus en plus et me causait de telles douleurs, qu'il était impossible de la faire rentrer. J'éprouvai des évanouissements et des vomissements très inquiétants. Je cessai de prendre aucune nourriture. Je ne buvais que de l'eau vinaigrée ou de l'eau pure. Ces douleurs, je les ai éprouvées pendant dix jours.

« Je n'ai employé le secours d'aucun médecin, parce qu'il n'y en a point dans l'île. Je n'ai usé d'aucun remède. A la fin on m'a appliqué deux ou trois fois des cataplasmes émollients, qui ne produisirent aucun effet. On m'administra de plus deux lavements préparés avec une décoction de tabac ; mais, loin d'en être soulagée, j'eus de tels vomissements que la mort devenait imminente.

Les sœurs qui étaient autour de moi et les Pères qui me visitaient souvent, regardaient le mal comme incurable et craignaient que je ne mourusse à chaque instant. »

Sœur Marie de la Pitié nous apprend que les deux lavements « avaient produit de violentes crises, des vomissements et des efforts si violents que nous redoutions beaucoup que la malade ne mourût dans nos bras. J'ai vu qu'alors on lui administra les derniers sacrements et qu'on lui fit faire profession dans le Tiers-Ordre de Marie. »

« Trois ou quatre jours avant ma guérison, continue sœur Marie du Mont-Carmel, la douleur se calma un peu ; mais, la maladie n'avait pas cessé, et la hernie n'était pas rentrée... Il n'y a eu aucune crise favorable. Je me croyais toujours proche de la mort. C'était aussi la pensée de ceux qui m'entouraient.

« La nuit du 13 au 14 juillet, le cataplasme préparé ne me fut point appliqué. Je dormis cependant d'un sommeil tranquille. En me réveillant à trois heures du matin, j'ai été tout étonnée de ne trouver ni tumeur, ni inflammation, ni aucune souffrance. J'ai pressé avec le poing le siège de la maladie et je n'ai ressenti aucune douleur. Alors j'ai connu que j'étais guérie. J'ai rendu grâces à Dieu, car c'était un miracle. Depuis la hernie n'est pas descendue. »

Sœur Marie de l'Espérance complète ces détails dans ses dépositions. « La veille de sa guérison, quoique un peu calme, elle ressentait toujours d'atroces douleurs et attendait la mort. Nous partagions la même crainte. Pendant cette nuit nous lui préparâmes un cataplasme, qui ne lui fut point appliqué. La malade nous pria de lui donner à boire, et ajouta qu'elle sentait une grande défaillance et que cependant, elle était portée à sommeiller. Peu après, elle s'endormit et son sommeil fut assez tranquille.

« De grand matin, je m'approchai de son lit et je lui demandai comment elle se trouvait. Elle me dit : « *Je suis guérie ; la hernie est rentrée.* » Ce matin même, comme je me le rappelle bien, elle commença à prendre de la nourriture. Le troisième jour, elle assista à la messe, et, le soir, à la bénédiction du Saint-Sacrement. »

« Tous regardent ma guérison comme un miracle, reprend sœur du Mont-Carmel. Pendant ma maladie, une neuvaine avait été faite en l'honneur du vénérable Chanel, massacré à Futuna en haine de la foi, afin d'obtenir ma guérison par son intercession, et moi-même, avec une grande confiance, je tenais suspendue à mon cou une petite croix, que le serviteur de Dieu avait longtemps portée. Je me suis aussi rappelée que l'un des prêtres était allé dire la messe dans la chapelle

élevée sur le lieu du martyre, et que ce jour je m'étais trouvée mieux, comme je l'ai dit. On m'a assuré que les néophytes se réunissaient pour la neuvaine. »

Nous savons que le P. Dezest, Supérieur de la Mission, voyant la gravité de la maladie, avait fait commencer le 4 juillet, une neuvaine à *Kolopelu* et avait invité les fidèles de la paroisse à y prendre part. Le 9, fête de Notre-Dame Reine de la Paix, un mieux s'était fait sentir pendant que le P. Favre offrait le saint sacrifice dans la chapelle de Poï, au lieu même où mourut le martyr. La neuvaine se terminait au moment où la malade s'endormit pour se réveiller complètement guérie. Aussi tous attribuent la guérison miraculeuse à l'intercession du vénérable Chanel, et depuis ce moment la confiance envers le serviteur de Dieu a augmenté et augmente de jour en jour, comme l'affirment tous les témoins.

La sœur Marie du Mont-Carmel fut si bien guérie de sa hernie, qu'elle put marcher, travailler, courir sans fatigue ni douleur : ce qu'elle ne faisait pas auparavant. Sa confiance envers le serviteur de Dieu devint sans bornes. Elle fut cependant mise à de nouvelles épreuves.

« En 1859, nous dit-elle, quelques jours avant la fête du Saint-Sacrement, je ressentis de vives douleurs aux reins et dans d'autres parties du

corps, au point que je ne pouvais marcher. Je me mis aussitôt au lit. Cet état dura six ou huit jours.

« Le jour de la fête, je traînai avec peine mes membres engourdis jusqu'à la chapelle, pour recevoir la sainte communion. Pendant mon action de grâces, étendue sur un banc, je m'adressai au vénérable P. Chanel, en lui disant : « *Vous m'avez* « *guérie une première fois : c'est une bien grande* « *grâce ; mais si vous ne me guérissez pas de nou-* « *veau, votre premier bienfait ne me servira de* « *rien : car, je ne puis travailler et je suis inutile* « *à la mission.* » Je retournai à la maison en souffrant moins et je fus plus en état de m'occuper des préparatifs de la procession.

« Après midi, à l'heure de la procession, comme tous s'étaient rendus à l'église paroissiale, me trouvant seule, j'eus un grand désir d'assister à la procession. Sans le secours de personne, je descendis par le rude sentier qui conduit à l'église. Durant la procession, je marchai avec les petites filles, en parcourant leurs rangs, et je revins à la maison sans éprouver aucune fatigue.

« Le 4 janvier 1860, je ressentis une très grande douleur aux reins, et pendant trois semaines je fus forcée de garder le lit. La dernière semaine, j'essayai de me coucher sur le côté, afin de faire la classe à mes jeunes filles. J'éprouvai de très vives souffrances, et alors je priai de nouveau le

serviteur de Dieu, en disant : « *Si vous m'obtenez de Dieu ma guérison, en reconnaissance de ce bienfait, je me livrerai à l'éducation des petits enfants, quoique je n'aie aucun attrait pour ce ministère.* » Ma douleur s'adoucit, la santé revint et aujourd'hui elle est meilleure qu'elle n'a jamais été. »

Sœur Marie de la Pitié nous apprend qu'elle accomplit sa promesse.

Ces faits que les témoins confirment, avaient produit une vive impression sur les néophytes de Futuna. Ils se passaient au moment où s'instruisait le procès apostolique. Lorsqu'il fut terminé, le P. Dezest, sous-promoteur de la Foi, écrivit au promoteur de Rome à la date du 15 octobre 1861 : « J'exposerai sans aucune hésitation à Votre Excellence quelle est ma pensée sur cette cause.

« J'ose assurer que le vénérable serviteur de Dieu a été saint durant sa vie et qu'il est mort martyr, suivant le témoignage des hommes et de Dieu lui-même. Tous les témoins entendus au procès, ceux qui ont connu sa vie et sa mort et qui m'ont parlé du serviteur de Dieu, le proclament hautement saint et martyr, l'intercesseur de Futuna auprès de Dieu. Les néophytes le prient continuellement, surtout lorsque leurs parents sont malades. Ils vénèrent le lieu de sa mort et de sa sépulture et s'y transportent par un sentiment de piété. Ils

assurent, en effet, qu'un grand nombre de malades ont obtenu du Seigneur leur guérison par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu. Ils nous demandent souvent de célébrer la messe dans la chapelle, qui a été élevée sur la place du martyre et de la sépulture (les mêmes prières nous sont venues plusieurs fois des régions les plus éloignées, c'est-à-dire, de la France et de l'Australie), et ils font leurs délices de recevoir là les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

« Louée et glorifiée soit à jamais la Sainte-Trinité, qui a rendu glorieux le sépulcre du serviteur de Dieu.

« Et moi, indigne ministre du Seigneur, je confesse humblement que souvent j'ai dû rendre de grandes actions de grâces pour les nombreux bienfaits que je crois avoir obtenus par l'intercession du serviteur de Dieu. Je le prie tous les jours de me préserver du mal et de me faire remplir parfaitement le ministère que lui-même avait exercé à Futuna. Notre confiance et celle des indigènes envers lui a augmenté de plus en plus depuis le jour où le décret le déclarant *Vénérable* nous a été connu. Nous désirons vivement et nous demandons humblement avec eux que le Très Saint-Père daigne le mettre au rang des Bienheureux et le déclarer notre protecteur dans le Ciel. »

Le P. Ducrettet, juge délégué, écrit à la même dates, aux Em. Cardinaux de la S. C. des Rites :

« Il serait difficile d'exprimer avec quels transports de joie et quelles manifestations d'allégresse les habitants de Futuna reçurent la nouvelle du décret déclarant *Vénérable* Pierre-Marie-Louis Chanel, qu'ils regardaient depuis longtemps comme un saint. Aujourd'hui ils tendent leurs mains purifiées par les eaux du baptême vers notre sainte Mère, l'Eglise Romaine, colonne de la vérité ; vers son auguste chef qu'ils appellent avec bonheur leur très bon Père, parce qu'il tient sur la terre, la place de notre Sauveur et qu'il leur a envoyé cet éminent Apôtre qu'ils ont eu le malheur de méconnaître et de mettre à mort ; vers vous, Em. Cardinaux et très illustres Prélats de la S. C. des Rites, pour que vous ayez la bonté de poursuivre cette cause importante si heureusement commencée, en aidant Sa Sainteté de vos conseils et en faisant connaître au monde entier que Dieu a couronné dans le Ciel celui que l'île de Futuna déclare avoir versé son sang pour la gloire de son nom. De plus ils demandent que le vénérable martyr soit proclamé l'éternel protecteur de cette île et un vrai modèle que sa foi et ses vertus héroïques désignent à l'imitation de tous les fidèles. »

Depuis cette époque la confiance des néophytes

n'a point diminué, et plus d'une fois Dieu s'est plu à la récompenser.

Dans une lettre du 20 février 1874, le P. Quiblier raconte les travaux qu'il a entrepris pour la construction de l'église de saint Joseph, à *Sigave.* « Le souvenir de notre vénérable martyr Pierre Chanel m'est aussi d'un grand encouragement. Pour les Futuniens il a donné son sang ; pourrais-je leur refuser mes sueurs ? Je sens qu'il nous aide pour la continuation de son œuvre. Dans l'exercice de notre saint ministère, nous rencontrons des effets de la grâce qui nous surprennent : nous aimons, sans être téméraires, je crois, à les attribuer à notre saint confrère. Il avait tant aimé ce peuple, il n'est pas étonnant qu'il s'intéresse à leur salut. J'ai aussi la confiance qu'il m'aide dans mon entreprise, qu'il est pour beaucoup dans la bonne volonté de mes gens.

« Voici, à ce sujet, un fait que je tiens à vous raconter :

« Au mois de mars de l'année passée, pendant que le travail des fondations était dans tout son entrain, je fus appelé auprès d'un homme qui était gravement malade. Il s'était baigné dans l'eau fraîche lorsqu'il était en transpiration. Son imprudence lui procura une forte fluxion de poitrine compliquée de dyssenterie. Tous ses membres étaient glacés ; à peine s'il pouvait parler. Le temps pressait, je le

confessai, comme je pus, et je courus chercher le saint Viatique. Après l'avoir exorté à remercier le bon Dieu qui, dans son infinie miséricorde, était venu le visiter, la pensée me vint tout-à-coup de l'engager à prier dans son cœur le Père Chanel de lui rendre la santé, afin qu'il pût prendre, lui aussi, sa part aux travaux de l'église. Il ne me répondit rien ; du reste, je doutais fort qu'il m'eût compris. Deux heures plus tard, le malade vomissait plus de trois litres de sang noir et figé. Le sang circulait de nouveau dans ses veines ; mon malade était sauvé ; sa convalescence n'a pas même été longue. Je lui demandai plus tard ce qu'il pensait de sa guérison ; il me répondit : « *J'ai prié le Père* » *Pierre, je le prie encore tous les jours ; c'est lui* « *qui m'a guéri.* » C'est aussi ma conviction. »

Mgr Lamaze, évèque d'Olympe et vicaire apostolique de l'Océanie Centrale, dans sa lettre circulaire du 19 mars 1883, s'exprime ainsi :

« Le village de Poï où résidait notre martyr, est à deux lieues d'Alo et à six lieues de Sigave. Une haute montagne le sépare de ces deux paroisses. Le sentier est escarpé et bordé de précipices. Nous ne voulions pas donner d'éclat à notre pèlerinage ; mais la foule nous prévint. Au fond de ces abîmes, sur le haut de ces rochers, des groupes de pèlerins chantaient des cantiques, heureux d'aller prier avec nous sur la tombe du martyr. La chapelle qui

l'abrite occupe l'emplacement de sa case : l'autel est élevé sur le lieu même où il fut massacré : à droite de l'entrée, une croix de bois indique le lieu de sa sépulture.

« *On a emporté les ossements en France*, disait « une futunienne qui aida à la translation, *mais* « *les chairs et le sang sont ici.* » La croix, les chandeliers, le ciboire, le calice, l'aube et les ornements qui furent à l'usage du *Vénérable,* servent encore à la célébration des saints mystères. Un parfum du ciel embaume ce modeste sanctuaire. Aussi nos néophytes aiment-ils à le visiter ; et, *quand ils ont besoin d'une grâce spéciale, c'est à Poï qu'ils vont la demander.* »

La puissance du saint martyr se manifeste en dehors de l'île privilégiée de Futuna, comme le prouve, en particulier, la guérison suivante que nous sommes heureux de rapporter en terminant ce paragraphe.

(*Extrait du journal de la Mission à la date du 29 avril 1884.*)

« Au R. P. Couloigner, Procureur des Missions de la Société de Marie.

« Mon Révérend Père,

« Voici le récit d'une guérison miraculeuse opérée sous mes yeux, en présence d'un grand nombre

de témoins. Elle est due à la protection du vénérable P. Chanel, notre premier martyr d'Océanie.

« Je vais préalablement donner quelques explications nécessaires à l'intelligence de ce fait.

« Mon catéchiste Silverio et sa femme Symphonia avaient été désignés pour la difficile mission de Notre-Dame du Port. C'était un poste de dévouement, car tout était à fonder, et les difficultés ne devaient pas y manquer. Cependant ce catéchiste accepta généreusement cette charge.

« Mais, une rude épreuve l'attendait au début. Le plus jeune de leurs deux enfants, nommé André, tomba malade, le jour même de leur arrivée à Tutuila, et, deux jours après, la mort le leur ravissait. Ce fut pour eux un coup terrible. Cependant, ils firent preuve de beaucoup de vertu en acceptant cette croix avec une grande résignation, et ils se mirent à l'œuvre de conversion avec un zèle admirable.

« Le bon Dieu remplaça bientôt André par une petite fille qui reçut au baptême le nom de Maria.

« Au mois d'avril dernier (1883), la petite fille fut prise elle-même par une maladie assez semblable à celle qui avait emporté son frère. Aucun remède ne put en arrêter les progrès. Au bout de quatre jours, la petite Maria était mourante. Je désirais vivement la guérison de cette enfant, car j'avais

tout lieu de craindre que, si elle venait à mourir, ses parents ne perdissent courage et n'abandonnassent ma mission pour laquelle ils m'étaient d'un grand secours. Nous fîmes des prières spéciales pour obtenir sa guérison ; mais, la maladie continuait ses ravages et le bon Dieu paraissait vouloir demander encore ce sacrifice.

« La nuit du 27 au 28 avril semblait devoir être la dernière pour la petite malade. A minuit, on m'annonce qu'elle se meurt. Je recommande de prier davantage, et on récita le chapelet jusqu'au matin. La petite malade était toujours entre la vie et la mort. Enfin, au moment où je venais de finir ma messe, on m'annonce qu'elle est mourante, et que son père me prie d'aller la voir une dernière fois. Comme c'était le jour anniversaire du martyre de notre vénérable P. Chanel, il me vint en pensée d'emporter sa relique et de l'appliquer à la mourante. J'entre donc dans la case, muni de cette relique, que je tiens du frère Marie Nizier, le compagnon du martyr.

« Déjà les pleurs et les cris avaient commencé, et, selon l'usage du pays, une voisine avait déjà tiré la petite fille des bras de sa mère, pour que celle-ci ne la vît pas mourir. Je m'approchai d'elle et lui fis baiser le crucifix ; mais, elle était immobile et glacée. Je la crus morte. Cependant, un mouvement convulsif de la lèvre inférieure nous

annonça qu'il y avait peut-être un reste de vie. J'annonce au catéchiste que je vais appliquer une relique du P. Chanel à la malade et que de son côté il fasse vœu de la consacrer à Dieu, si elle revient à la vie et à la santé. Tout est promis.

« Je dépose la relique sur la poitrine de la petite Maria, et alors, à genoux, nous récitons ensemble un *Pater,* un *Ave* et l'invocation au vénérable P. Chanel. En ce moment un deuxième mouvement de la lèvre inférieure nous fit craindre que tout ne fût perdu. Mais, qu'elle ne fut pas notre joie et notre admiration de voir la petite fille ouvrir les yeux et allonger ses petites mains comme pour demander à manger ! Nous lui donnâmes à boire un peu de lait mêlé de café, et elle le but jusqu'au bout. Puis, elle s'endormit tranquillement. Les symptômes de la maladie avaient disparu, et, trois jours après, elle avait recouvré toutes ses forces.

« Tous les témoins ont vu là un miracle et moi aussi.

« *Laus Deo, laus Mariæ, laus Venerabili P. Chanel.*

« Julien Vidal, S. M. »

§ 2. — Grâces et guérisons obtenues en France.

Le P. Chevron, dès qu'il eut appris par le F. Marie Nizier la mort du P. Chanel, s'empressa d'écrire au T. R. P. Colin, Supérieur de la Société de Marie, en lui faisant connaître les principales circonstances du martyre. Sa lettre, datée de Wallis le 28 mai 1841, commence par ces mots. « La « nouvelle que je vous annonce, si elle attriste « votre cœur, consolera votre foi. Le P. Chanel a « mérité le bonheur de verser son sang pour la « cause de Jésus-Christ. » Le zélé missionnaire ne s'était pas trompé. Les membres de la Société de Marie ne purent d'abord se défendre de verser quelques larmes, mais bientôt ils se réjouirent en pensant qu'ils avaient dans le ciel un puissant protecteur. Dès ce moment plusieurs l'invoquèrent en particulier comme un martyr.

Cette mort glorieuse, grâce aux journaux catholiques et aux Annales de la Propagation de la Foi, fut connue partout. Plus d'une fois le récit et les détails du martyre de l'apôtre de Futuna furent le sujet de l'éloquence chrétienne. A Paris même, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, le vénérable curé, M. Desgenette, pour édifier son auditoire toujours si nombreux et si recueilli, raconta d'une voix émue les principaux traits de la vie et

de la mort héroïque du P. Chanel. Mais nulle part le récit du martyre ne produisit autant d'enthousiasme que dans le diocèse de Lyon et de Belley, où tant de personnes avaient pu connaître et apprécier les qualités et les vertus du saint confesseur de la foi.

La nouvelle de sa mort était encore toute récente, lorsqu'en 1842 eut lieu à Marboz (Ain), la translation du corps de sainte Urbaine. Présidée par Mgr Devie, Evêque de Belley, cette solennité vit accourir plus de cent ecclésiastiques, tout le grand Séminaire de Brou, et près de huit mille personnes. L'église ne pouvait contenir la foule. M. l'abbé Deschamps prêcha en plein air sur le *triomphe de la religion par ses martyrs, et le triomphe des martyrs par la religion.* Son discours produisit la plus vive émotion. Les larmes coulèrent quand l'orateur prononça ces paroles : « J'appelle maintenant votre attention sur l'arrière-garde de la grande armée des martyrs, sur ces hommes généreux et magnanimes qui endurèrent, pour la défense de la foi chrétienne, les plus horribles tourments... » et donna le récit détaillé de la mort du P. Chanel. Puis les yeux baignés de larmes, il s'écria : « Pourrais-je vous oublier, martyr de Jésus-Christ, dont le sang fume encore devant nous ? Pourrais-je vous oublier, vous, mon compatriote, mon condisciple et mon ami ? Non, j'épanche sur

vous ma douleur et mes larmes ; je pleure avec les membres de votre famille ici présents ; je pleure avec tous ceux qui vous connurent et, par conséquent, vous aimèrent ; *doleo super te, frater mi Jonatha !* Mais, j'essuie mes pleurs. Pourquoi pleurer sur votre triomphe qui doit nous réjouir ? Vous étiez digne de la palme ensanglantée, plus belle et plus désirable que le sceptre des rois ; vous étiez digne de la couronne des martyrs. Triomphez donc au ciel, et priez pour nous ! Oui, triomphez ! Peut-être un jour entourerons-nous de nos hommages vos restes vénérés, apportés dans notre pays comme un trésor qui nous sera plus précieux que l'or et les diamants...

« Société de Marie, que j'aime à cause de ta Reine, que j'aime parce que j'ai été ton enfant (1), que j'aime en considération de toi-même, triomphe avec ton premier martyr ! Puisses-tu, semblable au grain de sénevé devenir un grand arbre, et étendre de plus en plus tes rameaux vigoureux dans les nombreux archipels de l'Océanie ! Triomphez aussi, vénérable Evêque ! Votre diocèse a eu la gloire de donner le premier martyr à une Société que vous avez bénie dès son berceau, et qui se montre, à

(1) M. l'abbé Deschamps avait passé quelque temps dans la Société de Marie, avant que cette Société eût reçu l'approbation du Saint-Siège.

tous égards, si digne de votre paternelle bienveillance... (1) »

Les novices de la Société de Marie aimaient à s'entretenir des vertus et de la mort du P. Chanel. Ils récitaient souvent la prière qu'il avait recommandée avant son départ pour les missions : *Que par vous, ô Marie, le nom du Sauveur des hommes soit connu et adoré par toute la terre.* Mais, en général, ils s'en tenaient là, ne pensant pas qu'un jour sa cause de béatification dût être introduite.

Plusieurs personnes, pleines de confiance en sa protection, n'hésitèrent pas à lui adresser des prières qui, plus d'une fois, furent exaucées.

Quatre ans après sa mort, en 1845, M. l'abbé Bernard visitait l'ancienne cathédrale de Toulon. Il vit venir à lui M. le Curé. Ce vénérable ecclésiastique avait appris qu'il était du département de l'Ain. Il lui parla du P. Chanel et lui annonça qu'une religieuse de l'hôpital maritime avait une grande confiance au saint martyr, parce qu'elle avait reçu par son intercession des grâces signalées. Pour faire plaisir au bon Curé, qui voulait une relique, M. Bernard dût céder une lettre très courte qu'il avait reçue du serviteur de Dieu.

Une de ses pénitentes d'Ambérieux, âgée de

(1) Ce fragment de discours a été communiqué au P. Bourdin, par l'orateur lui-même.

80 ans, nous disait, au mois d'avril dernier, que le P. Chanel avait laissé une telle réputation de sainteté, qu'en apprenant son martyre, elle n'avait cessé de l'invoquer et qu'elle en avait obtenu des grâces. Dans une circonstance, elle éprouvait un refus, sur un point important, de la part d'une personne qui lui était chère. A peine eut-elle dit : *Père Chanel, venez à mon aide!* la personne en question acquiesça à son désir.

Ce fut surtout depuis l'introduction de la cause de Béatification, que les fidèles invoquèrent le saint martyr avec plus de confiance, et nous savons que ce ne fut pas inutilement.

La reconnaissance fait un devoir à l'auteur de ce livre de déclarer que dans différentes circonstances, il a invoqué le serviteur de Dieu, soit en lui adressant de simples prières, soit en faisant des neuvaines et qu'il s'en est bien trouvé. Les affaires pour lesquelles il recourait à lui, ont mieux réussi qu'il ne pensait. Il se croit obligé de dire qu'il a provoqué plusieurs neuvaines en son honneur de la part de personnes malades ou dans la peine, et que ces prières n'ont point été inutiles. Plusieurs fidèles pourraient sans doute rendre le même témoignage.

Mais, nous devons donner ici, avec quelques détails, la relation de trois guérisons.

Mlle Mélanie Noellet de Clermont-Ferrand, écrit au P. Ducournau, le 24 octobre 1861 :

« Mon révérend Père, le vénérable P. Chanel vient de m'obtenir une nouvelle grâce. La reconnaissance que je lui dois, me fait un devoir de vous raconter le fait.

« C'était le jour du Saint-Nom de Marie. En rentrant de la promenade, maman fut subitement saisie par des crampes d'estomac et des coliques très violentes, qui furent bientôt suivies de vomissements et de défaillances. Une sueur froide lui découlait de tous les membres. Le froid commençait à lui engourdir les jambes ; ses chevilles sont restées, pendant plusieurs jours, tout comme si elles eussent été disloquées. Inutilement j'ai suivi l'ordonnance du médecin jusqu'à trois heures du matin : les crises devenaient plus violentes et se répétaient plus souvent. La dernière fut beaucoup plus inquiétante, et provoqua une espèce de convulsion. Je compris alors le danger. Jamais je n'avais été si peu disposée à faire le sacrifice de ma mère... Ne sachant plus que faire, j'eus recours à mon saint protecteur, à qui je dis en pleurant : « *Père Chanel, venez donc à mon secours !* » J'eus en même temps la pensée de faire dire une messe chez les PP. Maristes. En ce moment, maman s'est endormie comme par enchantement et n'a plus senti aucune douleur. Il ne lui est resté qu'une

grande faiblesse, preuve incontestable de la gravité de la maladie. A son réveil, elle m'a dit que pendant ce sommeil elle avait éprouvé un certain bien-être (c'est sa propre expression), dont elle ne pouvait pas se rendre compte. Ayant entendu dire que la très Sainte Vierge visite les Maristes à l'heure de la mort, elle croyait que c'était elle qui était venue pour l'aider à bien mourir. Lui ayant dit que c'était tout juste à ce moment-là que j'avais prié le vénérable martyr, elle ne doute pas un instant que sa prompte guérison ne soit un effet de sa protection. Afin de mieux attester ce fait, elle se fait aussi un devoir de joindre sa signature à la mienne.

« Mélanie NOELLET ; Veuve NOELLET. »

« Que la puissance de Dieu est grande et qu'elle est admirable dans ses saints, lorsqu'il se plaît à manifester cette puissance par leur intercession !

« Une personne de notre ville de Riom (1), recommandable par sa piété et ses bonnes œuvres, connue de tous, des pauvres surtout, à cause de sa charité inépuisable, avait été frappée, il y a quelque temps, d'une attaque qui avait failli l'enlever, et dont elle était revenue très lentement,

(1) Mademoiselle Anna Legay.

sans toutefois reprendre ses habitudes de vie active et pleine de zèle.

« La bonne demoiselle avait chez elle le portrait du vénérable Père Chanel, prêtre Mariste, mort premier martyr en Océanie. Il y a environ un mois, elle me disait : « Savez-vous que je demande ma « guérison complète au Père Chanel ; je le salue « matin et soir, et, je n'ai qu'un désir : celui « d'ajouter une petite gloire de plus aux nombreux « témoignages qui seront portés dans les travaux « de sa canonisation. »

« Samedi, 5 octobre 1878, elle fut frappée de nouveau par une autre attaque, si forte cette fois, et avec des symptômes si affreux qu'on la croyait perdue irrévocablement : convulsions qui raidissaient les membres, cœur presque sans battement, visage décomposé, entièrement noir, dents crochetées ; c'était effrayant et triste à voir.

« Un des meilleurs médecins de la ville, M. Girard, appelé en toute hâte, constata que jamais il n'avait vu une attaque arrivée à un tel dégré. Après avoir employé tous les moyens possibles en pareille circonstance, il se retira disant que tout était inutile, qu'il n'y avait plus aucun espoir (1). Monsieur le

(1) Le cœur ne battait plus ; le pouls était insensible ; le miroir approché des lèvres ne dénotait aucun souffle *(rapport des témoins).*

curé de la paroisse vint bien vite pour lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction ; il ne prit pas une minute pour revêtir le surplis, tant il craignait de la voir passer dans ces crises qui se succédaient. Plusieurs personnes de sa famille et autres âmes dévouées restaient là près d'elle attendant le dernier soupir. On demandait au bon Dieu et à la Sainte Vierge de lui venir en aide.

« Sur minuit, sa jeune bonne, qui ne la quittait jamais, se souvint tout-à-coup de sa confiance, de sa dévotion au Père Chanel et dit tout haut : « *Si nous priions le Père Chanel !* » à ce nom du Père Chanel, la malade eut un tressaillement, comme un retour à la vie ; toutes les personnes présentes purent le constater ; plusieurs même ne connaissaient pas du tout le nom du bienheureux martyr et furent d'autant plus frappées de la puissance de son invocation. A partir de ce moment, on continua de prier, de s'adresser au Père Chanel avec ferveur ; le calme se fit insensiblement.

« Le dimanche, la malade avait repris connaissance, sans toutefois pouvoir parler ; seulement, devant plusieurs personnes et à diverses reprises, à l'invocation du Père Chanel, elle faisait aussitôt et toute seule, le signe de la croix. C'était déjà un immense progrès, vu l'état de la veille.

« Dans la nuit du dimanche au lundi, elle recouvra parfaitement la parole, et le côté gauche

qui était paralysé, se ranima ; pour le prouver, elle nous serrait la main et nous pinçait en souriant. Tout le monde en était étonné et dans un profond saisissement ; on murmurait tout bas que cette résurrection était vraiment miraculeuse. Le docteur, en la revoyant vivante le lendemain, n'en pouvait croire ses yeux. Monsieur le curé, venant de la visiter, disait hautement que ce rappel à la vie, ce retour de la connaissance, de la parole, avaient quelque chose de surnaturellement divin. Il engagea la malade à recevoir le bon Dieu en action de grâces, et aussi en l'honneur du vénérable Père Chanel qui avait eu une si large part à ce mieux si prompt et si extraordinaire.

« On a placé la chère image au pied du lit de la malade comme pour jeter sur elle son ombre protectrice, et qu'elle puisse aussi la saluer du regard. Elle disait à quelqu'un :

« Si je meurs, on pourra distribuer à mes amies
« les cadres ou tableaux qui sont dans ma chambre ;
« mais que l'on ne donne à personne celui du
« Père Chanel. Je veux qu'il reste dans ma famille
« pour en être dès aujourd'hui le protecteur. »

Nous avons cru bien faire en écrivant cette petite note. Nous avons suivi l'élan qui nous y a porté, comme on obéit à un devoir. Elle sera du reste appuyée et signée de témoins honorables. Nous n'avons cherché qu'une chose : prouver une fois

de plus que si (comme nous le disions en commençant) la puissance de Dieu est grande et sa bonté sans limite, la foi vive et constante de ses enfants recevra toujours sa récompense ! Gloire et merci au vénérable Père Chanel, lui si humble, si ignoré jusque là, que son nom soit connu désormais et invoqué parmi nous !

« Sœur ELIADE, Supérieure du Bon-Secours ; Hélène VERNY ; E. FABRE, née DE FAUGIÈRE ; Sœur GABRIELLE, Supérieure de la Miséricorde ; Eugénie PERDRIGON ; M. BOYER AMBLARD.

« Je soussigné, curé de Notre-Dame, certifie que la présente relation est conforme à la vérité.

« DALLET, Curé. »

Mademoiselle Boyer Amblard, en rédigeant cette note, a oublié d'ajouter que Mlle Anna Legay fut si bien guérie qu'elle n'eut plus aucune attaque.

Plusieurs autres personnes se sont offertes pour signer la relation de la guérison, si on le jugeait utile.

(Institution Saint-Joseph de Montluçon, le 29 août 1884.)

« Mon Révérend Père,

« Je vous remercie de l'occasion que vous me fournissez de me montrer reconnaissant envers le vénérable P. Chanel, en vous racontant la faveur qu'il a accordée à l'un de nos jeunes apostoliques.

« Ce petit jeune homme fut pris, vers la fin d'avril, de l'année dernière, d'une fièvre ardente, accompagnée de délire, d'hémorragie nasale et de douleurs abdominales, dans lesquelles le docteur de la maison reconnut bientôt les symptômes d'une fièvre typhoïde des plus violentes, et ordonna, par prudence, l'isolement du malade, que l'on transporta dans une maison nouvellement acquise au haut du jardin. Nous étions au cinquième jour de la maladie et au dimanche de Notre-Dame de Grâces (29 avril) ; le pouls de l'enfant marquait 120 pulsations à la minute et le délire était continuel. « Docteur, dis-je à notre excellent médecin « en l'accompagnant, ne pensez-vous pas qu'un « mal qui s'annonce si violent au début, puisse « aussi avoir une fin rapide ? — « Une fin rapide, « oh si, mais il ne faut pas la désirer, car une fin « rapide, en pareil cas, est presque toujours mal-

« heureuse. » Sous l'impression de cette parole, je réunis les élèves de l'école et les engageai à commencer une neuvaine à la Sainte-Vierge, par l'entremise du vénérable P. Chanel.

« Cependant j'étais dans une peine extrême ; la difficulté du service dans un appartement éloigné de la maison, l'appréhension d'un dénoûment fatal, une telle nouvelle à annoncer à la famille, tout cela m'enlevait la force et l'énergie et je passai bien tristement la belle fête de Notre-Dame de Grâces. A six heures, je monte chez le malade et dis à la sœur de garde, qu'elle peut descendre pour assister à la bénédiction du Saint-Sacrement et au souper, et prendre un peu de distraction. L'enfant délirait toujours et venait même de se fâcher, parce qu'on n'avait pas l'air de se prêter à ses demandes extravagantes. J'essaye de le calmer, et lui mettant doucement les bras dans le lit, je lui recommande de rester bien tranquille, pour me permettre de dire le chapelet. Il me le promet et je me retire auprès du feu. Là, me souvenant que nous étions au jour anniversaire de l'approbation de notre Société, je me sentis vivement pressé de profiter des dernières heures de la fête, pour conjurer la Mère de Grâces de nous venir en aide, et pour demander au vénérable P. Chanel et à notre bien-aimé fondateur de se faire nos intercesseurs auprès d'elle, ajoutant que la guérison du malade serait

pour nous un grand encouragement *dans nos peines et difficultés,* et une preuve non équivoque que *l'œuvre apostolique était une œuvre de Dieu.*

« Au milieu de ces pensées j'avais commencé le chapelet, et en étais arrivé à la fin de la première dizaine. Je me tourne vers le lit, le malade ne bougeait pas. A la seconde dizaine, même immobilité. Me voilà à la fin du chapelet, et l'enfant dort du sommeil le plus tranquille. Encouragé par ce premier succès, je récite le rosaire en entier, non sans me retourner quelquefois ; mais le calme et le repos sont parfaits.

« A huit heures, la sœur revenait : « *Ma sœur,* dis-je en ouvrant la porte, *le malade dort, je crois qu'il est guéri.* » Elle ne pouvait me croire. Nous approchons du lit et constatons un sommeil profond et une respiration très régulière.

« Le bon docteur avait promis, le matin, une seconde visite pour dix heures du soir. Je descends pour l'attendre. Dès qu'il arrive : « M. le docteur, « vous serez content du malade ; depuis sept heures « il dort, pas de délire, pas d'hémorragie. » Nous entrons dans la chambre. La sœur triomphante salue par ces mots : *Cette fois, nous le tenons ; voyez plutôt, M. le docteur.* Le docteur approche, prend le bras de l'enfant, tâte le pouls : « *Mais,* « *c'est incroyable,* s'écrie-t-il, *c'est merveilleux, pas* « *de fièvre.* » Il recommence l'épreuve, 70 pulsa-

tions à la minute, le matin il y en avait 120. La peau est moite et tiède ; quelques heures auparavant elle était brûlante. Quelqu'un dit alors : « *Voyez donc ce sommeil d'enfant au berceau.* » Et en effet, malgré le bruit qu'on faisait, le malade de tout à l'heure, légèrement penché sur le côté, n'entendait maintenant rien de ce qui se passait autour de lui, profondément occupé à réparer les cruelles insomnies des nuits et des journées précédentes. — « *Mais, qu'avez-vous donc fait pour* « *amener ce résultat,* interroge le docteur ? — « *Rien d'extraordinaire, M. le docteur; nous avons* « *prié et fait prier pour le malade, et c'est à la* « *prière que nous aimons à attribuer le merveil-* « *leux changement que vous constatez.* » Il ne dit rien sur le moment ; mais, en se retirant, il me fit encore la même question, et à la même réponse il ajouta : « *Contre de tels moyens, mon Père, je* « *ne puis soutenir la concurrence, et si, demain* « *matin, les choses se passent comme ce soir, votre* « *petit malade sera sur pied dans quelques jours.* »

« Le lendemain fit voir clairement que le P. Chanel s'était occupé de nous auprès de la Sainte-Vierge. La nuit fut très bonne, l'enfant ne s'éveilla qu'une fois pour demander à boire, et, lorsque le digne médecin revint, il constata encore l'absence de toute fièvre, et n'eut à prescrire qu'un régime de convalescence.

« Cette convalescence fut pourtant plus longue que nous n'avions pensé, et, bien que la fièvre n'ait plus reparu et que l'enfant ait pu rester levé dans sa chambre, presque dès le lendemain, la faiblesse générale ne disparut qu'après un assez long repos. Le bon P. Chanel voulut sans doute nous montrer par là de quel état grave il avait tiré son petit protégé et enlever à tous la tentation de croire que la maladie n'avait été qu'une fièvre accidentelle et passagère.

« Pour moi, qui ai pu être le témoin de *l'instantanéité,* pour ainsi dire, avec laquelle ma demande a été exaucée, je me fais un devoir de conscience d'attribuer cette faveur à l'intercession de notre vénérable P. Chanel que j'ai invoqué, et je vous remercie, Mon Révérend Père, de m'avoir fourni une petite occasion de lui en témoigner ma reconnaissance, en vous la racontant. Puisse-t-elle engager d'autres âmes à recourir à la protection du premier martyr de l'Océanie, et contribuer à faire glorifier Dieu par l'entremise de son bon serviteur !

« En union de prières, veuillez me croire, Mon Révérend Père,

« Votre serviteur et confrère profondément respectueux et dévoué.

« M. Roche, S. M. »

Cette lettre, adressée au P. Nicolet, était accompagnée de la note suivante :

« J'ai donné ma lettre à lire à notre docteur, le priant de vouloir bien m'aider à rectifier ce qu'il croirait inexact.

« Après l'avoir lue tout haut : « *Il n'y a rien à reprendre,* m'a-t-il dit, *votre récit est parfaitement exact.* »

« 1er septembre 1884.

« M. Roche, S. M. »

CHAPITRE XIX.

Etat de la cause de Béatification.

Nous avons rapporté ce que Mgr Pompallier avait fait à Futuna, en 1842, et nous avons parlé de la chapelle qui fut élevée sur le lieu du martyre.

Dans sa première visite pastorale, au mois de mai 1844, Mgr Bataillon fit fouiller le sable de la tombe et y trouva *quelques parties d'ossements et quelque chose comme des cheveux putréfiés et du sang mêlés et solidifiés avec le sable.* « Je recueillis précieusement le tout, nous dit-il, je le renfermai dans une boîte en bois, que je scellai et déposai dans un lieu convenable. Je replaçai la croix sur la tombe, et l'on continua d'y pendre des fleurs tous les dimanches. »

Comme le Vicaire Apostolique ne pouvait prolonger son séjour à Futuna, il chargea le P. Servant de réunir les principaux habitants de l'île, et de recueillir leur témoignage sur les circonstances de la mort du P. Chanel. Le procès-verbal qui fut rédigé porte la date du 3 août 1845 et figure parmi les documents déposés à la S. C. des Rites.

Au mois de décembre 1847, Mgr Bataillon voulut

lui-même interroger les néophytes sur le même sujet et trouva leurs dépositions en tout conformes aux précédentes.

En venant faire sa visite *ad limina* il eut la pensée de demander l'introduction de la cause du martyr de Futuna. Avant de déposer officiellement les documents qu'il avait apportés, il voulut en connaître la valeur. Après les avoir étudiés, un avocat célèbre, désigné par le cardinal Barnabo, Préfet de la S. C. de la Propagande, déclara que la cause était excellente et qu'il ne fallait pas hésiter à l'introduire.

L'introduction d'une cause de béatification ne doit se faire qu'après la présentation d'un procès fait par l'Ordinaire sur la vie, les vertus, la réputation de sainteté et les miracles, et, s'il est question d'un martyr, sur le martyre et la cause du martyre du serviteur de Dieu. Le Vicaire Apostolique de l'Océanie Centrale ne présentait point de procès, mais des documents rédigés par lui ou par des missionnaires. Il fallait donc une dispense à la procédure ordinaire. Le décret du 27 avril 1857, permit de regarder ces documents comme tenant lieu du procès informatif, et confia la discussion du doute sur l'introduction de la cause à la Congrégation particulière, qui s'occupait des martyrs de la Corée, de la Cochinchine, du Tonkin et de la Chine.

Le cardinal Barnabo, au nom de la Propagande, adressa une lettre magnifique au Préfet de la S. C. des Rites pour demander, à son tour, l'introduction de la cause de béatification du P. Chanel.

Le Promoteur de la Foi devait donner son avis par écrit et de vive voix. Il le fit en ces termes : « Dans le cas actuel, non-seulement il n'y a aucun « obstacle, mais les preuves sont si pleines et si « concluantes pour la cause du martyre et le « martyre lui-même, que si elles avaient été pré- « sentées dans une autre forme et par ordre du « Siège apostolique ou de notre Saint-Père le Pape, « j'affirmerais qu'elles sont suffisantes pour la « déclaration formelle du martyre et de sa cause. »

Réunie le 17 septembre 1857, la S. Congrégation prononça, à l'unanimité, qu'il y avait lieu de supplier le Saint-Père de signer l'introduction de la cause de béatification de Pierre-Marie-Louis Chanel. Le Pape Pie IX la signa de sa propre main, le 24 septembre de la même année, 21e anniversaire de la première profession des vœux religieux dans la Société de Marie, profession à laquelle avait pris part le vénérable martyr. Le décret, qui annonçait cet évènement à la ville de Rome et à l'univers, fut reçu dans la Société de Marie, par les confrères de l'Europe et par les missionnaires de l'Océanie, avec de grands transports de joie, de bonheur et

de reconnaissance. Nous croyons devoir reproduire en entier ce précieux document.

DÉCRET.

Cause de l'Océanie. — Béatification ou déclaration du martyre du serviteur de Dieu Louis-Marie Chanel, provicaire apostolique de l'Océanie Occidentale.

Le Dieu ineffable, *qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés, et voulant faire éclater dans les siècles à venir les richesses surabondantes de sa grâce par la bonté qu'il nous a témoignée en Jésus-Christ* (Ephes. 11, 4, 7), a donné à notre époque de voir et d'admirer ce que nos Pères avaient depuis si longtemps souhaité, qu'il n'y eût plus sur la terre un seul point, ou une région si éloignée, qui n'eût pas entendu l'annonce de la bonne nouvelle. En effet, les ministres de la parole divine se sont montrés les ambassadeurs de celui qui *étend sa domination d'une mer à l'autre et du fleuve aux confins de l'univers* (Ps. 71, v. 8), et ils ont fait éclater cette ardeur et ce zèle, que Jésus-Christ excita dans ses apôtres, lorsque au moment de monter à son Père il déclara qu'ils allaient être ses

témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, à Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre (Act. 1, 8). Perdue au milieu d'un vaste océan, séparée des autres régions par un espace immense, ignorée de nos pères, couverte trop longtemps des épaisses ténèbres de l'erreur, une contrée n'avait point été instruite par les envoyés de la parole divine et n'avait pas été arrosée de leur sang. Mais, depuis quelques années, nous avons appris que Louis-Marie Chanel, prêtre mariste et provicaire apostolique de l'Océanie Occidentale, après avoir entrepris de grands et nombreux travaux pour répandre la lumière de l'Evangile parmi ces nations barbares, avait subi une mort cruelle et avait été immolé par ces hommes farouches, en haine de la foi qu'il leur annonçait. Les fruits de cette mort, supportée avec tant de force, furent si abondants et si inespérés, que peu de temps après toute l'île de Futuna où le serviteur de Dieu avait rendu le dernier soupir, d'elle-même, de plein gré et par un merveilleux accord des esprits se décida à embrasser la foi de Jésus-Christ. Ce qu'il y eut de vraiment admirable, c'est que les meurtriers eux-mêmes et les auteurs du crime, revenus à de bons sentiments, expièrent leur faute par les larmes et donnèrent le plus noble témoignage à la sainteté de leur apôtre.

C'est pourquoi le RR. Mgr Bataillon, Vicaire Apostolique de cette contrée, désirant introduire la cause de béatification devant la S. C. des Rites, a présenté d'humbles prières à Notre S. P. le Pape Pie IX, pour qu'il daignât, à cause des circonstances particulières où se trouve cette région, confier toute l'affaire à une Congrégation spéciale des Rites sacrés, qui recevrait par écrit l'avis motivé du R. Promoteur de la Foi, et se servirait des documents authentiques apportés par le même Vicaire Apostolique, documents qui tiendraient lieu du Procès informatif. Sa Sainteté, le 27 avril de la présente année, a bien voulu faire droit à cette demande, et a confié l'examen de l'introduction de la cause du serviteur de Dieu Louis-Marie Chanel, à la même Congrégation particulière, qui avait été chargée des martyrs de la Corée, de la Cochinchine, du Tonkin et de la Chine.

Cette Congrégation spéciale s'étant réunie chez l'Em. et RR. Cardinal Constantin Patrizi, évêque d'Albano et Préfet de la S. C. des Rites, le jour désigné ci-dessous, a d'abord examiné et pesé les documents en question ; puis, sur l'avis favorable du R. P. André Marie Fratini, Promoteur de la Foi, qui a aussi exposé de vive voix son opinion, elle a proposé le doute suivant : *Faut-il signer la commission de l'introduction de la cause du susdit*

serviteur de Dieu, dans le cas en question et pour l'effet dont il s'agit ? — Oui, il faut la signer, si le Très Saint Père veut bien l'agréer, a répondu la S. C. le 17 septembre 1857.

Le secrétaire soussigné a fait une relation exacte de tout ceci à Notre Très Saint Père. Sa Sainteté a ratifié le sentiment de la Congrégation particulière, et a daigné signer de sa propre main la dite commission de l'introduction de la cause. Le 24 du même mois et de la même année.

C. *évêque d'Albano, card.* PATRIZI,

Place du sceau. *Préfet de la S. C. des Rites.*

H. CAPALTI, *secrét. de la S. C. des Rites.*

La Société de Marie, tout heureuse d'avoir reçu ce décret, voulait s'en tenir là. Mais, en faisant ses visites de remerciement, le P. Nicolet, postulateur de la cause, désira connaître la pensée des Em. Cardinaux et du Promoteur de la Foi. Il reçut l'assurance que la cause du P. Chanel était excellente. Mgr Frattini, Promoteur de la Foi, ne craignit pas de dire : « *C'est une de nos meilleures causes ; je vous en prie, poursuivez-la; le Pape le désire.* » — « *Puis-je rapporter vos paroles à Mgr Bataillon et à notre T. R. P. Supérieur général ?* » — *Oui, vous le pouvez et pressez-les d'aller plus loin.* »

Ces appréciations furent transmises fidèlement et elles produisirent une grande joie : aussi, dès ce moment, toutes les hésitations étaient vaincues et la cause allait suivre son chemin.

Le 22 avril 1858, un décret accordait toutes les facultés nécessaires pour faire, au nom du Souverain Pontife, le procès sur le martyre et la cause du martyre, sur les signes ou les miracles, sur le non culte et sur la recherche des écrits. Les lettres appelées *rémissoriales,* en date du 17 juillet 1858, faisaient connaître tous les pouvoirs accordés et toutes les dispenses obtenues.

Dès qu'il le put, Mgr Bataillon constitua le tribunal pour les procès demandés. Les missionnaires désignés mirent un si grand zèle à bien s'acquitter de leur devoir, que le Promoteur de la Foi a été obligé d'avouer qu'à la manière dont le procès a été fait, *on ne dirait pas qu'il a été rédigé dans l'Océanie Occidentale, mais dans l'une de nos contrées.*

Commencé le 18 juillet 1859, le procès apostolique fut clos et scellé le 15 octobre 1861. Le pli qui le renfermait était accompagné de trois lettres, l'une de Mgr Bataillon et une autre lettre du P. Ducrettet, l'un des juges délégués, au Cardinal Préfet de la S. C. des Rites, et enfin de celle du P. Dezest au Promoteur de la Foi. Nous voudrions pouvoir reproduire ces pièces importantes. Dans le

chapitre précédent, nous avons cité quelques passages des deux dernières.

Le pli en question, scellé du sceau de l'évêque d'Enos, fut porté à Rome par un Père et déposé à la S. C. des Rites. Mais, par suite des circonstances malheureuses où se trouvaient Rome et l'Europe, il ne fut point ouvert et la cause resta forcément stationnaire.

Lorsque, le 28 février 1873, le Pape Pie IX eut approuvé définitivement les constitutions de la Société de Marie, le chapitre qui se tint au mois d'août de la même année, nomma pour procureur à Rome le R. P. Forestier, qui s'empressa de faire les démarches nécessaires.

Le premier doute à résoudre était celui-ci : *Le procès rédigé par autorité apostolique est-il valide?* Afin d'aller plus vite, le postulateur avait obtenu par le décret du 28 janvier 1875 que l'on discuterait en même temps, et sans l'intervention des consulteurs, le doute suivant : *A-t-on obéi aux décrets du Pape Urbain VIII sur le non-culte ?*

Comme le corps du vénérable serviteur de Dieu avait été transporté à Lyon, ainsi que nous l'avons raconté, le Promoteur de la Foi jugea à propos de demander un procès *additionnel* pour reconnaître le corps du vénérable martyr, constater qu'on ne lui rend aucun culte et recueillir les écrits. Le décret du 28 janvier 1875 fit droit à sa requête.

Une lettre du Cardinal Préfet de la S. C. des Rites à l'archevèque de Lyon, en date du 5 avril suivant, indiquait toute la procédure à suivre.

En vertu des pouvoirs qu'il avait reçus, l'archevêque, le 18 octobre 1875, députa pour juge M. Gouthe-Soulard, vicaire général ; pour assesseurs, M. Chervet, chanoine, et M. Lebas, supérieur du grand Séminaire ; pour sous-promoteur, M. Deville, docteur en théologie et en l'un et l'autre droit, et pour notaire, M. Durieux, chancelier de l'archevêché.

La séance d'abord indiquée pour le 5 novembre ne put avoir lieu que le 29 du même mois. Les instructions reçues de Rome furent suivies à la lettre. Le corps du vénérable, après avoir été reconnu par M. Gignoux et M. Ravinet, médecins, fut renfermé dans une belle chasse, fermée et scellée de manière que personne ne pût l'ouvrir, et ensuite déposé dans un lieu convenable, mais sans aucun signe de culte, comme le veulent les décrets d'Urbain VIII.

Ce procès fut porté à Rome et joint aux précédents.

Dans sa réunion ordinaire du 27 mai 1876, la S. C. prononça que les différents procès dont il a été parlé, avaient été bien faits et devaient être admis, qu'on n'avait rendu au serviteur de Dieu aucun culte défendu.

L'avocat avait demandé, au nom du postulateur, que les documents déposés au moment de l'introduction de la cause, pussent être cités et faire foi comme les procès apostoliques. C'était solliciter une grande faveur. Sur l'avis des Em. Cardinaux, le Saint-Père a bien voulu l'accorder, le 5 juin 1876, en confirmant le décret de la S. C.

Restait le décret sur les écrits. Un théologien, suivant l'usage, avait été chargé de les réviser et de faire son rapport. Nous avons cité son appréciation si favorable sur le journal et sur les autres écrits. Aussi le décret, déclarant que rien dans les écrits ne s'oppose à la cause, a-t-il été rendu le 12 mai 1877.

Le 9 du même mois, un rescrit avait permis de discuter avant les 50 ans fixés par les décrets d'Urbain VIII, le martyre et la cause du martyre du vénérable serviteur de Dieu Pierre-Marie-Louis Chanel.

Ces différentes questions ne sont pour ainsi dire que des préliminaires. La discussion principale sur le martyre et la cause du martyre doit avoir lieu dans trois Congrégations, l'une nommée *anti-préparatoire*, l'autre *préparatoire* et la troisième *générale*. Cette dernière se tient devant le Souverain Pontife. Il faut pareillement examiner dans trois Congrégations les signes ou les miracles qui ont suivi la mort du serviteur de Dieu. Mais, comme

le décret du 22 avril 1858 avait permis d'unir les procès sur le martyre et les signes ou miracles, le Saint-Père, par une faveur spéciale, le 12 août 1878, a permis de les discuter en même temps.

Déjà la Congrégation *anti-préparatoire* a eu lieu le 21 juin 1881, jour où l'Eglise honore saint Louis de Gonzague, ce patron que le P. Chanel s'était choisi au moment de la Confirmation.

La deuxième Congrégation est toute préparée et se tiendra bientôt. Nous avons une ferme confiance qu'elle sera favorable à la cause. Du reste, comme nous l'avons montré au chapitre précédent, le vénérable martyr semble de plus en plus prouver qu'on ne l'invoque pas en vain. Puissent nos ferventes prières et l'abondance de nos bonnes œuvres hâter le moment où il nous sera permis de rendre à l'apôtre de Futuna les honneurs des Bienheureux !

TESTAMENT DU P. CHANEL.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, Je, soussigné, Pierre Chanel, prêtre, quoique très indigne, natif de Cuet, département de l'Ain (France), demeurant dans l'île de Futuna, en Océanie, déclare que telles sont mes dernières volontés :

Mon unique, mon ardent désir est de mourir dans le sein de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dans lequel j'ai eu l'inappréciable bonheur de naître, parfaitement soumis de cœur et d'âme à tout ce qu'elle nous enseigne, ainsi qu'aux ordres et volontés de ceux que Dieu a établis pour me conduire et gouverner. Je conjure le Père des divines miséricordes de vouloir bien, malgré le nombre et l'énormité de mes péchés, m'assurer la dernière place dans le Ciel, réclamant avec les plus vives instances l'assistance de la Bienheureuse Vierge Marie que j'ai choisie pour mon avocate et ma tendre Mère, pour m'aider à y parvenir. Je ne demande rien pour mon corps ; il est trop peu de chose, pour que je me soucie de lui après mon dernier soupir.

J'institue pour mon héritier universel de tous les biens meubles et immeubles dont je serai nanti à l'heure de ma mort, M. Denis Maitrepierre, prêtre, natif de Cormoz, département de l'Ain, à la charge de vouloir bien donner par lui-même ou par un délégué, une fois pour toutes, une étrenne de cent francs à tous les enfants, garçons et filles, de mes frères et sœurs. Cette étrenne sera de cent cinquante francs pour les enfants de ma sœur, Marie-Antoinette, parce que cette famille me parait plus gênée que les autres ; en outre deux cents francs à la fabrique de la paroisse de Cuet (Ain).

Je demande deux cents messes pour le repos de mon âme.

Ile de Futuna, en Océanie, le quinze Mai mil huit cent trente-neuf.

Fait et signé de ma main :

PIERRE CHANEL, PRÊTRE.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

APPROBATIONS ET PRÉFACE.................... V

CHAP. I. — Première enfance. Le petit berger. Le jeune écolier.............................. 1

CHAP. II. — Le jeune Chanel à l'école presbytérale de Cras. Première communion. Continuation des études.............................. 15

CHAP. III. — Le vénérable Chanel aux petits Séminaires de Meximieux et de Belley............ 26

§ 1. — Première année.................... 26

§ 2. — Deuxième et troisième année............ 34

§ 3. — Quatrième année.................... 46

§ 4. — Petit Séminaire de Belley.............. 49

CHAP. IV. — Grand Séminaire. Ordinations. Première Messe.............................. 53

§ 1. — Première année.................... 53

§ 2. — Deuxième année.................... 61

§ 3. — Troisième année.................... 64

CHAP. V. — Le vénérable Chanel, vicaire à Ambérieux.............................. 69

CHAP. VI. — Le vénérable Chanel, curé de Crozet.. 77

§ 1. — Le pasteur des âmes.................. 77

§ 2. — Sa charité envers les pauvres........... 87

§ 3. — Son zèle pour l'Eglise et le service divin.. 91

§ 4. — Son zèle pour sa propre sanctification.... 94

§ 5. — Il entre dans la Société de Marie et quitte Crozet.............................. 105

Pages.

CHAP. VII. — Le vénérable Chanel est nommé professeur, puis directeur du petit Séminaire de Belley. Voyage à Rome........................ 110
§ 1. — Le vénérable Chanel, professeur......... 110
§ 2. — Le vénérable Chanel, directeur.......... 112
§ 3. — Voyage à Rome et retour à Belley....... 118
§ 4. — Le vénérable Chanel reprend ses fonctions de directeur............................... 125
CHAP. VIII. — Le serviteur de Dieu est nommé supérieur du petit Séminaire de Belley. Il est désigné pour les missions de l'Océanie................ 130
CHAP. IX. — Il quitte le Séminaire de Belley. Profession religieuse. Divers voyages. Cérémonie des adieux. Départ pour Paris et le Havre..... 148
CHAP. X. — Voyage depuis le Havre jusqu'à Futuna. 168
§ 1. — Voyage du Havre à Taïti............... 168
§ 2. — Voyage de Taïti à Futuna............... 180
CHAP. XI. — Arrivée du P. Chanel à Futuna. Commencement de la mission. Journal du missionnaire.................................. 192
CHAP. XII. — Séjour à Wallis. Retour à Futuna. Reprise des travaux de la mission. Tempête du 2 février 1839.............................. 210
CHAP. XIII. — Le serviteur de Dieu reçoit la visite du P. Bataillon et de quelques missionnaires. La guerre arrête les heureux commencements de la mission................................ 223
CHAP. XIV. — Travaux du serviteur de Dieu depuis la guerre jusqu'à l'arrivée du P. Chevron. Difficultés que présente la conversion de l'île...... 240
CHAP. XV. — Séjour et départ du P. Chevron. Vols des fruits. Prédications du serviteur de Dieu. Persécution................................ 257

Pages.

CHAP. XVI. — Les jours qui précèdent le martyre. Le martyre. Le coup de tonnerre. La sépulture.... 272
§ 1. — Les jours qui précèdent le martyre....... 272
§ 2. — Le martyre. Le coup de tonnerre. La sépulture.................................. 284
CHAP. XVII. — Conversion de l'île de Futuna...... 298
CHAP. XVIII. — Grâces et guérisons obtenues par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu... 328
§ 1. — Grâces et guérisons obtenues en Océanie et surtout à Futuna........................... 328
§ 2. — Grâces et guérisons obtenues en France.. 349
CHAP. XIX. — Etat de la cause de Béatification.... 366

1084. — *Saint-Brieuc, Imp. L. Prud'homme.*

ERRATA.

L'ouvrage était presque entièrement imprimé, lorsque l'auteur a eu communication des écrits du P. Chanel déposés à la S. C. des Rites. Ces écrits l'obligent à indiquer quelques corrections.

Page 67, *ligne* 26, Le 16 juillet, fête du Mont-Carmel, *lisez* Le 17 juillet, fête de saint Alexis.

Page 80, *ligne* 12, Il pensa à sa plus jeune sœur, *lisez* Il pensa à sa jeune sœur Marie-Françoise.

Page 156, *ligne* 12, En quittant Belley... Le récit emprunté au P. Bourdin doit être modifié selon le passage suivant de la lettre du vénérable martyr :

« J'arrivai le samedi soir à la maison. Il était pourtant assez de bonne heure. Je la quittai le dimanche matin pour aller dire la messe dans notre paroisse. M. le curé me fit dire la grand'messe et prêcher deux fois. Il retint ma mère pour dîner avec nous. Après Vêpres nous continuâmes encore quelques instants la conversation. Puis, elle s'en alla tout occupée de la manière dont elle pourrait nous donner à dîner le lendemain. La pauvre mère ne pensait pas ne plus me revoir. La chose pourtant s'est passée de la sorte. J'allai faire une petite visite à M. le curé de Montrevel et coucher chez M. le curé de Malafréta. Le lundi matin, je vis mes deux sœurs et leurs familles avant d'aller dire la sainte messe à Cras. On fit aussi

descendre notre sœur Josephte, en sorte que je vis à peu près tout mon monde assez lestement pour venir dîner le même jour à Attignat, et prendre à Bourg les voitures de Lyon jusqu'à Meximieux où je passai un jour tout entier. »

Page 157, *ligne* 5, L'abbé Vavre, *lisez* L'abbé Vuillod.

Page 173, *ligne* 5, Je ne sache pas... Cette citation empruntée au P. Bourdin n'est point exacte.

Page 203, *ligne* 1, Je relis souvent... Cette citation empruntée au P. Bourdin n'est point exacte.

Page 205, *ligne* 9, les premières pages du journal manquent. Le journal, tel que nous l'avons, commence à la fin du 26 décembre 1837.

Page 219, *ligne* 2, Pendant mon absence... Cette citation est tirée non du *journal,* mais d'une lettre au P. Séon.

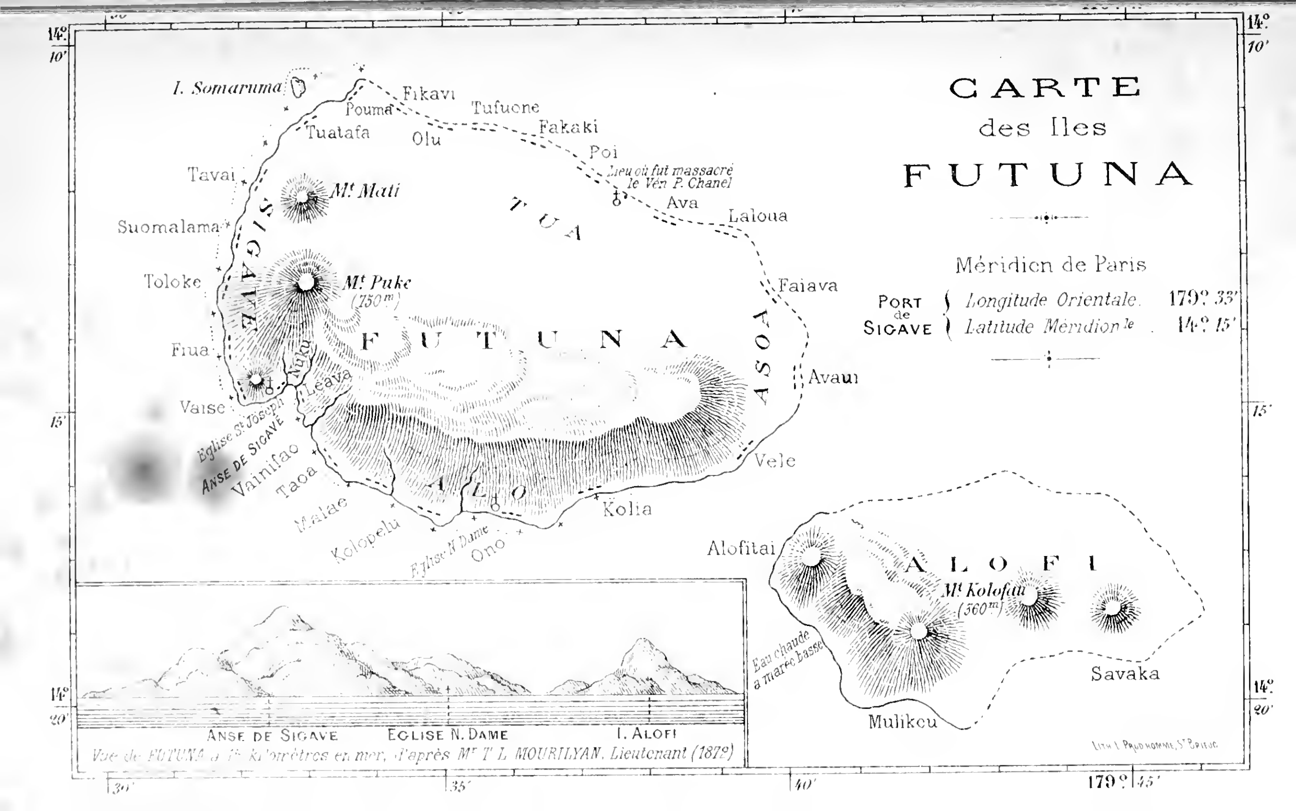
Page 220, *ligne* 8, Nous avons laissé un beau moment... Ce fait se rapporte à la fête de la Pentecôte 1838.

Page 230, *ligne* 12, Je soupire après l'heureux moment... La citation est d'une lettre au P. Séon.

Page 251, *ligne* 15, 21, le premier ministre Musumusu, *lisez* le premier ministre Maligi.

Page 272, *titre* (22 avril — 28 avril 1841), *lisez* (11 avril — 28 avril 1841).

Page 273, *dernière ligne,* le dimanche (25 avril), *lisez* le dimanche (11 avril).


CARTE
des Iles
FUTUNA
Méridien de Paris
PORT de SIGAVE
Longitude Orientale. 179° 33'
Latitude Méridion^le 14° 15'
I. Somaruma
Fikavi
Pouma
Tufuone
Tuatafa
Olu
Fakaki
Poi
Lieu où fut massacré le Vén. P. Chanel
Tavai
Mt Mati
T U A
Ava
Laloua
Suomalama
SIGAVE
Toloke
Mt Puke
(750m)
Faiava
F U T U N A
ASOA
Fiua
Nuku
Leava
Avaui
Vaise
Eglise St Joseph
ANSE DE SIGAVE
Vainifao
Taoa
Malae
Kolopelu
A L O
Eglise N. Dame
Ono
Kolia
Vele
Alofitai
A L O F I
Mt Kolofau
(560m)
Eau chaude à marée basse
Savaka
Mulikeu
ANSE DE SIGAVE
EGLISE N. DAME
I. ALOFI
Vue de FUTUNA à 1? kilomètres en mer, d'après Mr T. L. MOURILYAN, Lieutenant (1872)
Lith. L. Prud'homme, St Brieuc
14° 10'
14° 15'
14° 20'
179° 30'
35'
40'
179° 45'